

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université d'Alger II/ Bouzaréah**  
**Faculté des Langues Etrangères/ Département de Français**



**Thèse**

**En vue de l'obtention du diplôme de**

**Doctorat**

**Option : Sociolinguistique et Analyse du Discours**

**La polémique autour de la proposition d'introduction  
de l'arabe dialectal au sein de l'école algérienne comme indice  
de l'évolution du conflit linguistique algérien.  
Étude sociolinguistique**

**Thèse présentée par :**

**Mohamed MEKERBI**

**Sous la direction du :**

**Pr. Nadia GRINE**

**Membres du jury :**

**Essafia AMOROUAYACH**, Professeure, Université d'Alger 2, Présidente

**Nadia GRINE**, Professeure, Université d'Adrar, Rapporteuse

**Wafa BEDJAOUI**, MCA, Université d'Alger 2, Examinatrice

**Mohand Ouali DJEBLI**, Université d'Alger 2, Examineur

**Kahina DJERROUD**, MCA, ENSV, Examinatrice

**Karima NABTI**, MCA, ENSV, Examinatrice

Année universitaire : 2019/2020

## **Table des matières**

Introduction générale .....	11
<b>PARTIE I : Historique du conflit et situation diglossique en Algérie .....</b>	<b>18</b>
<b>Chapitre 1 : Historique du conflit et situation diglossique en Algérie :.....</b>	<b>19</b>
Introduction : .....	20
I-    Bref historique de la situation linguistique avant la colonisation française :.....	21
1- Un aperçu sur quelques données du système éducatif qui existait avant la colonisation:.....	23
2- Quelques données sociolinguistiques durant la période qui a précédé la colonisation française :.....	25
3- La politique linguistique durant la colonisation française.....	25
4- Prémices du conflit identitaire et linguistique :.....	27
5- Les conséquences de la politique française :.....	30
II-   La politique linguistique nationaliste de l'Algérie indépendante: .....	31
1- Qu'est- ce qu'une politique linguistique ?.....	32
2- Une politique linguistique et des interrogations :.....	33
Conclusion partielle :.....	38
III-  Les retombées de la politique linguistique d'arabisation en Algérie:.....	39
1- Sur le rapport (diglossique) entre les langues :.....	39
1-1- Langue /dialecte :.....	41
1-2- La diglossie : origine et définition du concept :.....	42
1-3- Qu'en est-il au juste de la situation linguistique algérienne ?.....	44
2- Sur le paysage linguistique en Algérie :.....	45
3- Sur l'arabe dialectal :.....	48
3-1- Qu'en est-il maintenant sur le plan diglossique?:.....	50
3-2- Différence entre diglossie et continuum ?.....	51
3-3- La constitutionnalisation de l'arabe dialectal à l'instar de tamazight est-elle possible ?.....	52
4- Sur le plan politique :.....	54
5- Sur le plan économique : .....	55
<b>Chapitre 2 : Effets de la politique linguistique.....</b>	<b>58</b>
I-    Effets de la politique linguistique sur le plan socio-éducatif, culturel et sur le paysage sociolinguistique :.....	59
1- Politique linguistique et exacerbation du conflit :.....	59

1-1-	La place et le rôle de l’enseignement du français dans l’évolution du conflit linguistique:.....	60
1-2-	Formation de de deux courants et partage des sphères de de la vie publique :.....	62
1-3-	Le conflit linguistique et ses nouvelles dimensions :.....	62
1-4-	L’école, lieu de bataille et objet de toutes les convoitises : chronologie des étapes de la politique linguistique d’arabisation .....	65
2-	L’avènement de Bouteflika et la nouvelle donne sur le plan de la politique linguistique :.....	69
2-1-	L’attitude de Bouteflika face aux exigences des 2 clans :..	71
2-2-	Le discours médiatique de Mme Benghebrit et ses effets dans le regain d’un conflit latent.....	73
II-	Présentation du corpus :.....	75
1-	Description et justification :.....	75
1-1-	Les dix journaux en ligne ciblés par notre recherche et leur ligne éditoriale :.....	76
1-2-	Le nombre d’auteurs :.....	77
2-	Présentation des auteurs : (données sociolinguistiques et professionnelles):.....	77
2-1-	Auteurs favorables à l’introduction de la daridja à l’école :....	77
2-2-	Auteurs défavorables à l’introduction de la daridja à l’école :..	80
3-	Présentation du contexte médiatique :.....	83
	Conclusion :.....	84
 <b>PARTIE II : Représentations des langues objets du conflit. (Analyse sociolinguistique) :</b>		 86
 <b>Chapitre 1: État de la recherche sur les représentations et ancrage théorique :..</b>		 87
I-	État de la recherche sur les représentations :.....	88
 Introduction.....		 88
1-	Pourquoi étudier les représentations linguistiques :.....	90
2-	Définition de la notion de représentation linguistique :.....	90
2-1-	Une notion transdisciplinaire :.....	90
2-2-	Les différentes acceptions de la notion de représentation linguistique :.....	93
3-	La notion de représentation sociale :.....	94
3-1-	Représentation sociale et représentation linguistique :.....	96
4-	Attitudes et représentations :.....	97

---

5- Idéologie et représentations :.....	98
6- Les représentations : entre le discours métalinguistique et le discours épilinguistique:.....	101
6-1- Le discours métalinguistique.....	102
6-2- Le discours épilinguistique :.....	103
7- L’imaginaire linguistique :.....	106
7-1- Naissance et modélisation du concept :.....	106
7-2- La notion de norme :.....	107
7-3- Définition de la norme :.....	107
7-3-1- La norme objective :.....	108
7-3-2- La norme subjective ou évaluative:.....	108
7-4- Imaginaire linguistique et représentations :.....	109
8- Cadre théorique de la recherche :.....	110
8-1- Comment approcher les représentations ?.....	110
8-1-1- Problèmes méthodologiques :.....	110
8-1-2- Le problème de la vérité :.....	113
8-2- Les représentations constituent-elles un phénomène stable ?.....	114
9- Les traces de subjectivité dans le discours :.....	115
9-1- Représentations et jugements de valeur :.....	115
9-2- La notion de subjectivité :.....	115
9-3- Les indices d’énonciation :.....	116
9-4- La modalisation et les modalités de l’énoncé :.....	116
9-5- Modalité évaluative axiologique :.....	116
9-6- Modalité évaluative non-axiologique :.....	117
10- Comment procéder à l’étude des représentations ?.....	117
II- Ancrage théorique de la recherche, choix conceptuel et méthodologique :.....	119
Introduction :.....	119
1- Choix conceptuel et méthodologique:.....	123
2- Étapes méthodologiques suivies :.....	125
<b>Chapitre 2</b> : Analyse des représentations à travers le discours des protagonistes en conflit et présentation du corpus :.....	127
Introduction :.....	128
I- L’analyse des univers de référence.....	128
1- Prédominance des Univers relatifs aux termes : « langue » et « école » :.....	129
2- La présence remarquée d’adjectifs : un usage significatif :.....	131

II-	Les représentations des langues et de leurs locuteurs chez les opposants à la daridja : .....	132
1-	Les langues minorées : .....	132
1-1-	La daridja : .....	133
1-1-1-	La daridja, une langue de l'oralité par rapport à la langue de l'écrit, l'arabe classique : .....	133
1-1-2-	La daridja : une langue hybride : .....	137
1-1-3-	La daridja : une langue de la rue .....	139
1-1-4-	Enseigner la daridja ou en daridja : un projet colonial.....	140
1-1-5-	L'usage remarqué de la violence verbale contre les partisans de la daridja:.....	144
1-2-	Le français : .....	145
1-2-1-	Le français, une langue de colonisation :... ..	145
1-2-2-	Le français, une langue en déclin : .....	147
1-2-3-	Les francophones, partisans de la daridja, des relais de la France : .....	148
2-	Langues majorées : .....	151
2-1-	L'arabe classique : .....	151
2-1-1-	L'arabe classique : vecteur de modernité et de contemporanéité : .....	151
2-1-2-	L'arabe classique : une langue riche : .....	152
2-1-3-	L'arabe classique, une valeur qui monte sur le marché linguistique : .....	154
2-1-4-	La langue arabe : une langue officielle et unique dont l'emploi est à généraliser : .....	156
2-1-5-	La langue arabe classique, une composante essentielle des constantes de la nation : .....	158
2-1-6-	La langue arabe, une facette essentielle de l'identité linguistique:.....	159
2-1-7-	La langue arabe classique garante de l'unité nationale dans le discours de ses défenseurs : .....	162
2-1-8-	L'arabe, une langue du Coran : lieu commun.....	165
2-2-	L'anglais : .....	168
III-	Les représentations des langues et de leurs locuteurs chez les partisans de la daridja : .....	169
1-	Langues majorées : .....	169
1-1-	La daridja : .....	170
1-1-1-	La daridja, une autre facette de l'identité algérienne : .....	170
1-1-2-	La daridja, une langue authentique et populaire : une représentation majeure des partisans de la daridja : ...	170

1-1-3- La Daridja, une langue maternelle .....	172
1-1-4- La daridja, une langue vivante :.....	175
1-1-5- La daridja : une langue de communication par excellence :.....	176
1-2- Le tamazight :.....	178
1-2-1- Le tamazight, langue des ancêtres et composante essentielle de l'identité algérienne:.....	178
1-3- Le français :.....	179
1-3-1- Le français, une langue de la science et de la connaissance :.....	179
1-3-2- Le français langue de sélection sociale :.....	181
2- Langues minorées :.....	182
2-1- La langue arabe classique :.....	182
2-1-1- L'arabe classique, une langue étrangère, complexe et inadaptée aux apprentissages :.....	182
2-1-2- La langue arabe, une langue de bédouin incapable de se hisser au niveau de la modernité :.....	184
2-1-3- L'arabe classique : une langue inusitée dans la communication.....	185
2-1-4- Les défenseurs de l'arabe classique : des conservateurs qui freinent toute évolution.....	186
Conclusion :.....	187
<b>PARTIE III : Polémiques et stratégies argumentatives :.....</b>	<b>190</b>
<b>Chapitre 1 : Cadre théorique, conceptuel et méthodologique.....</b>	<b>191</b>
Introduction : .....	192
1- Notions théoriques sur les différents modèles discursifs de la polémique :.....	192
1-1-Le débat :.....	192
1-2-La controverse :.....	193
1-3-La polémique :.....	194
1-4- Controverse et polémique: définitions selon un point de vue discursif :.....	195
2- Définition de l'argumentation :.....	197
2-1-Qu'est-ce qu'argumenter ?:.....	199
2-1-1- Rhétorique et argumentation :.....	199
2-1-2- - Qu'est-ce qu'un argument :.....	200
3- Les visées d'une classification :.....	201

4- Les quatre grandes familles d'arguments :.....	202
4-1- Les arguments d'autorité :.....	203
4-1-1- L'argument de la compétence :.....	204
4-1-2- L'argument d'expérience :.....	204
4-1-3- L'argument du témoignage :.....	204
4-1-4- L'autorité négative:.....	205
4-2- Les arguments de communauté :.....	205
4-2-1- Les opinions communes :.....	206
4-2-2- Les valeurs :.....	206
4-2-3- Les lieux :.....	207
4-3- Les arguments de cadrage :.....	207
4-3-1- La définition :.....	207
4-3-2- La présentation :.....	208
4-3-3- L'association :.....	209
4-3-4- La dissociation :.....	209
4-3-5- L'argument quasi logique :.....	210
4-4- Les arguments analogiques :.....	210
4-4-1- L'analogie :.....	210
4-4-2- L'argument par l'exemple :.....	211
4-4-3- La métaphore :.....	212
5- La communication argumentative :.....	212
6- Le corpus :.....	214

**Chapitre 2 : Lecture interprétative des différentes familles d'arguments et analyse des stratégies argumentatives les plus marquantes.....** 215

I- Classification et lecture interprétatives des différentes familles d'arguments :.....	216
Introduction :.....	216
1- Objectifs de recherche et méthode d'analyse :.....	216
1-1- Grille d'analyse :.....	219
2- Lecture interprétative des différentes familles d'arguments :.....	221
2-1- Argument de cadrage :.....	221
2-1-1- Arguments de définition :.....	221
2-1-1-1- Discours des partisans de la daridja :.....	222
2-1-1-2- Discours des opposants à la daridja :.....	224
2-1-2- Arguments de présentation :.....	225
2-1-2-1- Discours des partisans de la daridja :.....	225
2-1-2-2- Discours des opposants à la daridja :.....	227
2-1-3- Arguments d'association :.....	230

2-1-3-1- Discours des opposants à la daridja :.....	230
2-1-4- Arguments de dissociation :.....	231
2-1-4-1- Discours des opposants à la daridja :.....	231
2-1-5- Arguments quasi-logiques :.....	232
2-1-5-1- Discours des opposants à la daridja :.....	232
2-2- - Arguments d'autorité :.....	233
2-2-1- Arguments de compétence :.....	233
2-2-1-1-Discours des partisans de la daridja :.....	233
2-2-1-2- Discours des opposants à la daridja:.....	236
2-2-2- Arguments d'expérience :.....	238
2-2-2-1- Discours des partisans de la daridja :.....	238
2-2-2-2- Discours des opposants à la daridja:.....	239
2-2-3- Arguments de témoignage :.....	239
2-2-3-1- Discours des partisans de la daridja :.....	240
2-2-3-2- Discours des Opposants de la daridja :.....	240
2-2-4- Arguments d'autorité négative (Ad-hominem) :.....	241
2-2-4-1-Discours des opposants à la daridja :.....	241
2-3- Argument de communauté :.....	242
2-3-1- Les valeurs communes :.....	242
2-3-1-1- Discours des partisans de la daridja :.....	243
2-3-1-2-Discours des opposants à la daridja :.....	243
2-4- Arguments analogiques :.....	246
2-4-1- L'analogie :.....	246
2-4-1-1- Discours des partisans de la daridja :.....	247
2-4-2- La métaphore comme argument:.....	247
2-4-2-1-Discours des partisans de la daridja :.....	248
2-4-2-2-Discours des opposants à la daridja :.....	248
2-4-3- L'exemple comme argument :.....	249
2-4-3-1-Discours des partisans de la daridja :.....	249
2-4-3-2-Discours des opposants à la daridja :.....	250
3- Lecture comparative des résultats de l'analyse :.....	251
3-1- A la recherche d'un cadrage de la réalité :.....	252
3-1-1- L'usage des arguments de cadrage chez les partisans de la daridja :.....	253
3-1-2- L'usage des arguments de cadrage chez les opposants à la daridja :.....	253
3-2- Une compétence sollicitée par les uns mais négligée par les autres :.....	256
3-2-1- L'usage des arguments d'autorité chez les partisans de la daridja :.....	256



---

3-2-2- L’usage des arguments d’autorité chez les opposants à la daridja :.....	259
3-3- Une représentation imagée insuffisamment sollicitée dans les deux camps :.....	261
3-3-1- L’usage des arguments analogiques chez les partisans de la daridja :.....	261
3-3-2- L’usage des arguments analogiques chez les opposants à la daridja :.....	262
3-4- La défense des valeurs ou l’identité au service de l’argumentation :.....	263
3-4-1- L’usage de l’argument de valeur chez les opposants à la daridja :.....	264
3-4-2- L’usage des arguments de valeur chez les partisans de la daridja :.....	267
Conclusion :.....	267
II- La stigmatisation caractérisée par un discours violent et ironique comme stratégie argumentative : .....	269
Introduction :.....	269
1- Un usage remarqué de la violence :.....	270
2- La stigmatisation caractérisée par un discours violent :.....	271
2-1- Le discours stigmatisant chez les opposants à la daridja :....	272
2-1-1- Les initiateurs du projet de la daridja : des collaborateurs de la France, des traîtres à la nation :.....	272
3- La stigmatisation caractérisée par un discours ironique : .....	277
Conclusion :..	285
Conclusion générale :.....	288
Bibliographie:.....	295

## Remerciements

Mes plus vifs remerciements vont tout d'abord à Mme Grine pour le soutien constant, les conseils précieux et surtout la rigueur scientifique qu'elle a toujours prônée en veillant à son strict respect tout au long du travail de recherche accompli au cours de mes années d'étude. Son aide dans la direction de ce travail a été, en effet, d'un grand apport à son aboutissement.

La patience, la confiance et la compréhension qu'elle a témoignées à mon égard tout au long de ces années d'étude sont, par ailleurs, appréciables.

Comme je tiens également à remercier, ensuite, tous les enseignants qui m'ont encadré à l'université d'Alger2 pour leur contribution à ma formation et par voie de conséquence à la réalisation de ce travail de recherche.

### **Introduction générale :**

Il est indéniable que l'Algérie, ce pays central du Maghreb arabe, à l'histoire millénaire a toujours été un pays plurilingue grâce aux apports successifs des différentes civilisations qui se sont relayées sur son vaste territoire. Pendant l'occupation française en 1830, les Français ont cherché toutefois à imposer leur langue au détriment des autres langues, notamment la langue arabe et à déposséder, ainsi, les habitants de ce pays de leurs cultures. Cette situation a constitué ainsi la genèse d'un conflit qui va finir par épouser plusieurs formes après l'indépendance : linguistique, identitaire et politique.

Mais, c'est sur le conflit linguistique que nous axerons plus notre recherche sans toutefois négliger les autres aspects.

Ce conflit dont les germes ont déjà pris forme pendant la période de la guerre de libération s'est précisé davantage après l'indépendance et particulièrement en 1963, date de la première constitution qui a stipulé dans son article 5 que la langue arabe était la langue nationale et officielle, négligeant ainsi les autres langues du paysage linguistique et plus précisément les deux variétés : l'arabe dialectal et le tamazight dans leur droit de citer dans ce document officiel de l'État indépendant.

Ce conflit était, toutefois, latent, du fait que les arguments invoqués à l'époque pour justifier une telle décision avaient un certain poids eu égard au contexte précité de l'époque coloniale. Mais les tendances perçues comme totalitaires des tenants du pouvoir qui au nom de l'unité nationale ont voulu imposer leur vision unique de la gestion du pays ont fini par faire naître des remous au sein de la société et notamment chez les kabyles, ainsi que le notent (Chaker, et Doumane, 2006) :

« Dans cet ensemble berbère, la Kabylie occupe une place très particulière. Depuis l'indépendance de l'Algérie (1962), cette région est dans une relation de tension quasi structurelle avec le pouvoir central. Insurrection armée (1963), boycotts électoraux récurrents, abstention massive lors de tous les scrutins nationaux, manifestations, grèves générales, grèves scolaires, affrontements et émeutes, répressions violentes...»

A cette situation de tension en Kabylie, s'ajoute une lutte ayant certes épousé au départ la forme d'une concurrence entre le français et l'arabe mais qui a dégénéré par la suite en conflit linguistique voire même identitaire entre les différentes composantes de la société. Qu'est ce qui a provoqué ce changement ? Qui sont les différents protagonistes de ce conflit ? Quelles sont les différentes étapes qui ont conduit à la situation actuelle caractérisée par une polémique autour des langues ? Et quels sont les enjeux de cette polémique et du conflit en général ?

C'est dans la perspective de trouver des réponses à toutes ces questions et à d'autres que j'ai choisi le thème du conflit linguistique en Algérie et principalement son aspect apparent marqué actuellement par une polémique autour de la place de la daridja dans le système éducatif. Cette polémique qui a fait suite à la proposition du ministère de l'éducation nationale d'introduire l'arabe dialectal au sein de l'école algérienne a mis au jour, en effet, toute la substance d'un conflit latent qui mine les rapports des membres de la société et notamment son intelligentsia.

Il est vrai que le conflit de langues n'est pas l'apanage de l'Algérie mais est perceptible dans de nombreux pays plurilingues avec quelquefois un aspect parfois plus antagonique, à l'image du problème occitan ; mais force est de reconnaître que dans le pays précité, il a pris des proportions considérables quand il n'a pas épousé d'autres formes sensiblement éloignées de l'aspect purement linguistique et donc plus propices à toutes les dérives. Les différentes péripéties de la lutte berbère pour la reconnaissance de tamazight en sont, du reste, la preuve incontestable de ce constat.

Dans une telle situation, la polémique dont il est question peut paraître anodine en comparaison avec les risques de dislocation qu'encourt le pays, mais elle est, néanmoins, significative de la profonde division de l'élite algérienne comme elle porte, en elle, les germes de fracture d'une société déjà en butte aux multiples vicissitudes de la vie quotidienne.

L'origine du problème est imputée en grande partie au choix linguistique et idéologique imposé par les tenants du pouvoir à l'orée de l'indépendance, comme nous l'avons souligné précédemment.

En effet, c'est la politique linguistique basée sur le choix de l'arabe classique comme unique langue nationale et officielle de la nouvelle république et de l'arabité comme appartenance au monde arabo musulman qui est ainsi citée par des partis du mouvement démocrate, notamment kabyles, comme la cause de la dérive totalitaire du pouvoir en place (langue unique, parti unique, pensée unique). Cette politique a engendré un rapport diglossique entre cette langue et les autres langues qui constituaient le paysage linguistique algérien dont notamment, les variétés de l'arabe dialectal et tamazight qui ont été ainsi ignorées dans le système éducatif, selon leurs défenseurs. Par ailleurs, les auteurs de cette politique sont accusés par les partis précités de prendre en otage l'école pour la réalisation de leurs desseins. Cette école est devenue ainsi objet de toutes les convoitises et source de polémiques entre les différents groupes d'intérêts dont la dernière en date est celle qui a été soulevée par la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire.

Cette polémique que nous avons prise comme objet dans notre recherche cible, ainsi, le discours controversé des différents protagonistes sur la question des langues.

### **Cadre théorique de la recherche et problématique :**

Partant plutôt d'une conception dynamique que stable du conflit et prônant, de ce fait, un cadre théorique qui est plus proche de la sociolinguistique catalane que de celui de la conception de Fishman ; nous avons ainsi décidé de retenir comme principal objectif, celui de comprendre l'enjeu du conflit diglossique car cet enjeu constitue l'essence même de toute diglossie, selon Gardy, et Lafont ; un enjeu qui, du reste, se trouve être l'élément central du processus diglossique sous l'angle de cette approche :

« à savoir que les deux termes ultimes du conflit sont, dans un sens, assimilation de la langue B par la langue A (« langue » étant bien entendu ici compris en termes d'usage, et non de système), dans le sens contraire, la normalisation de la langue B, dont l'emploi ne dépendrait plus de la langue A.» (Grady et Lafont, 1981)

Dans le cas qui nous concerne, il s'agit de deux variétés de la langue arabe, en l'occurrence la variété dominante dite « haute » : l'arabe classique, langue nationale et officielle imposée, selon ses détracteurs, par un groupe d'appartenance comme langue nationale et officielle unique. L'usage de cette langue dans le formel date, toutefois, bien avant la colonisation, si on se réfère à Grandguillaume cité par Grine: « *Avant la colonisation, l'arabe dit classique ou littéral était la langue de l'enseignement de l'administration, bref la langue du formel. Dans tout le Maghreb, cette langue était la seule langue à jouir de ce statut* ». (Grine, 2009, p.22) L'autre variété dominée, dite « basse » est l'arabe dialectal, la langue de communication par excellence et langue authentique, selon ses partisans, qu'un autre groupe d'appartenance veut introduire dans le système éducatif pour éliminer la langue arabe, selon les arabophones, mais qui est catégoriquement rejetée par le premier groupe précité provoquant, ainsi, une polémique sur la question.

Groupes d'intérêt, langues, école constituent ainsi le triptyque qui forme l'essence même de cette polémique autour de laquelle tourne tout l'enjeu de ce conflit diglossique car il est en train de prendre une ampleur qui a dépassé le cadre d'une conception de la diglossie à la fishmanienne pour se retrouver plutôt dans celle d'une diglossie en rapport avec la sociolinguistique catalane. Et c'est précisément le désir de comprendre cet enjeu qui nous amène donc à nous poser le questionnement suivant : Que cherchent les parties en conflit ? Que l'une des langues en question fasse disparaître l'autre? Auquel cas, quelles sont les raisons qui pourraient être derrière une telle attitude ? Quelles sont les raisons invoquées par les auteurs de la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire ? S'agit-il tout simplement d'une revendication considérée comme légitime qui serait de nature à permettre à la daridja de retrouver sa place au sein du système éducatif ? Et dans ce cas quels pourraient être les objectifs déclarés et éventuellement tus des partisans de cette revendication?

Est-ce le soutien à la langue arabe comme le déclare la ministre ? Quels arguments donne-t-elle pour appuyer ses dires ? En revanche de l'autre côté, quelles sont les raisons invoquées et /ou les craintes de ceux qui s'opposent à une telle proposition ? Est-ce parce que le projet a d'autres visées comme ils le déclarent ? Apportent-ils, dans ce cas, des arguments assez solides à l'appui de leurs thèses ? Où est-ce tout simplement parce qu'ils craignent que ce soit la langue arabe classique qui est ciblée derrière ce projet, comme ils le déclarent également ? Comment est-ce possible ? Ou est-ce encore la peur que la concrétisation de cet objectif soit le signe d'une autre mainmise du groupe adverse qui est déjà introduit dans le système éducatif par le biais de la langue française et de tamazight, récemment ? Enfin quelles sont les conséquences de la persistance d'un tel conflit sur la société ? Et quelle tournure, est-il susceptible de prendre à l'avenir ?

De ce principal questionnement découlent les questions de recherche suivantes ?

- Quels discours épilinguistique tient chacune des deux tendances à propos des deux variétés de l'arabe et des autres langues en général qui composent le paysage linguistique algérien ? Et quel rôle peut jouer ce discours dans la dynamique du conflit ?
- Quels arguments sont avancés pour étayer les thèses soutenues ?
- Quelle est la place de l'idéologie dans les arguments avancés et quelle dimension est-elle susceptible de conférer au conflit ?
- Quelle est la part de scientificité dans la stratégie argumentative des deux groupes et quelle lecture faut-il en faire ?

**Hypothèses :**

- La part de scientificité dans la stratégie argumentative des deux groupes est peu importante.

- Les représentations des différents protagonistes se caractérisent par une forte stigmatisation qui n'encourage pas l'apaisement du conflit
- Il y a une idéologisation manifeste dans le discours des deux parties qui lui confère une autre dimension que celle purement linguistique.

**Objectifs de la recherche et cadre méthodologique:**

L'objet de notre recherche étant la polémique autour de la question des langues en Algérie et plus particulièrement autour de l'arabe dialectal à l'école, notre objectif premier sera donc de situer les débuts et les origines du conflit. Le deuxième objectif sera d'identifier les représentations des différents protagonistes, à travers une exploitation des écrits médiatisés par voie de presse, afin de voir les images qu'ils se font des langues ciblées par la controverse et de leurs locuteurs et le rôle que peuvent avoir ces représentations dans la dynamique du conflit.

Le troisième objectif sera de relever les stratégies argumentatives dominantes qui sont certes variées mais qui, cependant, visent, toutes, un seul objectif celui de convaincre un lecteur potentiel. A cet égard, nous pensons, après avoir lu quelques-uns de ces articles, que la stigmatisation caractérisée par un discours violent et ironique constitue l'une de ces stratégies utilisées avec d'autres types d'arguments que nous relèverons au fur et à mesure de notre analyse. Nous procéderons enfin à une lecture interprétative des types d'arguments les plus utilisés, grâce à une analyse comparative des différentes grilles de classification, pour mieux comprendre les visées des différents protagonistes.



**Plan et déroulement de la thèse :**

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'historique du conflit dans le but de connaître si ses débuts se situent à l'orée de l'indépendance ou bien avant cette date. Ensuite, nous traiterons des conséquences du choix de l'arabe comme langue unique à l'orée de l'indépendance sur les multiples plans de la gestion du pays : éducatif, politique, économique, culturel et identitaire mais également sur le plan des rapports diglossiques entre les langues engendrés par ce choix, dans la perspective de mieux comprendre la genèse du conflit auquel le pays est confronté et dont la polémique, que nous allons analyser, par la suite, constitue l'un de ses aspects apparents.

Dans cette perspective, nous aborderons la proposition qui a fait naître la polémique en question en essayant de faire un point sur le discours contenu dans les interviews accordées par Mme la ministre de l'éducation à deux chaînes de télévision algérienne, l'une en langue arabe à la chaîne publique Algérie 3 et l'autre en langue française à la chaîne dite privée Echourouk News.

Ce point est une analyse de quelques passages de son discours afin de mieux comprendre le pourquoi d'une levée de boucliers sans précédents de la partie adverse. Nous verrons, pour ce faire, les raisons invoquées par la ministre quant à la pertinence de sa proposition et les arguments avancés à l'appui de son projet.

Dans un deuxième temps, nous essayerons de mettre au jour les représentations de ces protagonistes quant aux langues en question et à leurs locuteurs à travers l'analyse du discours épilinguistique contenu dans les écrits précités et de voir, ainsi, le rôle qu'elles peuvent jouer dans la dynamique du conflit linguistique.

Dans un troisième temps, enfin, nous nous tournerons vers l'aspect apparent du problème, que constitue la polémique étalée au grand jour par les protagonistes à travers des écrits médiatisés par la presse écrite. Les arguments avancés par les uns et les autres et les stratégies marquantes, mises à l'appui, seront ainsi analysés, afin de juger de leur pertinence et de leur objectif.

# **PARTIE I :**

## **HISTORIQUE DU CONFLIT ET SITUATION DIGLOSSIQUE EN ALGERIE.**

# **Chapitre 1 :**

**Historique du conflit et situation  
diglossique en Algérie.**

## **Introduction :**

Nous avons estimé nécessaire, dans ce premier chapitre, de nous pencher de prime abord même de manière assez succincte sur la situation linguistique qui a prévalu avant la période de colonisation française, afin d'avoir une idée, plus ou moins claire, de la nature des variétés de langues pratiquées à cette époque et des liens qu'elles entretenaient entre elles.

De ce fait, la connaissance de l'évolution linguistique au cours de cette étape de l'histoire de la société algérienne nous paraît d'une grande importance dans la compréhension de la suite des événements qui ont caractérisé la période coloniale, notamment, sur le plan linguistique et identitaire.

En effet, nous pensons que ce sont ces événements caractérisés de la part du colonisateur par une volonté manifeste de domination du peuple algérien sur tous les plans et dont l'un de ses différents moyens fut la minoration de l'arabe, selon Grine (2009) qui ont joué un rôle crucial dans les choix des politiques linguistiques de l'Algérie indépendante et qui ont semé, ainsi, les germes de la discorde au sein de la société algérienne.

Nous aborderons, ensuite, avec plus de détail, la nature de ces choix dans l'aménagement linguistique adopté par les pouvoirs publics et les conséquences qui en ont découlé tant sur l'émergence de rapports diglossiques entre les différentes langues du paysage linguistique algérien, que sur le plan, sociolinguistique, économique et bien sûr sur le plan culturel, identitaire et éducatif. Nous tenterons de savoir, ainsi, comment cette politique a suscité et suscite encore des tensions voire des conflits multiformes au sein de la société. Nous nous appuierons, pour ce faire, sur la littérature produite par des chercheurs(es) dans le domaine de la sociolinguistique dont notamment Abderrazak Dourai, Khaoula Taleb El Ibrahimy, Nadia Grine, Dalila Morsly, Gilbert Granguillaume, Henry Boyer, Jean Louis Calvet et d'autres chercheurs (es) que nous citerons comme références à l'appui de notre analyse.

## **I- Bref historique de la situation linguistique avant la colonisation française**

En dépit d'un monolinguisme de façade imposé par le pouvoir en place, l'Algérie, dans son histoire, a toujours été un pays plurilingue car, selon (Dourari, 2011), il est difficile de concevoir un pays aussi vaste avec des groupes humains vivants aux quatre coins, qui ferait, en dépit de cela, usage d'une langue unique, notamment à une époque où les moyens de communication étaient rudimentaires !

Par ailleurs, il est bon de rappeler que le tamazight est considéré comme la première langue attestée de ce pays, selon (Morsly, 1997), et donc sa langue originelle.

Cette langue n'a cependant jamais été utilisée dans le domaine formel depuis la période punique (-300 J.-C.) en se référant à Dourari qui cite Dalila Morsly, mais c'est plutôt le punique du temps de Massinissa et le latin durant la période romaine qui ont été utilisés. (Dourari, 2011)

La langue arabe, quant à elle, marquera sa présence avec la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes au début du VII<sup>e</sup> siècle. En effet, relève-t-il, cette langue, même si elle a très tôt occupé l'espace chez certaines élites citadines, n'a, toutefois, pas réussi à se répandre dans la société. La conquête arabe, sous couvert de l'islam, n'a pu réussir, ainsi, son objectif qu'à la deuxième tentative au VIII<sup>e</sup> siècle. Il pose, par ailleurs, comme hypothèse que le choix de l'arabe hilalien comme langue véhiculaire par les autochtones ait été fait pour faciliter le contact, et ce, en raison de multiples variétés de tamazight qui auraient ainsi rendu la communication ardue entre eux. Cette langue adoptée, selon le même auteur, qui cite Abdou Al-Imam, celle des Banu Hilal, des Soleims et des Ma'qil, mêlée au berbère et au punique déjà en place, aurait donné, ainsi, « *l'algérien ou le maghrébin que parle une très grande majorité des locuteurs du Maghreb* » Cette langue est vue, par lui, comme étant un « *facteur d'unification et d'identification de ces populations* »

du fait qu'elle est un produit autochtone obtenu grâce aux « *diverses interpénétrations de cette langue avec les variétés de tamazight locales et de l'histoire ancienne de sa naissance.* » (Dourari, 2011)

Plus explicite sur l'implantation des langues et plus particulièrement sur « l'irruption de l'arabe en Afrique du Nord » qu'il hiérarchisera à deux niveaux, Salem Chaker<sup>1</sup> notera à propos de la langue arabe : « *C'est d'abord essentiellement une langue des villes, une langue du pouvoir politique, une langue du savoir formalisé.* »

Il ajoutera pour expliciter le premier niveau :

« Pendant une longue période le berbère n'est pas menacé en tant que tel. (...) Donc, il y a une espèce de dichotomie fonctionnelle qui s'installe d'abord entre l'arabe langue du savoir et du pouvoir et le berbère langue de tous les jours. »

Le second niveau est caractérisé selon cet auteur par une arabisation en profondeur à propos de laquelle, il notera :

« Ce phénomène d'arabisation en profondeur change complètement les données. L'arabe n'est plus du tout à partir de ce moment-là simplement une langue des élites, du pouvoir et du savoir, elle devient aussi une langue réelle, parlée, quotidienne, sous sa forme dialectale bien entendu mais elle devient une langue autochtone parlée par des millions de gens. »

Concernant la période Ottoman, nous n'avons pu trouver beaucoup d'études sur les politiques linguistiques adoptées durant cette époque, c'est pourquoi nous nous sommes contenté des propos d'Abderrahmane (El Moudden, 2004.) qui pense que contrairement aux empires coloniaux modernes, français ou anglais qui tendent à déloger la ou les langues locales préexistantes, les empires traditionnels, dont l'Empire ottoman, tendent plutôt à « *cohabiter avec les langues locales préexistantes.* » A propos de l'Empire ottoman et de sa politique linguistique plus précisément, il relève :

---

<sup>1</sup> Salem Chaker, linguiste, professeur de berbère à l'INALCO, Houari Touati, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales et Lucette Valensi, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales *Transcription par Taos Aït Si Slimane de l'émission de France Culture, du mardi 7 novembre 1995, « Les Chemins de la connaissance », consacrée au thème « De la Berbérie au Maghreb : invasions et colonisations en Algérie jusqu'à la fin du XIXe siècle » « Maghreb terre d'Islam »*

« Il en fut ainsi de la langue turco-ottomane, qui s'est réservé les secteurs clés des champs politiques, financiers et militaires, alors que l'arabe, dans les provinces arabes de l'Empire surtout, mais aussi à Istanbul, était libre de se développer dans les secteurs de l'enseignement et de la pratique religieuse » (El Moudden, 2004.)

### **1- Un aperçu sur quelques données du système éducatif qui existait avant la colonisation :**

Sur un plan strictement éducationnel, nous nous contenterons de rapporter deux avis divergents quant à la situation du système éducatif qui existait à la veille de la colonisation pour pouvoir mesurer, ensuite, les effets de la présence coloniale, pendant plus d'un siècle sur ce système.

Nous commencerons de prime abord par ce rapport de Mirante rapporté par Kamel Kateb qui note :

« Il n'existait en Algérie aucune organisation de l'instruction publique. Quelques zaouïas où se perpétuait un enseignement théologique arriéré, sans valeur morale ou sociale, recevaient des étudiants. On y apprenait la lecture, l'écriture et à un degré supérieur, le Coran et la mystique musulmane, sans souci d'exégèse, de philosophie ou d'histoire du dogme. L'ancien élève, muni d'un parchemin, quittait ensuite la zaouïa, revenait dans son douar où il ouvrait une école moyennant des rétributions modiques, apprenait aux enfants, avec des fragments du Livre sacré, la lecture et l'écriture, quelques légendes maraboutiques. On a évalué à 2000 environs le nombre de ces « écoles » dans la régence à l'époque où nous nous y sommes établis. » (Mirante, 1930) (Kateb, 2004)

Un avis que ne partage pas beaucoup Combe Emil alors ministre de l'instruction publique de la III<sup>e</sup> république quand il souligne dans son rapport que :

« Si l'on en croit les affirmations de plusieurs lettrés musulmans, corroborés par le témoignage de nos officiers généraux, l'instruction publique musulmane, à l'époque de la conquête française, était moins arriérée que ne l'admet l'opinion publique d'Algérie, généralement peu bienveillante dans ses jugements à l'égard des indigènes. Assurément elle avait perdu de son ancienne prospérité sous la domination brutale et ignorante des Turcs. Néanmoins elle conservait une partie de sa grandeur primitive. On comptait 2000 écoles primaires ou supérieures dans le territoire de la Régence. » (Combes, 1894) (Kateb, 2004)

Les deux avis semblent toutefois se recouper sur le nombre d'infrastructures préexistant avant la colonisation, évalué à deux mille écoles. Il y avait donc bel et bien des infrastructures et un système éducatif, aussi déficient soit-il, contrairement à l'opinion totalement différente rapportée par quelques universitaires français dont Georges Marçais qui notaient :

« Les masses sont profondément ignorantes, pourvu que le fidèle ait appris à réciter quelques formules de prière, cela suffit au salut de son âme. Très peu savent lire ; moins encore écrire. Leur esprit s'ouvre à tous les préjugés, aux superstitions les plus grossières. Aucune idée des sciences exactes, dont les éloigne la fantaisie d'une imagination dérégulée. » (Demontès, 1923) (Kateb, 2004)

Nous résumerons, enfin, les structures du système d'enseignement de cette époque en reprenant le tableau suivant donné par (Kateb, 2004) :

**Tableau 1 : Structure du système d'enseignement en Algérie précoloniale**

	<b>Premier degré</b>	<b>Second degré</b>	<b>Supérieur</b>
<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Ecoles coraniques</b> , urbaines ou rurales, apprentissage du Coran et accessoirement la lecture et l'écriture de la langue arabe <b>Midrashim</b> , apprentissage de l'hébreu et de la religion hébraïque	<b>Zaouïas</b> dans les zones rurales, <b>Madrassas</b> dans les villes : poursuite de l'apprentissage du Coran et de ses commentaires, langue arabe	Cours de droit et de théologie. Grandes mosquées (halkat) : <b>Zitouna</b> en Tunisie <b>Qaraouine</b> au Maroc <b>El-Azhar</b> en Egypte
<b>Emplois possibles</b>	Marins, corsaires, artisans, tous types d'emplois manuels, économie domestique	Enseignant du premier degré Activités de secrétariat	Cadi, muphti, professeurs à la grande mosquée...



## **2- Quelques données sociolinguistiques durant la période qui a précédé la colonisation française.**

Avant de parler de la politique linguistique durant la colonisation française, nous donnerons, dans ce qui suit, un bref aperçu sur la situation sociolinguistique ayant caractérisé l'Algérie avant cette colonisation. Une situation de ce pays qui, de par son histoire et de par les colonisations qu'il a connues, notamment la présence turque, est qualifiée, ainsi, de plurilingue par Dalila Morsly qui note à ce sujet dans l'ouvrage sur la langue française de Françoise Argod-Dutard :

« À la veille de l'occupation coloniale, la situation sociolinguistique de l'Algérie est une situation de plurilinguisme, constituée par la diglossie arabe (arabe classique/ arabe parlé), le turc, langue des autorités du pays et des agents qui lui sont liés, le berbère avec ses différentes variétés ainsi que d'autres langues parlées par des minorités européennes (agents consulaires, commerçants, captifs...). » ( Morsly, 2007)

Ce plurilinguisme s'est complexifié davantage, en se référant à la même auteure, par l'arrivée de populations dont la mission était de mettre en place le processus colonial. Des populations composées de fonctionnaires civils ou militaires qui sont arrivées de France pour poursuivre la conquête ou assurer des tâches de gestion administrative.

De nombreux colons, originaires de France et d'autres pays du pourtour méditerranéen ont ainsi répondu aux appels à la colonisation lancés par le pouvoir français en venant tenter leur chance.

## **3- La politique linguistique durant la colonisation française.**

Face à cette situation de plurilinguisme caractérisée notamment par l'usage de l'arabe dans le domaine formel, le pouvoir colonial a adopté la même politique linguistique menée en France c'est-à-dire la promotion progressive du français comme langue nationale avec comme objectif la francisation de l'Algérie. Cette politique aboutit, de ce fait, à la quasi-exclusion de la langue arabe du système éducatif mis en place par les autorités coloniales. En plus de l'élimination de l'arabe du système éducatif, la situation précitée se caractérisa, par l'aspect religieux de l'enseignement dispensé par les écoles traditionnelles

indigènes qui finira par donner naissance à deux systèmes d'enseignement parallèles, comme le note Kamel Kateb:

« L'un des systèmes a été mis en place pour répondre à la politique coloniale et aux besoins des populations européennes vivant en Algérie. Tandis que le second n'a été dans son contenu et dans ses méthodes d'enseignement que le prolongement résiduel du système précolonial ; la tentative de réforme engagée en 1930 par l'Association des oulémas (1) d'Algérie ne modifiera pas fondamentalement son rôle dans le domaine éducatif mais replacera l'école traditionnelle indigène sur le terrain de la contestation de l'ordre colonial.» (Kateb, 2004)

Ce même auteur relèvera, par ailleurs, le passage du système d'enseignement par trois étapes qui ont influé, selon lui, sur sa forme et son contenu :

Une première étape qui se distingue particulièrement par l'existence du bilinguisme dans les écoles et collèges destinés à la population indigène et par l'acceptation de l'enseignement religieux coranique avec comme objectif proclamé de moderniser l'enseignement arabe traditionnel qui limiterait ainsi l'influence politique des confréries religieuses.

Une seconde étape qui fait suite à l'effondrement du régime impérial et à l'avènement de la III<sup>e</sup> République se traduisant en Algérie par la limitation du régime militaire au sud du pays. Cette situation a donné satisfaction aux colons qui considéraient les militaires favorables aux indigènes et étaient perçus de la sorte comme un obstacle au progrès de la colonisation. La langue arabe est, ainsi, supprimée et on aboutit à l'apparition de l'école indigène au sein du système français donnant lieu à une forme de séparation scolaire sur une base ethnique.

Une troisième étape, enfin, qui a débuté après la seconde guerre mondiale et au cours de laquelle différents plans de scolarisation des enfants « musulmans » sont adoptés avec comme objectifs déclarés de scolariser le plus grand nombre d'indigènes devenus français musulmans conformément à l'ordonnance du 7 mars 1944 et dont un grand nombre ont été mobilisés dans l'armée française et ont participé, ainsi, à la libération de la France et d'une partie de l'Europe. Cette politique durera, selon le même auteur, jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Mais, c'est toutefois la création du « Manifeste du peuple algérien » par Ferhat Abbas en 1943 et son rôle fédérateur des organisations politiques algériennes ayant commencé à avoir des revendications d'indépendance qui a poussé le gouvernement français à adopter cette politique de scolarisation totale pour lutter contre les inégalités sociales les plus manifestes et freiner ainsi cette volonté d'indépendance chez les Algériens.

Par ailleurs, la tentative d'assimiler les Musulmans aux Français d'Algérie menée par le gouvernement français fut un échec, sauf dans des milieux restreints d'instituteurs, d'anciens combattants, de fonctionnaires, etc., l'assimilation ayant été pour eux, d'après (Lacheraf,1965) un objectif algérien bourgeois, autrement dit, celui d'une classe d'algériens qui était plus préoccupée par l'assimilation que par l'indépendance. Une tentative à laquelle le Cheikh Ben Badis répondit, du reste, par sa célèbre trilogie sur l'identité algérienne : « *L'Islam est ma religion, (...) l'Algérie est ma patrie et l'arabe est ma langue.* » ou encore « *L'Algérie n'est pas la France, elle ne l'a jamais été et elle ne veut pas l'être* ». Il s'agit comme on le voit bien d'une conception militante de l'arabisation qui annonçait déjà les prémices d'une guerre de libération.

#### **4- Prémices du conflit identitaire et linguistique :**

Le projet de la puissance coloniale d'assimiler une partie de la population algérienne est ainsi perçu comme une menace sur l'identité algérienne par les partisans de l'arabité qui ont, de ce fait, réagi par le biais d'un groupe d'intellectuels arabophones avec à leur tête Abdelhamid Ben Badis, en demandant, le retour à la civilisation arabo-musulmane s'inspirant, ainsi, de l'exemple du Moyen-Orient. Une revendication qui était, du reste, soutenue par une bonne partie de la population restée attachée à sa culture propre.

Cette orientation, même si elle était globalement acceptée, allait, toutefois, faire naître des remous chez une certaine classe politique et un début de conflit linguistique et identitaire. Une situation que n'a pas manqué de relever Langerova. En effet, selon elle, les kabyles, étaient les premiers à réagir et à s'engager en 1949 dans un combat pour la reconnaissance de leur langue.

Ils ont, ainsi, contesté au cours d'un affrontement au sein de la fédération de France du PPA et du MTLD que l'Algérie puisse devenir un pays exclusivement arabe.

Leurs exigences étaient, l'égalité des langues arabe et berbère et l'adoption du concept de l'algérianité qui exclut « *toute 'ethnisation' de l'identité nationale algérienne.* »; refusant par-là, que l'Algérie soit définie comme arabo-musulmane. (Langerova, 2012)

Ce, à quoi, les nationalistes ont répondu par l'exclusion des « radicaux », tout en dénonçant le complot berbère initié par les autorités coloniales, et en accusant les comploteurs d'être des berbéristes à la solde de la France. (Langerova, 2012)

Les prémices du conflit linguistique à soubassement identitaire entre la langue arabe et la variété kabyle ont germé, comme on le constate, bien avant l'indépendance mais c'est surtout l'existence de deux courants d'élites ; l'un qui était pour l'assimilation ou qu'on accusait comme tel, à l'image de Ferhat Abas mais qui revendiquait toutefois la pleine citoyenneté et l'autre qui se proclamait nationaliste et donc farouchement opposé à cette idée qui exacerba davantage ce conflit. Pour plus de précision, il faut relever que cette accusation de Ferhat Abas faisait suite à son article « *En marge du nationalisme, la France, c'est moi* » rapporté par (Beghoura, 2005). Cet article a été publié par le journal « *L'Entente franco-musulmane* ». Ou encore à sa fameuse sentence : « *L'Algérie en tant que patrie est un mythe. Je ne l'ai pas découverte. J'ai interrogé l'histoire. J'ai interrogé les morts et les vivants. J'ai visité les cimetières personne ne m'en a parlé.* » (Beghoura, 2005).

Ce à quoi Abdelhamid Ibn Badis avait répondu :

« Non Monsieur [...], nous avons feuilleté l'histoire, nous avons feuilleté l'état actuel, nous avons trouvé la nation algérienne musulmane, constituée, existante ; comme toutes les nations de la planète, cette nation a sa propre histoire riche de grandes œuvres, elle a son unité religieuse et linguistique, elle a sa propre culture, ses propres coutumes et mœurs, de bonnes et de mauvaises comme toute nation sur la planète ». (Beghoura, 2005).

Ces désaccords sur le plan politique des élites de l'époque qui a précédé le déclenchement de la guerre de libération constituent, par ailleurs, le reflet

d'une profonde division sur le plan linguistique à propos de laquelle Aïssa Kadri, Ahmed Ghouati citant MÉRAD notaient : « *De fait, le clivage, le plus net, apparait bien comme celui qui sépare les intellectuels de formation française et les lettrés Arabes réformistes* » (Kadri & Ghouat, 2006) Une opposition à propos de laquelle s'accordent bon nombre d'historiens qui pensent qu'elle :

« correspond bien à une réalité où les produits du système d'enseignement français développent globalement une démarche intégrationniste voire assimilationniste et les lettrés arabisés formés à la Mosquée Verte de Constantine ou dans les universités arabes traditionnelles s'inscrivent dans un projet de recentrage culturel principalement fondé sur les valeurs d'un Islam réformé, dégagé de sa gangue mystique.» (Kadri & Ghouat, 2006, p.91)

MÉRAD, cité par ces mêmes auteurs, relève encore à propos des réformistes qui par leurs actions visaient à disputer avant tout la légitimité culturelle à l'enseignement du français : « *les réformistes "étaient implacables à l'égard des francisés qui refusaient de s'intégrer socialement et culturellement à leur communauté d'origine et recherchaient passionnément l'assimilation à la nation française* » (Kadri & Ghouat, 2006, p.91)

Cette opposition entre élites n'était pas le fait uniquement des réformistes mais également des traditionalistes qui manifestaient, par ailleurs, une opposition plus radicale envers les francophones en les stigmatisant et en faisant usage d'une violence verbale à leur égard comme le relèvent AÏSSA KADRI, et AHMED GHOUATI citant MÉRAD toujours :

« Il n'y a d'ailleurs pas que les réformistes pour s'opposer à l'élite francisée ; les sentiments des " Badisiens" à l'égard de celle-ci n'étaient toujours pas aussi radicaux et s'avéraient dans certains cas plutôt tièdes comparativement à ceux des traditionalistes qui ne se privaient pas de jeter l'anathème sur les jeunes mécréants occidentalises..., sur les "m'tournis"<sup>2</sup> » (Kadri & Ghouat, 2006, p.92)

Cette opposition pouvait se résumer ainsi : d'une part, le refus d'une élite arabophone de l'occidentalisation ; refus qui est articulé lui-même sur la symbolique d'appartenance à l'univers culturel islamique et à l'usage prévalant de son support privilégié la langue arabe et d'autre part, « *la volonté profonde d'intégration, d'assimilation aux normes et valeurs de la société dominante de la part des élites francisées.* » (Kadri & Ghouat, 2006, p.85)

---

<sup>2</sup> M'tournis veut dire, dans un sens péjoratif, naturalisés

Ces divergences politiques et linguistiques ont été toutefois mises en sourdine lors de la guerre de libération donnant ainsi la priorité au combat à mener contre l'occupant français.

### **5- Les conséquences de la politique française**

La politique injuste menée par la France en Algérie, tout au long de sa longue période de colonisation, caractérisée par une volonté de déculturation, et la longue guerre dévastatrice menée contre son peuple, ont contribué, de manière indéniable, à la prise de décisions radicales sur tous les plans et notamment sur le plan culturel, identitaire et éducatif.

Ainsi, en juin 1962 le programme de Tripoli adopté par le Conseil National de la Révolution Algérienne, spécifiait :

*« La culture algérienne sera nationale, révolutionnaire et scientifique. Son rôle de culture nationale consistera, en premier lieu, à rendre à la langue arabe, expression même des valeurs culturelles de notre pays, sa dignité et son efficacité en tant que langue de civilisation. Pour cela, elle s'appliquera à reconstituer, à revaloriser et à faire connaître le patrimoine national et son double humanisme classique et moderne afin de les réintroduire dans la vie intellectuelle et l'éducation de la sensibilité populaire. Elle combattra ainsi le cosmopolitisme culturel et l'imprégnation occidentale qui ont contribué à inculquer à beaucoup d'Algériens le mépris de leur langue et de leurs valeurs nationales ». (Manzano, 2003)*

Mû, par ces orientations, le pouvoir qui se mit en place prit alors comme décision d'ériger la construction d'un État unifié avec l'Islam comme religion unique, le FLN comme parti unique et la langue arabe classique comme langue unique, faisant ainsi table rase de toute diversité linguistique et culturelle. Il fut aidé en cela par la situation assez particulière qu'a vécu l'Algérie pendant la colonisation par rapport aux autres pays du Maghreb par exemple. En effet, l'Algérie est le pays qui a connu une période coloniale la plus longue et où le colonisateur a essayé par tous les moyens de déposséder son peuple de ses variétés de langue et de culture ; ce que Francis Manzano a qualifié : *« d'une entreprise de « déculturation » du peuple algérien, que beaucoup ont vécu ou défini comme un vaste lavage de cerveau consistant à le priver de ses références d'abord langagières et ensuite culturelles. » (Manzano, 2003)*

Ce qui a poussé ce peuple à se cristalliser, plus que les autres autour des constituants de son identité, et notamment son arabité et son islamité.

Cette situation amènera, ainsi, les pouvoirs politiques à adopter une politique plus nationaliste que les autres pays voisins en matière d'aménagement linguistique consistant en une sorte de défrancisation de la société et des lieux de production du savoir, c'est-à-dire l'école, en réaction à la politique de « *désarabisation* »<sup>3</sup> qui a été appliquée par le colonisateur français.

Le premier qui entama cette entreprise fut Ben Bella, le premier président de l'Algérie indépendante et fervent défenseur du panarabisme qui déclara : « *L'Algérie est un pays arabe et musulman. On ne le dissociera pas du reste du monde arabe.* » (Leclerc, 2014)

Cette déclaration prit forme alors de manière plus officielle dans les textes de la charte d'Alger proclamée au premier congrès du FLN qui s'est tenu du 16 au 21 avril 1964 dont nous reprenons ces passages : « *L'Algérie est un pays arabomusulman. La langue arabe est la langue officielle. Le caractère arabomusulman demeure ainsi le fondement de la personnalité algérienne.* » [...] <sup>4</sup> ce qui met entre parenthèses toute référence à la diversité ethnique, linguistique et culturelle de la société algérienne.

## **II- La politique linguistique nationaliste de l'Algérie indépendante.**

Avant de parler de politique linguistique, il nous paraît judicieux de définir d'abord ce qu'est une politique linguistique au sens propre du terme pour voir ensuite si l'Algérie indépendante avait alors les moyens de sa politique et, enfin, voir si les décisions prises étaient réfléchies eu égard au contexte de l'époque.

---

<sup>3</sup> Terme utilisé par Khaoula Taleb El Ibrahimy dans son ouvrage « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* », L'Année du Maghreb, I | 2006, 207-218.

<sup>4</sup> Texte de la Charte d'Alger, 1964, chapitre III /1, p. 35

Ce qui devrait nous amener par la suite à parler inévitablement des conséquences de cette politique sur tous les domaines de la vie publique.

### **1- Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?**

En faisant une brève rétrospective de l'expression «politique linguistique», nous découvrirons que son usage ne remonte pas à assez loin. En effet, en se référant à Calvet, ce n'est que vers les années soixante-dix du 20<sup>e</sup> siècle qu'elle a été utilisée aux États-Unis et en Europe (Calvet, 1996, p. 6) ; c'est-à-dire bien après celle de « *planification linguistique* », traduction de « *language planning* », dont la paternité revient, toujours selon Louis-Jean Calvet (1996, p. 4), à Einar Haugen (1959). Une expression qui est ensuite concurrencée par celle de « normalisation linguistique » (Aracil, 1965, pour le domaine catalan-espagnol) et « *aménagement linguistique* » (Corbeil, 1980, pour le domaine québécois-francophone). Le terme le plus récent, du point de vue de Marcellesi, est, toutefois, celui de « *glottopolitique* » proposé par Jean-Baptiste Marcellesi et Louis Guespin. Un terme avec lequel ils semblent vouloir élargir la qualification dans le but d'« *englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique* » (Guespin & Marcellesi, 1986)

Henry Boyer, définit la notion de politique linguistique appliquée à l'action d'un État, comme étant :

« Les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet État en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique. » (Boyer, 1996, p.23)

Pour mettre en application cette politique linguistique on a besoin de passer, selon cet auteur, à un autre stade celui de l'intervention concrète, par la mise en place d'un dispositif et des dispositions; c'est alors qu'on peut parler de planification, d'aménagement ou de normalisation linguistiques.

La planification linguistique est, donc, la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, autrement dit, le passage à l'acte.



Les deux expressions politique linguistique et planification linguistique permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langues(s) en usage, dans une société donnée.

A cet égard, Boyer, toujours, note :

« l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique» (Boyer, 1996, p. 23)

## **2- Une politique linguistique et des interrogations**

La question ou plutôt les questions qui se posent, après avoir passé en revue les différentes acceptions de cette notion de « *politique ou aménagement linguistique* », sont les suivantes : les décideurs de l'époque ont-ils pris le soin d'étudier dans tous les domaines, la situation qui prévalait dans un pays venant juste de sortir d'une guerre dévastatrice ? Avaient-ils les moyens pour concevoir et entreprendre une politique linguistique ? Et enfin ont-ils fait le bon choix en optant pour l'arabe comme unique langue nationale et officielle ?

Ces questions sont d'autant plus justifiées quand on sait qu'une telle entreprise nécessite une étude approfondie du terrain et une planification minutieusement réfléchie. En effet, si on se réfère à Louis-Jean Rousseau l'élaboration d'un plan d'aménagement linguistique comprend à plusieurs étapes dont nous retiendrons celles qui nous paraissent les plus fondamentales :

- la connaissance précise et détaillée de la situation sociolinguistique de départ ;
- le marché linguistique (national, infranational, régional, international) ;
- l'évaluation de la demande sociale ;
- l'évaluation de la demande politique ;
- la détermination des besoins ;
- les ressources existantes ;
- la détermination du plan de travail ;

- le contrôle et l'évaluation de la stratégie et de sa mise en œuvre à la lumière des résultats obtenus. (Rousseau, 2005, p.95)

Ce que résume assez bien Conrad Ouellon dans son compte rendu de l'ouvrage de Calvet « *Les politiques linguistiques* » quand il note : « *il ne peut y avoir de planification ni de politique linguistique sans évaluation préalable des situations linguistiques et des moyens d'intervention sur ces situations.* » (Ouellon, 1997, p.140). Ou, lorsqu'il s'interroge, lui aussi, sur les moyens dont dispose un État, quand il décide d'agir sur la langue ou les langues, et sur la manière de modifier le rapport entre les langues.

Pour essayer de répondre aux questions précitées, nous ferons appel, ainsi, aux travaux de plusieurs chercheurs qui ont écrit sur la politique linguistique de l'Algérie, dont notamment Henry Boyer, Mohamed BENRABAH, Abdelaziz Dourari, Khaoula Taleb El Ibrahimi, Gilbert GRANGUILLAUME. Nous nous référerons aussi et surtout aux travaux de Grine et plus particulièrement à sa thèse de doctorat car nous pensons qu'elle se recoupe en bien de points avec la nôtre.

L'exploitation à bon escient des travaux relatifs aux auteurs précités sur le sujet dont il est question nous apportera, nous l'espérons en tout cas, plus de précision sur les motifs du choix de la politique linguistique à l'orée de l'indépendance, sur sa pertinence et surtout sur ses effets sur la persistance, voire même l'exacerbation du conflit linguistique qui mine la société algérienne et qui constitue l'un des principaux axes de notre recherche.

Nous entamerons notre analyse sur la question de la politique linguistique par les avis des chercheurs ayant un avis défavorable sur la politique d'arabisation qu'ils considèrent comme un mauvais choix à l'image de Dourari Abderzzak qui relève à ce propos : « *La politique linguistique d'arabisation est l'une des plus absurdes et destructrices menées par un gouvernement dans le monde.* ». (Dourari, 2011). C'est une opération qui a été menée tambour battant, par les passionnés du parti unique car notait-il : « *Du jour au lendemain, on voulait*

*que tout le monde, y compris les analphabètes, parle l'arabe scolaire !* » selon cet auteur qui ajoute encore :

« Cette politique s'est attaquée aux langues algériennes (arabe algérien et tamazight) avec autant de férocité qu'à la langue française, tant et si bien qu'elle a complexé tous les locuteurs et brisé tous les ressorts sociétaux de maîtrise de la langue française – outil indispensable pour le lien avec la rationalité et le savoir moderne. » (Dourari, 2011)

Le choix de l'arabisation comme politique linguistique s'est fait au détriment des autres composantes du paysage linguistique et, donc, sans tenir compte du profil sociolinguistique de l'Algérie.

Un constat que conforte également Mohamed Benrabah quand il souligne : « *Au lendemain de l'indépendance, faisant fi de la réalité linguistique du pays, les autorités algériennes imposent l'arabe classique (coranique) comme unique langue nationale et officielle.* » (Benrabah, 2002)

Pour dresser le profil sociolinguistique de l'Algérie, ces mêmes autorités avaient pourtant fait appel, selon cet auteur se référant à Elimam, à une équipe de sociolinguistes américains de l'université de Berkeley qui leur a recommandé « *la promotion de l'arabe algérien et du berbère car langues inter-régionales les plus utilisées et les plus consensuelles* ». Selon Benrabah, ces recommandations ont toutefois été ignorées par le gouvernement en place qui a conclu un accord avec cette équipe pour que les résultats de son enquête ne soient pas divulgués.

Ces analyses qualifiées de partisans, notamment par les arabophones ne sont pas adoptées par tous les chercheurs. Ainsi en est-il de Grandguillaume qui essaie de donner une autre explication plus nuancée et moins partisane de la représentation qui a prévalu chez les décideurs quant au choix de la politique linguistique en question ; en soulignant, dans le cadre de l'Islam, la fonction d'unification idéologique jouée par la langue arabe et en notant que :

« L'arabisation est préconisée comme surgissement d'une langue nationale, à la fois comme affirmation de soi face à l'étranger (dans l'opposition arabe-français), et dans la fonction d'unification interne (dans une certaine opposition aux dialectes). » (Grandguillaume, 1977)

Femam Chafika, une autre chercheuse essaie de mettre en lumière la problématique qui se posait à l'orée de l'indépendance quant à la question de

la politique linguistique sans trancher sur la position à prendre mais en évoquant toutefois le risque de division qu'encourait la société algérienne à cette époque quand elle note :

« Certes, il n'est pas facile de trancher sur la question quand celle-ci oppose différents groupes linguistiques (arabophones, francophones et berbérophones). Doit-on opter pour une unification de la langue au profit de l'arabe comme ce fut le modèle français ou au contraire favoriser le plurilinguisme et courir le risque de diviser l'unité nationale ? » (Femam, 2012)

Il ressort de ces différentes analyses que c'est le facteur de l'unité nationale d'un État ayant recouvert son indépendance après une longue période de colonisation qui a été le mobile de la politique d'arabisation. Mais est-ce le seul mobile ? Par ailleurs, ce mobile est-il valable ? L'unité ne pouvait-elle pas se faire dans la diversité comme le soutient Kahoula Taleb El Ibrahimi citée par Mistiri Zineb en soulignant plutôt que le problème est identitaire quand elle note :

« L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de la langue arabe, récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et la condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même». (T. Ibrahimi, 1997, citée dans Mistiri 2011, p.12).

C'est donc une recherche de l'authenticité et une récupération de l'identité arabe qui a motivé les décideurs, d'après elle.

Nous terminerons, enfin, cette partie sur la recherche des motivations qui ont été derrière la politique linguistique de l'Algérie indépendante par l'analyse de Grine (2009) car nous pensons que son étude sur la question est plus exhaustive et plus neutre par rapport au problème posé. Mais ce qui rend cette étude encore plus intéressante et plus passionnante pour nous, c'est le fait qu'elle soit celle d'un pur produit de l'école algérienne et donc de cette politique linguistique.

C'est, du reste, cette raison qui nous a amené à nous baser de prime abord sur l'étude de cette auteure sur le sujet qu'elle a entamée par une recherche sur les motifs du choix d'une politique linguistique jugée par plusieurs linguistes comme étant de type nationaliste. Grine s'est référée notamment à KAZADI et à ses recherches sur les politiques linguistiques des pays africains ayant accédé à l'indépendance. Un choix que nous avons jugé assez pertinent eu égard à la situation géographique et au statut d'ancienne colonie de l'Algérie. L'auteure

précitée a parlé, en effet, d'une politique linguistique in-vitro qu'elle a inscrite dans une problématique plus large, celle des choix linguistiques et identitaires auxquels les pays nouvellement indépendants dont l'Algérie, bien sûr, se trouvent confronté. Elle pense que ce pays a opté pour une position intégrationniste en se référant toujours à KAZADI qui a limité ces choix à deux positions : intégrationniste/assimilationniste. Le choix d'une politique intégrationniste qui s'imposait du fait que l'Algérie, voulait, ainsi, renverser le rapport de force qui était en faveur du français et que la France a instauré durant toute la période de colonisation. La même auteure ajoute encore que c'est un choix de facto car contrairement aux autres pays africains explique-t-elle, l'Algérie, tout comme les autres pays du Maghreb, du reste, disposait d'une langue écrite (la langue arabe) « *implantée depuis des siècles et occupant depuis fort longtemps les sphères de l'officialité* » (Grine,2009,p.22) La langue arabe, langue de l'islam et de l'authenticité, selon elle, devait, ainsi, « *reprendre la place qu'elle avait avant la colonisation.*» (Grine, 2009, p.23). Une décision qu'elle explique, par ailleurs, comme étant « *la revanche du colonisé* ». Cette option pour la langue arabe comme langue nationale traduit enfin selon l'auteure précitée la volonté de l'État algérien de s'affranchir de l'assistance du colonisateur et de sa langue.

L'opinion sur la position de l'Algérie jugée intégrationniste est, toutefois, nuancée, par la suite, par la même auteure en affirmant que si cette position est officiellement intégrationniste, elle est plutôt assimilationniste de facto. Ce qui l'amène à s'interroger ensuite sur la possibilité de la rapprocher de ce que Kazadi appelle « *l'alliance* » c'est-à-dire un compromis entre les deux positions extrêmes. Un terme auquel cette auteure préfère, toutefois, un autre de POIRIER : « *hétéroculture* » qui serait plus approprié dans l'entreprise d'appréhension plus générale du phénomène d'assimilation qui a de tout temps accompagné le contact des langues/cultures (dominantes/dominées). Elle termine cette analyse, à propos de la politique linguistique algérienne, en s'interrogeant s'il s'agit d'une position assimilationniste associée à une politique linguistique de type intégrationniste que le pouvoir chercherait à masquer par le recours abusif à

l'idéologie ou tout simplement une alliance tacite entre l'arabe et le français en vue de concrétiser le développement.

Une question à laquelle il est difficile de répondre même si elle juge que la position de l'Algérie « *est un compromis entre les deux positions qui loin d'être étudié et assumé officiellement comme tel est une sorte de résultat imprévu d'une politique vicieuse entre les deux.* » (Grine, 2009 p.26)

Un compromis, qui tout en étant mal étudié et non assumé officiellement comme tel, selon Grine (2009 p.26) est le résultat d'une politique linguistique bâclée si ce n'est la conséquence logique et recherchée d'une politique linguistique qu'elle qualifie, à juste titre, de *vicieuse* car jouant sur un terrain double ; d'une part, tenir pour les couches défavorisées de la société, un discours flatteur et plein d'espoir sur l'arabisation qui prônait l'égalité des chances et la démocratisation du savoir ; et d'autre part, maintenir la langue française dans les secteurs clés de l'économie nationale afin d'en écarter les produits de cette politique d'arabisation c'est-à-dire les enfants de la masse arabisés, et du fait, ne maîtrisant pas le français.

Une analyse à laquelle nous adhérons pleinement et que du reste beaucoup de chercheurs et d'intellectuels partagent à l'image d'Ahmed Tessa (Tessa, 2015) par exemple qui a jugé que cette politique linguistique a abouti à la création d'« *un circuit scolaire pour enfants de riches où le régime pédagogique donne la part belle à l'enseignement en langue française* », générant ainsi ce qu'il appelle une forme d'« *apartheid scolaire et linguistique* » produit par « *le changement de langue, dès l'accès l'université* » (Tessa, 2015).

### **Conclusion partielle :**

À la lecture des différentes analyses que nous venons de voir, il s'avère que les avis sont partagés quant au choix de la politique linguistique adoptée à l'orée de l'indépendance de l'Algérie. En effet, si quelques-uns sont catégoriques en estimant que cette politique d'arabisation dont la motivation, n'est pas uniquement linguistique mais surtout idéologique a été un échec total car non réfléchi de manière raisonnée, pour conclure qu'elle a finalement « *inculqué la haine de soi* ». (Dourari, 2011)

D'autres, en revanche, sont moins catégoriques dans leurs conclusions, en essayant de trouver des motifs au choix de l'Algérie indépendante, d'opter pour la langue arabe comme unique langue, sans toutefois adhérer pleinement à ce choix. Une politique d'arabisation ou de ré-arabisation (puisque la langue arabe préexistait déjà dans ce pays avant la colonisation) qui a, toutefois, été menée dans la précipitation jugent-ils et qui n'a, donc, pas obtenu les résultats escomptés.

Il ressort, de ce fait, que le pouvoir a adopté un projet identitaire fondée sur l'arabisation plutôt qu'une politique linguistique, investie et alimentée, par des valeurs sociolinguistiques qui tiennent compte de la diversité linguistique et culturelle de la société algérienne.

### **III- Les retombées de la politique linguistique d'arabisation en Algérie :**

#### **1- Sur le rapport (diglossique) entre les langues**

Nous traiterons, dans cette partie, les conséquences du choix de monolinguisme qui donne une place exclusive à l'arabisation sur les langues qui composent le paysage linguistique et sur le rapport diglossique entre ces langues qui en a découlé. Dans cette optique, nous allons commencer, de prime abord, par mettre en exergue les textes fondamentaux de la république algérienne sur lequel est basé ce choix pour relever, ainsi, le déni des langues qui en a résulté.

Pour ce faire, nous allons d'abord citer le chapitre 3 de la charte d'Alger<sup>5</sup> qui stipule que : « *L'Algérie est un pays arabo-musulman [...]. L'essence arabo-musulmane de la nation algérienne a constitué un rempart solide contre sa destruction par le colonialisme.* »

---

<sup>5</sup> (Charte d'Alger, 1964, chapitre III /1, p. 35)

Une définition à laquelle on reproche d'exclure de facto toute référence à des critères ethniques et d'ignorer tout l'apport civilisationnel antérieur à la pénétration arabe.

Le contenu du chapitre précité va être ensuite renforcé par la charte de 1976 qui énonce que :

« Le peuple algérien se rattache à la patrie arabe dont il est un élément indissociable. [...] l'islam et la culture arabe étaient un cadre à la fois universel et national [...] Désormais, c'est dans ce double cadre [...] que va se déterminer le choix de notre peuple et se dérouler son évolution. » (Charte nationale, 1976, titre premier, 83)

Et par la Constitution qui s'en est inspirée :

Art. 2 : L'islam est la religion d'État.

Art. 3 : L'arabe est la langue nationale et officielle. L'État œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel (Constitution de 1976).

Ces textes de la constitution affichent clairement une volonté d'uniformisation et méconnaissent, conformément aux propos de ses opposants, toute l'histoire millénaire de l'Algérie et de la culture de ses autochtones avec leurs langues dont, notamment, le tamazight. L'objectif déclaré, selon ses concepteurs, était, bien sûr, la préservation de l'unité nationale.

Toutefois, cet argument bâti autour de l'unité nationale ne tiendra pas la route assez longtemps puisque le pouvoir en place finira par lâcher du lest en reconnaissant tamazight comme langue nationale d'abord en 2001 puis comme langue nationale et officielle, ensuite, en 2016, comme nous allons le voir, dans ce qui va suivre.

L'arabe dialectal qui est la langue la plus usitée est également ignoré et est même considéré par les arabophones comme un emploi fautif de l'arabe classique à expurger. Il est vu ainsi comme une déviation, ou même, bien souvent, une déformation, de la norme reconnue. L'arabe comme langue nationale dont parle la constitution est donc l'arabe classique même s'il n'est pas cité en tant que tel.



A cet égard, Djamel Zenati note :

« L'amalgame par l'absence de précision quand les textes officiels réfèrent à l'« arabe » fait que la majeure partie de la population qui peut paraître à première vue satisfaite de la mention de sa langue est en fait exclue dans et par le choix, l'orientation et la gestion politico-linguistiques qui demeurent exclusivement l'apanage de l'Etat. » (Cheriguen, 1997)

### **1-1- Langue /dialecte**

L'essentiel de la stigmatisation de la variété dite arabe dialectal comme des autres variétés qui meublent le paysage linguistique algérien repose sur cette dualité : langue/dialecte. En effet, cette variété appelée également arabe algérien et plus communément connue en arabe sous les appellations « adarija » (langue courante) et « ammia » (langue populaire), est considérée par ses détracteurs, arabophones en majorité, comme un dialecte, avec tout ce que le terme peut comporter comme aspects minorants à leurs yeux et donc elle ne peut prétendre au statut d'une langue. L'usage abusif de ces qualificatifs (adaridja, ammia) par des intellectuels arabophones n'est, en effet, pas innocent et exprime ainsi tout le manque d'estime, la stigmatisation, voire, le mépris à l'égard de cette variété. La notion de dialecte est, de ce fait, perçue comme une déviation, ou même, bien souvent, comme une déformation, de la norme reconnue contrairement à l'arabe classique qui est considéré une langue prestigieuse. Mais cette diglossie n'est pas uniquement entre les deux variétés de la langue arabe, elle est, également, entre l'arabe classique et les deux autres langues du paysage linguistique algérien : le français et le tamazight.

Ainsi, pour mieux comprendre la situation conflictuelle des langues en Algérie qui reste l'un de nos objectifs essentiels de recherche, nous estimons nécessaire de parler d'abord avec un plus de détail sur le phénomène de la diglossie qui découle du contact de ces langues.

En effet, nous pensons que c'est ce rapport de domination d'une langue sur l'autre, propre à une diglossie non équilibrée ou conflictuelle et la volonté tenace de le modifier d'un côté comme de l'autre qui peuvent être l'une des sources et des enjeux apparents de ce conflit linguistique qui mine les relations de l'intelligentsia du pays et par voie de conséquence de toute la société algérienne.

Dans cette optique, nous nous attellerons en premier lieu à définir cette notion de diglossie en remontant à ses origines et en second lieu à relever les différentes acceptions de ce concept afin de mieux cerner les types de diglossie dans lesquels s'inscrivent les rapports entre les langues du paysage linguistique algérien, en liaison avec les différentes étapes de l'évolution du conflit linguistique. Ceci nous permettra, nous l'espérons, en tout cas, de mieux percevoir et, donc, de mieux comprendre son impact et ses répercussions sur ce conflit.

### **1-2- La diglossie : origine et définition du concept**

Le mot est emprunté au grec et constitué de deux parties dont la préposition *di-* signifie « deux fois » et la deuxième partie, issue du mot *glôssa*, signifie « langue ».

En se référant à Monica Longérova, Jean Psichari, un écrivain et philologue français d'origine grecque, cité par elle, fut le premier à proposer le terme diglossie en le vulgarisant, dans un article paru dans *Mercure de France* en 1928.

Dans cet article, il la décrit ainsi :

« La diglossie ne consiste pas seulement dans l'usage d'un double vocabulaire [...] ; la diglossie porte sur le système grammatical tout entier. Il y a deux façons de décliner, deux façons de conjuguer, deux façons de prononcer; en un mot, il y a deux langues, la langue parlée et la langue écrite. » (Longérova, 2012 p.66)

Mais en remontant plus loin, et plus exactement en 1885, on remarquera comme l'a souligné Lambert-Félix Prudent dans son article « *diglossie et interlecte* » que le même auteur a déjà utilisé le terme deux fois dans un ouvrage de 633 pages, en abordant la question de l'évolution du grec moderne, et de la difficulté de reconstituer certains états de langue. L'auteur mentionne ainsi le terme : l'« *étrange diglossie dont souffre la Grèce* ». Ferguson, en 1959, est plus explicite, pour cet auteur, en définissant, la diglossie, comme étant une situation linguistique relativement stable où, en plus des dialectes de base de la langue, c'est-à-dire de la ou des variétés (linguistiques) acquises en

premier, on trouve une variété superposée, assez divergente, hautement codifiée et souvent bien plus complexe au niveau grammatical. Cette variété qui constitue le support d'une vaste et prestigieuse littérature écrite est apprise généralement à l'école et n'est utilisée pour les fonctions écrites ou orales que dans les situations à caractère formel. Elle n'est cependant pratiquée par aucun groupe de la communauté dans la conversation courante. (Traduit de l'anglais) (Prudent, 1981)

Fishman (1967) va étendre, l'application de cette notion de diglossie à toutes les situations où deux ou plusieurs variétés sont en présence même quand elles ne sont pas reliées génétiquement, ce qui l'amène à faire une discrimination entre les notions de diglossie pour les variétés génétiquement liées et de bilinguisme, pour celles qui ne le sont pas. L'application de la notion de diglossie fut toutefois généralisée par la suite à toutes les situations où deux langues, voire plusieurs langues, ou deux variétés d'une langue sont en contact. (Tabouret-Keller, 2006)

Aux conceptions de Charles FERGUSON et de Joshua FISHMAN, Jean-Louis CALVET ajoute la problématique du pouvoir et élabore une typologie inspirée notamment des situations coloniales, de diglossies enchâssées. Il cite, ensuite, plusieurs exemples dont nous ne retiendrons que celui-ci : « *le berbère est statistiquement dominant au Maroc (50,60%), il représente une grosse minorité et en Algérie (30 %,) tandis que l'arabe officiel et le français occupent les mêmes positions qu'en Tunisie.* » (CALVET, 1999, p.54)

Comme on le voit bien, ces définitions apportées au concept de diglossie et notamment celle de Ferguson et de Fishman cadrent globalement avec la situation de la langue arabe au Maghreb et dans le monde arabe en général avec néanmoins une nuance concernant l'Algérie où nous avons affaire plutôt à une diglossie conflictuelle que stable. Une situation diglossique qui existe pratiquement dans la majorité des pays arabes qui ont été colonisés.

Toutefois, il faut souligner que la situation au Maghreb et plus particulièrement en Algérie est légèrement différente par rapport aux autres pays arabes car même

dans les situations dites officielles, il y a parfois un mélange des deux variétés auxquelles on pourrait ajouter le français mais rarement l'anglais. Ce que Djamel Eddine Kouloughli citant Fergusson n'a pas manqué de relever en ajoutant que chacune des deux variétés peut se nourrir l'une de l'autre, en mélangeant, par exemple, la syntaxe de l'arabe classique avec le vocabulaire de l'arabe dialectal. Ce qui donnerait naissance à ce qu'il appelle des « *formes intermédiaires de la langue, relativement non codifiées et instables* ». (Kouloughli, (1996, p.288)

### **1-3- Qu'en est-il au juste de la situation linguistique algérienne ?**

Il faut dire d'emblée que la situation linguistique en Algérie est un peu particulière du fait de la pluralité des langues et des ethnies qui composent sa société. Le paysage linguistique est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières et d'ethnies qui sont le produit de son histoire millénaire et de l'étendue de son vaste territoire.

Une coexistence qui a été mise à mal par les méfaits du colonialisme français et sa politique de déculturation à laquelle les décideurs qui ont pris le pouvoir après 1962 ont répondu par une politique linguistique ultra nationaliste et estimée par ses détracteurs de revancharde dont le fer de lance est l'arabisation.

En effet, l'arabe académique est promu comme seule langue nationale et officielle au lendemain l'indépendance. Une décision qui a été consignée dans les différentes chartes et constitutions par la suite. La planification mise en œuvre, s'est ensuite chargée de mettre en œuvre cette décision. La langue arabe est par ailleurs considérée comme un des attributs, sinon l'attribut majeur de la nation algérienne.

Envisagée, ainsi, comme un facteur de cohésion, l'arabe, langue nationale unique exclut de fait toute possibilité de légitimation institutionnelle des langues maternelles que sont le berbère et l'arabe dialectal.

## **2- Sur le paysage linguistique en Algérie.**

La situation relative à la politique d'arabisation que nous avons décrite plus haut a engendré de prime abord un changement dans le rapport entre les langues et une volonté de domination n'ayant certes peu d'effets sur les pratiques langagières mais faisant naître, toutefois, une forme de résistance, voire de conflit latent entre des groupes d'appartenance qui va donner naissance à la formation de deux clans ou deux « *formations linguistiques* » Grine (2009, p.61) et dont nous allons en parler plus en détails ultérieurement.

Une situation à propos de laquelle Taleb El Ibrahimy Khaoula écrit :

« Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire. » (Taleb El Ibrahimy, 2006)

C'est donc cette politique de la pensée unique (parti unique, langue unique) qui a exacerbé les sentiments d'exclusion dans la société algérienne comme le relève Foudil Cheriguen quand il souligne :

« Tout se passe comme si la nation exigeait la langue unique sans aucune autre concurrente. Il faut donc qu'une langue soit une langue d'État qui affirme l'État, autant qu'elle est affirmée par lui, fût-ce au détriment, voire au mépris des langues réellement pratiquées dans le pays, dont l'arabe dialectal ainsi que le berbère constituent les grands exclus. » (Cheriguen, 1997)

Une politique unilinguiste qui a, en effet, donné le sentiment à une large partie de la population (les berbérophones) d'être exclus et d'avoir par la suite des revendications linguistiques et identitaires qui les ont amenés à contester puis à s'opposer à cette politique. Mais, la contestation la plus manifeste, après le conflit armé survenu à l'orée de l'indépendance, ne débutera réellement qu'en 1980 à la suite de l'interdiction d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne qui devait être donnée par Mouloud Mammeri au sein de l'université de Tizi Ouzou. Cette interdiction déclencha alors une vague de manifestations inédites depuis l'Indépendance.

Une contestation qui sera marquée par deux temps forts dans les revendications linguistiques des berbérophones en parallèle avec la naissance du MCB (Mouvement pour la Culture Berbère) : le printemps berbère en 1980 et la grève du cartable d'octobre 1994 à laquelle a appelée justement ce mouvement avec comme objectif d'amener le pouvoir à reconnaître la langue et la culture berbère.

En effet, le MCB a appelé, relève Dalila Morsly, au boycott de la rentrée scolaire qui a été largement suivi en Kabylie particulièrement. La grève fut longue et déboucha, ainsi, sur la création d'une instance dénommée le HCA<sup>6</sup> (Haut-commissariat à l'Amazighité) qui était chargé de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe. (Morsly, 1997)

L'article 14 du décret de création de cette instance précise, par ailleurs, en quoi consiste cette promotion de la langue amazighe: « *L'introduction de la langue amazighe dans les systèmes d'enseignement et de la communication* »

La même auteure ajoute encore que cette demande a été formulée par le slogan : "*Tamazight di lakul*" « *Tamazight à l'école* » qui constitue, d'après Morsly, une première contestation audacieuse de l'ordre linguistique établi faisant ainsi le lien avec le célèbre caricaturiste Dilem qui écrivait alors qu'il est plus facile de demander Tamazight di la rue « *Tamazight dans la rue* » que Tamazight di lakul.

Les militants de la cause berbère et à leur tête le MCB sont ensuite loués pour avoir ciblé l'école qui est ainsi reconnue comme la première instance de reconnaissance et de légitimation pour la langue amazighe : « *Les militants de la cause berbère ont été à bonne école précisément : c'est bien de cette façon que se sont mis en place le processus d'arabisation en Algérie et de francisation en France...* » (Morsly, 1997, p.37)

Morsly évoque, ensuite, une seconde revendication du mouvement dont le décret ne fait pas mention, relève-t-elle : « *La reconnaissance de la langue amazighe*

---

<sup>6</sup> HCA Instance chargée la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe créée par décret présidentiel le 27 mai 1995

*comme langue nationale et officielle sous le slogan : Tamazight langue nationale et officielle. » (Morsly, 1997, p.39)*

Les revendications linguistiques réitérées de ce mouvement lors des multiples manifestations constituent, selon elle : « *une gradation dans la contestation de l'ordre linguistique et culturel établi.* »

En exigeant que la langue amazighe soit reconnue comme langue nationale et officielle et que cette reconnaissance soit inscrite dans les textes officiels, le MCB franchit, ainsi, une autre étape dans la contestation du privilège accordé à la langue arabe et dans l'uniformisation linguistique adoptée par le pouvoir.

Après maintes tergiversations, le gouvernement finira toutefois par lâcher du lest et engagera des discussions avec les dirigeants du mouvement à l'issue desquelles son porte-parole déclarera : « *Le pouvoir a été contraint de reconnaître la nécessité de l'enseignement de cette langue, mais il a considéré que sa reconnaissance pour être légitime n'était pas moins incompatible avec la constitution.* » (Morsly, 1997, p.39)

Le pouvoir reconnaît, de la sorte, la légitimité de la demande mais invoque, toutefois, la constitution qui fait rempart à cette reconnaissance de tamazight comme langue nationale et officielle.

Le combat mené par le mouvement, aidé en cela par la société kabyle, finira, cependant, par avoir raison puisque le tamazight sera reconnu d'abord comme faisant partie de l'identité algérienne à côté de l'arabité et de l'islamité dans la nouvelle constitution de 1996, puis langue nationale dans la révision constitutionnelle de 2002 mais son enseignement est néanmoins, facultatif. C'est, du reste, la raison qui poussera les militants de la cause berbère à considérer cette reconnaissance comme une concession purement formelle et symbolique de la part du pouvoir, les amenant ainsi à continuer le combat. Un combat qui finira par apporter ses fruits en 2016. En effet, le tamazight sera, enfin, reconnu comme langue nationale et officielle dans la dernière révision de la constitution de 2016. Une académie verra

également le jour à la faveur de cette révision ; elle aura pour mission de « réunir les conditions nécessaires à la promotion du tamazight dans le but de l'instituer comme langue officielle par la suite. » (Morsly, 1997, p.42)

Dalila Morsly relève que deux arguments ont servi les militants de la cause berbère pour faire valoir leur revendication : Le premier, « *c'est la profondeur historique : la langue berbère est la plus ancienne langue attestée sur ce territoire aujourd'hui appelé Algérie.* » Et le deuxième, c'est qu' « *il existe en Algérie non pas une seule communauté mais deux communautés nationales, la communauté berbérophone et la communauté berbère arabophone.* » (Morsly, 1997, p.42). L'identité arabe même est, ainsi, remise en cause.

### **3- Sur l'arabe dialectal**

Il faut relever d'emblée que l'officialisation de l'arabe classique comme unique langue nationale dans la première constitution algérienne n'a apparemment pas suscité au début la même réaction de rejet de la part des locuteurs natifs de l'arabe dialectal qui constitue pourtant la langue parlée de la majorité des algériens.

Mourad Boukra, relève que cela résulte d'un sentiment identitaire différencié comme il l'explique dans ce passage :

« ...l'arabe algérien ne pose pas un problème identitaire chez ses usagers au même titre que la langue tamazight chez les berbérophones. Le sentiment identitaire est différent chez les deux groupes de locuteurs, et les arabophones ne remettent pas en cause l'arabe littéral enseigné à l'école. Car sur un plan identitaire, les arabophones sont, à des degrés divers, d'emblée reconnus comme tels et n'éprouvent donc pas le besoin de revendiquer l'enseignement de leur langue. (Boukra, 2012, p. 32)

Est-ce à dire que le problème est un problème identitaire et qu'en revendiquant leur langue, les kabyles avaient davantage un objectif identitaire ? Par ailleurs, le fait de ne pas revendiquer l'arabe dialectal comme langue nationale au même titre que tamazight est-il synonyme de son abandon par ses locuteurs ? Ou est-ce tout simplement une reconnaissance de leur arabité dont le symbole est l'arabe classique ? Ou est-ce enfin parce qu'on estime comme beaucoup d'arabophones,



qu'il y a une seule langue arabe, l'autre n'étant considérée que comme une forme déviée et déviante de l'arabe classique .

Ce que, par ailleurs, Boukra n'a pas manqué de souligner pour expliquer le fait que dans le texte de la constitution, on n'ait pas jugé utile de spécifier de quelle variété de langue arabe il s'agit, quand il note :

« L'arabe maternel est supposé englobé et la différence linguistique entre arabe dialectal et arabe littéral est d'un côté minimisée, voire même occultée, alors que d'un autre côté, l'arabe maternel est considéré comme défectueux, car le travail essentiel, scolaire en particulier, consiste à le corriger et à le ramener vers la langue prestigieuse. » (Boukra, 2012, p. 35)

Il y a bien, là, une stigmatisation manifeste puisqu'il est question de langue prestigieuse et d'une autre moins prestigieuse bien que, paradoxalement, cette variété, dite basse, soit considérée par les linguistes comme « *une langue, avec des variantes et des variations issues de l'arabe standard* » (Stambouli, 2015, 17 septembre) ; elle joue, par ailleurs, un rôle prépondérant dans la communication et dans la sauvegarde d'un riche patrimoine culturel véhiculé oralement par cette langue. On la retrouve, ainsi, dans diverses expressions culturelles (chansons, poésie d'expression populaire, théâtre, cinéma et contes populaires).

Quant à l'objectif recherché par les décideurs, il est clair ; c'est la généralisation de l'utilisation de l'arabe littéral dans l'environnement du citoyen afin d'obtenir l'unification linguistique de la société tant recherchée. En d'autres termes, il s'agit bien d'une option pour l'élimination pure et simple de la daridja et des autres variétés du paysage linguistique qui ne s'est toutefois pas concrétisée, faut-il le souligner. L'école, qui constitue l'endroit par excellence d'une telle mission, est, bien, sûr ciblée dans ce processus de transformation linguistique.

### 3-1- Qu'en est-il maintenant sur le plan diglossique ?

La situation sur ce plan est bien résumée par Chachou qui relève :

« la réalité sociolinguistique algérienne est plurielle ... » Elle se caractérise globalement par : « un bilinguisme arabe scolaire officiel – langue française dans des domaines d'usage formels. Ce sont des langues supranationales et super structurelles, et par une diglossie arabe scolaire-arabe algérien, l'un étant réservé à des domaines formels, et l'autre à des domaines informels. C'est le cas également des langues berbères dont le rapport à l'arabe officiel relève d'un bilinguisme diglossique. Ce sont les langues de « la communication effective » (Chachou, 2008)

Mais, il faut dire que même sur ce plan les avis divergent également, notamment en ce qui concerne les variétés de la langue arabe. En effet, si les uns considèrent qu'il y a effectivement diglossie puisqu'il s'agit d'une langue dominée et d'une langue dominante qui sont, par ailleurs, l'expression de deux variétés linguistiques, l'une acquise en premier, admise comme une langue maternelle et qui est majoritairement utilisée dans la communication orale, et l'autre qui constitue selon Fergusson : « *une variété superposée, assez divergente, hautement codifiée et souvent bien plus complexe au niveau grammatical.* » (Kouloughli, 1996)

Une opinion confortée par Boukra quand il note à ce sujet :

« Sur un plan conceptuel, la dichotomie classique langue/dialecte reste d'actualité. Référence est faite ici au modèle diglossique qui distingue une langue «high» et, à un degré moindre, une variété «low», ou «la non langue» que les locuteurs utilisent quotidiennement dans la vie courante. » (Boukra, 2012, p.36)

D'autres, dont lui-même, jugent toutefois que, ce raisonnement binaire ne tient pas compte vraiment de la situation linguistique réelle des locuteurs algériens. Ainsi, en est-il, quand il ajoute :

« La situation linguistique est plutôt caractérisée par une hétérogénéité des pratiques langagières. Ce qui revient à dire que si l'on se place du côté des pratiques orales des locuteurs algériens, la réalité qui affecte la dualité linguistique de la langue arabe ne correspond pas au schéma diglossique simplifié et canonique selon lequel il faudrait distinguer deux niveaux distincts de la même langue. » (Boukra, 2012, p.36)

Ou quand il cite ensuite Khaoula Taleb EL Ibrahmi à l'appui de sa thèse en ajoutant :

« Il s'agit plutôt d'un continuum qui rend compte d'une situation linguistique multiple et dynamique, organisée suivant une échelle de classifications allant du pôle le plus normé à un autre pôle moins normé, débouchant ainsi vers une expression dialectale (Taleb-Ibrahimi 1995: 81). » (Boukra, 2012, p.36)

### **3-2- Différence entre diglossie et continuum ?**

D'après (Kouloughli, 1996) , si on se réfère à celui qui a introduit ce terme, El Hassan, le concept vient de la « *linguistique variationniste* » née dans la mouvance des travaux du sociolinguiste américain William Labov. Il s'inscrit, en se référant à cet auteur, à l'opposé des approches dites « discontinuistes » qui s'intéressent essentiellement à la caractérisation des variétés linguistiques en termes de traits spécifiques (phonologiques, morphologiques, lexicaux, syntaxiques). En revanche, les approches « *variationnistes* », souligne-t-il, sont centrées sur la définition de « *variables* » linguistiques et l'étude de la manière dont ces variables sont réalisées par des locuteurs déterminés dans des situations déterminées.

Si on se réfère maintenant au dictionnaire de linguistique, le continuum est défini par référence à la situation sociolinguistique dite « *post- créole* » dans laquelle, « *en un même point, la distance entre le créole et la langue dont celui-ci est issu s'amenuise au point qu'on passe insensiblement, par des « lectes » impliqués l'un dans l'autre, de la variété la plus élevée à la variété la moins élevée.* » (Dubois, 2002, p.447)

Ce que Taleb Khaoula a qualifié de « *pôle le plus normé au pôle le moins normé.* ». C'est-à-dire mobiliser « *dans un seul et même discours éventuellement, les ressources de niveaux linguistiques extrêmement distincts et variés* » (Kouloughli, 1996) qui peuvent aller de l'arabe classique à l'arabe dit moderne ou standard et enfin à l'arabe dialectal ou populaire. Ce qui semble être le cas dans beaucoup de situations de communication de la vie courante car il est effectivement rare d'utiliser un seul niveau de langue dans une même situation de communication.

Toutefois, sur le plan institutionnel, il s'agit bien d'une conception classique de la diglossie. Une diglossie qui dépasse même le cadre stable de la conception fergusonienne pour verser plutôt vers la conception Catalane puisque dans son objectif d'unifier la nation par le recours à l'unification linguistique, le pouvoir a bien prévu d'écarter par substitution les autres variétés et notamment l'arabe dialectal.

La planification linguistique a été du reste élaborée dans ce sens et la pédagogie retenue pour ce faire est claire comme le souligne, du reste, (Grandguillaume, 2007) en se référant au guide du maître :

« Le but de cette pédagogie est de substituer la langue arabe classique aux langues parlées. La tâche de l'école est de corriger la langue de l'enfant "fautive, déviante et déficiente", "d'expurger, corriger les expressions que les enfants ont acquies avant leur arrivée à l'école..." »

Et que reprend l'ouvrage des directives pédagogiques 1975-76 dans son préambule en page 4 :

« La langue arabe en usage dans notre pays est une langue courante (ammya) qui est la résultante d'un non-respect des règles et de l'introduction de termes étrangers. Il est du devoir de l'école d'amener cette langue déviée à ses origines fasih (éloquentes) par le respect de ses règles et par le recours aux termes et procédés adéquats. » (Traduit de l'arabe)

### **3-3- La constitutionnalisation de l'arabe dialectal à l'instar de tamazight est-elle possible ?**

Pour beaucoup d'arabophones, notamment les puristes, il serait illusoire de croire qu'un jour l'arabe dialectal puisse un jour être inscrit dans la constitution comme langue nationale. Une opinion qui est, par ailleurs, bien appuyée par un discours à forte connotation idéologique dont la visée est la dépréciation, la marginalisation voire le mépris non pas de l'arabe dialectal seulement mais également de tamazight et ses variétés linguistiques. En mettant l'accent sur leurs différences par rapports aux langues écrites, ces variétés sont ainsi qualifiées par Boukra qui cite Laroussi de «*dialectes de moindre prestige*», de «*langues non scientifiques*», bref, de «*sous-produit qu'il faut éradiquer à tout prix*» (Boukra,2012,p.36)

En revanche, pour d'autres qui se recrutent, notamment, chez les francophones qualifiés également de modernistes, l'arabe dialectal, comme toutes les langues maternelles, doit avoir sa place dans la constitution ; sa non-reconnaissance est, ainsi, vue comme un déni au plurilinguisme qui caractérise la société algérienne et sans aucun fondement linguistique comme le relève Boukra qui note à ce sujet :

« L'arabe algérien est ainsi répertorié dans la catégorie des langues auxquelles on reconnaît une prédisposition à symboliser et représenter la nation algérienne et de surcroît suffisamment flexible pour servir de moyen d'accès à la modernité. De ce point de vue, le refus d'admettre cette variété en tant que langue nationale n'a aucun fondement linguistique mais relève plutôt de considérations historiques, idéologiques et politiques. » (Boukra, 2012, p.36)

Sa constitutionnalisation et, donc, sa programmation dans une planification linguistique sont, de ce fait, à revendiquer car sa mise à l'écart par l'institution scolaire est perçue par ses défenseurs comme une sorte de négation qui participe ainsi à sa minoration.

Or, pour lui permettre d'exprimer toutes les fonctions que peut remplir une langue, il est impératif de l'inscrire à l'école comme le suggère Chachou qui cite Elie Bajard quand elle note :

« Selon Elie Bajard « la langue maternelle est la langue de l'identité individuelle voire nationale », d'où la nécessité d'une reconnaissance étatique pour sa réhabilitation, cette reconnaissance ne sera d'autant plus efficiente que si elle se faisait par le biais institutionnel de l'école, celle-là même qui lui consacre un traitement inégalitaire... » (Chachou, 2008)

Une institutionnalisation que proposera, bien des années plus tard, la ministre de l'éducation, Mme Benghebrit et qui suscitera, par ailleurs, une violente réaction des arabophones et une polémique qui perdure encore jusqu'à nos jours. Cette polémique qui constitue l'objet de notre recherche et dont les tenants et les aboutissants se positionnent derrière des motivations linguistique est en vérité une lutte où d'autres intérêts sont susceptibles d'être en jeu comme nous le verrons plus loin.

#### 4- **Sur le plan politique :**

La politique linguistique bâtie sur le monolinguisme pour lequel le pouvoir a opté au lendemain de l'indépendance dans une perspective revancharde d'une défrancisation, selon ses opposants, n'a pas donné tous les résultats escomptés car un demi-siècle après, le français occupe, toujours, une bonne place dans le paysage linguistique et économique algérien.

L'entreprise était malaisée et le projet mal réfléchi, selon ces opposants à cette politique.

En effet, disent-ils, on n'efface pas d'un revers de la main les séquelles d'une colonisation qui a perduré plus d'un siècle et dont l'objectif était de faire de l'Algérie une colonie française. Ils soulignent, par ailleurs, que la politique en question a mis entre parenthèse le fait que la société algérienne est une société plurilingue où cohabitent plusieurs ethnies. Une politique qui par une forte idéologisation de son choix linguistique basée sur une arabisation à outrance a voulu, ainsi, ignorer l'existence d'autres langues et d'autres identités. Cette politique, enfin, a soulevé une forte opposition, notamment des kabyles et leur a donné, ainsi, l'occasion de militer d'abord pour la reconnaissance de leur identité et ensuite de leur langue comme nous l'avons vu plus haut.

En effet, c'est cette situation qui a fait réagir les mouvements de contestation berbère leur donnant ainsi le moyen d'obtenir d'abord l'introduction de l'identité berbère dans les composantes fondamentales de l'identité algérienne et ensuite d'inscrire la langue amazighe dans les textes officiels, c'est-à-dire la constitution, comme langue nationale et officielle ; ce qui constitue une victoire indéniable pour la cause berbère et un échec patent pour le pouvoir politique.

En effet, selon (Morsly, 1997, p.38) « *l'uniformisation linguistique est perçue comme une condition du et des pouvoirs* ». Contester cette uniformisation serait donc contester les assises même sur lesquelles repose la légitimité du pouvoir.

Le Mouvement culturel berbère (MCB) qui a pris en charge les négociations avec le pouvoir va dépasser le cadre des revendications culturelles et linguistique et s'occuper également de la structuration d'une opposition politique. Ce mouvement constitué par et dans les villages, note Nassim Amrouch va, en effet, « *se charger d'organiser la lutte politique mais aussi et surtout de redonner sens et fonction à une culture jugée tombée en désuétude : activation des comités de villages à l'image de la tajmat (ou djemaa), réactualisation des fêtes « traditionnelles », etc.* » (Amrouch, 2009)

Le soutien du FFS et du RCD qui est né suite aux dissensions dans ce mouvement vont lui donner davantage de couleur politique. Le combat Kabyle a été ainsi le précurseur dans l'ouverture du champ politique et, partant, du multipartisme qui va naître par la suite.

Par ailleurs, la langue arabe et, bien sûr, le lieu où elle est enseignée, c'est-à-dire, l'école sont accusées par les détracteurs de cette langue d'avoir produit les terroristes qui ont mis l'Algérie à feu et à sang durant la décennie noire. C'est, ainsi, que Benrabah cité par Femam note à ce sujet :

« ...lier l'arabisation au fondamentalisme naissant des années 70 en affirmant qu'elle est la cause principale de la décennie noire du terrorisme. Il se base dans son raisonnement sur le fait que le pays avait fait appel à des enseignants du Moyen-Orient pour combler le manque d'enseignants en général et en langue arabe en particulier. Ceux-ci seraient, selon lui, les promoteurs d'un enseignement religieux à l'origine de la crise des islamistes en Algérie. » (Femam, 2012, p.43)

## **5- Sur le plan économique :**

L'opposition se joue dans ce secteur vital entre l'arabe classique et le français car cette dernière occupe une place de choix comme langue principale de l'activité économique nationale. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont poussé les décideurs à ne pas opter pour une éviction totale et immédiate du français.

En effet, c'est l'incapacité à fonctionner en langue arabe dans ce secteur névralgique, la majorité des cadres de l'époque étant francophones, qui a obligé les pouvoirs publics à temporiser en attendant de former des cadres arabophones qui seront aptes à prendre les postes de commande dans ce secteur. Une situation

à laquelle la France a grandement contribué, à dessein, et qui est la résultante de sa politique d'enseignement qui a participé au clivage de la société en usant de la norme de la langue et de la proximité avec la société du pays dominant dans la segmentation du marché de l'emploi en deux secteurs distincts comme le notent Aissa Kadri et Ahmed Ghouati:

« un secteur ouvert aux diplômés en langue française et donnant accès à des positions sinon prestigieuses du moins lucratives ; et un secteur à dominante linguistique arabophone ou exclusivement arabophone dont les débouchés vont des emplois subalternes de l'administration coloniale, fortement contrôlés, à ceux complètement marginalisés et profondément instables de la société locale.» (Kadri & Ghouati, 2006, p.79)

La politique d'arabisation a essayé toutefois de changer cette donne comme en témoignent les multiples tentatives d'arabisation de ce domaine, notamment la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe, modifiée par la loi du 21 décembre 1996 qui vise à exclure l'usage du français et de toute autre langue en stipulant dans son article 4 :

« Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique. »

L'incapacité de fonctionner immédiatement en langue arabe fera, toutefois, barrage aux initiateurs de cette politique.

Ce projet sera finalement un échec pour les arabophones qui ont certes tout fait pour débouter les francophones des postes clés de l'économie mais en vain. Les multiples bras de fer ont toujours tourné à l'avantage de ces derniers notamment dans les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie, tels que Sonatrach et Sonelgaz qui jusqu'à nos jours continuent de fonctionner majoritairement en français ou quelque fois en anglais. Le conflit de langue est donc un conflit d'intérêt comme on le constate. Certes, on ne peut douter de l'existence d'arabophones idéologiquement convaincus de l'urgence d'une arabisation totale de ces secteurs névralgiques, mais force est d'admettre que pour un grand nombre des cadres francophones, l'arabisation n'était qu'un moyen de prendre leur fonction qu'ils exerçaient en langue française. Ce que Bouteflika n'a pas manqué de souligner, du reste, en



déclarant à l'occasion de la journée de l'étudiant : « *Il n'y a jamais eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français* ». (Grine, 2015, p.213)

## **Chapitre 2 :**

### **Les effets de la politique linguistique**

## **I- Les effets de la politique linguistique sur le plan socio-éducatif, culturel et sur le paysage sociolinguistique.**

### **Introduction :**

Comme nous l'avons indiqué dans la partie introduction générale, la politique linguistique basée sur une arabisation menée au pas de charge est mise à l'index par ses détracteurs qui constituent une bonne partie de la mouvance dite démocratique. C'est donc, en toute logique, que nous avons consacré la présente partie à cette politique autour de laquelle tournent la plupart des divergences des groupes en conflit car si les uns considèrent qu'elle a été judicieusement réfléchi eu égard aux exigences de la récupération de la souveraineté, de la culture et de l'identité longtemps confisquées par le colonisateur et aux risques de division qui menaçaient la société.

D'autres, en revanche, ont vu en cette arabisation totale, une tentative d'écarter une frange de cette société, en minimisant le caractère plurilingue de la société algérienne. Ils ont, par ailleurs, décelé dans l'adoption de la politique en question, une volonté de mainmise sur le pouvoir par les décideurs en place. Ce que récusent, bien sûr, ceux qui défendent les décisions de récupération des composantes cette identité nationale à travers une arabisation totale et rapide de tous les secteurs de souveraineté.

### **1- Politique linguistique et exacerbation du conflit.**

C'est la langue de l'ennemi qui est ciblée par la politique d'arabisation prônée par le pouvoir, selon les arabophones, mais c'est elle qui paradoxalement a le moins souffert de la stigmatisation même si elle est passée du statut d'une langue d'enseignement à un statut de langue enseignée ; ce qui a réduit, de ce fait, considérablement de son volume horaire.

Ainsi, Attika-Yasmine Abbes-Kara trouve même que cette politique a plutôt consolidé cette langue en notant à ce sujet : « *la volonté d'arabisation –sans planification effective qui tienne compte des moyens humains et matériels à*

*mettre en œuvre – va produire l’effet escompté inverse, elle consolidera le français.* » (Abbes-Kara, 2010, p.3)

Mais est-ce que le pouvoir avait réellement la volonté d’éradiquer le français ? C’est la question qu’on peut se poser au vu de la réalité du terrain et des intérêts stratégiques du pays dans le contexte de l’époque. Une question à laquelle Grine répond par la négative en expliquant :

« La défrancisation n’a jamais été l’objectif de la politique d’arabisation. En témoigne, le maintien du français comme première langue étrangère, enseignée à tous les écoliers algériens dès l’école primaire. Défranciser, dans le contexte algérien, signifie : permettre à la langue arabe de regagner les terrains du formel occupés par le français tout en maintenant cette langue comme langue étrangère d’appoint. » (Grine, 2015, p.241)

Un point de vue qui, semble-t-il, est corroboré par Grandguillaume qui souligne, lui aussi, mais de manière un peu contrastée :

« Certes le français est la langue dans laquelle s’est inscrit le mépris colonial, la langue qui a été opposée à la langue arabe et à la personnalité algérienne. Sa permanence après l’indépendance gêne l’avènement d’une Algérie arabe et musulmane telle qu’elle est ressentie dans la population. Mais il n’y a pas non plus de vraie volonté de s’en défaire. » (Grandguillaume, 2010)

Et, paradoxalement, relève-t-il, à juste titre d’ailleurs, que : *« C’est après l’indépendance que sa connaissance a véritablement explosé en Algérie par l’extension de l’enseignement, les campagnes d’alphabétisation et le développement. »* Un point de vue qui rejoint celui d’Attika-Yasmine Abbes-Kara citée plus haut.

Mais alors pourquoi sa présence dans le système éducatif soulève-t-elle autant de passion ? Serait-ce seulement parce que sa pérennisation gêne l’avènement d’une Algérie arabe et musulmane comme le souligne Grandguillaume ou y a-t-il d’autres raisons inavouées et inavouables ?

### **I-1- La place et le rôle de l’enseignement du français dans l’évolution du conflit linguistique:**

Si nous avons ciblé le français c’est parce que nous estimons que le conflit linguistique, pour ne pas dire le conflit tout court, va se concentrer en grande

partie entre les tenants de l'arabisation et ceux de la francisation comme nous allons le voir.

En effet, malgré la décision d'arabisation prise par le pouvoir au lendemain de l'indépendance, le français continua à être enseigné mais ce choix linguistique d'arabisation adopté *in vitro* selon Grine (2015) se heurta à une dure réalité dans sa mise en application du fait que la majorité des cadres de l'État étaient francophones ; ce qui obligea les décideurs à continuer à faire usage du français dans le fonctionnement de cet État en attendant de former des cadres arabophones.

Entrée donc en lice de la langue arabe mais le français continue à être la langue dominante tant dans le secteur de l'enseignement que dans les autres secteurs clés de l'administration et de l'économie. Cette situation entraîne de fait un bilinguisme : arabe scolaire dans les domaines de l'officiel – langue française dans des domaines d'usage formels. Le choix de l'option d'un monolinguisme avec une éradication totale mais, toutefois, graduelle du français ne fut toutefois pas facile (Grandguillaume, 2002) en raison de l'existence d'un groupe opposé qui était plutôt favorable à l'option d'un plurilinguisme qui verrait l'arabe prendre sa place au côté du français. En effet, toujours selon cet auteur, cette dernière option était préférée et donc défendue par ceux qui à défaut de pouvoir s'opposer directement à cette politique d'arabisation soutinrent la politique du bilinguisme car ils redoutaient à la fois la perte de leur position dans l'appareil d'État mais également le risque d'opter pour un modèle de sous-développement qu'ils ont pu constater au Moyen-Orient.

En revanche, leurs opposants voyaient dans cette politique d'arabisation un moyen d'évincer leurs adversaires des secteurs où la France les avait placés durant la période coloniale comme nous l'avons souligné plus haut. C'est ce qui pourrait expliquer, par ailleurs, cette arabisation menée au pas de charge par ses promoteurs dans la perspective de conquérir plus d'espace dans le conflit qui oppose les deux clans linguistiques.

## **I-2- Formation de deux courants et partage des sphères de la vie publique**

La politique d'arabisation n'a réussi, en fait, qu'à scinder le paysage linguistique en deux grands secteurs relève (Grine, 2004) : le secteur (économique, scientifique, technique) qui a continué à fonctionner en langue française, et le secteur (éducatif, culturel, idéologique et administratif) qui a connu un début d'arabisation en commençant à fonctionner en langue arabe, formant, ainsi, deux sphères distinctes.

Un partage des sphères de la vie publique entre arabophones et francophones qui semblait contenter les uns et les autres, au départ mais qui n'allait, toutefois, pas tarder à « être discuté et l'équilibre fragile à être rompu. » (Grine, 2004, p.257)

Ce partage va engendrer en outre, deux visions diamétralement opposées qui s'articulaient autour de l'arabité et de l'Islam d'un côté ; de l'authenticité et de la modernité incarnée par les langues maternelles et la langue française avec les francophones de l'autre côté avec toutefois un rapport ambivalent à cette langue qui permettra à leurs adversaires de jouer sur leur mauvaise conscience en les taxant de « *parti de la France* », hizb fransa.

Un conflit entre deux courants qui persiste jusqu'aujourd'hui et dont l'objet épouse presque tous les thèmes de la société mais plus particulièrement celui des langues où une lutte à mort se livre sur le terrain et que (Grine, 2009, p.93) qualifiera de « *guerre des clans linguistiques* ».

## **I-3- Le conflit linguistique et ses nouvelles dimensions :**

A la guerre des positions que se livraient les clans pour l'occupation de postes stratégiques dans les rouages de fonctionnement de l'État, s'ajoutaient une guerre des langues caractérisée par une véritable guerre de mots qui va toutefois connaître une évolution significative, (Grine, 2009, p.93) en passant de deux arguments qui s'excluaient mutuellement à des discours qui prenaient en considération celui de l'autre, non pas pour y adhérer, mais pour mieux

s'opposer à lui. Ainsi, en se référant à la même auteure, le clan des arabophones devant l'échec patent du moins partiel de leur politique s'est vu contraint de récupérer à son compte l'argument de modernité en optant, toutefois, pour l'anglais afin de contrecarrer l'autre clan qui brandissait le français comme tel. Ce qui donnera naissance au « *clan arabe-anglais* ». La position intégrationniste a, ainsi, évolué, selon elle, car la langue arabe n'est plus présentée comme la seule apte à conduire au mieux-être économique et sociale ; ce qui contraindra les arabophones à faire appel à une « *langue moderne* » pour assurer le développement mais qui sera l'anglais et non le français. Grine ajoute encore que deux arguments sont avancés, à l'appui de ce choix : l'efficacité de l'anglais et sa neutralité historique par rapport au contexte algérien.

Face à cette situation, le clan des francophones qu'elle a nommé le « *clan français-tamazight-arabe algérien* » a opté lui aussi pour des revirements stratégiques dans ses positions en récupérant à son compte l'argument de l'authenticité que les arabophones ont toujours associé à langue arabe classique. (Grine, 2009)

En effet, considérant l'arabe classique comme une langue importée, le clan des francophones a associé, selon elle, l'authenticité aux langues autochtones : « *l'arabe algérien* » constitué de l'ensemble des dialectes arabes et la langue des origines, le tamazight. Une alliance qui s'est opérée, souligne l'auteure, grâce au ralliement du combat pour la reconnaissance de tamazight avec celui du maintien de la langue française. Un ralliement qu'elle a considéré comme étant une nécessité que les partisans des deux langues ont éprouvée d'unir leurs efforts pour faire face à la langue de leurs protagonistes : l'arabe académique.

Cette situation s'explique, par ailleurs, par le fait que les berbéristes dans leur grande majorité ont toujours perçu leur lutte pour la cause berbère comme un combat identitaire qui cible l'identité arabe et son corollaire la langue arabe accusées par eux et par nombre d'intellectuels francophones d'avoir enfanté le terrorisme qui a sévi pendant la décennie noire en Algérie.

Un recours à l'arabe algérien (la « daridja » concernant notre travail de recherche) comme allié de la cause francophone amazigophone que Grine a expliqué par le fait que tamazight, présenté par le clan « *clan français-tamazight-arabe algérien* » comme langue de l'authenticité, ne pouvait « *se passer des services d'une langue arabe (sa variété dialectale), langue maternelle de 80% des algériens* ». La langue française, quant à elle, est perçue, par ce clan, comme une langue d'ouverture sur le monde moderne dont le maintien comme première langue étrangère va de soi. Cette langue doit en outre être « *considérée comme un « butin de guerre » et non comme une trace honteuse de la colonisation.* » (Grine, 2009, p.96)

La défense du berbère et de l'arabe dialectal est perçue, toutefois, par Guessoum comme un soutien à la langue française par ce clan qu'il accuse de mener ainsi « *la politique séparatiste de la France coloniale : francophonie, berbérisme et arabe dialectal* » (Grine, 2009, p.97) ; des slogans derrière lesquels se cachent, selon lui, les adversaires de l'arabisation tout en prétendant défendre la cause de la langue arabe. Ces adversaires, relève-t-il encore, ne représentant, toutefois, qu'une minorité se qualifiant d'élite et menant une guerre contre l'arabe et l'arabisation. Les mêmes propos et les mêmes arguments sont tenus aujourd'hui dans les discours relatifs à la polémique autour de la daridja que nous avons retenu comme objet de notre recherche. Bien plus, nous avons constaté comme l'a relevé Grine dans sa thèse, que dans la polémique que nous avons prise comme objet d'étude, les protagonistes ne se contentent pas d'argumenter plus ou moins raisonnablement leurs positions respectives face à la proposition d'introduction de la daridja à l'école qu'elle a provoquée mais qu'ils usent pratiquement des mêmes stratégies dans leurs actes de discours, c'est-à-dire la violence, la stigmatisation et même de l'ironie, dans notre cas, comme nous l'allons le voir dans l'analyse de leurs discours respectifs au cours des chapitres suivants. Ce qui « *témoigne du caractère hystérique que peut prendre le débat en Algérie* », selon l'auteure précitée (2009, p.97) qui commentait, ainsi, une analyse qu'elle qualifie d'« *éloquente* » faite par AROUS des discours de



la presse arabophone et francophone sur les langues et leurs partisans en Algérie. Ce même discours est livré, aujourd'hui, par les partisans des langues en conflit qui ont saisi l'occasion offerte par la proposition d'introduction de la daridja à l'école pour se livrer bataille par voie de presse interposée confirmant, si besoin est, que le mal est profond.

Un mal qui s'est enraciné après l'indépendance de l'Algérie et même bien avant et que les protagonistes veulent propager aux générations futures en ciblant l'école, lieu du savoir par excellence devenue ainsi otage d'une lutte que se livrent ces protagonistes et dont nous allons relever les événements les plus marquants.

#### **1-4- L'école, lieu de bataille et objet de toutes les convoitises : chronologie des étapes de la politique linguistique d'arabisation.**

La mainmise des arabophones sur le ministère de l'éducation qui débute à l'orée de l'indépendance est justifiée par la politique d'arabisation caractérisée par le passage de deux fervents défenseurs de cette politique que sont Taleb el Ibrahim (1965-70) et Abdelkrim Benhamouda (1970-77) à la tête de ce ministère. Au cours de cette période on assiste à l'introduction progressive de la langue arabe dès la rentrée de 1963 au sein d'un enseignement francophone, du fait que la langue française est passée d'une langue d'enseignement avec un volume horaire conséquent de 20 heures à une langue enseignée avec un volume horaire de 10 heures.

Ainsi, on assiste, selon Grine (2009, p.71), à l'introduction de la langue arabe dès la rentrée de 1963 à raison d'un tiers du temps d'un enseignement qui était totalement francophone, c'est-à-dire 10h sur 30 par semaine pour ce qui est de la première année qui a été totalement arabisée en 1964. Toutefois, La décision d'arabiser la 2<sup>ème</sup> n'a été prise, note-t-elle, qu'en 1967 alors que l'arabisation de la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année primaire ne s'est faite, qu'en 1971. Et c'est pendant la même année qu'on décide d'arabiser un tiers de l'enseignement moyen et un tiers de l'enseignement secondaire.

Avec la mise en place progressive de l'école fondamentale à partir de 1976, selon la même auteure, l'enseignement bilingue qui prévalait va, par ailleurs, laisser place progressivement à l'enseignement arabisé.

Mais en Avril 1977, le président Boumediene fraîchement élu au suffrage universel, prit une étonnante décision, celle de nommer Mostefa Lacheraf, un visionnaire opposé à la politique du monolinguisme, à la tête du ministère de l'éducation, ce qui pouvait être traduit comme un revirement de situation dans les orientations du pouvoir ou du moins, une pause dans sa politique d'arabisation.

Cette volonté de mettre un frein à cette politique d'arabisation conjuguée avec les rapports inquiétants qui lui sont parvenus sur la situation inquiétante de l'enseignement caractérisée par la faiblesse des résultats obtenus et son impact sur l'enseignement supérieur, dans un pays où l'emploi, notamment, est fortement lié à la langue française, et à un degré moindre, à la langue anglaise peuvent expliquer ce volte-face du président. Une situation que n'a pas manqué de soulever Mostefa Lacheraf comme nous allons le voir. Toutefois, l'homme était réticent à accepter ce poste de ministre de l'éducation nationale car il savait que le terrain était miné par les conservateurs, en témoignent ses aveux :

«En avril 1977, ayant été nommé ministre de l'Éducation nationale dans le dernier gouvernement de Boumediene et, cela, malgré mes refus répétés, je me vis aussitôt en butte aux attaques et sabotages du clan des conservateurs activistes qui, dans la chasse gardée de l'enseignement à ses différents degrés, avait réalisé depuis 1962 l'union sacrée entre les débris déphasés de certains vieux Oulémas et la nouvelle vague d'arabisants frénétiques et médiocres dominés par le Baath.» (Lacheraf, 1998)

Le constat de Lacheraf est, ainsi, fait : l'école était otage d'un clan de conservateurs arabo-bathistes qui se sont ligüés avec une nouvelle génération d'arabophones au niveau médiocre, produits de cette école.

C'est, par ailleurs, cette situation qui l'amènera à demander au président Boumédiène, carte blanche pour la mise à nue des problèmes et des défaillances qui caractérisaient ce secteur sinistré, comme préalable à l'acceptation de ce poste de ministre. Une carte blanche qui lui fut accordée en témoigne cette déclaration :

« Comme préalables à mon acceptation du poste ministériel, j'avais obtenu du Président Boumediene qu'il m'autorise à informer les parents d'élèves et l'opinion publique de l'état gravement carencé de l'école algérienne et de la nécessité d'opérer un sévère bilan à son sujet, chose que les tenants de l'arabisme idéologique et non de la légitime arabité culturelle (n'ayant cure de l'exigence qualitative de la langue scolaire) voulaient cacher à tout prix à leurs partisans sectaires et chauffés à blanc. » (Lacheraf, 1998)

Ce constat venant de Lacheraf est significatif : une école gravement carencée et des conservateurs auteurs de ce désastre qui voulaient le cacher, n'ayant cure de l'exigence de la qualité. Beaucoup de détracteurs de cette politique d'arabisation diront que l'histoire semble se répéter aujourd'hui avec Nouria Benghebrit en butte aux multiples attaques des conservateurs qui ne veulent pas entendre que l'école soit malade même si les arguments de madame la ministre sont indémontables, à leurs yeux, notamment quand elle révèle à propos de la moyenne générale en langue arabe obtenue au bac :

« la langue arabe scolaire sur laquelle on a donné une moyenne nationale qui nous insatisfait (9%). » « Et elle (la langue arabe) est encore plus faible dans les wilayas que nous avons rencontrées, aussi bien au Sud que dans les hauts plateaux et un certain nombre de wilayas du Nord... »<sup>7</sup>

Ce constat est effectivement grave, si on considère qu'il s'agit d'une langue transversale mais paradoxalement, les conservateurs n'ont en cure de cette situation, selon elle, bien que le problème concerne la langue qu'ils disent défendre ! Édifiante ressemblance avec la situation décrite par Mostefa Lacheraf !

Mais cette pause dans l'arabisation totale caractérisée par la prise en main de Mostefa Lacheraf du secteur de l'enseignement fut de courte durée (1977-1979). En effet, les conservateurs à l'image d'Ahmed Taleb El Ibrahimy et Abdelhamid Mehri particulièrement qui avaient essaimé leurs pions dans ce ministère stratégique pendant leur passage successivement, le premier en tant que ministre de l'éducation (1965-1970) et le 2<sup>ème</sup> en tant que secrétaire général de l'enseignement primaire et secondaire (1970-1977) en avaient profité selon (Grandguillaume, 2013) de la faiblesse puis de la mort du président, pour reconquérir le terrain perdu et revenir en force en s'alliant cette fois-ci avec les islamistes. Cette alliance des nationalistes avec les islamistes à connotation

---

<sup>7</sup> Benghebrit, N. (2015) extrait de son interview accordée à la chaîne Echourouk TV, le 05/8/2015.

identitaire et idéologique va être utilisée pour contrecarrer toute revendication de reconnaissance des variétés linguistiques de la société algérienne.

Le président Chadli qui succéda à Boumediene en 1979, nomma M. Kharroubi, un fervent partisan de l'arabisation à la tête du ministère de l'éducation. Au cours de son passage, l'enseignement va connaître la réelle naissance de l'école fondamentale dont la mise en place progressive a toutefois été entamée en 1976. Une année après, Ahmed Taleb El Ibrahimi, nommé président de la commission de l'Éducation de la formation et de la culture au sein du parti FLN, va entamer un plan national d'arabisation de l'Administration, du secteur économique et de la recherche scientifique (Grandguillaume, 2013)

Mais c'est surtout pendant le court passage d'Ali Benmohamed durant la période 1990-1992 que le clan des arabophones a voulu faire une percée significative dans la « *conquête des territoires* » du clan rival en introduisant la langue anglaise comme 2<sup>ème</sup> langue étrangère au choix avec la langue française dans le but de la déloger progressivement de sa place de 1<sup>ère</sup> langue étrangère. Cette tentative sera toutefois un échec après la démission deux après la nomination de ce ministre suite au scandale de la fuite des sujets du bac de 1992.

Ali Benmohamed<sup>8</sup>, ira même jusqu'à insinuer que c'est le clan des francophones qui est derrière la cause de son départ du ministère après ce scandale du bac de cette même année. Il accusera également ce même clan d'être derrière l'échec de la tentative d'arabisation des secteurs névralgiques tels que l'économie, une bonne partie de l'enseignement supérieur (sciences dures et technologie, notamment), de l'administration avec les grandes entreprises telles que Sonatrach et Sonelgaz et enfin une bonne partie des médias qui ont connu également un frein. En effet, explique-t-il ce sont les francophones qui sont derrière l'arrêté dictant le gel de la loi d'arabisation. Le complot fomenté contre

---

<sup>8</sup> Ben Mohamed, A. (2015). Propos traduits de l'interview accordée à la chaîne El djazira. Émission : *Témoin d'une époque* le 21/10/2015. <https://youtu.be/oFzhl-dJcN0>

sa personne par ce clan, comme il le souligne, est ainsi vu comme une entreprise de faire barrage à l'arabisation et à l'introduction de la langue anglaise comme langue enseignée au choix avec la langue française au cycle primaire, au début de l'année scolaire 92/93 qui a vu son départ du ministère. Le projet verra certes un début d'application car les parents ont été déjà sollicités pour faire le choix de langue nécessaire mais ce projet sera interrompu l'année suivante sous prétexte du manque d'encadrement adéquat. Une expérience qui a été « un réel échec au grand regret des arabistes » rapporte Grine (2009), en s'appuyant sur des statistiques diffusées par le ministère de l'éducation nationale. Ces statistiques sont très révélatrices de l'échec souligne-t-elle, en se référant aux pourcentages des élèves ayant opté pour l'anglais comme 1<sup>ère</sup> langue étrangère « 01, 27% » pour l'année scolaire 95-96 et « 1,28 % » durant l'année scolaire 97-98. Ce qui constitue une victoire pour le clan des francophones sur les arabophones. Ali Benmohamed sera ensuite remplacé par Ahmed Djebbar, un universitaire qui a fait sa formation à Paris et dont la personnalité très ouverte est plus proche du courant des modernistes, en témoigne sa participation avec un collectif d'intellectuels dont Abderrezak Dourari, un linguiste et professeur à l'Université d'Alger ; Mohammed Harbi, un historien ; Wassiny Laredj, un écrivain et professeur de littérature moderne ; Khaoula Taleb-Ibrahimi, une linguiste, professeure à l'Université d'Alger, qui ont écrit, le 22/11/2016, un article intitulé « *L'école algérienne entre incompétence et obscurantisme* » publié dans le journal le monde Afrique. Son passage sera, toutefois, de courte durée : 1992-1994.

## **2- L'avènement de Bouteflika et la nouvelle donne sur le plan de la politique linguistique.**

Nous pouvons affirmer d'emblée qu'avec la venue de ce président, on va connaître un début de chamboulement du paysage linguistique avec tout d'abord l'usage inédit de la langue française dans quelques-unes de ses interventions, ce qui va soulever le courroux et les critiques des nationalistes purs et durs dont la plus virulente est celle de Guessoum cité par (Grine,2009,p.9) qui déclare

: « Aujourd'hui, après presque quarante ans de « souveraineté » nationale, force est de constater que l'arabisation est en perte de vitesse sur tous les plans. L'Algérie indépendante n'a jamais connu un chef d'Etat symbole de la souveraineté nationale qui s'adresse à son peuple en langue étrangère. C'est un fait nouveau, à la fois anticonstitutionnel et antinational.»

Ce président adoptera, par ailleurs, des positions très réalistes à l'égard des problèmes linguistiques, notamment quand il déclare à l'occasion de la journée des étudiants, le 19 mai 1999 : « *Il est impensable d'étudier des sciences exactes pendant dix ans en arabe alors qu'elles peuvent l'être en un an en anglais.* » (Grandguillaume, 2002)

Ou quand, il met à nue, les visées de ceux qui disent défendre la langue arabe en soulignant : « *Il n'y a jamais eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français.* » (Grandguillaume, 2004, p.20)

L'allusion faite par le président ici est claire : ceux qui prétendent défendre la langue arabe ne veulent en vérité qu'évincer les cadres francophones ; ce qui amène à penser que le président se place, ainsi, dans le camp des francophones puisqu'il est en train de mettre à nue les intentions de l'autre camp et de défendre indirectement l'intérêt du premier camp, notamment celui des cadres francophones. La suite des événements démentira, toutefois, cette idée et confirmera plutôt son intention de se situer au-dessus de la mêlée.

Mais cette mise à nue aura, au moins, le mérite de démontrer de manière on ne peut plus claire que le conflit est un conflit d'intérêt et non un conflit purement linguistique.

Par ailleurs, relève Grine (2015,p.234), le choix d'un code fortement marqué, celui de la langue française, dans les interventions de Bouteflika relève d'une véritable stratégie communicationnelle de la part de ce président dont le passage constitue, selon elle, un tournant décisif dans l'histoire de la gestion des langues en Algérie et nous pensons également dans le rapport de force entre antagonistes du conflit linguistique qui allait balancer totalement avant la venue de ce président, notamment avec l'adoption, dans sa version la plus radicale, de la loi 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de la langue arabe.

Toutefois, l'usage du français par Bouteflika ne signifiait pas son ignorance de la langue nationale bien au contraire car le président a fait étalage également d'une grande érudition en langue arabe en prononçant des discours avec une langue très châtiée, montrant par-là, à ceux qui doutaient encore, sa maîtrise de cette langue.

En effet, il en déjà fait étalage de cette maîtrise lors de l'oraison funèbre de feu Boumediene en 1979, montrant que sa connaissance de la langue classique n'avait rien à envier à ceux qui prétendent être les défenseurs de cette langue. Il défendra même cette langue en s'en prenant à ceux qui voulaient l'écarter totalement du paysage linguistique en déclarant dans une interview accordée au journal le monde du 17/04/2005, citée par (Grine, 2015) : « *je ne ferai pas de réforme au détriment de l'identité algérienne et de la langue arabe (...)* » signifiant, par-là, que la langue arabe et l'identité du peuple constituent les deux faces d'une même pièce. Sa prise de position envers cette langue est encore plus tranchée quand il dira à l'intention des écoles privées ayant refusé de se conformer au programme de l'éducation nationale : « *Il est tout à fait clair que toute institution privée, qui ne tient pas compte du fait que l'arabe est la langue nationale et officielle et qui ne lui accorde pas une priorité absolue, est appelée à disparaître* » (Algérie-dz.com, 11/04/2005).

### **2-1- L'attitude de Bouteflika face aux exigences des deux clans :**

En dépit du fait que Bouteflika ne semble pas accorder beaucoup d'importance au conflit linguistique en question qu'il qualifie, du reste, de « *querelle stérile* » et de « *débat faussé* » (Grine, 2015) dans une interview accordée au « Parisien aujourd'hui » du 14/12/1999, son attitude envers ces deux clans est, néanmoins, différente eu égard à ses positions jugées plus ou moins conciliantes pour l'un et indifférente voire provoquante pour l'autre.

En effet, les exigences du clan de la modernité dont le degré de nuisance pour la stabilité du pouvoir est manifeste ont connu un début d'application en trois étapes, sous son ère :

**1<sup>ère</sup> étape :**

Elle verra la reconnaissance de tamazight comme l'une des composantes de l'identité nationale en 1996.

**2<sup>ème</sup> étape :** reconnaissance de tamazight comme langue nationale en 2002 qui a vu le président revenir sur ses décisions par rapport aux propos tenus au meeting animé, le 3 septembre 99 à Tizi-Ouzou, au cours duquel il a déclaré d'emblée que : *" tamazight ne sera jamais langue officielle et si elle devait devenir langue nationale, c'est tout le peuple algérien qui doit se prononcer par voie référendaire "*.(Chaker,2017,p.8)

Une déclaration qui lui a valu les foudres de toute la société kabyle mais le président finira, cependant, par se plier à leurs exigences comme nous l'avons souligné plus haut.

**3<sup>ème</sup> étape :**

La langue amazighe finira, ainsi, par devenir langue nationale et officielle à l'issue de la révision constitutionnelle de 2016.

A ces trois étapes qui constituent un début de victoire pour ce clan, on pourrait ajouter une quatrième étape importante dans cette lutte clanique, avec la nomination de Mme Benghebrit à la tête du ministère de l'éducation nationale après une longue période de son prédécesseur Aboubakr Benbouzid à la tête de ce ministère.

En effet, la nomination de Nouria Benghebrit, une admiratrice de Mostefa Lacheraf, à la tête du ministère de l'éducation, depuis le 05 mai 2014, a fait couler beaucoup d'encre et a rencontré une forte opposition de la part du clan des conservateurs qui la jugent comme faisant partie du clan moderniste, particulièrement après la proposition de son ministère d'introduire la daridja à



l'école primaire à laquelle nous allons consacrer un point pour expliquer en détails le contexte dans lequel s'est enclenchée la polémique que nous avons prise comme objet d'étude.

## **2-2- Le discours médiatique de Mme Benghebrit et ses effets dans le regain d'un conflit latent.**

C'est à l'issue des réunions qui ont regroupé Mme la ministre et son staff avec les directeurs de l'éducation des différentes wilaya d'Algérie lors des deux séminaires organisés respectivement du 28 au 30 juillet pour les wilayas du sud et du 1<sup>er</sup> au 2 août pour les wilayas du nord que Mme Benghebrit a été invitée le 02/08/2015 à la chaîne TV Algérie3, c'est-à-dire juste après la fin du 2<sup>ème</sup> séminaire, pour exposer en langue arabe les résultats de ces deux rencontres ainsi que pour expliquer la nature des recommandations de la conférence sur l'évaluation de la réforme scolaire ayant précédé ces deux séminaires et qui a eu lieu au Club des pins le 25 et 26 juillet 2015. Cette première interview a été suivie par une autre en langue française accordée, cette fois-ci, à la chaîne Echourouk TV, le 05/08/2015.

Les deux séminaires précités qui se sont tenus avec les responsables de l'éducation des différentes wilayas ont eu lieu après les examens de la fin de l'année scolaire 2014-2015 et avaient pour but, entre autres, de faire le point sur les insuffisances des résultats scolaires obtenus et sur l'hétérogénéité de niveaux de ces résultats constatée entre les différentes wilayas et parfois au sein d'une même wilaya, selon la ministre. Les mauvais résultats qui ont caractérisé ces examens ont été, de ce fait, l'élément essentiel ayant motivé la tenue de cette conférence et sur lesquels se sont appuyés les experts qui ont émis les recommandations en cause, comme elle le souligne dans la deuxième interview accordée à la chaîne Echourouk TV :

« ...ils se **sont aussi appuyés sur les résultats**, sur la longue durée dont la langue arabe en tant que matière au niveau du bac, par exemple, lorsqu'on donne la moyenne nationale des résultats de la langue arabe, **elle est en dessous de la moyenne, elle est neuf sur vingt** et

elle est encore plus faible pour les wilayas que nous avons rencontrées aussi bien au sud qu'aux hauts plateaux et un certain nombre de wilayas du nord... »

Le pronom « *ils* » renvoient aux experts qui ont participé à la conférence. Ce sont en quelque sorte ces résultats, qui ont ainsi justifié la tenue de cette conférence avec pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue arabe en s'appuyant sur les langues maternelles comme elle le note dans cet autre extrait de la même interview :

« Cette recommandation entrainait dans le cadre d'une problématique qui était la suivante : comment améliorer la maîtrise de la langue arabe scolaire. Donc c'est dans cette problématique que **la proposition a été faite de s'appuyer sur les langues maternelles pour mieux asseoir la maîtrise de la langue arabe.** »

Et pour mieux faire allusion aux mauvais résultats scolaires constatés, elle ajoute encore :

« donc vous voyez bien si on ne définit pas très bien d'où je pars pour aborder la problématique des langues maternelles, elle n'est pas posée en tant que telle, son origine, c'est comment améliorer les résultats de la langue arabe scolaire en nous appuyant, c'est une des pistes qui a été soulevée par des pédagogues qui de plus s'appuient sur les avis que donne l'Unesco en la matière. » .

Les « pédagogues » dont elle parle, ce sont bien sûr les membres des groupes d'experts qui ont participé à la conférence et qui ont été les auteurs des recommandations dont celle relative à la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire. Et la piste qu'elle évoque, c'est bien sûr l'introduction de la daridja à l'école en s'appuyant sur une autorité en la matière : l'Unesco.

L'explication est ainsi donnée comme argument pour faire taire les voix qui se sont élevées après sa première interview accordée à la chaîne TV Algérie3, le 02/08/2015, c'est-à-dire, trois jours auparavant. Ses détracteurs, composés essentiellement du courant islamo-conservateur, l'ont accusée, en effet, après son discours, de vouloir éliminer la langue arabe comme le lui souligne le journaliste quand il note :

« Votre collègue du gouvernement, Amar Ghoul vous a dit : **attention ! la langue arabe c'est la ligne rouge.** On vous a beaucoup attaqué concernant cette proposition que vous voulez faire :

certains disent que vous voulez **enterrer** la langue arabe. Vous avez **été ciblée** par beaucoup de partis, notamment islamistes ».

Mais il faut souligner, toutefois, que la polémique a commencé juste après la fin de la conférence du Club des pins et plus particulièrement quand les médias de la presse écrite notamment se sont faits l'écho des déclarations d'un haut responsable du ministère, en l'occurrence M. Mseguem qui a expliqué à l'issue de ladite conférence que : « *Les enseignants doivent prendre en considération le fait que les enfants parlaient le dialecte dans leur foyer. Pour ne pas les perturber, le dialecte doit demeurer la première langue d'expression à l'intérieur de l'enceinte scolaire.* ». (Hamdi, 2015. p.2)

Cette déclaration a été suivie par une autre de Mme la ministre lors de la 1<sup>ère</sup> interview que nous avons relevée plus haut et dans laquelle elle souligne en réponse à une question de la journaliste sur le sujet que : « *ce qui est demandé à l'éducateur c'est de se baser sur ce bagage linguistique de l'élève et de le préparer de façon graduelle à la langue arabe fousha* ». L'opération qui sera entamée dans le préscolaire « *se poursuivra en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année primaire* », a-t-elle ajouté. Le bagage linguistique dont il est question, ici, c'est la langue maternelle de l'enfant, désignation qui réfère, dans le contexte de son utilisation, par Mme la ministre, à la daridja. C'est donc ce discours et notamment celui ayant rapport avec cette fameuse proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire qui a soulevé une levée de boucliers sans précédent créant, ainsi, une polémique que nous avons prise comme objet d'étude dans les chapitres trois et quatre de notre travail de recherche.

Dans cette perspective, nous avons collecté un ensemble d'articles en langue arabe et en langue française qui ont traité de la polémique en question durant une période déterminée se situant entre les mois de juillet et août dans la perspective de mieux comprendre les données de cette polémique, son lien avec le conflit linguistique et ses possibles effets sur la poursuite ou la fin de ce conflit. C'est cet ensemble de textes que nous avons pu collecter qui sera

retenu, de ce fait, comme corpus de recherche que nous allons présenter dans ce qui suit avant de conclure ce chapitre de la partie I de notre thèse.

## **II- Présentation du corpus :**

### **1- Description et justification :**

Notre corpus est composé de 24 textes publiés par la presse écrite dont 5 ont été produits par des journalistes et le reste par des enseignants universitaires (10), des écrivains (2), et d'autres statuts (6) :

La date de publication de ces textes coïncide en majorité ( 20 ) avec la période s'étalant entre le mois de juillet et de septembre, c'est-à-dire à la date de l'émission des propositions d'introduction de la daridja dans le préscolaire et les classes préparatoires à l'école primaire faites par Mme la ministre à l'issue de la conférence sur l'évaluation de la réforme scolaire qui s'est tenue à Alger le 25 et 26 juillet au Club des pins.

Les textes en question sont, par ailleurs, comme nous l'avons souligné plus haut, l'expression d'opinions favorables (12) et défavorables (12) aux propositions précitées qui ont été émises par Mme la ministre au cours de deux interviews données respectivement à la chaîne TV publique A3 le 03/08/2015 en langue arabe et le 5/8/2015 à la chaîne dite privée Echourouk TV en langue française.

#### **1-1- Les dix journaux en ligne ciblés par notre recherche et leur ligne éditoriale :**

- Le quotidien Echourouk à tendance conservatrice (7 textes en langue arabe). Il est, de ce fait, l'expression de la majorité des opinions défavorables à la daridja.
- Le quotidien d'Oran qui se situe à mi-chemin entre les deux tendances et qui par conséquent est l'expression des deux opinions (5 textes en langue française : 3 opinions favorables et 2 défavorables)
- Le quotidien le Soir d'Algérie qui se situe dans la tendance dite moderne (2 textes en langue française : 2 opinions favorables)

- Le quotidien El Watan qui se situe également dans la tendance dite moderne (2 textes en langue française : 2 opinions favorables)
- Le quotidien Réflexion sans ligne éditoriale précise est ainsi l'expression des deux tendances. (1 texte en langue française : 1 opinion favorable).
- Algérie Patriotique sans ligne éditoriale précise est ainsi l'expression des deux tendances. (3 textes en langue française : 2 opinions défavorables et 1 opinion favorable)
- Algérie Focus sans ligne éditoriale précise et est ainsi l'expression des deux tendances. (1 texte en langue française : 1 opinion favorable)
- TSA sans ligne éditoriale précise et est ainsi l'expression des deux tendances. (1 texte en langue française : 1 opinion favorable)
- Le Hoggar Hebdomadaire indépendant à tendance conservatrice (1 texte en langue française : 1 opinion défavorable)
- France info : Afrique : organe de presse français : ligne éditoriale à tendance moderniste : (1 texte en langue française : 1 opinion favorable)

### **1-2- Le nombre des auteurs :**

Le nombre total des auteurs retenus est de 20 dont :

- Khaoula Taleb El Ibrahimy avec trois entretiens en langue française accordés respectivement à El Watan, TSA, et le Soir d'Algérie.
- Warda Boudjemline avec deux articles publiés au quotidien en langue arabe Echourouk
- Et le reste des auteurs se partagent le reste des textes avec un texte par auteur.

Pour plus de précision, nous avons publié dans la partie annexe un tableau récapitulatif avec toutes les précisions relatives aux textes, à leur date de parution, etc.

### **2- Présentation des auteurs (données sociolinguistiques et professionnelles):**

## **2-1- Auteurs favorables à l'introduction de la daridja à l'école**

Une grande partie des auteurs favorables à la daridja (6 sur 9) exercent dans le domaine de l'enseignement et plus particulièrement au niveau universitaire.

Ces enseignants sont :

1- Mme Khaoula Taleb El Ibrahimy, linguiste et professeure au niveau de l'université d'Alger 2. Trois articles en langue française de cette auteure ont été retenus dont deux entretiens intitulés :

- « *À travers la langue maternelle, on transmet des valeurs et un imaginaire* » publié le 5/8/2015 au journal en ligne TSA.

- « *La langue arabe mérite mieux que les gesticulations de ceux qui ont mené notre école à la ruine* » publié le 02/8/2015 au journal en ligne, le Soir d'Algérie et enfin un article intitulé :- « *On en est toujours à se demander : c'est quoi être Algérien ?* » publié le 7/09/2014, au journal en ligne El Watan.

Mme Khaoula Taleb El Ibrahimy s'est beaucoup investie dans le débat autour des langues, en Algérie, en témoigne sa thèse « Les Algériens et leurs langues. » L'auteure en question considère l'introduction de la langue maternelle dans le préscolaire comme une nécessité didactique et pédagogique pour faciliter l'apprentissage. Elle milite, de ce fait, ainsi que d'autres spécialistes du langage pour la prise en compte de ce background que représente la langue maternelle dans le cursus scolaire de l'enfant.

2- M. Abdou Elimam, linguiste et professeur exerçant à l'université d'Oran qui a longtemps plaidé pour l'introduction de la daridja à l'école. Son article en langue française que nous avons retenu, au titre assez révélateur : « *Ed darija à l'école l'heure du débat a-t-elle sonné ?* », publié le 07/08/2015 au journal en ligne El Watan, est apparu, en effet, juste après l'annonce de la proposition qui a enclenché le débat autour la daridja. Cet auteur a toujours milité pour une reconnaissance de la daridja comme langue à part entière, mettant en exergue, ainsi, l'impact que cela aurait sur l'émancipation identitaire et culturelle

en Algérie et dans le Maghreb. Son ouvrage intitulé : « *Le maghribi, alias «ed-derja» (la langue consensuelle du Maghreb)* » est, à cet effet, très significatif.

3- M. Alain Bentolila, un français né en 1949 en Algérie. Cet auteur est un professeur de linguistique à l'université de Paris Descartes. Sa participation à la polémique grâce à ses écrits sur la question des langues à l'école en Algérie et notamment sa prise de position favorable de la daridja par rapport à la langue arabe académique publiée dans un article en langue française, intitulé : « *Une contribution du professeur à la Sorbonne Alain Bentolila* » paru le 23/8/2015 au journal en ligne Algérie Patriotique, a soulevé des critiques acerbes dont celles de Mme Fatima Tlemsani.

4- Mme Stambouli Myrièm , maître de conférences au département de français de l'Université de Mostaganem et chercheuse associée au CRASC. Dans son article en langue française, intitulé « *Le choix des langues d'enseignement et d'apprentissage : est-ce la principale cause d'échec scolaire de l'enfant ?* » publié le 17/09/2015 au journal en ligne le quotidien d'Oran, elle établit une nette distinction entre le vernaculaire et le véhiculaire pour éviter toute confusion, note-t-elle. D'où la question stratégique : s'agit-il de l'enseignement en langue maternelle ou de l'enseignement de la langue maternelle ?

5- M. Ahmed Tessa, ancien normalien, expert pédagogue qui a occupé le poste de conseiller au niveau du ministère de l'éducation. . Cet auteur a été l'un des membres du groupe d'experts qui ont participé à la conférence d'Alger, à l'issue de laquelle ont été émises les recommandations objets de la polémique. Dans son article en langue française intitulé « *Arabe algérien ou «elfosha» à l'école. La guerre des langues n'aura pas lieu* », publié le 02/08/2015 au journal en ligne, le Soir d'Algérie, il dénonce avec vigueur l'hypocrisie de ceux qui se disent défenseurs de la langue arabe.

6- M. Hakem Bachir, retraité de l'enseignement secondaire. Ce produit de trois écoles: marocaine française et algérienne possède une expérience d'enseignement de 32 ans en Algérie. Il a exercé en tant que professeur de

mathématiques au lycée Lofti, à Oran, et a fondé plusieurs syndicats autonomes dont le SNAPEST et le CLA. Son article en langue française que nous avons retenu est intitulé « *la langue maternelle dans l'éducation* » : *Un phénomène universel propre à l'apprentissage de toutes les langues non pas seulement l'arabe classique* », il a été publié par le journal en ligne Réflexion, le 6/08/2015.

Le reste des auteurs qui n'exercent pas dans le domaine de l'enseignement sont :

**7-** M. Touhami Rachid Raffa, un juriste algérien et canadien vivant au Québec, militant des droits de l'homme et ex-président du Centre culturel islamique du Québec (CCIQ). Son article en langue française intitulé : « *Défaut de langue : sommes-nous des SDF ?* » est publié le 04/08/2016 au journal en ligne le Quotidien d'Oran.

**8-** M. Youcef Benzetat, un ingénieur en sciences géodésiques du sud constantinois qui a fait des études de philosophie à l'université Paris 8. Son article en langue française intitulé : « *La rumeur qui enchante et déchante ! Plaidoyer pour la derdja à l'école.* », est publié le 01/08/2015 au journal en ligne le Quotidien d'Oran.

**9-** Amira Bouziri : Journaliste à France Info. Actuellement rédactrice en chef de « *Nouvelles Vagues* », le journal des étudiants de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Elle a décrit la controverse à propos de la daridja en Algérie dans son article intitulé « *Algérie : l'introduction de l'arabe dialectal à l'école fait polémique* » publié le 27/08/2015.

## **2-2- Auteurs défavorables à l'introduction de la daridja à l'école :**

Concernant les auteurs des écrits défavorables, il faut relever de prime abord qu'ils sont en majeure partie des arabophones (sept sur douze). Leurs textes ont été, de ce fait, traduits de l'arabe vers le français. Par ailleurs, seuls trois des textes choisis sont le produit d'auteurs plus ou moins proches du domaine de la sociolinguistique dont notamment le docteur Ahmed Benaamane. Les auteurs des écrits défavorables à la daridja sont :



1- M. Ahmed Benaamane, un écrivain et fervent défenseur de l'arabisation. Il se distingue par ses représentations très négatives du français désigné « *langue de Fafa* » et des francophones traités de « *nouveaux colons* ». Son entretien en langue arabe que nous avons traduit est intitulé : « *Les nouveaux colons sont derrière le plan de l'enseignement au moyen de la daridja* ». Cet article publié le 10/08/2015 au journal Echoroukh est une accusation ouverte des francophones désignés comme les « *nouveaux colons* » d'être derrière le projet de l'enseignement de la daridja pour le compte de la France et de sa langue, le français.

2- Mme Nacéra Zellal, professeure au département d'orthophonie à l'université d'Alger 2. Cette scientifique opposée à l'introduction de la daridja à l'école est intervenue pour critiquer le soutien apporté aux propositions de Mme la ministre par des sociologues qu'elle accuse d'incompétence à traiter de questions scientifiques, en témoigne le titre de son article en langue française intitulé « *Les neurosciences en acquisition-apprentissage scolaire de la langue- Une affaire de psychologie cognitive et non de sociologie* » est publié le 20/08/2015 au journal en ligne le Quotidien d'Oran.

3- Mme Fatima Tlemsani, psychopédagogue francophone exerçant à l'université de Belabès. Son article en langue française intitulé : « *Polémique sur les langues à l'école : l'universitaire Fatima Tlemsani répond au professeur Bentolila* » est publié le : 26/08/2015 au journal en ligne « Algérie Patriotique »

4- M. Walid Bouadila, professeur de littérature à l'université de Skikda. Son article en langue arabe que nous avons retenu et traduit en langue française est intitulé : « *Est-ce que les textes de Zahouania et de Cheb Khaled seront retenus dans les contenus de programme* ». Cet article a été publié le 17/08/2015 au journal en ligne Echourouk.

5- M. Othman Saadi, un docteur en langue arabe fortement imprégné de l'identité arabo-islamique au profit de laquelle il mène un combat d'avant-garde. Cet auteur mène un combat acharné contre le clan des francophones et pour

la promotion de la langue arabe ; il a présidé, à cet effet, l'association de la défense de la langue arabe seule garante, comme il le souligne, de l'unité de la nation qu'il estime menacée par les langues française et amazighe. Son article en langue arabe que nous avons retenu et traduit est intitulé : « *La polémique sur l'arabe dialectal et ce qu'elle cache.* ». Il a été publié au journal en ligne Echourouk, le 5/8/2015.

**6-** M. Maaradji Mohammed, un linguiste qui a été retenu pour son article en langue arabe : « *Plaidoyer pour la langue arabe* » publié en plusieurs parties par le journal, le Quotidien d'Oran. Cet article que nous avons traduit est une réponse virulente à un autre article : « *Défaut de langue sommes-nous des SFD ?* » de Touhami Rachid Raffa également retenu dans les textes à analyser.

**7-** M.Khaldi Souheil écrivain et journaliste d'origine algérienne né en Palestine. Auteur de plusieurs articles, vantant l'arabité et qui plaident pour l'unité de la nation arabe. Son article en langue arabe intitulé : « *Les francophones réactionnaires et l'incitation à enseigner la daridja* » et publié le 01/08/2015 au journal en ligne Echourouk est une virulente attaque contre les francophones.

**8-** M. Arab Khennouche, professeur à l'université de Sofia est l'auteur de l'article en langue française « *La daridja de M. Bentolila ou le retour forcé de l'indigénisation en Algérie ?* ». Cet article publié le 01/09/2015 par le journal en ligne Algérie Patriotique est une tentative de réponse ou plutôt une critique au plaidoyer de M. Bentolila pour la daridja.

**9-** Mme Nadia Slimani, journaliste qui exerce au journal Echourouk.

**10-** Mme Warda Boudjemline journaliste qui exerce également au journal Echourouk. Ces deux journalistes médiatisent en quelque sorte les voix opposées à la daridja par le biais de leurs articles publiés par le journal précité. Ces articles que nous avons traduits de la langue arabe sont intitulés :

- « *Benghebrit est invitée à donner des éclaircissements autour de la daridja. Des imams clament : Sauvez la langue du coran et notre identité de la disparition* » publié le 30/07/2015. Auteure : Mme Nadia Slimani.

- « *L'Association des Ulémas Musulmans s'élève contre elle : Nous attaquerons en justice Benghebrit si elle ne renonce à son projet* » publié le 30/07/2015. Auteure : Mme Warda, Boudjemline.

- « *Benghebrit cherche à concrétiser les desseins de la France coloniale* » publié le 31/08/2015. Auteure : Mme Warda, Boudjemline.

**11-** Rachid Ziani-Cherif : Cet auteur a écrit plusieurs articles dont celui que nous avons choisi qui est « *une lettre ouverte envoyée à Mme Khaoula Taleb El Ibrahim* » rédigée suite à son intervention lors du débat animé par l'association NABNI et son interview avec TSA. Cette lettre a été publiée le 17/08/2015 dans l'hebdomadaire le Hoggar.

### **3- Présentation du contexte médiatique**

Le choix constitutif des textes triés obéit non seulement à des critères génériques du fait que l'ensemble des articles retenus sont des discours d'opinion médiatisés par voie de presse mais aussi à des critères thématiques, étant donné que les discours dont il est question traitent tous de la question des langues et particulièrement de la daridja et de son introduction à l'école primaire. Le contexte est également ciblé puisque ces différents écrits ont été produits, en majorité, dans une période déterminée s'étalant entre juillet et septembre de l'année 2015, c'est-à-dire la période où a été faite la proposition de l'introduction de la daridja au cycle primaire objet de la polémique que nous avons retenu comme objet de notre recherche.

Par ailleurs, le genre de discours que représentent les textes en question est, également, un réel motif dans le choix de notre corpus, dans la mesure où le discours polémique constitue le terrain idéal pour la recherche

des représentations comme le note si bien (Boyer, 1990), faisant référence aux travaux de Bakhtine, dans le passage suivant : « *la représentation se cultive ostensiblement en terrain polémique, conflictuel. Le discours ouvertement porté par/porteur de(s) représentations sociolinguistiques est toujours de nature dialogique, polyphonique* » Ce choix est dicté, enfin, par le désir de connaître à travers l'analyse de ces écrits les différentes représentations quant aux langues en conflit et à leurs locuteurs afin de déceler les images que se font d'elles, les différents protagonistes du conflit linguistique et leurs possibles effets sur la dynamique de ce conflit.

### **Conclusion :**

Après avoir passé en revue les différentes étapes de la politique linguistique adoptée en Algérie et ses effets non seulement sur l'exacerbation de visions opposées mais également sur la dynamique même de la société et sur son mode d'organisation socio politique et culturelle, nous pouvons déduire que cette politique destinée en principe à unir cette nation autour d'un idéal mais menée toutefois sans concertation préalable et sans tenir compte des exigences d'une société plurielle n'a pas eu les résultats escomptés. Les tenants de cette politique diront certes qu'ils n'avaient pas le choix face aux dangers de morcellements et de fractures qui guettaient la société, après une longue et cruelle occupation dont le principal objectif était la spoliation de son identité, mais force est de constater que cette politique nationaliste a eu les effets contraires car il y avait, selon ses détracteurs, des desseins autres que purement linguistiques dont celui de monopoliser le pouvoir, qui ont faussé sa planification. Les différentes « *concessions* » accordées à l'une des composantes de cette société qui ont nécessité de multiples révisions de position en sont la preuve irréfutable de l'approximation de cette politique. Cette composante a voulu, ainsi, préserver sa culture et, partant, son identité propre incontestablement liées à sa langue que le pouvoir a voulu sacrifier au nom de la sacro-sainte unité de la nation. L'union ne se fait, toutefois, pas par

la force mais par la concertation. Mais l'enjeu ne se situe pas au niveau linguistique seulement comme nous l'avons souligné ; l'intérêt pour le pouvoir est, en effet, loin d'être absent du conflit. Les velléités d'autonomisation, certes minoritaires d'une partie du pays, en sont, du reste, la parfaite illustration de ce constat.

Par ailleurs, la diglossie ou le pouvoir de domination d'une langue sur une autre existe bel et bien mais les intérêts dépassent encore une fois le cadre purement linguistique. Une diglossie qui n'épouse toutefois pas la conception fergusonienne considérée dans sa stabilité mais elle est plutôt plus proche de la conception catalane. En effet, cette diglossie est loin d'être stable mais elle est plutôt conflictuelle eu égard aux différends qui animent les groupes d'intérêt sur la politique linguistique adoptée par les tenants du pouvoir.

La politique nationaliste qui a été menée est, ainsi, fondée sur l'unification linguistique de la nation algérienne et donc sur la mise entre parenthèses des autres langues du paysage linguistique. L'école sera bien sûr le lieu d'exécution de cette mission, la stigmatisation de ces langues au niveau de la rue se chargera du reste. Mais la langue pour les groupes qui défendent cette politique comme pour ceux qui sont contre n'est pas le seul enjeu du conflit, d'autres intérêts occultes animent ces groupes

Ce conflit est finalement en train de prendre les allures d'un « *conflit existentiel* » de l'aveu même de l'ancien ministre de l'éducation nationale, Ben Mohamed dans son interview précitée à la chaîne El Djazira.

# **PARTIE II**

## **REPRÉSENTATIONS DES LANGUES OBJETS DU CONFLIT. (ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE)**

# **Chapitre 1 :**

## **État de la recherche sur les représentations et ancrage théorique.**

## **I- État de la recherche sur les représentations :**

### **Introduction**

Nous essayerons au cours de cette première partie du présent chapitre de donner une définition, la plus représentative de la notion de représentation linguistique d'un point de vue sociologique qui constitue l'origine de cette notion mais aussi d'un point de vue sociolinguistique, étant donné que notre recherche s'inscrit notamment dans ce cadre précis. Nous pensons, en effet, que seule une délimitation rigoureuse des frontières définitoires de la notion en question serait à même de nous faciliter la tâche que nous nous sommes fixée dans l'observation d'abord puis dans l'analyse de notre objet d'étude.

Par ailleurs, l'étude des représentations linguistiques, qui aborde un conflit linguistique, dans un contexte de plurilinguisme, nous a paru nécessaire, car l'un de nos objectifs, dans un travail de recherche, est, précisément, d'identifier les rapports qu'entretiennent les différents protagonistes à l'égard des langues en présence qui sont de nature à nous édifier sur la dynamique et l'évolution de ce conflit.

En effet, l'étude sociolinguistique, dont l'un des principes fondamentaux est l'étude de la relation du fait linguistique avec le contexte social dans lequel il est produit, nous impose de tenir compte de cette notion de représentations du fait que cette étude porte précisément sur l'évolution du conflit en question et de la polémique autour des langues qui le caractérise de manière plus particulière.

Pour ce faire, nous allons, dans un premier temps, expliquer brièvement le pourquoi de l'étude des représentations et quelle place elles occupent par rapport aux autres faits de langue et notamment les différents usages linguistiques qui constituent le domaine privilégié de cette discipline qu'est la sociolinguistique.

Ensuite, nous tenterons de voir un peu plus clair au sujet de la notion de représentation caractérisée par une pléthore de concepts et de définitions y



afférentes pour retenir, avec justification à l'appui, la terminologie qui nous paraîtra la plus indiquée à notre situation.

Dans cette perspective, nous passerons en revue tous les concepts connexes à cette notion en vue de comprendre les liens qui les unissent et tracer par la suite l'itinéraire que nous comptons emprunter dans le choix des différentes théories pour arriver aux résultats escomptés.

Enfin, nous aborderons, les différentes méthodes d'approche des représentations linguistiques et les problèmes inhérents à leur contenu théorique comme le souligne Grine (2001, p.54) qui note à ce sujet en se référant à Maurer : « *Plusieurs méthodes sont disponibles, mais toutes reposent sur un vide théorique, sur une définition insatisfaisante du phénomène étudié.* »

Ceci nous amène, de ce fait, à faire le constat que la représentation se trouve être une notion, difficile à circonscrire, rendant, ainsi, la définition d'une méthode d'observation encore plus complexe.

Nous nous attèlerons, toutefois, à trouver les définitions qui conviennent et à retenir, ainsi, la méthode qui nous paraîtra la plus appropriée à la situation en nous aidant des tentatives de théorisation les plus récentes tout en essayant de ne pas tomber dans l'amalgame qui consiste, selon cette auteure, à confondre le niveau cognitif et le niveau de la manifestation des représentations.

Ainsi, pour enlever toute ambiguïté, elle précisera encore :

« ...ce sont les représentations mentale et non les représentations mises en mots qui constitueront ou doivent constituer l'objet de ce domaine d'étude, car ce sont celles-ci et non les secondes qui constituent des principes explicatifs pour les différents comportements linguistiques qui sont des mobiles d'action. » (Grine, 2001, p.54)

Des notions (le niveau cognitif et le niveau mental, notamment) que nous allons traiter un peu plus en détail dans la suite de notre travail.

## **1- Pourquoi étudier les représentations linguistiques :**

Si nous cherchons à repérer puis à comparer les représentations linguistiques des partisans et des opposants au projet c'est parce que nous estimons qu'elles constituent des entités sociales qui peuvent construire et identifier l'identité d'un groupe d'appartenance se définissant par opposition à un autre groupe. Cette identification, nous permettra de mieux cerner sur quoi repose le différend qui oppose les différents protagonistes, et ce faisant, d'apporter une meilleure interprétation des mobiles du conflit. En effet, si on se réfère à Castelloti, les représentations sont considérées comme « *déterminantes dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites que de la communication.* ». (Castelloti, & Moore, 2002, p.8). Nous tenterons également de comprendre sur quelles normes sont bâtis les jugements de valeurs qui caractérisent le discours épilinguistique relevé dans les textes exploités.

Une lecture appropriée de toutes les données recueillies nous donnera ainsi, l'occasion de mieux comprendre les causes et les effets du conflit en question. Dans ce sens, nous chercherons, par exemple, à mieux saisir la possible interrelation des représentations linguistiques avec la gestion de la politique linguistique.

## **2- Définition de la notion de représentation linguistique :**

### **2-1- Une notion transdisciplinaire :**

Le premier trait à relever de cette notion que nous voulons définir dans ce qui suit, c'est son caractère transdisciplinaire du fait qu'elle se situe au carrefour de plusieurs disciplines que sont : les sciences sociales, la psychologie, la psychanalyse, les sciences cognitives, la philosophie, la sociolinguistique, dont elle tire sa substance.

Mais c'est surtout le point de vue sociolinguistique qui nous intéresse, et sur lequel nous nous appesantirons le plus, compte tenu du fait, que notre recherche

porte sur l'étude de représentations linguistiques de différents acteurs sociaux à travers leurs interactions dans un débat polémique autour des langues qui s'est déclenché, suite à la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire.

En effet, le fait de traiter des représentations linguistiques nous amène inévitablement à traiter des multiples manières d'appréhender les différents usages de la langue qui constituent son matériau essentiel. Une langue, selon Petitjean, n'existe pas uniquement à travers son usage, mais également par l'intermédiaire de toutes les connaissances épilinguistiques que possède une communauté linguistique, autrement dit, « *la langue est un objet par rapport auquel les locuteurs se positionnent* » (Petit Jean, 2009,p.14) en établissant une relation donnée qui engendre, l'élaboration par ces derniers d'une certaine image (même si le terme est ici peu représentatif) par rapport à la langue première, seconde ou étrangère d'un groupe donné. La représentation linguistique amène, de ce fait, ces locuteurs à élaborer une construction particulière de leur environnement linguistique. Toutefois, la dénomination de cette notion ne bénéficie pas d'un consensus clair parmi les linguistes. Moore n'a pas manqué de relever cette situation en notant : « *Certains auteurs restent ainsi méfiants à l'égard de la notion trop usitée, invoquée de manière différente à l'intérieur des champs disciplinaires voisins mais décalés qui brouillent la transparence définitoire de cette notion.*» (Moore, 2001, p.9)

Par ailleurs, les controverses autour du sujet ont révélé qu'en plus de l'extrême polysémie du terme représentation et de ses éléments connexes, l'opposition de deux visions théoriques dans l'appréhension du phénomène dont la première tend à postuler, si on se réfère à Houdebine, citée par (Canut, 1998) à l'existence d'un imaginaire linguistique typologisé en normes subjectives et objectives que nous verrons un peu plus en détail, un peu plus loin et la seconde propose, en référence à (Maurer,1998) , une analyse de la production des représentations au niveau cognitif et discursif, définis, de ce fait, comme objets de discours interactivement construits.

Outre cela, plusieurs termes généralisants sont donnés à ce phénomène, tels que rapports subjectifs à la langue, normes subjectives, attitude linguistique, idéologie linguistique, stéréotype, préjugé. Cette opacité définitoire rend, ainsi, la tâche ardue pour le chercheur dans son entreprise de l'appréhender et de choisir parmi toutes ces désignations qui pourtant renvoient à une même notion.

Une opacité définitoire qui découle de la difficulté de cerner l'origine même de la notion de représentation qui apparaît, aujourd'hui, dans le domaine de la sociolinguistique de la même façon que les autres concepts supra-cités (stéréotype, croyance, idéologie, etc.).

Une notion qui, relève Petitjean, n'est pas une donnée établie par les linguistes : sa genèse se situe, en effet, dans le domaine de la psychologie sociale au sein duquel s'est concrétisée sa théorisation.

L'éclairage sur ce point de son origine s'avère donc une nécessité, étant donné que nous voulons situer les représentations dans le domaine de la sociolinguistique qui implique un retour aux sources. Ce retour aux sources nous permettra d'une part, de mieux comprendre le signifié du terme représentation et d'autre part, d'être plus éclairé sur ses spécificités au sein du domaine que nous ciblons, à savoir la « *représentation linguistique* ».

Selon Gajo cité par (Petitjean, 2009) la psychologie sociale et la sociolinguistique peuvent être définies comme « *des sciences socio-compatibles* » eu égard à leur caractère transdisciplinaire et au fait que les deux disciplines établissent une connexion, et partant, une interaction entre l'individuel et le collectif, le sujet et le social.

Cependant, au niveau des méthodes, on observe une nette différence d'approche avec une préférence remarquée du quantitatif dans le domaine de la psychologie sociale et une domination des méthodes qualitatives d'analyse discursive chez les sociolinguistes. Nous aborderons, dans ce qui suit, la définition de cette notion représentation sociale pour revenir ensuite aux différentes acceptions de la représentation linguistique.

## **2-2- Les différentes acceptions de la notion de représentation linguistique :**

Il faut noter, de prime abord, que ce n'est qu'au cours des années 1980 et 1990 qu'apparaît clairement cette notion de représentation linguistique sous l'influence des travaux français menés par (Bourdieu, 1982) dans le domaine de la sociolinguistique. Mais il n'est pas le seul car (Henry Boyer et Peytard, 1990) ont dirigé en 1990 un numéro spécial de la revue de « *langue française* » consacré spécialement aux approches sociolinguistiques de représentation de la langue. Des acceptions multiples ont, par la suite, jalonné l'histoire de la notion de représentation linguistique. A cet égard, on peut noter cette définition de Moore : « ... *les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues.* » (Moore, 2001, p.9) Le qualificatif de langue première pour désigner l'arabe classique est ainsi dû à son statut de langue nationale et officielle

Calvet, lui, propose la définition suivante : « *du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages et comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues en présence.* » (Calvet, 1999, p.158) Gueunier, définit les représentations comme étant : « *une forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagé qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels.* » (Gueunier, 1996, p.146). Il s'interroge sur les démarches méthodologiques permettant une observation pertinente des attitudes et des représentations linguistiques et insiste notamment sur leur caractère non savant.

Mais, il semblerait que de toutes les définitions, c'est le fait de considérer cette notion de représentation linguistique comme une représentation sociale de la langue qui domine les différentes approches. Petit jean tire, enfin, une conclusion qui décrit assez bien cette notion de représentation en notant :

« la représentation linguistique appartient stricto sensu au domaine de la représentation sociale. S'il existe donc un rapport de hiérarchie entre une représentation sociale et une représentation linguistique, le qualificatif linguistique provient alors du seul objet de la représentation (la langue), tandis que le qualificatif social permet quant à lui d'englober l'ensemble des objets susceptibles d'être la cible et le support de représentations collectives (langues, religion, hygiène, écologie) ». (Petit jean, 2009, p.42)

Une telle conclusion sur cette notion de représentation linguistique nous satisfait car elle nous paraît globale et résume assez bien tout ce qui a été dit à son propos. L'explication donnée quant à sa composante est, par ailleurs, assez logique. En outre, l'objet de la représentation que nous ciblons est effectivement la langue à travers des textes que nous avons soigneusement sélectionnés. Ces textes constituent, ainsi, la cible et le support de ces représentations dont l'objet est bien la langue et d'autres éléments connexes tels que les locuteurs des langues en question, l'idéologie, la religion, l'identité, la politique linguistique. Nous nous contenterons donc de cela et nous passons dans le passage suivant à un autre aspect de la notion, celui de l'attitude que nous essayerons de clarifier par rapport à la notion de représentation pour une meilleure distinction de ces deux notions.

### **3- La notion de représentation sociale :**

Notons de prime abord, que l'histoire de cette notion de représentation se situe entre les années 1830 et 1930 et même bien avant, selon (Philippe de Carlos, 2015) avec plusieurs sociologues et anthropologues de renom dont notamment (Durkheim, 2012) qui a réussi à séparer entre les représentations collectives et représentations individuelles. Toutefois, c'est à travers Serge Moscovici que s'élabore véritablement la théorie des représentations « sociales » grâce à son « étude princeps sur la psychanalyse en 1961. » (Philippe de Carlos, 2015, p.14)

Dans le cadre de cette théorie, les représentations sont considérées comme un ensemble d'opinions, d'informations, et de croyances ayant trait à un objet social. Autrement dit, chaque individu est en possession d'une somme d'informations par le biais duquel, il élabore ses propres croyances au sujet des objets, des personnes, des situations qui meublent son environnement.

Une acception de la représentation qui reprend en partie les éléments de notre situation si on prend en compte qu'il s'agit effectivement en ce qui nous concerne, d'opinions diverses, d'informations, voire aussi de croyances à propos d'un objet social et de personnes, qui sont, en l'occurrence, les langues du paysage linguistique algérien, notamment les deux variétés de la langue arabe et les locuteurs de ces langues.

Le caractère majoritairement inconscient de la représentation est, par ailleurs, souligné par (Petit Jean, 2009) du fait de l'absence de maîtrise de la dimension représentationnelle des savoirs partagés. Lesquels savoirs partagés sont assimilés, selon cet auteur, par les individus composant un groupe donné, à la vérité et sont censés ainsi se plaquer directement à la réalité de la population.

Les représentations sociales se posent, par ailleurs, comme un outil d'appréhension de l'environnement et des relations que chaque individu entretient non seulement avec les membres de son groupe social mais aussi avec les autres groupes. C'est plutôt des types de relations entre groupes en conflit sur les choix de langues en milieu scolaire qu'il s'agit dans la situation qui nous intéresse.

Moscovici note au sujet des représentations qu'elles : «...sont des formes de savoir naïf, destinées à organiser les conduites et à orienter les communications. » (Moscovici, 1961, p.39)

Trois dimensions du phénomène représentationnel sont, par ailleurs, mises en exergue par cet auteur :

L'attitude, l'information et le champ de représentation :

- a- L'attitude qui exprime un positionnement, une orientation générale, positive ou négative par rapport à l'objet de la représentation.
- b- L'information renvoie à l'organisation de la somme de connaissances sur l'objet de la représentation (la langue ou ses locuteurs, en ce qui nous

concerne) qui peuvent être plus ou moins nombreuses, variées, précises ou stéréotypées.

- c- Le champ de représentation constitué d'éléments à la fois cognitifs et affectifs est un ensemble d'informations organisées et structurées relatives à un objet qui renvoie au contenu même de la représentation.

Jodelet citée par Philippe de Carlos, (2015, p.25) la définit comme étant :

« une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ou culturel .Elle n'est pas le simple reflet de la réalité, mais fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui organise les rapports entre les individus et leur environnement et oriente leurs pratiques. »

Pour Fisher enfin, la représentation sociale est définie comme étant :

« Un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux en catégories symboliques (valeurs, croyances idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales.» (Fisher, 1987/1996, p.118)

Une telle perception des représentations leur confère, selon Abric, cité par Petitjean, le rôle de « *guide(s) pour l'action* ». (Petitjean, 2009, p.21)

### **3-1- Représentation sociale et représentation linguistique :**

Dans la perspective de mieux cerner les caractéristiques propres aux notions de représentation sociale et représentation linguistique, nous avons jugé utile de jeter un peu plus de lumière sur la distinction qui existe entre les deux notions car même si sur le plan morphologique les deux expressions peuvent être considérées comme semblables du fait qu'elles renvoient au même concept qui est celui de la représentation; il n'en demeure pas moins que si on tient compte de la qualité intrinsèque de son caractère social mis en exergue par sa théorisation, le qualificatif de linguistique posera alors problème. Nous nous contenterons toutefois de cette brève explication du lien entre ces deux notions en nous référant à Petitjean qui cite Rateau « *la plupart de nos représentations nous sont transmises en héritage, par le biais de l'éducation ou des institutions* » ce qui implique d'après lui que « *toute représentation est avant tout sociale* » et c'est donc le fait de considérer une représentation linguistique comme une représentation sociale de la langue qui domine les différentes approches proposées en sociolinguistique (Petitjean : 21)



La relation ainsi établie, nous essayerons maintenant de mettre au jour la notion de représentation linguistique.

Il faut dire d'emblée que si on se réfère à (Petitjean, 2009) cette notion de représentation linguistique n'a vu le jour que tardivement dans le domaine de la littérature sociolinguistique. Mais, avant cela, des prémices de son apparition peuvent être décelés. Ainsi, selon cet auteur des adeptes de Gueunier dont Martinet et Walter commencent à se pencher, par exemple, sur le rôle, dans l'étude de la langue, de ce que pensent les locuteurs quant à leurs pratiques linguistiques.

Houdebine décide de changer complètement l'appellation des représentations qui lui paraissent trop polysémique et trop vague et propose d'employer la notion «*d'imaginaire linguistique*» dont nous allons en donner un bref aperçu dans ce qui va suivre.

#### **4- Attitudes et représentations**

La confusion entre les notions d'attitude et de représentations qui sont parfois employées l'une à la place de l'autre est remarquable à travers la littérature qui traite du sujet. Ces deux notions qui entretiennent un rapport d'ambiguïté sont considérées, en effet, par de nombreux sociolinguistes comme étant des phénomènes de même nature qui appartiennent au domaine de l'épilinguistique. Ainsi, (Canut, 2015) considère par exemple qu'attitude, représentation, imaginaire linguistiques sont des termes renvoyant tous au même signifié du fait qu'ils ont trait au « *rapport personnel que le sujet entretient avec la langue.* » Autrement dit, ces termes renvoient à une même réalité pour cet auteur.

Les deux auteures Billez et Millet admettent également la difficulté à séparer les deux notions en reconnaissant « *qu'il n'est pas aisé de distinguer ou de séparer les représentations sociales des attitudes.* » (Billiez & Millet, ...) Elles essaient toutefois de hiérarchiser les deux niveaux qui anticipent l'action de l'individu en donnant à l'attitude le rôle de médiateur entre les représentations

et le comportement. Représentation et attitude constituent, de ce fait, deux niveaux hiérarchiques entre le *dire* et le *faire*. Ces deux notions présentent, selon ces auteures, « *des points de similitude, notamment celui de préexister aux comportements* » ; plaçant, ainsi, les comportements dans le dernier niveau. Elles ajoutent enfin que : « *L'attitude serait néanmoins plus directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait.* » (Billiez & Millet, ...)

Cette hiérarchisation ne diffère pas beaucoup de celle également adoptée par Grine (2001, p.66) quand elle note : « *Si les représentations sont des causes, des mobiles d'actions et se placent à ce premier niveau, les attitudes se placent sur un second niveau, tout comme les usages, celui des effets* ». Le troisième niveau est celui du comportement, en se référant toujours à elle.

Pour notre part, nous opterons également pour une hiérarchisation de ces notions, dans le cadre de notre recherche en nous basant sur les explications des auteures précitées, car nous pensons effectivement que ce sont les représentations, objets de notre recherche dans ce chapitre, qui expliquent et motivent les attitudes des différents protagonistes du conflit à l'égard des deux variétés de la langue arabe et de leurs locuteurs. Ces attitudes se traduisent, ensuite, soit par un comportement soit par une opinion, selon nous, c'est-à-dire, la verbalisation en énoncés de ces représentations.

## **5- Idéologie et représentation :**

La première question que l'on peut légitimement se poser après toutes les définitions passées en revue de la notion de représentations concerne la part de l'individu dans le façonnement de ses représentations. Autrement dit, est ce que les représentations que les locuteurs ont des situations linguistiques sont, pour une large part, socialement déterminées comme nous venons de le voir plus haut avec (JODELET,1997) qui parle de « *forme de connaissance socialement élaborées et partagées* » ou y a-t-il une part de l'individuel dans

cette dimension sociale des représentations ? En ce qui nous concerne, nous pensons que les représentations peuvent être socialement élaborées et partagées par toute une communauté sans toutefois exclure totalement la part de l'individuel.

Par ailleurs, nous pensons que même si le social ne doit pas être confondu avec idéologie, il n'en demeure pas moins que dans les contextes caractérisés par un aspect conflictuel des langues en présence comme dans notre cas, par exemple, le social est en étroite liaison avec l'idéologie qui influe ainsi sur les représentations, comme nous le verrons par la suite, et ce, afin de les modeler d'une manière ou d'une autre selon les orientations des différents groupes sociaux.

Mais avant d'aller plus loin dans cette relation de la notion de représentation avec celle de l'idéologie, nous allons définir cette dernière, avec un plus de détail et voir, ainsi, clairement le rapport qu'elle peut entretenir avec la notion de représentation sociale.

Nous commencerons par relever le caractère non scientifique de l'idéologie qui cherche, selon Petitjean, à déformer les réalités pour les faire correspondre aux moules qu'elle tend à leur attribuer, contrairement à la science qui œuvre à modifier ses acquis afin de décrire de plus près la réalité analysée. (Petitjean, (2009, p.54)

Liée à la notion de représentation, cette notion d'idéologie donnerait alors comme définition : « *Tout système de représentation structuré et cohérent visant à rendre compte du monde extérieur de la réalité sociale, l'idéologie se présente sous forme d'un « discours » construit et totalisant où les idées s'enchaînent logiquement et les valeurs concordent.* » (Chevallier, & al. (1980)

Vu sous cet angle, la notion d'idéologie correspondrait alors à un ensemble de croyances et de valeurs jouant le rôle « *d'une interprétation particulière de la réalité propre à un groupe donné.* » Ce qui ressemblerait donc à une sorte de « *mise en scène des représentations* » dont l'idéologie aurait le rôle principal.

(Petitjean, 2009, p.55). Une situation qui est loin d'être valorisante pour les représentations quand on sait le taux de dépréciation dont souffre le qualificatif d'idéologique qui charrie une connotation fortement péjorative si bien que qualifier par exemple des idées d'idéologiques entraîne souvent leur disqualification. Une opinion que reprend, du reste, Marx cité par Petitjean, quand il note que la pensée idéologique entraîne une appréciation fautive qui aboutit, ainsi, à une déformation de la réalité. Les accusations réciproques des groupes en conflit sur lesquels porte notre recherche de faire usage d'arguments idéologiques sont, à cet effet, très significatives, même s'ils s'en défendent. (Petitjean, 2009, p.54)

Toutefois, même en se défendant d'utiliser le discours idéologique, ce discours reste présent dans les interventions des différents protagonistes et tente, parfois, même de prendre l'allure d'un discours scientifique auquel il veut s'apparenter et qui prendrait, dans ce cas, l'apparence d'un système cohérent et structuré. Le discours en question épouse alors la forme d'un ensemble de représentations officielles, élaborées par un système politique donné avec comme intention de façonner l'imaginaire collectif national dans le moule qui lui convient pour se maintenir au pouvoir. Et c'est exactement ce qui est reproché aux défenseurs de l'arabe classique accusés par les partisans de la *daridja* d'user et d'abuser de ce discours dont ils ôtent, toutefois, le caractère scientifique. Cette situation nous amène à dire, enfin, que si les représentations sont qualifiées « d'*innocentes* » eu égard à leur spontanéité d'expression, les idéologies comme on l'a vu sont, en revanche, « *motivées* » car elles sont élaborées en fonction d'objectifs bien précis. L'école, objet de convoitise par les différents groupes (de la société) en conflit, les lieux de culte et les médias constituent à, cet effet, un excellent moyen de façonner les mentalités par ceux qui détiennent le pouvoir ou ceux qui veulent l'avoir. Le système politique, en Algérie, a, en effet, choisi les référents que sont l'arabité et l'islam pour des objectifs déclarés bien définis, tels que l'unité de la nation par exemple, l'appartenance au monde arabo-islamique, etc. Les lieux tout désignés qu'il est accusé, par ses opposants, d'avoir mis au service

de cette politique sont, ainsi, l'école, et les lieux de culte sans pour autant négliger le pouvoir des médias.

A cet égard, nous avons vu au cours de l'étude des effets de la politique linguistique abordée dans la première partie de notre thèse, comment l'école est devenue la cible préférée des différents courants idéologiques car ils savent que son pouvoir est incontestable, notamment, quand en plus ou avec le savoir, il y a également l'endoctrinement, à travers l'idéologie que distille le courant arabophone qui la tient en main comme l'accuse ses détracteurs. Une idéologie dont la force réside dans le fait qu'elle se présente comme la vérité et non une vérité parmi tant d'autres.

Nous verrons dans le chapitre 2 de cette deuxième partie de notre thèse, les effets de l'idéologie sur les représentations linguistiques des différents protagonistes du conflit et sur ses perspectives d'évolution.

## **6- Les représentations : entre le discours métalinguistique et le discours épilinguistique:**

Dans sa conception de la norme, la sociolinguistique place la langue au centre de la société mais elle tient compte des éléments externes au système où s'inscrivent les différents usages ou variétés de langue ainsi que les phénomènes de domination qui en découlent généralement, de politique linguistique, de l'inégalité des langues, de leur lutte, voire de leur guerre pour avoir une place dans la société. En d'autres termes, la problématique linguistique, dans cette perspective, prend une autre dimension qui fait des langues un véritable champ de bataille, de vraies armes de guerre et d'exclusion, car « *la guerre des langues n'est jamais que l'aspect linguistique d'une guerre plus vaste* » affirme (Calvet, 1987, p.28). Dans la situation qui nous concerne, il s'agit plutôt d'une guerre de mots dans un conflit linguistique à enjeux multiples qui touchent le domaine politique, culturels, social et économique.

Dans cette conception de la problématique linguistique, (Bourdieu, 2004) préfère, lui, parler de marché linguistique où la langue « *instrument de communication, (...) est aussi signe extérieur de richesse et un instrument du pouvoir.* » Imposer sa langue ou son parler ne constitue-t-il pas un moyen d'imposer son idéologie, sa façon de réfléchir, de dire et d'agir ?

### **6-1- Le discours métalinguistique :**

Nous abordons, là, un terrain difficile, s'agissant de faire la distinction entre ce qui est du domaine de l'épilinguistique et ce qui est du domaine de la métalinguistique dans les représentations, tant ces concepts sont difficiles à maîtriser, et de surcroît, différemment appréhendés par les différents chercheurs activant sur ces notions.

Ainsi, si globalement le discours métalinguistique est perçu comme des manifestations dans l'acte d'énonciation relatives à l'attitude des locuteurs face à la langue et ses pratiques, selon (Vernet, 2012, p.11), il n'en demeure pas moins que cette définition est incomplète car d'autres chercheurs précisent encore que le discours métalinguistique est conscient, objectivé, par opposition à l'activité épilinguistique, non-consciente. Ce qui nous ramène à la conception de (Culioli, 1990) cité par Canut qui parle d'activité et note également que l'activité métalinguistique est « *consciente puisqu'elle régit les représentations langagières* » par opposition à l'activité épilinguistique qui est inconsciente, selon cet auteur. (Canut, 2000)

Par ailleurs, en se référant à Dubois, les qualificatifs « métalinguistique et épilinguistique » s'apparentent plutôt à des fonctions. Il désigne, ainsi, le discours métalinguistique comme étant : « *la fonction du langage par laquelle le locuteur prend le code qu'il utilise comme objet de description, comme objet de son discours, du moins sur un point particulier.* » : (Dubois, 2002)

En voulant faire la différence entre le métalinguistique et l'épilinguistique, Canut, citée par (Vernet, 2012) relève que le second, c'est-à-dire, l'épilinguistique, engloberait le premier, en ce sens que « *les discours*

*métalinguistiques portent sur des pratiques et font appel à une réflexivité et une certaine forme de conscience, soit par la prescription (discours normatif) soit par l'objectivation (discours des linguistes) »* Ce qui ressort de ce qui vient d'être dit, c'est que : le discours métalinguistique est conscient, objectivé par opposition à l'activité épilinguistique, qui est, elle, non-consciente et donc subjective mais il faut relever, toutefois, que cette notion de subjectivité est différemment perçue.

## **6-2- Le discours épilinguistique :**

Si nous avons retenu l'étude du discours épilinguistique dans cette partie, c'est parce que nous pensons que sa place dans l'analyse des représentations est fondamentale. Ce discours dans notre situation se caractérise par des évaluations appréciatives ou dépréciatives sur les langues, par des jugements ayant trait au côté esthétique des langues, à leur valeur, et donc à leur poids sur le marché linguistique, etc.

Nous entamerons notre définition du terme épilinguistique par celle qui est donnée par Dubois dans son dictionnaire de linguistique : « les jugements de valeur que les locuteurs portent sur la langue utilisée et les autres langues. » Ainsi « *les qualificatifs de « beau », « noble », « clair », etc., appliqués à la langue, sont dénués de caractère scientifique, mais peuvent fournir des données importantes en cas de conflit entre langues.* » (Dubois, 2002) Entre les deux variétés de la langue arabe, notamment, en ce qui nous concerne. Le français et le tamazight ne sont toutefois pas absents de ce conflit, loin de là.

Canut cité par Gilles Siouffi parle, quant à elle, d'activité épilinguistique et reprend Culioli, à qui on lui doit l'expression, en notant :

« J'ai repris en ce qui me concerne le terme épilinguistique pour montrer que l'activité épilinguistique dégagée par Culioli peut entraîner toutefois des discours autonomes sur les formes langagières chez tous les locuteurs (y compris les linguistes) nous autorisant à concevoir les discours épilinguistiques comme une catégorie recouvrant aussi les discours métalinguistiques, quelle que soit leur objectivation scientifique. » (Siouffi, 2007)

Une activité épilinguistique qui cependant n'est pas « *une donnée empiriquement constatable* », relève Canut, mais qui, néanmoins, laisse « *des traces ou marques dans l'activité langagière* ». Elle ajoute, enfin, à propos de cette activité qu'« *elle correspond donc à l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation* » (Canut, 2000, p.73)

Nous noterons, enfin, sa remarque à propos de l'aspect conscient et inconscient du discours épilinguistique quand elle note : « *Nous entendons par discours épilinguistiques toutes productions d'énoncés concernant le(s) code(s) linguistique(s) et relevant des normes subjectives (conscientes ou inconscientes)* ». (Canut, 1996, p.65)

Une typologie qui diverge quelque peu, selon Canut, de l'usage que fait A. Culioli de l'activité épilinguistique, considérée comme une « *activité métalinguistique non consciente* ». Il faut relever, pour notre part, que le discours épilinguistique ciblé dans notre analyse des représentations, est toutefois un discours écrit et non oral où il n'y a, de ce fait, pas de place à l'aspect inconscient du langage que Canut a identifié dans les lapsus, les ratages englobés dans ce qu'elle a appelés : « *accidents de langage* ».

Par ailleurs, selon Petit Jean qui se réfère à la même auteure, le discours épilinguistique apparaît comme le signifiant de l'imaginaire linguistique qu'elle définit comme « *l'ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières, repérable à travers les discours épilinguistiques. Il rend compte du rapport personnel que le sujet entretient avec la langue* » (Canut, 1995 : 41-42). Le même auteur ajoute, encore : « *sachant que Canut (1996) établit une analogie entre représentation linguistique et imaginaire linguistique, on peut donc en déduire que le discours épilinguistique constitue la forme apparente de la représentation linguistique* ». (Petitjean, 2009, p.65)



Une déduction qui nous paraît logique et dont nous tiendrons compte, ainsi, au cours de notre analyse des représentations.

A propos, du discours épilinguistique, toujours, nous ferons encore référence à Canut qui décrit dans un tableau, le schéma de ce qu'elle a désigné comme « *un continuum de positionnements épilinguistiques* » les différents discours sur les pratiques langagières en donnant des exemples à l'appui :

- discours descriptifs : « le français est parlé en France »
- discours évaluatifs/appréciatifs : « le français est une belle langue » (discours affectif/ jugement de valeur)
- discours prescriptif : « On ne dit pas je vais au docteur.»
- discours métalinguistique : discours de grammairiens
- discours linguistique (formaliste /structuraliste):

Nous terminerons enfin cette partie, en faisant référence à (Morsly, 2013) qui regroupe dans son cours de linguistique les effets de ce discours épilinguistique en trois types dont nous ne retiendrons, toutefois, que deux car nous n'avons pas distingué de traces de folklorisation dans le discours que nous allons analyser.

- **Idéalisation**/ «valorisation : les locuteurs développent des arguments qui ont trait à la beauté, la richesse, la rationalité d'une langue (par rapport à d'autres). Le français, par exemple, est « *une belle langue* » ...

- **Stigmatisation** : « les locuteurs, ici, développent des arguments qui ont trait à la laideur, la gutturalité, la difficulté, la pauvreté, l'incorrection des langues et des usages. . »

Le sarcasme et la violence verbale utilisés dans les commentaires à propos des langues et de leurs usagers constituent également une forme de stigmatisation que nous aborderons plus en détail dans le chapitre suivant.

Des questions méritent d'être posées après ce bref survol, quels desseins peuvent se cacher derrière la minoration ou la majoration d'un lecte, cible-t-on le lecte ou celui qui en fait usage et pour quelles raisons ? Nous essayerons de trouver quelques éléments de réponses au cours de l'exploitation des textes retenus à toutes ces questions ou du moins à quelques-unes d'entre elles.

Pour conclure cette partie, nous dirons que le caractère polémique des écrits sélectionnés où se manifestent des jugements valorisants et d'autres dévalorisants à propos des langues du paysage linguistique algérien et de leurs usagers nous pousse, en effet, à étudier plus en détail le phénomène de représentation linguistique. Nous tenterons ainsi d'expliquer, par exemple, dans notre recherche, les raisons d'attachement ou de répulsion des différents protagonistes quant aux langues qu'ils revendiquent ou refusent pour la société. Quelles attitudes adoptent-ils à l'égard des autres langues et des groupes de locuteurs qui s'y rattachent et quelles perspectives enfin ces attitudes peuvent-elles avoir sur la suite de l'évolution du conflit ?

## **7- L'imaginaire linguistique :**

### **7-1- Naissance et modélisation du concept**

Nous avons évoqué au début de notre recherche l'absence de consensus sur la dénomination, voire même sur l'appréhension de la notion de représentation. A cet égard, nous avons relevé l'opposition de deux visions théoriques dont la première tend à postuler selon Houdebine à l'existence d'un imaginaire linguistique typologisé en normes subjectives et objectives que nous allons voir avec un plus de détails pour avoir une vision un peu plus claire sur les frontières définitoires avec cette notion de représentation.

Nous citerons d'emblée que la naissance de ce concept d'imaginaire est relativement récente. Elle date selon Houdebine de 1975 et apparaît lors des analyses d'enquêtes menées pour la thèse de doctorat d'État sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional sous la direction d'André Martinet.

Des enquêtes et des entretiens qui portaient sur « *le rapport aux langues* » des enquêtés en particulier et celles des autres locuteurs. Ce qui apparaît singulièrement des résultats de ces enquêtes et entretiens individualisés « *c'est l'amour du parler régional (patois) et en revanche le désintérêt voire le mépris qu'encourent les formes courantes du parler utilisé, à savoir le français.* »

C'est cette vision idéale et idéalisée, voire fantasmée au rapport de la langue qui a inspiré cette notion d'imaginaire linguistique que Houdebine a préférée à celui de représentation ou d'attitude. Un choix qu'elle a expliqué par le fait que ces notions, notamment celle de représentation, étaient polysémiques ; même si elle reconnaît que cette dernière notion issue de la psychologie (représentation mentale) puis de la sociologie (représentation collective - Durkheim - représentation sociale -Moscovici) était de plus en plus utilisée en linguistique (sociolinguistique).

### **7-2- La notion de norme :**

Notre tentative de jeter un bref éclairage sur la définition de la notion norme nous est imposée, par le fait qu'elle constitue l'élément essentiel sur lequel se base Anne Marie Houdebine dans sa conception de la notion de « *l'imaginaire linguistique* ». Par ailleurs, la norme étant par son essence définie par une « *élite* » au pouvoir ou proche du pouvoir, il se révèle ainsi qu'elle soit la seule à détenir les bons usages de la langue conformément à ses représentations de la société et des choix linguistiques qui en découlent.

Une situation qui la met en confrontation avec la masse ou une partie de la masse ayant d'autres représentations de la société, et qui détient ainsi une autre vision de la norme.

#### **7-2-1- Définition de la norme :**

Nous relèverons de prime abord que ce terme est polysémique et qu'il est utilisé dans divers domaines pour présenter une réalité plurielle. Dans le domaine de la linguistique qui nous intéresse particulièrement, c'est une notion renvoyant à la nature des langues et leur relation à la société. On appelle ainsi norme « *tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue standard.* » (Dubois, 2002, p.340)

D'un point de vue métalinguistique, la norme implique l'existence d'usages prohibés et constitue l'objet de la grammaire normative.

Dans notre situation, la norme mais en milieu scolaire seulement, c'est l'arabe classique dite arabe scolaire, une norme qui a du mal, toutefois, à s'imposer et qui est sans cesse remise en question, du fait de la concurrence des autres langues du paysage linguistique et notamment de la daridja.

#### **7-2-1-1- La norme objective :**

Cette norme renvoie à l'ensemble des règles combinatoires internes au système de la langue. Elle apparaît de l'investigation des traits propres à un ou à plusieurs idiolectes qu'un locuteur utilise dans la communication.

#### **7-2-1-2- La norme subjective ou évaluative:**

La norme subjective ou évaluative a trait à la dimension épilinguistique du discours : elle est subjective du fait qu'elle représente l'interprétation par un locuteur ou un groupe de locuteurs de sa pratique linguistique et évaluative du fait qu'elle reflète la façon dont un locuteur ou un groupe de locuteurs évaluent les productions linguistiques d'un autre locuteur ou groupe de locuteurs. Elles hiérarchisent, ainsi, les normes objectives concurrentes, mais il faut souligner qu'elles empruntent souvent les apparences des normes descriptives dans un discours méta ou épilinguistique explicite.

Cette hiérarchisation se fera en fonction de la priorité accordée au groupe social dominant et attachera, de ce fait, aux traits de la langue ou variété dominante les adjectifs de vrai authentique, pur etc. Les normes subjectives peuvent être implicites ou explicites ; dans ce dernier cas, elles constituent souvent le fondement des divers stéréotypes. Dans notre situation, c'est le cas, par exemple, des jugements stéréotypés relatifs à la langue dominante décrite comme étant authentique, pure, et même révélée. Une authenticité que contestent, cependant, les partisans de la daridja pour qui c'est cette dernière qui représente l'authenticité algérienne.

Par ailleurs, Wim Remysen qui cite Houdebine toujours à ce sujet note que :

« Les normes subjectives correspondent à l’imaginaire linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « [du] rapport (ou [des] représentations) des sujets parlant à la langue » (Houdebine-Gravaud 2002 : 11). Cet imaginaire se traduit par un ensemble d’attitudes parmi lesquelles Houdebine distingue les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires. » (Remysen, 2011)

### **III-3- Imaginaire linguistique et représentations :**

Soulignons d’emblée que la plupart des linguistes ont établi une nette distinction entre les deux notions en mettant en exergue les caractéristiques inhérentes à chacune d’elles et notamment leurs lacunes. Mais, Houdebine, à qui on doit la notion d’imaginaire linguistique, ne définit pas clairement les frontières séparant ces deux notions, elle rejette néanmoins la notion de représentation qu’elle trouve trop vague du fait de sa polysémie. D’autres linguistes trouvent, en revanche, que « *le rapport aux langues* » qui a constitué l’objet de la recherche initiale de cette notion de l’imaginaire est trop subjectif et donc trop éloigné du réel.

L’auteure établit toutefois un « *lien d’équivalence* » entre les normes constituant l’imaginaire linguistique et les représentations linguistiques qu’elle classe dans le domaine de la psychosociologie en soulignant que « *les évaluations renvoient de fait à des modèles ou normes ou encore représentations comme disent les psychosociologues.* » (Houdebine, 1993, p.93) (Les évaluations des locuteurs par rapport à langue s’entend, ici, bien sûr). Canut, citée par Petitjean, donne, enfin, une autre vision (que nous estimons proche de celle que nous avons adoptée) du rapport entre imaginaire et représentations linguistiques quand elle note : L’imaginaire linguistique c’est « *l’ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières, repérables à travers les discours épilinguistiques* ». (Petitjean, 2009, p.59) Maurer à propos du même sujet note en citant Canut toujours :

« *La contribution de Cécile Canut part d’une notion liée à celle de représentation, due en grande partie à Anne-Marie Houdebine, celle d’imaginaire linguistique. La problématique est claire, qui essaie de concilier deux options théoriques en*

*opposition apparente. D'un côté donc l'idée qu'existe en chaque locuteur un ensemble de représentations, d'images, de croyances qui conditionnent son rapport à sa propre langue et à celle des autres : cet ensemble constituerait un imaginaire linguistique relativement stable chez les individus que le chercheur peut tenter de cerner à partir des discours — plus exactement des productions — épilinguistiques ; ... » (Maurer & Racciah, 1998)*

## **8- Cadre théorique de la recherche :**

Nous atteignons là, un point crucial de notre entreprise de recherche car c'est de la pertinence du choix de la méthode d'approche des représentations linguistiques et du cadre théorique dans lequel il faut inscrire cette recherche que dépendra la réussite ou l'échec de la suite de notre tâche d'où la question : Comment approcher les représentations linguistiques ? Mais avant cela, nous parlerons d'abord des difficultés auxquelles il faut faire face.

### **8-1- Comment approcher les représentations ?**

#### **8-1-1-Problèmes méthodologiques :**

Indéniablement, la différence de point de vue des chercheurs quant à la place attribuée à l'étude des représentations au sein de la linguistique pose problème. Cette divergence sur les méthodes d'approche reflète en effet l'existence de conflits profonds et importants entre eux. Le choix s'avère par conséquent difficile à faire.

A la lumière de la lecture de plusieurs articles d'auteurs que nous avons cités pour la plupart dans cette partie théorique de la recherche, il nous a semblé que bon nombre des méthodes relevées s'inscrivant dans le cadre de la sociolinguistique, sont le plus souvent empruntées à la sociologie (sondage, entretien, questionnaire...), et que d'autres sont d'inspiration plus ethnologique ou ethnographique. Les premières méthodes favorisent l'aspect quantitatif, alors que les secondes favorisent l'aspect qualitatif. Cette situation interpelle CANUT citée par Grine qui s'inquiète quant à la diversité des méthodes d'approche des représentations, à propos de laquelle, elle note :

« Le problème majeur n'est pas tant en fait d'ordre métalinguistique (terminologique) que méthodologique. Il me semble que derrière nos différents théoriques se cachent de grandes variations dans le mode de recueil des données. Certains utilisent des questionnaires extrêmement fermés (et parfois à l'écrit en milieu scolaire pour plus de facilité) qui pré-catégorisent souvent les représentations des personnes interrogées. D'autres au contraire, travaillent à partir de corpus conversationnels. Ceci est capital et nous empêche de comparer nos résultats et nos analyses » (Grine, 2001, p.68)

Par ailleurs, ces méthodes sont choisies en fonction de la nature de l'objet à observer et des objectifs retenus par le chercheur. De la sorte, par exemple, les sondages et les questionnaires peuvent être envisagés, quand les représentations sont à rapprocher des stéréotypes dont l'évolution à travers le temps est plus ou moins stable.

En nous référant à cette conception du « *phénomène représentationnel* », l'être humain rend ainsi compte en partie au moins de ses pensées par le langage. Autrement dit, « *les structures linguistiques rendent compte des structures cognitives.* » Une conception de ce phénomène « *qui n'est pas totalement fausse* », (Grine (2001 p.69) et à laquelle nous adhérons également.

Cette conception n'est, toutefois, pas partagée par HOUDEBINE dont nous avons parlé de son concept de l'imaginaire et pour qui l'étude des représentations n'est envisageable que combinée à une observation des pratiques afin d'obtenir une meilleure compréhension du fonctionnement et de l'évolution du système, et ce, grâce à une confrontation des deux séries d'étude précitées, souligne la même auteure.

Dans cette perspective, les représentations n'intéressent HOUDEBINE que comme facteurs susceptibles d'influencer les systèmes car pour elle « *comprendre de mieux en mieux la dynamique des langues reste l'objectif linguistique essentiel* » (Grine. 2001 p.69 et 70)

Et c'est Bruno MAURER, note la même auteure, qui parvient le mieux « *à situer de façon remarquable les problèmes d'une sociolinguistique traitant des représentations.*» Pour elle, « *la sociolinguistique a construit tout un domaine de recherche sur une insuffisance théorique.*» du fait qu'elle a cru possible de travailler sur un concept emprunté à la psychologie, tout en faisant

table rase sur le discours épistémologique qui le nourrit. La sociolinguistique travaille ainsi sur un concept « vide », un concept « migrateur » qu'est le terme « représentation ». B.MAURER, d'après elle, « estime que le recours à la psychologie cognitive est obligatoire et irrémédiable pour quiconque travaille sur les représentations. » (Grine. 2001p.73)

Ce même auteur estime encore que : « la représentation existe à un niveau indépendant de sa mise en mots. » mais cela n'empêche pas, toutefois, que « le langage joue un rôle important dans l'activité de représentation, qu'il faut reconnaître à sa juste valeur » (Maurer, 1998, p.22)

Il ajoute encore que « le linguiste se trouve ainsi en présence de deux définitions possibles de la représentation » et donc, « deux niveaux d'étude différents entre lesquels il doit clairement pouvoir situer ses recherches pour savoir sur quoi il opère » Ces deux niveaux sont ensuite identifiés par cet auteur comme étant

1. un niveau proprement cognitif :

« le linguiste peut vouloir étudier comment, indépendamment des mises en mots, le sujet construit son système d'interprétation du monde ; il peut vouloir le faire par exemple à propos des objets qui entrent dans son champ de préoccupation : images des langues, des locuteurs, etc. L'objet est dans ce cas linguistique, mais les méthodes de recherche ne le sont pas forcément. » (Maurer, 1998, p.22)

2. un niveau linguistique : « mise en représentation par le langage des opérations cognitives » Et c'est sur ce « matériaux verbal », appelé « représentation seconde » ou « représentation mise en mots », comme il le souligne, que travaille le linguiste en analyse de discours.

Il pense toutefois que « même en se situant résolument à ce second niveau, restent à préciser les rapports entre ce que les gens disent et ce qu'ils pensent, entre les marques linguistiques et les structures cognitives. » (Maurer, 1998, p.22)

Épousant, l'avis de Maurer à ce sujet, (Grine, 2001 p.79) tire enfin une conclusion : «Les représentations cognitives sont donc des représentations



*mentales qui ont une existence propre en dehors même du discours, une existence autonome et qui précède leur mise en mots.»*

En ce qui nous concerne, nous estimons que nous n'avons que peu de moyens d'accéder au niveau cognitif de la représentation étant donné que notre collecte de données se résume à la collecte d'un ensemble de textes écrits. Nous essayerons, de ce fait, d'approcher les représentations cognitives à travers le discours polémique sur les langues qui constitue le matériau essentiel de notre corpus même s'il s'agit d'« *un moyen d'accès partiel à la connaissance de la représentation* » (Denis & Dubois, 1976)

### **8-1-2- Le problème de la vérité :**

Dans une perspective de communication où la représentation est appréhendée à partir d'un des moyens d'investigation, le problème de la véracité (tout comme celui de la stabilité dont nous parlerons par la suite) des propos recueillis risque de se poser.

Or, s'agissant de discours obtenus à partir de documents écrits, comme nous l'avons expliqué plus haut, et non à partir de questionnaire ou à partir d'enquête où la personne concernée peut effectivement avoir plusieurs raisons de faire en sorte que la réponse soit conforme aux attentes de l'enquêteur, nous estimons, de ce fait, que ce problème de la vérité se pose avec moins d'acuité dans notre situation même si le discours émis est également destiné à une frange de lecteurs que l'auteur a tendance à vouloir influencer et où il peut y avoir ainsi plus de place à la subjectivité qu'à l'objectivité. Par conséquent, il sera question d'une vérité subjective plutôt que d'une vérité objective. Ceci nous mène donc comme le note Grine (2001, p.91) à la situation problématique « *d'un sujet ne disant pas nécessairement la vérité* » à une situation encore plus problématique, celle « *d'une remontée presque impossible à la vraie représentation du sujet, même si celui-ci est supposé avoir dit la vérité.*»

C'est cette situation qui a amené C. CANUT citée par Maurer à conclure à l'inanité de toute recherche « *d'un lien direct entre le discours et l'imaginaire*

*linguistique* », dont on ne peut, d'après elle, « *tout au plus, saisir que les traces à travers les discours épilinguistiques* » (Maurer & Raccah, 1998) contenues dans les énoncés analysés. Et c'est justement à travers ce discours épilinguistique puisque les articles de notre corpus traitent des propositions d'introduction de la daridja à l'école primaire où le discours sur les langues et leur valeur tient une place centrale que nous nous attèlerons à relever les représentations que se font les uns et les autres sur les langues en présence dans le paysage linguistique algérien et également sur leurs locuteurs.

### **8-2- Les représentations constituent-elles un phénomène stable ?**

Nous abordons dans cette partie le phénomène de la stabilité des représentations car nous pensons, dans la situation qui nous intéresse, que c'est de la réponse à la question relative à leur stabilité qu'il nous sera possible de juger de la possibilité de persistance ou non du conflit dont les représentations constituent le reflet indéniable de son interprétation. Il n'empêche, toutefois, que si ce problème de la stabilité des représentations a été posé en sociolinguistique c'est pour remettre en cause la fiabilité des méthodes d'approche de celles – ci qui sont en grande partie empruntées à la sociologie: enquête, sondages, questionnaires... et qui reposent, de ce fait, en totalité sur une conception sociologique des représentations.

Toutefois, si elles paraissent pertinentes d'un point de vue quantitatif, ces méthodes pêchent sur le plan qualitatif et ne permettent, en outre, « *de saisir qu'une facette du phénomène, laissant de côté toute la complexité que peuvent saisir des méthodes plus ethnographiques.* » (Grine, 2001 p.94).

C'est donc cette fiabilité des méthodes d'approche des représentations qui nous amène, ainsi, à parler de l'aspect instable et fluctuant des représentations, à propos duquel Mondada note :

« Les représentations ne sont pas simplement des images stabilisées propres aux sujets ou à des collectivités mais sont des versions du monde qui apparaissent, sont négociées, éventuellement imposées, transformées, reformulées dans les interactions situées entre acteurs sociaux ». (Mondada, 1998)

Et c'est cette situation, du reste, qui amène Grine (2001, p.94) à tirer comme conclusion qu'un sujet « *peut changer de représentation au cours de sa vie et parfois même au cours d'un entretien.* » Ce qui ne risque pas de se produire dans notre situation, n'ayant opté ni pour l'enquête, ni pour l'entretien dans notre méthode de recueil des données. En revanche, nous retiendrons le fait que certaines représentations peuvent résister au changement, notamment quand il s'agit des stigmatisations que subissent les langues minorées, ce qui pourrait être le cas de plusieurs situations dans notre corpus.

Par ailleurs, la représentation associant en général plusieurs images relatives à l'aspect utilitaire ou à l'aspect esthétique de l'objet représenté, il arrive ainsi qu'avec l'évolution du temps que le sujet de cette représentation change d'avis sur l'un des aspects représentés. Le temps et l'expérience sont ainsi susceptibles d'enrichir cette représentation ou la modifier (Grine 2001) C'est, justement cette évolution dans le temps de la représentation, notamment de l'aspect négatif des jugements envers les langues et leurs locuteurs vers l'aspect positif qui serait susceptible de faire évoluer les attitudes, et partant les positions de uns et des autres acteurs du conflit dans la direction de son apaisement.

## **9- Les traces de subjectivité dans le discours :**

### **9-1- Représentations et jugements de valeur :**

Ayant relevé le nombre appréciable d'adjectifs (501 occurrences) dans les textes de notre corpus, nous avons estimé que la subjectivité dans les jugements émis à propos des langues et de leurs locuteurs est fortement présente. Une subjectivité qui se manifeste, par ailleurs, dans l'imaginaire linguistique des locuteurs à travers la modalisation et les modalités du discours que nous allons voir avec un peu plus de détails dans ce qui suit.

### **9-2- La notion de subjectivité :**

Nous emprunterons pour commencer cette définition de Dubois dans son dictionnaire de linguistique : « *la subjectivité c'est la présence du sujet*

*parlant dans son discours.»* Une définition qui n'est pas loin de celle de Benveniste qui relève que « *la subjectivité n'est autre que la capacité du locuteur à se poser comme sujet.* » (Benveniste, 1966,1974), il y parvient en s'appropriant certaines formes que la langue met à sa disposition dont notamment le « je » qui est le fondement de la conscience de soi.

Les marques à travers lesquelles on peut déceler cette subjectivité peuvent être énumérer comme suit :

**9-3- Les indices d'énonciation** (déictiques temporels, déictiques de personnes, déictiques spatiaux) : les pronoms personnels, les indices de temps et d'espace, etc.

#### **10- La modalisation et les modalités de l'énoncé :**

Nous nous focaliserons ici particulièrement sur la manière dont la subjectivité du locuteur se manifeste dans son imaginaire linguistique en abordant la modalisation et les modalités du discours, c'est-à-dire l'opération par laquelle le locuteur donne son point de vue ou prend position par rapport à son énoncé.

##### **10-1- Modalité évaluative axiologique :**

En se référant à Agata Jackiewicz La notion d'évaluation axiologique renvoie à « *l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur de type bon/mauvais souhaitable/regrettable...*) ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation. » Des valeurs qui, selon elle, citant Bréchon, représentent « *des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé. Elles appartiennent aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu.* » (Jackiewicz, 2014, p.3)

La même auteure ajoute encore : « *Véhicule et lieu d'élaboration de valeurs et de normes, le langage est naturellement porteur de jugements évaluatifs.* »

Dans notre situation, c'est de la relation entre la langue et l'appréciation ou la dépréciation du locuteur qu'il s'agit, précisément. Des appréciations et

des dépréciations qui ont trait aux états psychiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions décelables dans la rhétorique des interlocuteurs.

En effet, en appréciant ou en dépréciant grâce à des éléments linguistiques qui marquent son positionnement d'une manière favorable ou défavorable à l'égard de ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations par l'usage de termes bon /mauvais, beau / laid, aimer / détester qui sont ainsi porteurs d'une appréciation valorisante ou dévalorisante que nous désignerons également comme traits minorants ou traits majorants et mettrons en caractères gras.

### **10-2- Modalité évaluative non-axiologique :**

Nous nous réfèrerons pour cette modalité à Kerbrat-Orecchioni qui note à ce propos :

« cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexical : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme » Kerbrat-Orecchioni, 1999, p.96).

Des adjectifs qui, par ailleurs, sont classés par cette auteure en subjectifs : affectifs, évaluatifs non axiologiques, évaluatifs axiologiques. C'est dans cette dernière classe, entre autres, que nous puiserons dans notre repérage de la subjectivité.

### **11- Comment procéder à l'étude des représentations ?**

Il faut souligner de prime abord que les représentations linguistiques sont repérables au sein des discours et notamment, dans les discours épilinguistiques « où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments et des opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues. » (Favreau, 2011, p.130)

A cet égard, Klikenberg affirme que les discours épilinguistiques « *permettent au sociolinguiste d'étudier le vaste domaine des représentations.* » (Klikenberg, 1996)

Un constat que confirme MORSLY quand elle souligne que, les représentations linguistiques concernant les langues, les usages, etc., sont repérables à travers les activités épilinguistiques définies par elle comme étant : « *l'ensemble des discours que l'on tient sur les langues* ». Ces discours peuvent être recueillis dans des situations différentes, qui vont de la plus à la moins libre (situations d'enquête). Elle donne plusieurs exemples de ces discours, que le sociolinguiste soucieux de dépister des représentations linguistiques peut exploiter :

Pour Morsly citée par (Allik, 2005, p.45) trois sortes d'analyses complémentaires peuvent être entreprises dont nous ne citerons que deux :

**a.** L'analyse du contenu des discours épilinguistiques : elle peut être thématique (qualitative) ou statistique (quantitative) et sert à relever les différentes représentations.

**b.** L'analyse du discours : elle porte sur la forme de discours épilinguistiques.

Et enfin, Maurer que nous avons cité plus haut relève deux niveaux pour approcher les représentations :

Le niveau mental ou cognitif et le niveau linguistique, c'est-à-dire, le niveau second de la représentation.

Nous expliquerons un peu plus en détails les options que nous avons choisies dans la partie relative au choix conceptuel et méthodologique qui va suivre.

## **II- Ancrage théorique de la recherche, choix conceptuel et méthodologique**

### **Introduction :**

Après avoir passé en revue les différentes acceptions de la notion de représentations ainsi que les différentes méthodes pour l'approcher, nous allons fixer dans cette partie, le choix sur celles qui nous ont servi à l'analyse du discours de notre corpus.

Les données que nous avons traitées ont été recueillies d'un ensemble d'articles de presse. Et donc notre analyse a porté sur un discours écrit traitant des langues dont, notamment, la daridja et son introduction dans le système scolaire d'une société plurilingue où il y a une compétition, pour ne pas dire un conflit autour des langues et où les revendications linguistiques, voire même identitaires étaient par conséquent omniprésentes.

Cette précision faite, il faut souligner encore que la polémique autour des langues dont il est question dans ladite société renferme en son sein un aspect que l'on pourrait effectivement qualifier de diglossique et donc de conflictuelle, notamment, si on se réfère à Georg Kremnitz qui note à ce sujet : « *Dans les Pays catalans, on a proposé à partir des réinterprétations du concept de diglossie celui de conflit linguistique, afin de prendre mieux en compte toutes les composantes du problème.* » (Kremnitz, 1981).

Néanmoins, cette polémique ne concerne pas uniquement les deux variétés de ladite langue, comme nous l'avons évoqué plus haut, mais elle touche également d'autres langues différentes du paysage linguistique algérien, en l'occurrence la langue française et la langue amazighe. Ce qui nous amène à une explication du phénomène diglossique plus proche de Fishman dont la conception de la diglossie englobe toutes les formes linguistiques en usage dans une société qui remplissent des fonctions différentes, qu'elles soient apparentées ou non. Cette conception correspond également, plus ou moins, à notre situation puisque

le phénomène diglossique concerne également des langues qui ne sont pas génétiquement apparentées en l'occurrence, la langue arabe avec la langue française et la langue amazighe avec la langue arabe.

Fishman cité par (Kremnitz, 1981) a, de ce fait, opéré une nette distinction entre bilinguisme qui concerne un fait individuel relevant de la psycholinguistique et diglossie qui concerne un fait social relevant du domaine de la sociolinguistique.

Cependant, sa distribution des cas de bilinguisme était trop schématique et trop statique car elle ne prenait pas en considération les situations de complexité, voire de contradiction qui pouvaient naître à l'intérieur d'une société. Sa définition des cas de bilinguisme négligeait, en outre, l'aspect conflictuel de toute société car, pour l'auteur précité, la diglossie n'évolue pas dans un espace vide mais dans une société concrète où les termes qui la définissent changent avec le changement des rapports sociaux. Ainsi, en évoquant uniquement les fonctions différentes qu'assumeraient les variétés linguistiques, il négligeait, de la sorte, que ces fonctions étaient dotées d'un prestige différent et que, par conséquent, la maîtrise de certaines formes linguistiques pouvait conférer à l'individu (ou au groupe) un prestige supérieur qui, à la longue, serait de nature à influencer le statut social. Ce qui est le cas pour la maîtrise du français dans notre situation et à un degré moindre de la langue arabe. Ceci nous amène à conclure, toutefois, que notre proximité de l'approche de Fishman n'est valable que par rapport à sa conception de la notion de diglossie.

En prenant le modèle de Ferguson qui considère la diglossie comme étant un rapport stable entre deux variétés linguistiques, l'une dite "*haute*" et l'autre dite "*basse*", génétiquement apparentées et qui se situent dans une distribution fonctionnelle différente des usages, on constate que cette définition n'est valable que pour les deux variétés de la langue arabe, qui sont, en effet, génétiquement apparentées, avec, toutefois, quelques velléités de remise en cause concernant l'aspect relatif à la stabilité.



S'agissant maintenant de sa distribution fonctionnelle attribuée aux deux variétés où il considère la variété dite haute comme étant majorée par le fait qu'elle est normée et véhiculant une littérature reconnue mais, cependant, parlée par une minorité et la variété basse comme péjorativement désignée, minorisée mais parlée par une plus grande partie de la population, on peut remarquer également que c'est, en effet, exactement le cas des deux variétés de la langue arabe dont l'une, occupe effectivement le champ de l'informel, la daridja en l'occurrence et l'autre, l'arabe classique, occupe le champ du formel. L'une, l'arabe académique, est effectivement majorée car décrite comme étant littéraire, sacrée, pure, etc. (comme nous le verrons lors de l'analyse des représentations). Elle est, par ailleurs, une langue normée et véhiculant une littérature mais qui n'est, toutefois, parlée que par une élite seulement. L'autre, la daridja, étant péjorativement désignée, minorée, voire même stigmatisée comme nous le verrons également lors de l'analyse des représentations mais elle est cependant parlée par la majorité du peuple. La situation ainsi décrite correspond donc bien à la diglossie de Ferguson, toutefois la stabilité évoquée plus haut dans cette description de Ferguson est remise en cause comme nous l'avons souligné, plus haut, par le fait qu'elle vient de subir les effets de la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire ainsi que par les multiples revendications linguistiques de la communauté kabyle ; ce qui a soulevé une polémique au sein de la société entre partisans et opposants de ces deux variétés linguistiques et les défenseurs de la langue arabe. Les partisans de cette dernière accusant même ceux de la daridja de vouloir éliminer la langue qu'ils défendent comme nous le verrons également au cours de l'analyse des représentations, ce qui s'apparenterait à une tentative de « *normalisation* » dans ce conflit linguistique.

Pareille constat, nous a amené à dire, que le cadre théorique relatif à l'école de Montpellier comme approche pour l'étude des représentations qui met l'accent sur le caractère conflictuel du processus diglossique était, donc, le plus approprié à l'analyse de la situation que nous avons ciblée, étant plus proche d'une

diglossie ou *multiglossie*, (Kremnitz,1981) conflictuelle que d'une diglossie consensuelle, notamment, si on se réfère aux déclarations des auteurs catalans relatives à la notion de conflit à l'issue de leur travaux du Congrès de cultura catalana (1975-77) où ils énoncent : « *Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée.*» (Kremnitz, 1981, p.65)

Ce qui est le cas de la langue arabe dont l'emploi officiel est une exigence de l'État algérien dans pratiquement tous les secteurs publics, si on excepte le secteur économique et quelques branches de l'enseignement supérieur. Les autres variétés du paysage linguistique étant politiquement dominées. Cependant, le français résiste encore dans les secteurs précités et le tamazight a acquis, grâce à une longue lutte acharnée, menée contre ce que ses partisans ont nommé l'hégémonie de la langue arabe, sa place comme langue nationale et officielle, même si son usage est encore confiné à certaines régions seulement. Conférant, ainsi, une dimension dénonciatrice et revendicatrice caractéristique du modèle du conflit linguistique de l'école catalane, à notre situation. L'emploi public de la langue contenu dans cette définition de la domination politique, demeure toutefois l'apanage des autres variétés politiquement dominées, l'arabe dialectal, notamment. Pareille situation, est de nature, ainsi, à assurer leur survie dans le paysage linguistique.

Ayant ainsi inscrit notre étude dans cette perspective sociolinguistique, l'analyse du discours épilinguistique, nous a servi, à identifier les représentations linguistiques des différents protagonistes quant aux langues utilisées et à leurs locuteurs et nous a permis, ainsi, de mieux comprendre les rapports qu'elles entretenaient entre-elles et leur impact futur dans la persistance ou la fin du conflit. Dans ce registre, nous avons relevé l'usage de ce discours épilinguistique à des fins de minoration ou de majoration des langues en usage et de stigmatisation de leurs locuteurs. Toujours dans le même registre, nous avons relevé les différentes modalités du discours quand il a été question d'identifier

la nature subjective des évaluations faites par les protagonistes en question sur leur propre langue et sur la langue des autres locuteurs du paysage linguistique. Nous avons tenté également de déceler s'il y a une influence de la politique linguistique sur l'usage des langues et sur les représentations des différents antagonistes du conflit car nous pensons que c'est l'officiel qui influe sur la norme en grande partie. Dans ce sens, nous avons essayé de voir la dynamique possible dans l'évolution de la perception de ces langues.

Par ailleurs, l'analyse des différents textes que nous avons retenus nous a permis également de constater que leur contenu renferme des points de vue divergents et donc forcément contradictoires et conflictuels sur les langues. Ces textes sont, en effet, dans leur majorité à dominante argumentative et comportent, ainsi, des jugements de valeur sur les langues et sur les locuteurs de langues, en vue soit de les valoriser soit de les dévaloriser. De ce fait, nous avons mis, en gras, comme nous l'avons souligné plus haut, les traits minorants et les traits majorants que nous avons relevés dans les énoncés cités en exemple.

Cette analyse s'est faite, en outre, en fonction des thématiques les plus saillantes décelées au cours de l'exploitation des textes en question.

### **1- Choix conceptuel et méthodologique :**

Notre corpus de recherche étant constitué de discours écrits traitants de la polémique autour de l'introduction de la daridja dans les classes préparatoires de l'école primaire, notre analyse de contenu a été quantitative quand il a été question d'analyser l'univers de référence et a porté ainsi sur une analyse sémantique des discours de ce corpus afin de repérer non seulement les thèmes les plus traités dans les textes et de juger ainsi si les textes choisis sont en adéquation avec les objectifs retenus, mais aussi pour nous servir au repérage des idées les plus significatives et à leur catégorisation. Elle a été également qualitative quand nous avons entrepris de relever puis d'analyser les représentations relatives aux langues et à leurs locuteurs qui occupent le paysage

linguistique algérien. Nous avons ensuite entrepris à travers une analyse de discours portant sur le repérage des indices d'énonciation de mettre en exergue la nature subjective des évaluations faites sur les langues et sur leurs locuteurs (usage d'adjectifs axiologique, pronoms, adjectifs possessif, etc.). Comme nous avons essayé de mettre en exergue la nature polémique et donc conflictuelle des rapports aux langues en mettant en exergue le lexique guerrier et parfois sarcastique que renferment les stigmatisations contenues dans ce même discours. Nous nous sommes aidé, pour ce faire, de la littérature théorique relative à la notion de subjectivité de Kerbrat et de Ruth Amossy, pour relever le caractère polémique et conflictuel des relations entre les différents protagonistes.

Par ailleurs, nous avons fait appel, également, à la linguistique de l'énonciation et à la pragmatique dans la recherche des traces de subjectivité dans le discours ainsi que dans l'interprétation des diverses attitudes à l'égard des langues et de leurs locuteurs. Dans ce sens, nous nous sommes intéressé en premier lieu aux modalités d'énonciation en repérant l'attitude énonciative des scripteurs dans leur relation avec leurs lecteurs à travers l'assertion (ou déclaration), l'interrogation ou l'injonction qui constituent les trois modalités d'énonciation caractérisant l'expression de subjectivité dans le discours. Concernant l'assertion, Grine (2001), en se référant à Searle relève, par ailleurs, deux valeurs : «*la description et l'évaluation*». Elle précise ensuite en se référant toujours au même auteur que dans toute action d'assertion, il y a lieu de distinguer l'acte de «*référence*» et celui de «*prédication*». (pp.115-116)

En second lieu, nous avons ciblé les modalités d'énoncé qui relèvent de l'attitude du scripteur vis-à-vis de son énoncé à travers les différentes modalités : épistémiques (verbes d'opinion et de croyance, adverbes), déontiques (renferme les notions d'obligation mais aussi d'interdiction et de permission) et enfin affectives appréciatives. Ainsi, nous avons distingué à travers cette dernière modalité (affective et appréciative), les modalités évaluatives axiologiques et non axiologiques en nous référant notamment à Kerbrat Orecchioni Cathérine que nous avons citée plus haut.

## **2- Étapes méthodologiques suivies :**

Nous avons entamé notre tâche par une analyse de l'univers de référence dont nous donnerons les raisons et les détails au début du chapitre suivant.

Nous n'avons utilisé, à cet effet, le logiciel Tropes mais uniquement pour l'identification des univers de références les plus marquant dans notre corpus et la quantification des occurrences relatives aux thèmes identifiés.

Pour le reste, nous avons procédé à la lecture intégrale de tous les textes et à l'identification ensuite de tous les segments de discours ayant un lien avec les langues et de leurs locuteurs que nous avons classés dans des tableaux pour chaque texte. Cette opération fastidieuse nous a coûté bien sûr en temps et en effort mais cela nous a permis, néanmoins, de nous édifier avec plus de précision sur le contenu des représentations repérées. La majorité des attitudes relevées dans ces représentations sont soit favorables ou défavorables par rapport à l'introduction de la daridja à l'école primaire. Et c'est donc en fonction de ces deux principales attitudes que nous avons procédé à la classification en partisan et opposant à la daridja avant de passer à l'analyse des segments de discours identifiés.

Mais avant cette étape, nous avons, tout d'abord, réparties ces unités d'analyse à travers les thèmes les plus saillants que nous avons décelés lors de la lecture des textes sélectionnés.

Pour ce faire, nous avons adopté une analyse thématique en procédant au repérage des idées les plus significatives contenues dans les segments de discours que nous avons isolés et nous avons catégorisé par la suite ces segments de discours conformément aux thèmes les plus saillants relevés lors de l'exploitation des différents textes analysés.

Ce travail réalisé, nous sommes passé enfin à l'interprétation de leur contenu grâce à une analyse de contenu conjuguée à une analyse de discours.

Dans cette analyse de discours, nous avons essayé de relever les adjectifs axiologiques utilisés pour qualifier les langues ou leurs locuteurs, souligner leur subjectivité et mettre en exergue la stigmatisation ou l'idéalisation dont ils font l'objet. Nous nous sommes aidé, pour ce faire, de la littérature de Kerbrat-Orecchioni et notamment son ouvrage sur les modalités évaluatives : « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage.* »

Nous tenons à préciser, enfin, que nous avons tenté de situer notre approche pour identifier les représentations aux deux niveaux identifiés par Maurer et évoqués plus haut dans la partie théorique. Toutefois, connaissant les limites de notre corpus, nous nous sommes rendu compte que reconstruire le réel, autrement dit, les représentations mentales telles qu'elles sont au niveau cognitif est chose difficile, voire presque impossible eu égard d'abord aux méthodes dont nous disposons et à l'état actuel de la recherche, ensuite. C'est donc à travers le discours sur les langues relevé sur les textes exploités que nous nous sommes approché des représentations cognitives tout en étant conscient des insuffisances de notre approche. Quant au niveau linguistique, il s'est imposé de lui-même dans le discours épilinguistique, notamment quand avons procédé à l'analyse de l'énonciation et des traces de subjectivité contenues dans ce discours.

## **Chapitre 2 :**

### **Analyse des représentations à travers le discours des protagonistes en conflit :**

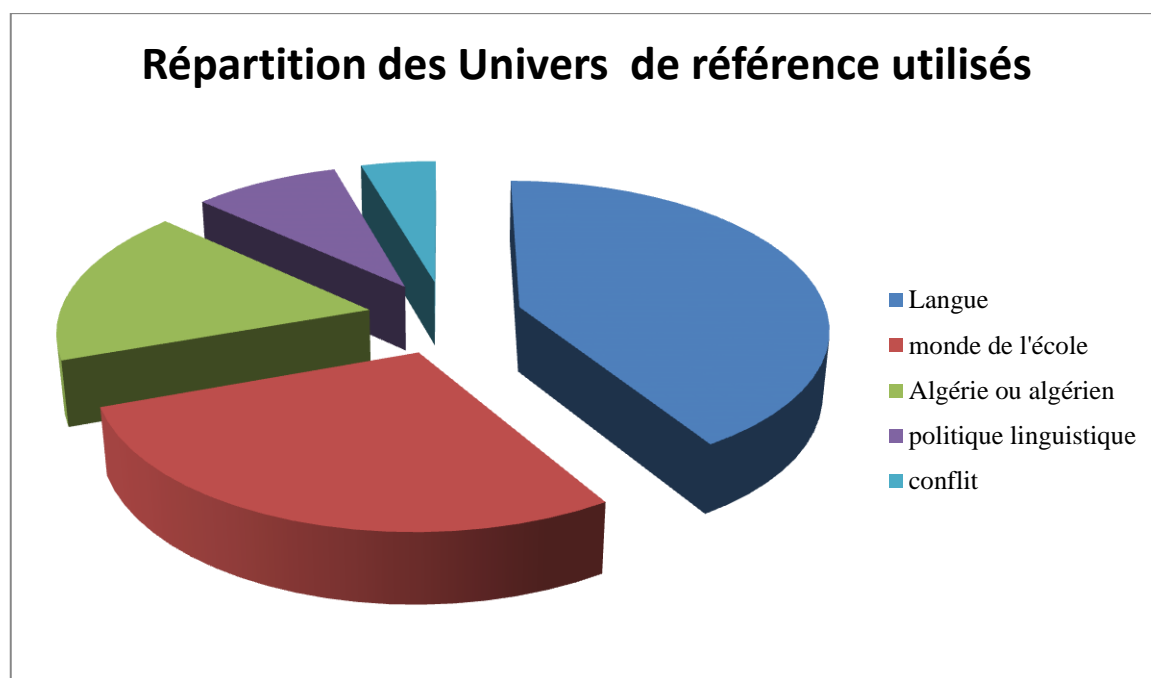
## **Introduction :**

Avant d'entamer l'analyse proprement dite des énoncés sélectionnés dans les articles de notre corpus, nous avons jugé utile d'entamer notre tâche par une analyse de l'univers de référence, grâce à laquelle nous avons repéré les thèmes les plus récurrents qui nous ont permis de juger de la pertinence du choix des textes de ce corpus quant à la thématique retenue dans notre analyse, à savoir « la polémique autour des langues en Algérie ». En effet, en se référant à Paul Henry et Serge Moscovici qui soulignent : « *Si l'on cherche à définir les attitudes à l'égard d'un objet par l'analyse de textes, cet objet doit faire partie (explicitement ou implicitement) du référent des textes. C'est le critère de choix des textes* ». (Henry & Moscovici ,1968). Nous constatons que ce critère est effectivement présent puisque le terme « langue » et ses multiples signifiés : (dialecte, daridja, langage, mots, phrase...etc.) sont explicitement énoncés et viennent en tête en termes de récurrence (1034) comme nous allons le constater dans ce qui suit.

### **I- L'analyse des univers de référence :**

Nous nous intéresserons de prime abord au nombre d'occurrences du terme « langue » pour montrer qu'il est bien l'élément pivot autour duquel tourne toute la dialectique de nos écrits. Nous tenterons ensuite de voir à quoi ce terme est rattaché afin de déceler l'univers de référence auquel nous avons affaire le plus dans le contenu des textes analysés. Nous schématiserons tout cela à travers un graphique que nous essayerons de décrypter en détail dans la suite de notre travail.





#### **1- Prédominance des Univers relatifs aux termes : « langue » et « école » :**

Ainsi le premier univers de référence par ordre d'importance concerne le signifié « langue » qui est le plus utilisé (1034 occurrences), sur ces 1034 occurrences, 289 d'entre elles ont trait à la « langue maternelle , daridja ou ammia », ce qui est tout à fait logique car c'est le principal sujet sur lequel portent nos écrits constituant ainsi le thème principal traité du corpus exploité avec la langue arabe (241 occurrences) confirmant, ainsi, que le débat tourne bien autour de ces deux variétés de la langue arabe sans oublier la langue française (74 occurrences) qui est considérée par les arabophones comme la principale bénéficiaire du conflit. À cela, il faut ajouter les autres langues du paysage linguistique algérien, l'anglais, notamment avec 23 occurrences, ce qui montre bien que les arabophones veulent l'opposer au français même si la référence à la langue anglaise est beaucoup moindre par rapport au français. Enfin, la langue amazighe ou le berbère avec 18 occurrences confirme bien qu'elle fait partie de la polémique sur les langues en Algérie. Le tamazight ou le berbère n'est, toutefois, cité que dans les écrits favorables à la daridja, ce qui confirme bien

son alliance dans le clan désigné par (Grine, 2009) comme étant celui du clan « *arabe algérien- français-tamazight* ». Le reste des occurrences du signifié langue, soit 389 occurrences est diversement utilisé dans les textes retenus. Ainsi, nous retiendrons notamment les signifiés : langage (95), oral (61) et dialecte (61), ce qui est normal étant donné que l'objet de la polémique, en l'occurrence, la daridja est considéré comme une langue de l'oralité et un dialecte. Et enfin les signifiés : linguiste (30), spécialiste (30) et linguistique(71) signifiant par-là que les textes analysés traitent de faits linguistiques où les spécialistes, principalement ont leurs mots à dire. Le reste des références soit, 41 occurrences est diversement utilisé.

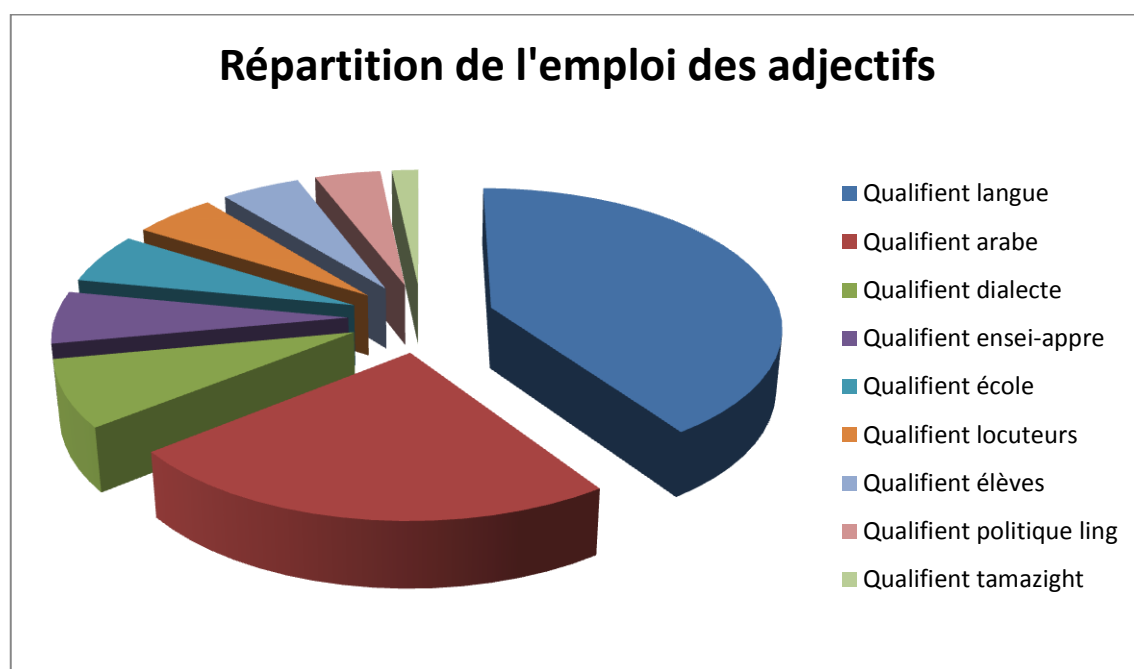
Le deuxième Univers de référence de par son importance est celui du monde de l'école avec 710 occurrences. Là, aussi, la logique s'est imposée puisque c'est le lieu concerné par la proposition d'introduction de la daridja qui a enflammé la polémique autour de la question des langues. L'école fait, par ailleurs, l'objet de convoitise des deux clans qui veulent opérer la mainmise sur cette institution. Cet univers du monde de l'école regroupe les termes « *élèves et enfants* » qui sont les premiers concernés par la mise en œuvre des recommandations d'introduction de la daridja avec 226 occurrences, « *l'école* », lieu d'application de ces recommandations (186 occurrences), « *enseignement et apprentissage* » moyens par lesquels seront entreprises les démarches pédagogiques (178 occurrences) , « *professeurs et enseignants* » qui seront les maîtres d'œuvre des démarches en question (43 occurrences), « *lecture, langage* » qui sont la cible des réformes pédagogiques (46 occurrences) et enfin « *éducation* » qui constitue le monde concerné par les réformes et notamment son ministère avec (31 occurrences).

Le troisième Univers de référence est celui des termes Algérie, algérien(ne) avec 431 occurrences confirmant, là aussi, la spécificité du débat qui se déroule en Algérie et concernant en premier lieu les Algériens et les Algériennes.

Le quatrième Univers de référence est celui qui concerne le thème de la politique linguistique avec 220 occurrences ; ce qui est tout à fait logique puisque le conflit

est lié à la politique linguistique d'une manière ou d'une autre. Par ailleurs, cette politique linguistique est accusée par l'un des protagonistes de la polémique d'être, en grande partie, la source du conflit en question. D'où la possible interrelation qu'il peut y avoir entre cette politique et les représentations linguistiques comme nous essayerons de voir ultérieurement. Le cinquième Univers de référence, enfin, est celui qui a trait au champ sémantique du terme conflit avec 113 occurrences. Ce champ regroupe les termes conflit (8 occurrences), révolution (10 occurrences), de polémique (14 occurrences), combat (10 occurrences), duel (4 occurrences) guerre (6 occurrences), opposition (6 occurrences), critique (10), débat (36), attaque (9).

## 2- La présence remarquée d'adjectifs : un usage significatif



L'une des catégories les plus remarquées dans les textes sélectionnés est, sans nul doute, celle des adjectifs avec 521 occurrences ; ce qui est significatif, quand on sait qu'une partie importante de ces adjectifs qualifient le terme « langue » avec 194 occurrences : la langue arabe est ainsi majorée à travers des qualificatifs tels que « pure » « authentique » « révélée » « officielle » « nationale » « unique » « moderne » etc et les autres langues sont minorées :

«langue étrangère », « langue de l'ennemie » pour le français et « langue hybride », « langue de la rue » « langue de la maison », etc pour qualifier la daridja. Une autre partie, 114 adjectifs désignent le terme « arabe » qui est qualifié « classique », « fusha », « littéraire».

La troisième partie d'adjectifs (37) est utilisée pour qualifier « langage » c'est-à-dire tout ce qui a trait aux termes « dialecte » « oral ». Langage oral . Les autres adjectifs qualifient école avec 24 occurrences, l'enseignement-apprentissage avec 29, l'enfant ou l'élève avec 20 occurrences, le français avec 22 occurrences le tamazight ou le berbère avec 08 occurrences et enfin 73 adjectifs qui qualifient le reste de l'univers de référence. La prédominance du discours épilinguistique est de ce fait indéniable. Les adjectifs qui restent qualifient, entre autres, la politique avec 20 occurrences qui est qualifiée ainsi de nationaliste, d'anticoloniale, linguistique, éducative, étrangère, économique, religieuse, aveugle, etc. Les locuteurs des langues, 25 occurrences : les francophones sont ainsi qualifiés de traîtres de réactionnaires, de grands ignorants, et de sous-développés, de nouveaux colons, voire de mercenaires, de relais de la France alors que les arabophones sont qualifiés de conservateurs, de médiocres, d'ignorants, d'indigènes, ce qui aboutit dans la plupart des cas, à leur stigmatisation comme on va le constater lors de l'analyse de discours. Et enfin 28 adjectifs qui qualifient divers notions de notre univers de référence.

## **II- Les représentations des langues et de leurs locuteurs chez les opposants à la daridja :**

### **1- langues minorées :**

Étant donné que le terme « langue » est le plus utilisé (1034 occurrences) et que la polémique tourne autour des langues dans la société algérienne, nous entamerons, de ce fait, cette partie par la première langue ciblée, la daridja ou langue maternelle (289 occurrences) dont la proposition de son introduction à l'école primaire a enclenché le polémique objet de notre analyse.

## **1-1- La daridja :**

### **1-1-1- La daridja, une langue de l'oralité par rapport à la langue de l'écrit, l'arabe classique :**

Une première manifestation du conflit diglossique est perceptible à travers l'opposition engendrée par la présence d'une langue écrite (l'arabe classique) qui véhicule tout le patrimoine littéraire et scientifique de la civilisation arabo-musulmane et d'une langue essentiellement orale (la daridja) qui est considérée comme un dialecte par ses détracteurs. Une opposition sur laquelle insistent beaucoup les défenseurs de l'arabe classique car le terme dialecte est perçu comme un trait minorant qui ne peut permettre à la daridja d'accéder au statut de langue.

Dans ce registre, l'arabe classique est perçu par ses partisans et même par quelques partisans de la daridja que nous allons citer en premier lieu, comme étant la norme car il représente la langue de l'écrit sur laquelle repose tout édifice d'enseignement apprentissage comme en témoigne cet extrait très édifiant d'une linguiste qui pourtant défend la daridja :

- FS14/ 6 : « *Le rôle de l'école est d'apprendre une norme qui nous sert à écrire et lire et qui permet une intercompréhension de tous les arabophones* »

Les propos sont celles d'une spécialiste de la linguistique, en l'occurrence Mme Taleb Khaoula El Ibrahimy, qui répondait à une question d'une journaliste, lui demandant son avis sur l'introduction de la langue maternelle à l'école, dans une interview publiée par le journal en ligne TSA du 05/08/2015. La norme est liée, ici, à la lecture et l'écriture qui ne peuvent être enseignées que grâce à une langue de l'écrit ; et cette langue dans notre situation est, bien sûr, l'arabe classique et non la daridja car la même auteure déclare tout de suite après :

- FS14/ 7 : « *Je ne demande pas qu'on enseigne en **dialectal** ou qu'on enseigne le **dialectal**. Cela ne veut rien dire* »

Le « je » ici tout en étant un indice de subjectivité marque la prise en charge du discours par l'auteure qui assume ainsi ses propos qui sont ceux d'une autorité en

la matière. La daridja, selon elle, ne peut prétendre, ainsi, à être ni objet, ni médium d'enseignement.

Vouloir régler le problème de l'échec scolaire à l'école par l'introduction de la daridja n'est donc pas la solution comme il est explicitement mentionné par ses détracteurs, à l'image de cet extrait du Dr Arab Khennouch :

- DS8/ 33 : « *Il semble **fallacieux et difficilement explicable** que la daridja résolve le problème de l'école algérienne,* »

L'auteur use de la tournure « il semble » pour atténuer un tant soit peu son jugement sur la daridja que ses partisans adoptent comme argument au choix de leur projet. Un argument qu'il juge, par ailleurs, trompeur, en témoigne l'usage de l'adjectif à valeur axiologique très négative « *fallacieux* ». Cette langue ne pourrait être, ainsi, la solution aux problèmes de l'école comme l'affirment ses partisans, aux yeux de l'auteur de cet énoncé.

La daridja n'est pas reconnue, de ce fait, comme une langue mais comme un dialecte qui s'inscrit dans le domaine de l'oralité. C'est ce qui ressort de l'extrait suivant :

- FS13/6 : « ...Si nous posons la question à un citoyen, il nous dira que *la daridja n'est pas une langue ; elle est considérée comme un **parler**, un **dialecte**, voire un patois...* »

La représentation, ici, repose sur une assertion évaluative qui n'est toutefois pas celle de l'auteure, une linguiste non opposée à la daridja, mais qui évoque, ici, plutôt ce que pense le citoyen de la daridja dans un article publié par le quotidien d'Oran du 17/09/2015. Dans cet article, elle s'interroge si le choix des langues d'enseignement constitue la principale cause de l'échec scolaire. Elle évoque ensuite la difficulté pour la daridja de servir de médiation linguistique quand elle note :

- FS13/ 29 : « *les langues sources ou les langues maternelles **n'ont pas le statut de langues écrites formelles.*** »

Une autre assertion de la même auteure, cette fois la sienne, qui confirme le premier constat afin de signifier la difficulté pour la daridja à servir de médiation linguistique dans la forme écrite de l'apprentissage.

- DS9/ 2 : « *Bien sûr, l'auteur français ne peut prendre position dans ce débat algérien sans pouvoir construire la moindre petite phrase dans aucune des deux langues en concurrence, ou **prétendues** deux langues.* »

Dans cet extrait ci-dessus (DS9/2), l'usage de l'adjectif « *prétendue* » par l'auteure, Mme Tlemsani dans sa polémique avec le professeur français Bentolila désigné dans cet énoncé par « *l'auteur français* » est à dessein, il cible la daridja ; signifiant, ainsi, que l'auteure conteste le statut de langue à la daridja, eu égard à l'énorme écart qui la sépare de la langue arabe classique, comme il est clairement explicité dans cet autre extrait de son article :

- DS9/ 11 : « *l'arabe algérien* » **demeure à une distance inimaginable de l'arabe classique pour ce qui concerne l'aptitude au statut de langue écrite.** »

Autrement dit, la daridja n'a que peu de chance d'avoir le statut d'une langue écrite et demeure ainsi une langue qui appartient au domaine de l'oral. La norme sur laquelle reposent les représentations dans les deux exemples précités ci-dessus est une norme évaluative objective du fait qu'elle est appuyée par une assertion scientifique dans le passage suivant dans son article : « *Si la langue est loin de se réduire à une phonétique et à un vocabulaire, le passage de la voix à la plume touche aux structures mêmes de la langue, en plus du fait qu'il précise et enrichit le lexique. Entre les deux niveaux, il y a donc une différence de précision et de structuration* ».

La même auteure évoque ensuite, le juste choix opéré, à l'orée de l'indépendance, qui ne semble pas plaire à son protagoniste car il le considère comme la cause de l'échec de l'école algérienne :

- DS9/ 6 : « ... *le choix linguistique fait par l'Etat algérien de 1962, à savoir celui d'opter pour **une langue de l'écrit** (l'arabe littéral) au lieu d'une langue **de l'oralité** («l'arabe algérien»).* »

L'auteure met, ici, en relief le statut des deux langues celle de l'écrit (l'arabe classique) et celle de l'oralité (la daridja) pour mettre en exergue l'absurdité de la thèse adverse. Cela passe par une certaine volonté de hiérarchisation de ces deux langues décelable dans les trois exemples précités en témoigne l'expression « *une distance inimaginable* » utilisée pour signifier l'écart qui sépare les deux variétés de l'arabe quant à l'aptitude au statut de langue écrite. Ce qui dénote l'idée de survalorisation de la norme écrite par l'auteure.

Le statut de langue de l'oral pour la daridja est, par ailleurs, linguistiquement circonscrit par une linguiste, opposée à son introduction à l'école primaire, dans l'extrait suivant :

- DS10/ 6 : « *Le langage, au plan linguistique, c'est l'oral, identifié à la langue maternelle.* »

La représentation repose ici sur une définition du langage du point de vue de la linguistique. Un constat qui se vérifie davantage par le fait que les propos, ici, émanent d'une scientifique, en l'occurrence Mme Nacira Zellal, une orthophoniste qui exerce à l'université d'Alger<sup>2</sup>. Des propos qui définissent ainsi la daridja ou langue maternelle comme appartenant au langage et donc au domaine de l'oral pour signifier qu'enseigner la daridja ne signifie pas opter pour le bilinguisme, utilisé en tant qu'argument par quelques-uns de ses partisans, comme elle l'explique dans ce passage de son article : « *Enseigner « la daridja », l'arabe écrit ne signifie donc pas enseigner deux langues, c'est mélanger deux registres de langue qui sont différents.* » La daridja n'est donc pas une langue mais un dialecte. Un avis que rejoint un autre opposant à la daridja qui note dans l'exemple suivant :

- DS11/14 : « *La daridja est un dialecte, seulement parlé et non écrit. Donc, celui qui parle de daridja veut nous mettre à la case des analphabètes qui n'ont aucune histoire culturelle, qui n'ont pas de langue* »

Dans cet exemple, Maaradji Mohammed, tout en mettant en exergue l'oralité de la daridja, la décrit aussi, implicitement, de langue des analphabètes rejoignant, ainsi, le Dr Benaamane, quand il la qualifie de « *langue des mères analphabètes* » dans son entretien déjà précité. Les traits de minoration mis en gras participent, ainsi, à cette idée de dévalorisation de la daridja.

Et on peut conclure dans cette logique des opposants que la daridja n'a pas sa place dans le système scolaire comme on peut le relever dans l'exemple suivant :

- DNS1/ 4 : « *La « ammia » n'a pas un niveau linguistique moderne et moderniste pour qu'on l'adopte dans les écoles* » :

Dans cet extrait de Djamel Ghoul, coordinateur des imams algérien cité par une journaliste d'Echourouk, la « *ammia* » signifie la langue populaire par



opposition à la langue de l'élite, l'arabe classique, c'est donc un trait minorant de cette langue qui, selon cet auteur n'a pas le niveau nécessaire pour se hisser au niveau de la langue adoptée à l'école. Ce qui signifie, implicitement que la langue arabe classique est une langue moderne et moderniste puisque c'est elle qui est adoptée comme langue d'enseignement à l'école.

### **1-1-2- La daridja : une langue hybride.**

Stigmatiser la daridja, c'est la déprécier aux yeux du public et disqualifier ainsi ses partisans et la thèse qu'ils défendent dans la polémique autour de son introduction à l'école primaire. Mettre l'accent sur son hétérogénéité en la qualifiant de « *langue hybride* » ou « *dialecte bâtard* », c'est-à-dire un mélange dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes par opposition à la noblesse et à la pureté de la « *langue arabe fusha* », c'est par conséquent concourir à ce résultat. Ainsi en est-il dans les extraits suivants :

- DS6/ F11 : «... c'est la ***ammia hybride*** ou le français étranger »

- DS6/F20 : « c'est un étrange ***charabia*** et un ***amalgame de langues*** qui n'est ni arabe, ni berbère, ni français mais un mélange de langue arabe, berbère et français dont l'arabe est le plus petit des constituants »

- DS5/5 : « Ibn Badis ne mélangeait jamais sa langue avec aucun autre ***dialecte*** ou ***langue hybride*** qu'il interdisait aux élèves d'utiliser tant qu'ils étaient à l'école »

- DS10/16 : « voici un extrait de la « daridja » actuelle (...) dans lequel on peut noter qu'il n'y a que **08 mots en arabe pour 13 mots en français.** »

- DNS12/24 : « Cependant, la différence est de taille, entre une ***phrase dite de la derja algérienne***, qui n'en compte pas plus de dix mots, où on peut trouver six à huit mots français... »

Les propos du 1<sup>er</sup> extrait sont du Dr Benaamane niant le fait, de manière ironique, que la langue dont il est question dans la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre soit la « *ammia hybride* » ou « *le français étranger* » comme le disent « *quelques agents de l'idéologie* », précise-t-il, mais bien la langue arabe. Les *agents de l'idéologie* qu'il cible sont, bien sûr, les francophones. Dans le 2<sup>ème</sup> extrait, le même auteur cite un savant algérien d'oued Mzab qu'il n'a toutefois pas nommé, donnant une définition de la daridja allant dans le sens de l'hybridité de

cette langue. Dans le 3<sup>ème</sup> extrait, le Dr Walid Bouadila, enseignant universitaire arabophone, cite une figure emblématique, Ibn Badis, qui, en se référant à cet auteur, interdisait l'emploi de « *dialecte* » ou de « *langue hybride* » à l'école. La langue ciblée par l'introduction est, bien sûr, la daridja (ou le tamazight dans les régions kabyles). Dans les deux derniers exemples, c'est également l'hybridité de la daridja, caractérisée par un mélange de langues dont la langue arabe s'avère être l'un des plus petits constituants, qui est mise en évidence.

Cette perception de l'hybridité de la daridja est renforcée par une autre qui va dans le même sens dans l'exemple suivant mais avec toutefois un lexique plus dévalorisant :

- DNS 4/5 : «... *dialecte bâtard et truffé de fautes, dérivé de l'arabe littéral, pur et noble* ».

L'usage dans cet exemple du qualifiant « *bâtard* » à connotation très négative par rapport à la noblesse et la pureté de la langue arabe est très significatif de la perception que se font ses partisans de la daridja. Quant à l'expression « *truffée de fautes* », elle est significative de langue déviée et déviante aux yeux de ses détracteurs. En la stigmatisant de la sorte, ils cherchent à la remplacer, dans l'usage quotidien, par la variété haute dont elle est dérivée, appelée « *arabe fusha* », si on se réfère, notamment, à cet appel extrait d'un article de notre corpus qui reprend les propos de Djamel Ghoul, cité plus haut : « *nous devons apprendre à nos enfants les origines de la langue arabe fusha et les rendre capables de s'exprimer avec elle y compris chez eux, dans la rue et à fortiori au sein des écoles.* » L'idée, contenue dans les exemples ci-dessus, que la daridja soit devenue un composite de différentes langues, en raison notamment de son contact avec le français est, ainsi, exploitée par ses détracteurs pour la déprécier. Par ailleurs, l'évolution sociale dans un monde caractérisé par l'invasion du net et des réseaux sociaux a, encore, considérablement altéré la daridja comme, en témoigne cette réflexion de Nacera Zellal, une orthophoniste francophone, à propos d'une interview sur la chaîne TV, Canal

Algérie où elle a noté dans une phrase qu'il y avait 13 mots en français contre 8 en arabe.

- DS10/ 15 : « voici un extrait de la « daridja » actuelle (qui, de surcroît, n'a rien à voir avec l'arabe « daridja » parlé juste après l'indépendance, en Algérie) » : « Had l'iti, kayen qodjafichtatwafestivo. Rohtga?lihoubli bijoux d'apparat nta? tous les jours, waga? J'ai adoré pas mal ».

Cette situation a amené l'auteure à poser la question à ceux qui prônent l'introduction de la daridja d'expliquer d'abord s'il s'agit du français « usité » ou de l'arabe « familier » puisque l'adjectif « daridja » signifie « familier ou usité », note-t-elle. L'idée de déprécier, ici, la daridja et de discréditer la thèse de ses partisans est claire.

### **1-1-3- La daridja : une langue de la rue**

Dans leurs manœuvres de stigmatisation, les opposants vont focaliser sur la banalité de son usage quotidien, de sa capacité à s'accommoder à toutes les situations en raison de l'absence de règles à respecter si bien qu'elle est qualifiée dans l'exemple qui va suivre de « langue de complaisance ».

- DS9/ 7 « Si j'ai bien compris, dans le cas des Algériens et de leur langue, pour s'élever intellectuellement, il faudrait utiliser **la langue de la rue** et de la **complaisance** que le milieu familial et les parents ont naturellement avec le tout jeune enfant. Quant à la langue la **plus travaillée, la plus améliorée et la plus structurée**, elle serait la langue de l'abrutissement »

Les propos sont, ici, de Mme Fatima Tlemsani qui dans cette mise en parallèle : « **langue de la rue** / « **langue la plus travaillée, la plus améliorée et la plus structurée**, » essaie de manière ironique de faire ressortir l'écart de niveau entre les deux langues pour signifier l'absurdité des thèses avancées par les partisans de la daridja. Mais c'est surtout sur le qualificatif de langue de la rue que les détracteurs de la daridja mettent davantage l'accent, en témoignent les extraits suivants :

- DS11/19 : « Quant à la daridja, elle reste toujours **la langue de l'épicier et du marchand de légumes du coin.** »

- DS10/17 : « La « daridja » **c'est pour la grand-mère, la rue, le marché, mais pas pour l'école.** »
- FNS/22 « La darija, **c'est bien pour la maison, la rue, mais ce n'est pas une langue assez riche pour qu'on la codifie ou qu'on lui donne davantage de poids.** » L'auteur, ici, un partisan de la daridja reprend les arguments de ses opposants.
- DS9/14 « **et quand il fait comme si en 1962 les responsables algériens pouvaient décréter le saut transformant une langue de la rue, du grand quotidien et de l'intonation en langue de l'apprentissage, du savoir, de la pensée et de la raison.** »

Cette qualification peut paraître conforme à la réalité, la daridja étant effectivement le moyen de communication le plus utilisé dans la rue, mais elle renferme, en vérité, une modalité hautement dépréciative en son sein car elle comporte des traits de trivialité, voire de vulgarité dans son signifié qui rejoignent celui de «*langue bâtard.*» Son usage à dessein vise donc à déprécier cette langue en vue de jeter l'opprobre sur ses partisans et freiner ainsi son usage dans la société.

L'emploi des adjectifs « hybridé », « truffé » (de fautes) « bâtard » et des termes « analphabètes », à forte valeur axiologique vont dans ce sens et dénote une intention manifeste de stigmatisation dont la portée est de déprécier fortement la langue en question.

### **1-2- Enseigner la daridja ou en daridja : un projet colonial**

L'histoire de la colonisation a toujours été la toile de fond des différentes polémiques qui ont opposé les protagonistes du conflit linguistique, et, ce, depuis l'indépendance de l'Algérie.

La période de cette colonisation qui a, par ailleurs, été très douloureuse pour le peuple algérien a indéniablement laissé des stigmates au sein de ce peuple.

Et, c'est apparemment sur ce plan que les détracteurs de la daridja axent leurs offensives car ils ont toujours considéré le clan adverse comme un relais du colonisateur français qu'ils veulent pointer du doigt et le désigner ainsi à la vindicte populaire. Les tentatives d'introduction de la daridja à l'école sont, de ce fait, présentées comme un vieux projet de l'ex colonisateur comme le montrent clairement les exemples suivants:

- DNS3/ 1 : « *Benghebrit cherche à **concrétiser les desseins de la France coloniale.*** »

L'auteure, ici, une journaliste du quotidien arabophone Echourouk, cherche à créer le sensationnel par ce titre accrocheur en montrant du doigt Mme la ministre et, à travers elle, ses propositions qui visent à concrétiser les « *desseins de la France coloniale.* » La précision « *coloniale* » n'est pas fortuite car c'est pour signifier qu'il s'agit d'un vieux projet de la France qui a cherché à éliminer l'arabe classique par le recours à la daridja dans les écoles, à cette époque. Madame la ministre est accusée, ainsi de vouloir réaliser ce que la France n'a pu concrétiser. C'est cette représentation très négative de la ministre que ses opposants, notamment les arabophones, cherchent à répandre au sein de la société algérienne.

- DNS2/ 2 : « *ce cadre veut imposer ou introduire la daridja dans l'apprentissage des enfants comme s'il nous ramenait à **l'époque coloniale** où la daridja s'enseignait et avec laquelle étaient rédigés les livres scolaires* »

Le cadre dont il est question ici est un inspecteur général exerçant au ministère de l'éducation nationale et qui a été le premier à annoncer les recommandations d'introduction de la daridja proposées par les experts, à l'issue de la conférence sur l'évaluation de la réforme scolaire qui s'est tenue à Alger le 25 et 26 juillet au club des pins. Et la daridja est rattachée à l'époque comme trait minorant. D'autres extraits vont dans le même sens dans l'accusation explicite qu'il s'agit d'un vieux projet de la France coloniale:

- DNS2/ 5 : « *Le docteur Talbi a assuré que l'idée d'introduire la « **daridja** » à **l'école date de l'époque coloniale*** »

- DNS12/22 : « *En fait, Madame, vous n'ignorez pas que **cette tentative n'est pas nouvelle. La France coloniale l'a maintes fois essayé, allant jusqu'à éditer des manuels en arabe dialectal, et nul ne pourrait nous convaincre qu'elle faisait cela soucieuse du développement intellectuel des indigènes,*** »

- DNS3/ 6 : « *l'application de ses recommandations réalisera ce que **la France n'a pu réaliser durant 130 ans d'occupation*** »

- DNS3/ 8 : « *AEK Fhodil considère que les déclarations de la ministre de l'éducation ont une seule signification ; **c'est qu'elle veut faire revenir les Algériens à l'ère de***

***L'administration française** car c'est elle qui a imposé aux élèves la daridja lors des choix des langues et édité ses livres en daridja. »*

Dans le 2<sup>ème</sup> exemple l'auteur Ziane Cherif s'adresse à Mme Khaoula Taleb lui reprochant implicitement de soutenir un vieux projet colonial car elle n'est pas censée ignorer que la France coloniale a déjà essayé d'introduire la daridja à l'école en allant même « *jusqu'à éditer des manuels en arabe dialectal* », comme le relève cet auteur. Un projet dont personne ne pourrait le convaincre, par ailleurs, qu'il s'inscrivait dans « *le souci du développement intellectuel des indigènes,* »

Les deux derniers exemples sont d'un ancien inspecteur de l'éducation et cadre au ministère de l'éducation, cité par une journaliste, dans l'article précité plus haut.

Sachant, comme on l'a déjà expliqué, que la colonisation a laissé des stigmates indélébiles dans la mémoire des Algériens, les opposants de la daridja semblent jouer, de ce fait, sur cette corde sensible des citoyens en s'adressant à leur affect et à leurs sentiments anticoloniaux. La norme sur laquelle reposent ces représentations est manifestement d'ordre émotionnel.

Par ailleurs, la décision d'introduire la daridja à l'école, étant considérée comme un projet visant à éliminer la langue arabe au profit de la langue française, Mme Benghebrit et le clan qu'elle représente aux yeux des arabophones sont, de ce fait, ceux qui vont exécuter ce projet ainsi que le montre l'extrait suivant :

- DNS3/ 1 : « *Benghebrit cherche à concrétiser les desseins de la France coloniale.* »

L'usage du terme « *dessein* » peut signifier qu'il y a un plan caché qui cible les Algériens et leur arabité à travers l'élimination de la langue arabe. L'idée que la variété basse puisse éliminer progressivement la variété haute pourrait être traduite à partir de cette dernière représentation mais elle est parfois clairement exprimée par les arabophones quand ils présagent par exemple que « *l'incrimination* », par Mme la ministre, des écoles coraniques d'être « *la cause du bas niveau de la langue arabe* » comme le rapporte Rachid Ziani-Cherif

serait révélatrice de ses intentions d'une volonté de « *substitution 'progressive' de l'arabe par la 'derja'* ». Ce qui est susceptible de nous faire croire qu'on se dirige vers une situation de normalisation telle que prônée par les sociologues catalans où la langue dominée ferait disparaître la langue dominante en s'émancipant, ce qui est impensable dans notre cas, du fait que la langue dominante est celle de l'État qui la défend et qui n'accepterait pas, de ce fait, qu'une autre langue prenne sa place même si le tamazight, une autre variété linguistique de la société algérienne, a arraché sa place comme langue nationale et officielle après une longue lutte acharnée avec le pouvoir en place. Son usage et son enseignement restent, toutefois, circonscrits dans certaines régions seulement.

Les jugements de valeur qui sont, par ailleurs, émis par le biais d'adjectifs à valeur axiologique tels que « *réactionnaire* », « *nouveau* » dans « *nouveau colon* », des substantifs évaluatifs « *colon* » « *lobby* » « *relais* » « *desseins* » etc et des verbes « *concrétiser* », « *introduire* », « *franciser* », « *porter atteinte* » traduisent l'idée de menacer la face positive des francophones aux yeux de l'opinion publique et, à travers eux, leur projet, bien sûr.

Ces jugements de valeur contenus dans énoncés assertifs dont le référent est « *les nouveaux colons* » désignés également « *les lobbys* » et dont le prédicat est en général « *la francisation de l'Algérie* » constituent en outre, des marques de subjectivité dans le discours de ses promoteurs et reflètent la structure profonde de l'imaginaire linguistique des arabophones ; ce qui pourrait expliquer leur attitude hostile envers leurs protagonistes, les francophones.

### **1-1-5- L'usage remarqué de la violence verbale contre les partisans de la daridja:**

En plus de la langue daridja très stigmatisée, ses partisans qui se recrutent, selon les arabophones, parmi le courant moderniste mené par les francophones et les kabyles, ne sont pas également épargnés. Bien plus, la violence inouïe des termes utilisés à leur encontre dépasse parfois remarquablement celle dont il est fait usage contre les langues comme nous allons le voir dans les exemples suivants où nous nous contenterons seulement de ceux où l'usage des termes est le plus violent :

- DS4/2 : « *ils sont les **plus réactionnaires**, les **plus grands ignorants**, et les **plus sous-développés** dans ce pays »*

Le déictique « ils », désigne bien sûr, les francophones qui sont derrière la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire, dans l'article précité de Souheil El Khalidi.

- DS4/9 : « *nous avons tous le souvenir que ce sont les **traîtres de francophones** qui ont conseillé au président Ben Bella d'annuler la rentrée scolaire de 1962/1963 avec comme justificatif l'absence de moyen »*

Le même auteur remonte à l'époque post- indépendance pour qualifier les francophones de traîtres quand ils ont voulu porter atteinte à la langue arabe en suggérant à Ben Bella d'annuler la rentrée scolaire et retarder ainsi la mise en application de l'enseignement de la langue arabe.

- DS6/1 : « *Les **nouveaux colons** sont derrière le plan de l'enseignement au moyen de la daridja.* »

L'énoncé est le titre de l'article du Dr Benammane dans lequel il fustige les francophones, partisans de la daridja qu'ils accusent de vouloir achever le plan de leurs « *ancêtres* » français, c'est-à-dire d'éliminer la langue arabe. Le substantif axiologique « *colon* » comporte en outre un jugement de valeur négatif qui connote la période de colonisation avec toutes les souffrances endurées dans l'inconscient collectif des Algériens et l'adjectif axiologique « *nouveaux* » qui connote l'idée d'un autre colonialisme avec les francophones



qualifiés de descendants des français qui veulent achever le plan de leur ancêtres avec les éventuels effets de leur projet.

- DS11/12 : *«Ceux qui veulent effacer tout cela, ne peuvent être qualifiés que de criminels à la solde de l'impérialisme »*

Le démonstratif «ceux » représente les partisans de la daridja qui ne « *saurait jamais remplacer l'arabe de Haroun Rachid* » comme le note l'auteur de l'écrit intitulé : *« Plaidoyer pour la langue arabe »* de Maaradji Mohammed.

« *Tout cela* » renvoie au patrimoine historique et civilisationnel de la langue arabe que les francophones sont accusés de vouloir gommer. Ces représentations très négatives dénotent indéniablement l'ampleur de l'animosité entre les deux protagonistes qui sont en conflit. La violence utilisée dans la description des partisans de la daridja est également une stratégie argumentative qui vise à les discréditer ainsi que leur projet comme nous allons l'expliquer plus en détails dans le 4<sup>ème</sup> chapitre

## **1-2- Le français :**

### **1-2-1- Le français, une langue de colonisation :**

Par le biais du maintien de sa langue que ses partisans sont accusés de promouvoir au détriment de la langue arabe, la France est accusée ainsi de vouloir perpétuer sa colonisation de l'Algérie comme le souligne les extraits suivants :

- DS6/22 : *« ...et la langue française, la langue de la croix et de la colonisation et langue des mères des français et des françaises qui ont la nationalité algérienne et qui ont voté non au cours du référendum d'autodétermination non fraudé au début de juillet 1962. »*

Dans l'extrait ci-dessus, la langue française est décrite sciemment comme étant une langue de la chrétienté symbolisée par la croix pour signifier implicitement qu'elle s'oppose à la langue du Coran et susciter ainsi son rejet. Dans cette même logique ses défenseurs sont présentés comme étant des traîtres à la solde de la France puisqu'ils ont voté non au référendum d'autodétermination

de 1962. Par cette description, minorante, l'auteur, le Dr Benamane, veut donner une représentation négative des francophones qui veulent, de son point de vue, maintenir l'Algérie sous l'emprise de ce pays par le biais de la langue française considérée, ainsi, comme un nouveau moyen de colonisation.

Une idée qui est reprise à travers l'exemple suivant dans lequel la France est accusée de faire perpétuer « *sa langue* », autrement dit, la langue du colonisateur, par le biais de ses défenseurs (les francophones) dans le but de maintenir l'économie algérienne sous sa dépendance. Elle est accusée également d'être une source de conflit dans la société.

- DS11/4 : « *C'est elle qui a intérêt à faire perdurer **sa langue** chez nous. C'est elle qui continue à semer la divergence dans notre société. C'est elle qui, **par le biais de la langue française**, s'insinue malhonnêtement dans notre économie* »

Le pronom « elle » « qui représente la France est répété trois fois pour marquer l'insistance et la désigner ainsi à l'aide du présentatif « *c'est* », comme la source de tous les maux en Algérie auquel renvoie le pronom « *nous* » dans l'expression « *chez nous* ». Une réitération de l'emphase très significative qui est destinée à amener le lecteur à inférer, par lui-même, le constat à faire ; c'est-à-dire que la France et ceux qui veulent maintenir sa langue sont derrière les problèmes que vit la société.

- DS10/ : « *nos parents nous interdisaient de parler la **langue du colon** à la maison* »

L'énoncé, ci-dessus est de Mme Nacéra Zellal. Il a été donné pour expliquer sa méconnaissance de la langue française ; ce qui ne l'a pas empêchée d'apprendre cette langue, en dépit du fait que c'était la seule langue de communication avec son professeure, une française qui ne maîtrisait pas un mot en langue arabe, souligne-t-elle. Cet énoncé a été donné en contre argument à ceux qui affirment que l'usage d'une langue inconnue (l'arabe académique) au début de la scolarité de l'enfant est source d'échec, comme argument en faveur de l'introduction de la daridja à l'école primaire. Il est, par ailleurs, significatif de la perception négative que ses parents avaient envers la langue

française désignée « *langue du colon* », et de leur désir de se réapproprier leur culture que le colonisateur a voulu les en déposséder.

### **1-2-2- Le français, une langue en déclin :**

L'intention de déprécier la langue française, par rapport aux autres langues, et notamment l'arabe, victime de conspirations, selon ses partisans est bien présente dans le discours des arabophones où l'idée de compétitivité est bien présente comme on peut le constater dans les exemples suivants :

- DS11/15 : « ...car celle-ci est entrée **dans un cycle de déclin par rapport à l'anglais, au chinois et à l'arabe** qui est une **langue en plein essor** malgré toutes les conspirations et les querelles intestines. »
- DNS12/21 : « ...car nul n'est sans savoir, qu'aussi bien sur le plan des intérêts économiques que du développement scientifique, en passant par la langue de la formation et de l'information, **le français fait piètre figure loin derrière l'anglais.** »

Le pronom démonstratif « *celle-ci* » renvoie, ici, à la langue française qui est en nette déperdition par rapport aux autres langues. L'idée qui ressort, implicitement, de cet énoncé est la suggestion de son remplacement par l'anglais, cité en premier lieu par l'auteur.

La même idée ressort du 2<sup>ème</sup> exemple quand l'auteur trouve que le « *le français fait **piètre** figure loin derrière l'anglais.* » L'usage de l'adjectif axiologique à forte valeur dépréciative « *piètre* » pour désigner la place du français dans le domaine économique et scientifique est très significatif quant à l'image très négative que l'auteur a de la langue française. La comparaison de cette dernière langue avec l'anglais dénote si besoin est l'estime que ce même auteur a pour la langue anglaise qu'il suggère implicitement comme langue à retenir dans les domaines précités.

La même idée de régression est reprise dans l'exemple suivant, le français est, ainsi, décrit comme une langue en nette déperdition dans le monde de l'internet contrairement à la langue arabe qui progresse et qui est en « *plein essor* ». Par cette idée de régression de la langue en question, les arabophones veulent

faire comprendre qu'elle ne peut être d'une grande utilité au développement de l'Algérie et qu'il est préférable ainsi d'opter pour l'anglais comme langue étrangère comme nous l'avons souligné plus haut.

La progression de la langue arabe, quant à elle, est significative non seulement du déclin de sa concurrente, la langue française, mais également de sa place méritée de première langue dans le paysage linguistique algérien, conformément à cette vision de ses défenseurs.

Les comparaisons contenues dans les extraits suivants constituent l'illustration de ce constat, en quelque sorte :

- DS6/21 : « *le monde de l'internet à propos duquel les statistiques avancent que la classification de l'arabe et au 4ème rang alors que **le français occupe la 9ème place de par l'utilisation** »*
- DS11/7 : « *...elle n'est pas seulement la 4ème langue officielle des langues de l'ONU, avant la langue française* ». Le pronom « *elle* » renvoie à la langue arabe. C'est donc un aspect concurrentiel des langues du paysage linguistique algérien que tente de présenter les arabophones en vue de minorer la langue française par rapport aux autres langues, et notamment l'arabe académique qu'ils défendent.

### **1-2-3- Les francophones, partisans de la daridja, des relais de la France :**

Les propositions d'introduction de la daridja à l'école ayant été jugées comme étant un vieux projet de la France coloniale par ses opposants, il était donc prévisible que ses auteurs, continuent dans cette logique en accusant les partisans de la daridja d'être à la solde de la France, c'est-à-dire des relais de ce pays.

Une intention de mise à l'index qui est visible comme il est possible de le constater dans ces extraits :

- DS7/ 8 « *Il ne s'agit pas de deux langues comme veulent le faire croire **les relais algériens de la francophonie** pour mieux faire la place à une troisième langue: le français* »

- DS7/9 « *Etrangement d'ailleurs, ces **mêmes relais** deviennent soudain rigoureux et puristes lorsqu'il s'agit de l'enseignement de la langue française littéraire* »
  - DS6/4 : « *Le docteur Ahmed Ben Naamane a accusé ce qu'il a nommé les «**nouveaux colons**» d'être derrière le plan d'élimination de la langue arabe dans notre pays...* »
  - DS7/ 6 : « *Les **lobbys francophones** algériens n'ont fait depuis l'indépendance que reprendre les mêmes procédés et arguments* »
  - DNS1/ 6 : « *Les **lobbies** qui cherchent à franciser l'Algérie de vouloir porter atteinte à la langue arabe* »

Dans le premier extrait, les francophones sont clairement désignés comme les relais de la francophonie qui sont accusés de vouloir éliminer la langue arabe en introduisant la daridja à l'école et consolider ainsi la place de la langue française. En revanche, l'accusation de relais est implicite dans le 3<sup>ème</sup> extrait où l'adjectif axiologique « nouveau » dans « *nouveaux colons* » renferme un jugement de valeur très significatif en plaçant la partie adverse au même titre que l'ennemi français. L'usage métaphorique de l'expression « nouveaux colons » visent en outre à accuser la partie adverse des mêmes méfaits que le colon français. L'amalgame dans cette forme d'analogie à travers l'accusation en question est savamment mobilisé par la partie adverse pour signifier que les francophones ne sont, en effet, que des agents de la France qui doivent être accusés des mêmes délits que les ex-colonisateurs.

Par ailleurs, l'accusation d'être des lobbys qui cherchent à franciser l'Algérie, dans les extraits 4 et 5, est lourde de sens car l'usage à dessein du vocable « *lobbys* » qui renferme des traits axiologiques très forts est bien choisi. En effet, ce terme dénote une force de pression et donc une forme de violence exercée sur le pouvoir en place et sur la société en général par clan des francophones au profit de ses propres intérêts et ceux du pays dont il est accusé explicitement d'être à la solde, c'est-à-dire la France puisqu'ils cherchent à franciser l'Algérie. Les arabophones se donnent, ainsi implicitement, le beau rôle, celui d'être les défenseurs de la nation et de ses constituants.

Enfin, réaliser ce que les français n'ont pu faire en 130 ans, c'est-à-dire franciser l'Algérie, semble être l'idée que la proposition d'introduction de la daridja vise à

réaliser comme il est clairement explicité dans l'exemple suivant du Dr Benaamane, dans son interview précitée plus haut :

- DS6/ 7 : « ... *par cette décision, l'Algérie deviendra française* »

La décision, ici, est celle d'introduire la daridja à l'école, qui a été traduite par l'auteur comme un projet visant à éliminer la langue arabe au profit de la langue française et Mme Benghebrit et le clan qu'elle représente aux yeux des arabophones sont ceux qui vont exécuter ce projet ainsi que le montre l'extrait suivant :

- DNS3/ 1 : « *Benghebrit cherche à **concrétiser les desseins de la France coloniale.*** »

L'usage du terme « *dessein* » peut signifier qu'il y a un plan caché qui cible les Algériens et leur arabité à travers l'élimination de la langue arabe.

Les jugements de valeur qui sont, par ailleurs, émis par le biais d'adjectifs à valeur axiologique tels que « *réactionnaire* », « *nouveau* » dans « *nouveau colon* », des substantifs évaluatifs « *colon* » « *lobby* » « *relais* » dans « *les relais francophones* » « *desseins* » dans « *les desseins de la France* », etc. Et des verbes et des locutions verbales « *concrétiser* » dans « *concrétiser les desseins de la France coloniale* », « *franciser* » et « *porter atteinte* » dans « *franciser l'Algérie de vouloir porter atteinte à la langue arabe* » traduisent l'idée de menacer la face positive des francophones aux yeux de l'opinion publique en vue de les disqualifier ainsi que leur projet.

Ces jugements de valeur constituent, en outre, des marques de subjectivité dans le discours de ses promoteurs et reflètent la structure profonde de l'imaginaire linguistique des arabophones ; ce qui pourrait expliquer leur attitude hostile envers leurs protagonistes, les francophones.

## 2- Langues majorées :

### 2-1- L'arabe classique

#### 2-1-1- L'arabe classique : vecteur de modernité et de contemporanéité.

« Parler de la langue voulue, c'est parler de la langue qui évolue. » (Bally, 2006, p.2006) A travers cette citation, on peut comprendre que le progrès des sociétés est étroitement lié aux progrès des langues et à leur dynamique. La langue arabe dans ce contexte a été toujours perçue par ses défenseurs comme étant la langue du progrès, de la civilisation et de la culture, contrairement à ce que pensent ses détracteurs, en témoignent ces extraits :

- DS7/5 : « **seule la langue littéraire pouvait concurrencer la langue française dans la gestion économique administrative et sociale** »
- DS7/4 : « ... déjà le colonialisme avait essayé de le faire par crainte de **la force civilisationnelle et culturelle de la langue littéraire arabe.** »

Les deux exemples sont du Dr Othman Saadi, président de l'association algérienne pour la défense de la langue arabe ; extraits de son article : « *la polémique sur l'arabe dialectal et ce qu'elle cache.* » A travers ces exemples, l'auteur essaie manifestement de mettre en valeur l'aspect concurrentiel de la langue arabe que la France durant la période coloniale avait pris en considération, en essayant de l'éliminer par l'usage du même procédé, c'est-à-dire, son élimination au profit de la daridja qui ne pouvait concurrencer le français. La langue arabe est ainsi perçue comme une langue littéraire véhiculant un riche patrimoine civilisationnel et culturel, et donc comme seule capable de rivaliser avec le français.

Maaradji Mohammed, un enseignant universitaire dont l'article est « *un plaidoyer pour la langue arabe* » en réponse à un autre article « *Défaut de langue : sommes-nous des SDF ?* », se lance dans une longue diatribe contre son auteur, Touhami Rachid Raffa. Dans son long plaidoyer, le premier auteur cité essaie de mettre en valeur l'arabe classique décrite ainsi comme étant une langue scientifique qui a rendu un grand service à l'humanité et qui sera la plus adoptée à l'avenir, en témoignent les extraits suivants de son article dans

lesquels l'intention de survaloriser cette langue est manifeste à travers les traits majorants que nous avons mis en caractère gras :

- DS11/5 « ... elle n'est pas seulement la **4ème langue officielle des langues de l'ONU**, avant la langue française, c'est aussi et surtout **la langue qui a véhiculé de la recherche scientifique** (mathématique, physique, chimie, médecine, astronomie...). »

- DS11/ 6 : « Oui, l'amour de la langue arabe doit s'installer chez chaque locuteur dans les quatre coins du monde, pas seulement en Algérie car c'est **la langue de l'avenir**. »

- DS11/7 : « Othmane Saadi, s'est dit amazigh arabisé par l'islam et a défendu âprement la langue arabe non pas parce que c'est **la langue de l'islam**, mais parce **qu'elle porte le germe de la civilisation future**, ce sera la **langue des chercheurs et des inventeurs**. »

- DS11/8 : « **Nier l'importance de la langue arabe dans la civilisation universelle**, c'est nier l'existence et l'apport de ces grands savants qui conservent encore aujourd'hui leurs noms et leurs bustes dans les grandes universités européennes comme la Sorbonne ou Oxford par exemple. »

Les quatre énoncés ci-dessus sont, par ailleurs, de type assertif dont le référent est la langue arabe que l'auteur cherche à mettre en valeur.

### **2-1-2- L'arabe classique : une langue riche**

La richesse d'une langue est significative de sa capacité à évoluer, à adapter sa morphologie aux exigences du temps et de l'espace ; c'est ce qui la distingue, du reste, d'une langue morte. Cet aspect valorisant est revendiqué par les deux groupes, notamment par les arabophones qui veulent démontrer que la langue qu'ils défendent est une langue en évolution qui convient ainsi au discours scientifique et non une langue de littérature et de poésie seulement, comme l'affirment ses défenseurs, à l'image de cet extrait :

- DS11/8 : « *L'arabe n'est pas seulement la langue de la poésie et de la littérature, elle n'est pas seulement la langue de l'islam et des musulmans(...) c'est aussi et surtout la langue qui a véhiculé de la recherche scientifique* (mathématique, physique, chimie, médecine, astronomie...) »

L'énoncé est de Mohammed Maaradji un linguiste arabophone qui a publié un plaidoyer de la langue arabe au journal, le Quotidien d'Oran, dans lequel il fustige un partisan de la daridja pour son écrit sur le même journal. Cet auteur a,



en effet, violemment critiqué cet écrit, en trouvant « inadmissible » que le seul journal crédible, en langue française, selon lui, permette la publication de « *bêtises monumentales sur la langue arabe.* » Niant le fait que la langue arabe soit uniquement une langue littéraire comme se plaisent à la décrire ses détracteurs, il met avant implicitement sa richesse qui lui a permis d'être la langue de toutes les sciences.

Ce même auteur répond ensuite en écrivant au sujet de la langue arabe :

- DNS 11/5 : « *l'arabe est **une langue très riche, toute en couleur et en mouvement.** N'en déplaise à ses dénigreur (les francophones).* »

Les opposants de la langue arabes sont nommément désignés, ici : ce sont les francophones, d'après cet auteur.

L'usage de l'adverbe de quantité « très » et de l'adjectif « riche » témoigne, toutefois, de la forte subjectivité qui caractérise son jugement de valeur sur la langue arabe.

- FNS16/ 27 : « *L'arabe classique est l'une des plus riches et plus difficiles langue qui a plus de 1500 ans d'existence* »,

L'extrait ci-dessus est d'un partisan de la daridja qui reconnaît la richesse de la langue arabe mais tout en déplorant le fait qu'elle ait stagné à cause des ignorants conservateurs.

Cette qualité est déniée toutefois à la daridja par ses détracteurs, en témoigne cet extrait où son auteur, un partisan de la daridja, rapporte l'opinion des arabophones sur cette langue.

Ce déni, selon cet auteur, fait partie, par ailleurs, de leurs arguments phares sur cette langue comme le montre l'extrait suivant :

- FNS 16/ 12 : « *La darija, c'est bien pour la maison, la rue, mais ce n'est pas une langue assez riche pour qu'on la codifie ou qu'on lui donne davantage de poids* »

Ce constat peut signifier, ainsi, la pauvreté dans l'inventaire des lexèmes de la daridja. Un avis que ne partage pas, bien sûr, l'auteur de l'article car pour lui,

il y a une nécessité d'introduire la langue maternelle à l'école. Il cite, dans ce sens, les recommandations de l'UNESCO.

L'usage de modalités appréciatives dans les extraits 2, 3 et 4 par la présence de l'adjectif à forte valeur axiologique « *riche* » témoigne, enfin, de la forte subjectivité dont se caractérisent les auteurs de ces énoncés.

### **2-1-3- L'arabe classique, une valeur qui monte sur le marché linguistique**

Les partisans de la langue arabe ne veulent plus se contenter de son statut de la langue officielle en vantant les mérites de leur langue qui est en train de gagner du terrain sur le marché linguistique international si on réfère à eux comme en témoigne cet extrait :

- DNS4/22 : « *Voilà que les dialectes arabes dont l'origine est la langue arabe qui est formée de l'arabe révélée, elle-même source de l'arabe fusha qui est en **train de gagner du terrain**, tant dans les pays arabes à travers les canaux européens ou en Europe et en Amérique où les Etats Unis et l'Angleterre ont entamé **la planification de son enseignement dans leurs écoles** »*

S'appuyant sur des statistiques, ces partisans veulent, en effet, chiffres à l'appui montrer qu'elle est en train de prendre de l'ascendant sur les autres langues vivantes qui la concurrencent sur le terrain et notamment sur le français grâce à sa bonne place dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique international comme le montrent également les extraits suivants :

- DNS4/ 23 : « *L'arabe fusha occupe aujourd'hui la **4ème place parmi les langues vivantes dans le monde.** »*

- DS6/ 20 : « *le monde de l'internet à propos duquel les statistiques avancent que la classification de l'**arabe est au 4ème rang** alors que le **français occupe la 9ème place** de par l'utilisation. »*

- DS11/1 : « *Comment ose-t-on parler de **la 4ème langue du monde** par l'importance de ses utilisateurs et par le flux d'informations que véhiculent ses 500 chaînes de télévision (au moins) dans le monde arabe et ses milliers de radios comme si on parlait du breton ou du provençal ? »*

- DS11/3 : « *Monsieur Touhami Rachid Raffa s'est enfermé et momifié dans sa francophonie au point d'ignorer que **la langue des 500 millions d'Arabes et des deux (2) milliards de musulmans** qu'ils pratiquent chaque jour, n'est pas une langue morte et qu'elle est devenue **la 4e langue à l'ONU** avant la langue de Molière qui tend vers un déclin inévitable malgré les efforts de la France et des pays francophones dans le monde.* »

Une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que la langue arabe soit la langue officielle de près de 25 États dont le total de la population est estimé à plus 538 millions<sup>9</sup> de personnes en 2017, soit le 4ème espace linguistique au monde.

Des pays qui constituent, par ailleurs, un énorme potentiel d'investissement. La maîtrise de l'arabe devient, de ce fait, une nécessité incontournable pour investir dans ces pays.

En effet, les investisseurs savent que le fait d'être en mesure de parler cette langue peut leur fournir une occasion et une capacité de se retrouver en force dans des marchés forts et compétitifs notamment dans les pays du Golf. Ainsi, l'apprentissage de l'arabe et son usage sur le net deviennent une priorité pour ces investisseurs qui veulent réussir dans le domaine des affaires.

À ce sujet, (Calvet, 2010) a, toutefois, une autre vision du poids des langues sur le marché linguistique. Il pense, en effet, que le classement sur la base du nombre de locuteurs ne suffit pas. Il propose d'autres facteurs qui doivent être à la base de ce classement dont nous citerons les suivants avec le classement de la langue arabe en comparaison avec le français:

1- Nombre de locuteurs : l'arabe est 5ème / le français est 19ème

2- Nombre de pays dans lesquels la langue a un statut officiel : l'arabe est 3ème/ le français est 2ème

3- Nombre d'articles dans Wikipédia : Aucun classement pour les 2 pays n'est donné par l'auteur.

---

<sup>9</sup> Source Wikipédia

4- Nombre de prix Nobel de littérature : l'arabe est 12ème / le français est 2ème

5- Taux de fécondité : Aucun classement pour les deux pays.

6- Indice de développement humain : Aucun classement.

7- Taux de pénétration internet : Aucun classement pour l'arabe/ le français est 6ème

8- Nombre de traductions, langue cible : Aucun classement pour les deux pays n'est donné par l'auteur.

9- Nombre de traductions, langue source : l'arabe est 14ème / le français est 2ème

En se basant sur quelques-uns de ces facteurs, Calvet a procédé à la classification des langues.

Une classification où l'arabe a occupé le 7ème rang avec 2.6580 pts et le français a occupé le 2ème rang avec 4.4703 pts. Il faut préciser que cette classification date de 2010. Calvet prévoit toutefois la montée dans le classement de l'arabe du 7ème au 5ème rang en 2025 ; le français restera toujours 2ème. (Calvet, 2010)

#### **2-1-4- La langue arabe : une langue officielle et unique dont l'emploi est à généraliser:**

Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de détecter ce que nous considérons comme les premiers effets de la politique linguistique sur les représentations des arabophones et notamment l'unicité et la généralisation de l'arabe classique clamées par les défenseurs de cette langue à l'image de l'exemple suivant :

- DNS2/ 1 : *« l'enseignement de la « ammia » au primaire est contraire à la constitution qui stipule que la langue officielle est celle qui doit être enseignée.»*

La constitution dont il est question, ici, est celle de l'Algérie. Les propos contenus dans cet extrait sont ceux du professeur Talbi, vice-président de l'association des oulémas musulmans algériens, rapportés dans un article de presse publié par une journaliste qui exerce au quotidien arabophone Echourouk. Cette déclaration fait suite aux propositions d'introduction de la daridja à l'école primaire, annoncée par un cadre du ministère de l'éducation nationale, pour signifier que la langue arabe est la langue officielle et nationale de l'Algérie et qu'il n'y a, de ce fait, pas de place pour la daridja à l'école.

- DNS1/5 : « ...nous devons apprendre à nos enfants les origines de la langue arabe fusha et les rendre capables de s'exprimer avec elle, y compris chez eux et dans la rue, et à fortiori au sein des écoles. »

Les propos ci-dessus sont de M. Djamel Ghoul, le coordinateur national du syndicat autonome des imams qui est intervenu dans le contexte de la polémique autour de la daridja et le « nous » c'est le peuple algérien que le locuteur, en tant que coordinateur, des imams, estime de son devoir de le conscientiser. Ces propos ont été rapportés par une journaliste dans un article de presse publié le 30/07/2015, dans le quotidien arabophone « Echourouk ».

Il est question ici de généralisation de la langue arabe dans tous les espaces de la vie quotidienne.

- DS7/10 : « tous les arguments pédagogiques dans tous les pays plaident pour que la langue de l'école soit la langue du meilleur niveau et que là est la fonction de l'école: celle d'enseigner la langue littéraire, de la démocratiser en la généralisant dans la société, »

Les propos relevés ci-dessus appartiennent au Dr Othman Saadi, le président de l'association algérienne pour la défense de la langue arabe, qui est intervenu dans un article de presse publié par le journal en ligne, Echourouk du 05/08/2015. Cet article, qui fait suite au démenti par le ministère de l'éducation de vouloir porter atteinte à la langue arabe, est publié par le docteur pour exprimer son scepticisme quant au démenti qui n'est guère convaincant, selon cet auteur, et pour rappeler au ministre que la daridja n'a pas sa place à l'école algérienne car elle n'a pas le niveau d'une langue littéraire pour être enseignée. C'est donc

« la langue de meilleur niveau », c'est-à-dire, l'arabe littéraire, à ses yeux, qu'il faut enseigner et généraliser dans la société.

Il ressort de ces exemples que c'est le statut de la langue arabe comme unique langue nationale et officielle et comme « langue de l'école » qui motivent le rejet de la daridja ou de toutes autres langues et qui explique l'attitude de ses défenseurs envers ces langues. La prescription de son usage exclusif à l'école et au sein de la société devient donc une nécessité et un devoir.

Cet ensemble de représentations survalorisant l'arabe, la langue nationale et officielle, et dévalorisant, de fait, les autres langues du paysage linguistique algérien façonne ainsi les attitudes et les comportements de ses partisans envers ces langues et leurs locuteurs.

#### **2-1-5- La langue arabe classique, une composante essentielle des constantes de la nation :**

La politique unilinguiste de type nationaliste qui a consacré la langue arabe comme seule langue nationale et officielle et l'inscription de l'Algérie dans le cadre de la sphère du monde arabo-musulman ont été pour beaucoup dans le choix puis dans la délimitation des constantes identitaires de la nation par les arabophones qui se considèrent ainsi comme « les dépositaires » excluant de la sorte toutes les autres composantes de la société selon Khaoula Taleb El Ibrahim. Des constantes qu'elle considère, par ailleurs, comme une façon mortifère de voir sa société dans un entretien intitulé : « on en est toujours à se demander : c'est quoi être Algérien ? » publié par le Quotidien El Watan du 08/09/2014.

- DS5/ 7 : « la langue du coran, dans toutes les étapes de notre enseignement représente une ligne rouge à l'honneur algérien qui n'a besoin d'aucune recommandation, pacte ou constitution. »

Les propos ici sont du docteur Walid Bouadila, un professeur de littérature arabe qui exerce à l'université de Skikda. Ces propos sont relevés d'un article qu'il a

écrit et publié dans le quotidien arabophone Echourouk du 17/08/2015. La sacralité de la langue est mise en évidence par l'auteur pour fixer incontestablement l'interdit, l'intouchable.

- DS6/ 5 : « ... leur haine envers les constituants de la nation en Algérie a aveuglé même leur cœur après leur vision à l'image de leurs ancêtres qui ont quitté le pays avec leurs corps et ont laissé ces nouveaux colons appliquer les plans... »

Parmi ces constituants qui représentent une facette importante de l'identité des Algériens et des arabophones, particulièrement, il faut, bien sûr, inclure la langue arabe, langue nationale et officielle et l'islam religion de l'État comme indiqués dans la constitution. Les propos ici, sont relevés d'un entretien accordé au quotidien arabophone « Echourouk » par le Dr Benamane, un écrivain et linguiste, fervent défenseur de la langue arabe. Il cible les francophones partisans de la daridja qu'il assimile aux anciens colons français désignés comme étant « leurs ancêtres » et eux comme les « nouveaux colons ». La comparaison est très subtile et vise à coller aux francophones les mêmes étiquettes que les colonisateurs français, notamment leur « *haine envers les constantes de la nation* » algérienne, comme il le souligne.

- DNS3/ 4 : « afin de préserver les constantes nationales dont l'arabe fusha est l'**une des plus importantes valeurs**. »

Si les partisans de la langue arabe mettent exergue le fait que l'arabe fusha est l'une des plus importantes valeurs des constantes de la nation, c'est pour lui donner le caractère d'une langue intouchable. L'usage du superlatif relatif « *des plus* » qui exprime une qualité de la langue arabe au plus haut degré est, à cet effet, très significatif de l'importance accordée à cette langue par ses partisans.

#### **2-1-6- La langue arabe, une facette essentielle de l'identité linguistique :**

Dans cette partie de notre analyse, nous verrons comment les langues et notamment l'arabe dit fusha est perçu comme l'un des constituants majeurs de

l'identité algérienne qui témoigne de l'appartenance au monde arabo-musulman chez les partisans de l'arabe classique, constituant ainsi, la norme essentielle sur laquelle reposent leurs représentations, comme en témoigne cet exemple très significatif :

DS6/ 8 : « *Nous constatons, ici, l'annonce claire (...) relative à l'appartenance naturelle et à l'identité nationale avec son origine culturelle et sa dimension géographique et naturelle arabo-islamique* »

L'auteur, le Dr Benaamane, cite, dans cet extrait, un passage du traité de novembre 1955 auquel il réfère par l'usage de l'adverbe « ici » dans son entretien, pour souligner l'appartenance de l'Algérie au monde arabo-musulman qu'il considère comme naturelle en réponse à ceux qui revendiquent une autre appartenance et une autre identité, selon cet auteur. Un aspect du conflit que l'auteur et son groupe d'appartenance appréhendent comme étant le fond de divergence avec leurs adversaires.

Dans cet autre exemple, des imams lancent un appel qu'une journaliste a publié en guise d'intitulé à son article :

- DNS1/1: « *Sauver la langue du coran et notre identité de la disparition* »

La langue est, ainsi, intimement liée à l'identité de la nation que ces imams jugent en danger et, à travers elle, la religion! Le ton est ici à mi-chemin entre l'injonction et l'appel pathétique aux défenseurs de la langue arabe.

Dans cet autre énoncé, d'Ibn Badis, une figure emblématique de la société algérienne citée dans un article par Nadia Slimani, une journaliste du quotidien Echourouk, la langue est un symbole d'appartenance à une civilisation dont l'une des principales caractéristiques est l'arabité :

- DNS1/ 7 : la devise d'Abdelhamid Ibn Badis : « *le peuple algérien est musulman et à l'arabité il s'identifie* »

L'auteure veut signifier, ici, que le peuple algérien possède sa propre identité qu'incarne sa langue arabe et que, par conséquent, il ne veut pas d'une autre identité. L'assertion, ici dont le référent est le peuple algérien et le prédicat



son identification à l'islam et à l'arabité est à cet égard très significative de l'attachement à tout ce qui est arabe dont la langue et l'identité.

Vouloir, éliminer langue arabe, par le recours à une autre langue, c'est, de ce fait, planifier l'élimination de notre identité, et, partant, notre religion, comme le signifie l'exemple suivant extrait d'un article de presse publié par Warda Boudjemline, journaliste qui exerce au journal arabophone, Echourouk.

- DNS 3/ 7 : « *l'Algérie deviendra française mais d'une autre manière cette fois-ci, en planifiant l'élimination de l'identité des Algérien* »

La journaliste reprend dans cet exemple, les propos du Dr Benaamane, fervent défenseur de la langue arabe.

L'article en question au titre assez significatif « *Benghebrit cherche à concrétiser les desseins de la France coloniale* » est publié le 31/08/2015, c'est-à-dire, à un moment crucial de la polémique. « *cette fois-ci* », traduit, en effet, le contexte où il est proposé d'introduire la daridja dans l'enseignement primaire, c'est-à-dire, à une date très proche de la déclaration sur la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire. Une proposition dont la portée est l'élimination de la langue arabe, identifiée comme étant l'identité des Algériens par l'auteur, au profit de la langue française, bien sûr. La valeur assertive de l'énoncé par l'emploi du mode indicatif du verbe devenir « *l'Algérie deviendra française* » est destinée, par ailleurs, à mettre en garde ses lecteurs du danger que comporte la « décision », et à servir ainsi d'argument en faveur du rejet de cette décision qui n'est qu'une proposition en réalité.

Cette idée est, par ailleurs, clairement exprimée dans l'extrait suivant où l'auteur, un professeur de littérature arabe trouve que les recommandations de la conférence peuvent être utiles si elles visent à trouver des solutions et des outils à la réforme mais qu'elles peuvent, cependant, être dangereuses au cas où elles ciblent l'enseignement de la daridja au préscolaire :

- DS5/ 9 : « *Toutefois, la recommandation qui cible l'enseignement de la daridja au préscolaire est dangereuse et touche directement à l'identité.* »

Dans cet exemple, l'identité est assimilée à la langue arabe, par l'auteur qui considère que l'introduction de la daridja à l'école est une menace pour elle.

- DS11/8 : « *Certaines tribus n'acceptaient pas de mettre leurs enfants à l'école française pour éviter la francisation et la dénaturation et la **perte de l'identité.*** »

Dans ce dernier exemple, la langue arabe est également liée étroitement à l'identité que le colonisateur cherchait à éliminer à travers la « *francisation* » de la société.

Cette assimilation de la langue arabe à l'identité est, par ailleurs, clairement affirmée, par le même auteur, dans cet autre exemple très significatif où il veut signifier que la France a essayé de détruire l'identité algérienne en s'attaquant aux structures d'enseignement qui dispensaient la langue arabe, symbole et véhicule de cette identité, mais qu'elle a, toutefois, échoué grâce à l'apport des zaouïas qui les ont suppléées:

- DS11/10 : « *La France ne nous a donc pas civilisés, elle a détruit notre identité ou, du moins, elle a pensé l'avoir fait car les zaouïas (...) ont continué à fournir un enseignement pour maintenir l'identité religieuse, (...) et quelques notions de langue arabe.* »

Dans le dernier exemple ci-dessous, l'auteur accuse les francophones de vouloir profiter de la chance d'avoir une ministre qu'il qualifie « d'*arabophobe* » pour mettre en œuvre leur projet d'introduction de la daridja qui vise, selon sa perception, à éliminer la langue arabe qui est l'une des « *constituantes de notre identité nationale* » avec l'islam et le tamazight au profit de la langue française.

-DNS12/ : « *Ils pensent pouvoir profiter de l'aubaine, celle d'avoir une **ministre arabophobe**, pour relancer leurs tentatives, feignant ignorer que **l'arabe est, avec l'islam et le tamazight, une constituante de notre personnalité et de notre identité nationale*** »

### **2-1-7- La langue arabe classique garante de l'unité nationale dans le discours de ses défenseurs :**

Le fait que l'arabe classique, considéré comme l'un des plus importants moyens d'unifier la nation, soit le credo essentiel sur lequel a été basé le choix

linguistique à l'orée de l'indépendance a amené le pouvoir à promouvoir une politique linguistique de type nationaliste et à considérer, bien sûr, l'école comme le lieu le plus désigné pour la concrétisation de ce projet. Les partisans d'une telle politique qui se comptaient particulièrement dans le camp des défenseurs de la langue arabe issus du mouvement nationaliste ont ainsi façonné l'imaginaire collectif du peuple algérien en expliquant que la langue arabe est le vecteur essentiel de l'unité du peuple que les francophones cherchent à briser, selon les arabophones. Le moyen, pour ce faire, est de cibler l'école car elle constitue l'unique système pour généraliser l'usage de la langue arabe et unifier, ainsi, ce peuple comme le montre clairement cet exemple qui met en exergue le rôle de l'école :

- DNS4/ 4 : « *Et le plus important moyen d'unifier n'importe quel peuple, c'est l'école. L'école unificatrice crée la société unique* »

L'importance de l'école qui constitue un enjeu de taille dans le conflit qui nous intéresse est, ainsi, soulignée dans cet exemple. Les propos relevés sont de M. Souheil El Khaldi, écrivain et journaliste d'origine algérienne né en Palestine. Cet auteur très influencé par le nationalisme arabe a écrit un article d'où est extrait cet exemple, publié au Quotidien arabophone « Echourouk » et intitulé : « *Les francophones réactionnaires et l'incitation à enseigner la daridja* ».

La langue arabe est combattue par ses détracteurs, selon lui, pour contrecarrer ce projet de généralisation de la langue arabe et briser ainsi l'unité de la nation comme le souligne l'exemple suivant :

- DNS4/ 11 : « *Ils ont commencé par combattre la langue arabe car elle constituait le moyen d'unifier le peuple.* »

Le pronom « ils », renvoie, ici, aux « *traîtres francophones* » ainsi désignés par l'auteur, comme ennemis de l'unité de la nation. Leur combat contre la langue arabe est assimilé à une volonté de briser l'unité nationale du pays. Cette idée est, par ailleurs, clairement explicitée par cet auteur dans l'extrait suivant :

- DNS4/ 12 : « *Les voilà, aujourd'hui, en train de déclarer leur intention de faire de la daridja, la langue d'enseignement, c'est-à-dire de **saper l'unité nationale que la langue arabe a consacrée*** »

L'idée que la langue arabe constitue le meilleur moyen d'unifier le peuple est également confortée par la journaliste Warda Boudjemline du quotidien arabophone « Echourouk ». Elle reprend dans l'extrait ci-dessous les propos d'un autre journaliste, Ali Draa, dans son article que nous avons déjà évoqué plus haut

- DNS3/ 12 : « *un autre plan qui vise **l'unité nationale, la souveraineté nationale et la désintégration de l'harmonie nationale.***»

Le plan dont il est question, ici, est le projet d'introduction de la daridja que le journaliste, Ali Draa, cité par l'auteur de l'article, présente comme un plan d'élimination de la langue arabe, considérée par lui, comme étant un facteur d'unité et d'harmonie de la nation.

Une opinion qui est reprise, par ailleurs, dans l'extrait suivant où la décision (celle d'introduire la daridja à l'école) est identifiée à l'occupation de 1832 par rapport à l'unité du pays. Sous-entendant par-là, que si l'occupation française en 1832 a divisé le pays ; l'introduction de la daridja à l'école en fera de même, de par les résultats.

- DNS3/ 2 : « *Alors que des politiciens et des intellectuels ont considéré que les résultats de **cette décisions ne diffèrent pas de l'occupation de 1832 en ce qui concerne l'unité nationale algérienne*** »

L'unité ne peut donc être obtenue que par l'arabe classique comme le sous-entend la question rhétorique posée par le Dr Benaamane dans l'énoncé suivant extrait de son article précité :

- DS6/ 9 : « *Peut-on être des arabes unifiés par les dialectes ammiés hybridés et collectés de tous les pays de la méditerranée qui nous entoure ?!* »

La réponse est, évidemment, non, aux yeux de l'auteur. Et l'impossibilité d'être unifié par les dialectes devient, de ce fait, une vérité admise, pour l'auteur. La langue arabe est ainsi désignée, implicitement, comme la seule capable d'unifier la société algérienne.

Dans ces extraits, que nous avons analysés, il ressort une perception claire, celle que la langue arabe soit l'un des vecteurs essentiels de l'unité de la nation. Cette perception constitue, en effet, un élément central dans la représentation des partisans de la langue arabe qui accusent ainsi implicitement et parfois explicitement les francophones, partisans de la *daridja* d'être contre cette unité symbolisée, à leurs yeux, par cette langue, en planifiant son élimination au profit de la langue française. Ces derniers sont ainsi accusés de trahison envers la nation.

La politique nationaliste adoptée après l'indépendance par le pouvoir politique en place, a ainsi, grandement contribué à façonner ces représentations, dans l'esprit des défenseurs de la langue arabe. En effet, les extraits que nous venons de voir montrent clairement que cette politique linguistique a influencé d'une certaine manière l'imaginaire linguistique des partisans de la langue arabe : cette langue étant perçue par ces derniers comme un rempart contre les tentatives de désintégration de la société dont les « *traîtres francophones* » sont accusés à travers leur projet d'introduction de la *daridja* dans l'enseignement primaire qui vise à éliminer la langue arabe, au profit de la langue française. Elle est perçue également comme l'un des éléments essentiels des constantes de la nation à préserver coûte que coûte. Son statut de langue nationale unique et officielle imprègne profondément l'imaginaire linguistique de ses défenseurs et lui donne, ainsi, le caractère d'une langue intouchable dont l'usage doit être généralisé à travers toute la société.

### **2-1-8- L'arabe, une langue du Coran : lieu commun**

L'Algérie s'étant inscrite à l'orée de son indépendance dans l'idéologie de la sphère des pays arabo-musulman, il était de ce fait impératif que sa légitimité ne pouvait être consacrée que si sa langue officielle était celle du livre sacré. Une situation qui a façonné l'imaginaire des Algériens et qui a contribué ainsi à la construction durable de leurs représentations linguistiques dont celle sacralisante comme le souligne Benrabah quand il note : « *L'arabe la langue dans laquelle Allah a transmis son message au prophète Mohammed, est*

*considérée comme un idiome divin.* » . (Benrabah, 1999, p.33) Une situation qui lui a permis d'acquérir un statut particulier à propos duquel Louis Moreau ajoute : « *il est fréquent qu'une langue associée à une religion acquiert un statut privilégié.* » (Moreau, 1997, p.245)

Dans l'extrait qui va suivre une journaliste du quotidien Echourouk se fait le porte-voix d'un groupe d'imams lançant un appel à la société pour sauver la langue arabe dans un article ayant pour titre un énoncé que nous avons déjà analysé : « *Sauver la **langue du coran** et notre **identité** de la disparition* » et où elle s'interroge :

- DNS1 /9 : « *..est-il concevable d'ignorer la langue arabe fusha qui est la langue du coran ?* »

Mettant ainsi en exergue, la sacralité de la langue associée subtilement à l'identité qui est ainsi mise en avant pour susciter les gens à la défendre et à voler, ainsi, à son secours car il est inconcevable qu'elle soit mise à l'écart comme souligné dans cette question rhétorique dont la réponse est évidemment non car elle constitue une vérité admise pour l'auteur de l'article.

Les propos de l'extrait suivant sont d'Abdelkader Fodil, ancien inspecteur et responsable au niveau du ministère de l'éducation nationale, qui interpelle la ministre sur ses intentions d'introduire la daridja à l'école du fait que ce genre de projet a échoué dans la plupart des pays arabes car il va à l'encontre de l'union de l'homme avec la langue sacrée, avec le riche patrimoine qu'elle véhicule grâce à son code écrit que l'idiome proposé (la daridja) ne possède pas du fait de son statut de langue de l'oral.

- DNS3/9 : « *...qu'elles se heurtent à l'union de l'homme avec la **langue du coran**, avec son patrimoine et avec son identité* »

L'auteur, Souheil El Khaldi, un écrivain et journaliste d'origine algérienne, né en Palestine, décrit la langue dans l'extrait suivant de son article publié par le quotidien Echourouk, comme étant elle-même révélée, c'est-à-dire divine. L'amalgame est, bien sûr, à dessein ; il vise à sacraliser la langue.

- DS4/12 : «*Car la **langue arabe révélée, la langue du coran**, est le **résumé** de toutes les langues arabes.* »

Une représentation sacralisante de la langue corroborée et donc renforcée par une autre dans la déclaration du Dr Mortad, spécialiste en linguistique qui trace également les frontières de l'interdit à ne pas dépasser dans l'énoncé suivant :

- DS5/7 : « Les propos du spécialiste en linguistique, le docteur Abdeljalil Mortad : « **la langue du coran**, dans toutes les étapes de notre enseignement représente **une ligne rouge** à l'honneur algérien »

Ces propos sont rapportés par Walid Bouadila, professeur de littérature arabe à l'université de Skikda, dans son article du 17/08/2015 publié par le quotidien arabophone Echourouk.

- DS7/12 : « *je pense que la langue dont parle Moufdi Zakaria, l'auteur de cet hymne est la **langue du coran** et non celle du conseiller Farid Ben Ramdane...* »

Les propos ironiques dans l'extrait, ci-dessus, sont du Dr Benaamane, fervent défenseur de la langue arabe, il répond, ainsi, aux partisans de la daridja désignés comme étant les « *agents de l'idéologie* » qui prétendent que : « *l'arabe dont il est question dans la déclaration de novembre c'est la ammia hybride ou le français étranger et non l'arabe coranique authentique* ».

La daridja est, dans cet exemple, assimilée ironiquement à celle du conseiller Farid Benramdane, inspecteur général au niveau du ministère de l'éducation nationale.

Comme on l'a vu dans tous les exemples ci-dessus analysés, la représentation sacralisante à travers le discours récurrent « *langue du Coran* » est bien présente dans l'esprit des défenseurs de l'arabe classique, c'est d'ailleurs ce que leur reproche quelques partisans de la daridja en les accusant de n'avoir pour seul crédo dans la défense de cette langue que ce discours, même si nombreux d'entre eux admettent également cette réalité.

Les jugements de valeur contenus dans les énoncés assertifs que nous venons d'analyser dont le référent est la langue arabe qualifiée comme étant « *langue du*

coran » « *langue coranique authentique* » ou même « *langue révélée* » dénotent les certitudes dans les jugements émis à propos de la langue arabe et constituent ainsi un fond commun d'idées profondément ancrées dans l'esprit des membres de la société algérienne sur lequel surfent les partisans de cette langue dans leur conflit avec leurs opposants.

L'usage d'adjectifs à valeur axiologique : « *authentique* » « *rouge* », « *unificatrice* », « *unique* », « *nationale* » « *officielle* » : se rapportant à la langue arabe et d'adjectifs possessifs « *notre* » dans « *notre identité* » et « *son* » dans « *son patrimoine et son identité* » révèlent par ailleurs, des marques de subjectivité dans le discours produit par les partisans de l'arabe classique dont la norme identitaire est basée sur le respect des constantes de la nation au milieu desquelles la langue nationale figure en bonne place.

## 2-2- L'anglais

En raison de sa position de leadership dans le monde en tant que langue de science et de technologie et de la rivalité entre les francophones et les arabophones relative au choix des langues à privilégier dans le paysage linguistique algérien, la langue anglaise est de plus en plus vantée par les arabophones qui veulent ainsi qu'elle prenne la place du français comme première langue étrangère, en témoignent ces extraits :

- DS11/15 : « ...car celle-ci est entrée **dans un cycle de déclin par rapport à l'anglais, au chinois et à l'arabe** qui est une langue en plein essor malgré toutes les conspirations et les querelles intestines. » Le pronom démonstratif renvoie à la langue française.
- DS11/ 19 : « **Nos jeunes, pour leur grande majorité, s'orientent maintenant vers l'étude de la langue anglaise.** »

L'auteur, Maaradji Mohammed, enseignant universitaire, cite dans le 1<sup>er</sup> exemple la langue anglaise en premier lieu dans sa comparaison de la langue française avec les autres langues pour souligner son déclin, ce qui est significative de l'importance qu'il lui accorde en la plaçant au premier rang. Ce qui implicitement peut signifier que la première place accordée au français comme



première langue étrangère en Algérie est usurpée et qu'il est temps que les choses changent. Cette supposition s'en trouve d'autant plus vérifiée en analysant le 2<sup>ème</sup> exemple du même auteur quand il affirme que la « *grande majorité* » des jeunes, aujourd'hui « *s'orientent vers l'étude de la langue anglaise.* »

- DNS12/1 : « *Nul n'est sans savoir, qu'aussi bien sur le plan des intérêts économiques que du développement scientifique, en passant par la langue de la formation et de l'information, le français fait piètre figure loin derrière l'anglais* »
- DNS12/2 : « *Est-il nécessaire de citer la masse des publications, tous genres confondus, qui se fait en anglais par exemple, en comparaison avec le français ?* »

Dans son article intitulé « *Lettre ouverte à Mme Khaoula Taleb Ibrahimi* », l'auteur, Ziani Cherif établit dans le 3<sup>ème</sup> exemple, un parallèle entre l'anglais et le français dans le domaine du développement scientifique et économique pour souligner que nul n'est censé ignorer le manque de poids de la langue française face à la langue anglaise dans les domaines précités, en témoigne l'usage très significatif de l'adjectif à forte valeur dépréciative : « *piètre* ». Il utilise, ainsi, cette affirmation comme contre argument à ceux qui, « *nous vendent le français comme nécessité indispensable* » et qui sont « *pour le maintien de la langue française en avançant l'argument de l'efficacité et de la rentabilité.* » selon lui.

### **III- Les représentations des langues et de leurs locuteurs chez les partisans de la daridja :**

#### **1- Langues majorées**

Il est évident que la première langue majorée chez les partisans de la daridja soit la langue qu'ils défendent et qui est proposée pour faire son entrée à l'école primaire.

## **1-1- La daridja**

### **1-1-1- La daridja, une autre facette de l'identité algérienne**

La langue comme vecteur essentiel de l'identité semble constituer, ainsi, un aspect essentiel dans l'enjeu du conflit, chez les deux parties, ainsi que le confirme de manière édifiante les extraits que nous allons analyser. En effet, dans ces extraits, les langues maternelles dont la daridja sont effectivement identifiées par les partisans de la daridja comme étant une facette de leur identité. Et c'est, du reste, sur ce registre identitaire, également, que ces partisans de la daridja axent parfois leurs plaidoyers en faveur de ces langues à propos desquels Elie Bajard cité par (Chachou, 2008) note que : « *la langue maternelle est la langue de l'identité individuelle voire nationale.* » Une idée qu'exprime également Mme Stambouli à travers son reproche à ceux qui considèrent que la daridja n'est pas une langue, dans son article précité :

- FS13 / 8 : « *dévaloriser sa langue maternelle c'est en quelque sorte dévaloriser son identité.* »

Cette langue maternelle est également mise en valeur par le linguiste Elimam, fervent défenseur de la daridja, cité par Mme stambouli dans le même article.

- FS13/15 « *En somme, la langue maternelle est l'ancrage social d'un support fonctionnel dont le centre se situe dans le cerveau (individuel) de chaque sujet* »

Une identité linguistique en quelque sorte qui donne à la daridja un statut social incontournable, ce qui constitue une forme de majoration de cette langue.

### **1-1-2- La daridja, une langue authentique et populaire : une représentation majeure des partisans de la daridja.**

Comme spécificité essentielle de la daridja, aux yeux de ses partisans, l'authenticité est présentée comme une arme majeure dans son opposition avec la langue arabe, considérée par les détracteurs comme une langue étrangère à la culture algérienne. Une authenticité que les défenseurs de la daridja revendiquent explicitement pour leur langue comme il est souligné dans l'exemple suivant :

- FNS20/ 10 : « *La Darija est la langue vivante, l'authentique, celle que le bébé entend dans les entrailles de sa maman, puis dans ses bras; celle de la vie, de la souffrance, des fêtes, du bonheur, du malheur, des lamentations, de la colère, des invocations, des célébrations, de l'amour, du chant, des poèmes, des rêves.* ».

Une caractérisation qui est, par ailleurs, reprise dans les exemples suivants :

- FNS 19/ 9 : « *la derdja est la langue maternelle des Algériens, parlée aux quatre coins du territoire national, par laquelle l'originalité algérienne s'exprime...* »

- FNS 19/ 14 : « *La derdja, langue à potentiel unificateur de la nation algérienne, est cette synthèse qui véhicule dans sa structure profonde, la langue des ancêtres des Algériens...* »

Dans les deux exemples ci-dessous, c'est donc toujours une idéalisation de la daridja à travers le facteur de l'authenticité que l'auteur, Benzat, un journaliste exerçant au journal, le Quotidien d'Oran, cherche à faire valoir pour servir de plaidoyer pour cette langue à travers son article intitulé : « *La rumeur qui enchante et déchanté ! Plaidoyer pour la derdja à l'école.* » Une langue des ancêtres qui, de son point de vue, reflète ainsi l'expression de l'originalité algérienne. Le titre de cet article symbolise, par ailleurs, l'état d'esprit de son auteur qui a été enchanté par la rumeur de l'introduction de la daridja à l'école mais qui a dû vite déchanter, par la suite, en apprenant la marche arrière de la ministre face à la levée de boucliers des défenseurs de la langue arabe.

L'idée de langue originelle n'est, par ailleurs, pas loin de celle exprimée dans l'exemple suivant où c'est l'algérianité synonyme d'authenticité que symbolise la daridja, pour ses partisans, qui est vantée :

- FNS20/ 15 : « *La langue étant un vecteur culturel fort, la reconnaissance du derja contribuera à l'affirmation de l'« algérianité » du peuple algérien.*

Cette idée de revendication de l'authenticité par les partisans de la daridja est, toutefois, raillée par les opposants de cette langue comme on peut le remarquer dans l'énoncé suivant :

- DS8/19 : « *ce projet ontogénétique, si chère à notre sensibilité algérienne en quête d'authenticité.* »

Dans cet exemple, l'auteur qui n'est pas un partisan de la daridja évoque, sous forme de dérision, ce que pensent effectivement ses partisans à travers leur projet qu'il a décrit comme étant un projet ontogénique, c'est-à-dire, celui d'une langue qui est née avec nous (langue maternelle) et qui nous a accompagné tout au long de notre développement. Une langue qui, du point de vue de ses promoteurs, symbolise une authenticité recherchée par ces derniers, selon cet auteur.

### **1-1-3- La Daridja, une langue maternelle :**

Il ressort de l'analyse de l'univers de référence, précédemment réalisée, que l'adjectif « maternelle » pour qualifier la daridja est utilisé 76 fois chez les partisans de cette langue contre 33 chez les opposants à la daridja, ce qui est tout à fait compréhensible quand on sait que c'est la langue qu'ils défendent. L'usage de ce qualificatif est, par ailleurs, utilisé à dessein : le terme « *maternelle* » ayant plus de poids car les langues maternelles bénéficient d'un intérêt certain dans le monde ; en témoignent les recommandations de l'UNESCO à leur sujet.

A cet égard, la préférence de Mme la ministre, dans son interview, évoquée dans la 1<sup>ère</sup> partie de notre thèse, pour le qualificatif « *maternelle* » dans l'énoncé suivant : « *nous, on préfère d'abord, utiliser le qualificatif de langue maternelle* »<sup>10</sup> donnée en réponse à une question du journaliste : « *est-ce qu'il y aura vraiment la derja à l'école ?* » est, à cet égard, très significative.

Les extraits suivants qui attribuent à la daridja la qualité de maternelle constituent un indice d'une quête de valorisation comme nous allons le constater à travers ces exemples :

- FNS19/ 9 : « *la derdja est la langue maternelle des Algériens, parlée aux quatre coins du territoire national* ».

Yucef Benzatat qui est l'auteur de plusieurs contributions dans la presse algérienne donne, dans l'extrait ci-dessus, une définition valorisante de la derdja

---

<sup>10</sup> Benghabrit, N. (2015). Extrait de l'interview accordée par Mme la ministre à la chaîne Echourouk News, le 05/08/2015.

dans un article publié par le Quotidien d'Oran du 01/08/2015. Et à cela s'ajoute également une qualification valorisation de cette langue «*langue maternelle majoritaire* » dans l'exemple ci-dessous du linguiste Elimam.

- FS12 bis /2 : « *plus d'un demi-siècle après notre indépendance nationale, **notre langue maternelle majoritaire** pourrait être utilisée comme langue d'explication et d'échange dans les premières classes du primaire.* »

- FS12 bis /2 « *c'est grâce aux **prédispositions** que **la langue maternelle** a mises en place qu'il est possible d'apprendre la langue de l'école* »

- FS11/2 « *les **meilleurs résultats scolaires** ... proviennent d'enfants ayant suivi les trois ou quatre premières années d'étude dans **leurs langues maternelles.*** »

Les trois exemples ci-dessus sont d'Abdou El Imam, un linguiste qui a travaillé pendant de longues années sur les langues maternelles, celles du Maghreb particulièrement, et qui milite pour que la daridja ait sa place à l'école. Le titre l'article d'où sont extraits ces exemples est à cet égard très significatif : « *Ed darija à l'école, l'heure du débat a-t-elle sonné ?* » publié le 07/08/2015, c'est-à-dire à une date très proche de l'annonce de la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire.

La majoration de la daridja est également perceptible dans les exemples ci-dessus : d'abord, par l'usage de l'adjectif possessif « *notre* » et « *leurs* » qui constituent des traits majorants signifiant qu'elle est la langue maternelle de tous les Algériens et ensuite par la mise en exergue des résultats relatifs aux travaux d'experts des six continents affirmant que les meilleurs résultats scolaires sont obtenus par ceux qui ont suivi les premières années d'études en langue maternelle, pour étayer scientifiquement son constat. Ces adjectifs à valeur axiologique sont toutefois un indice de subjectivité dans le discours des auteurs précités.

- FS14/10 : «*À travers **la langue maternelle**, on transmet des **valeurs et un imaginaire.*** »

Les propos, dans l'exemple ci-dessus, sont de Khaoula Taleb El Ibrahimy, une linguiste également, qui plaide pour que la daridja ait sa place à l'école dans

un entretien accordé au journal en ligne TSA dont le titre est l'extrait que nous avons ciblé dans cet exemple. Ce titre constitue, déjà, en lui-même, une forme de valorisation en sa faveur car la langue maternelle est désignée comme un facteur de transmission des valeurs.

- FNS 16/17 : « *Des pédagogues proposent que la « darija », l'arabe dialectal parlé par au moins 90 % des habitants et **langue maternelle de plus de 60 % d'entre eux** (les autres étant berbérophones), devienne langue d'enseignement dans les petites classes »*

- FNS 16/17 « *Tous pour que la **langue mère** devienne la langue de l'enseignement »*

- FNS 23/3 : « *La «derija», **langue maternelle des enfants**, est une langue parlée et non écrite, qui n'est jamais abordée à l'école »*

Les deux extraits ci-dessus sont d'un article écrit par Hakem Bachir, un professeur de Maths et syndicaliste, dont le titre est déjà une tentative de valorisation de la daridja : « *La langue maternelle dans l'éducation : Un **phénomène universel** propre à l'apprentissage de toutes les langues non pas seulement l'arabe classique »*. Quant au troisième extrait, il est de la journaliste à France info, Bouziri Amira, qui désigne, dans sans son article, la daridja comme étant « *langue maternelle des enfants* » soulignant ainsi son statut mais tout en la définissant, toutefois, comme étant une langue parlée et non écrite dont le sujet n'est jamais entamé à l'école.

Contrairement à l'arabe classique qui est certes langue nationale et officielle mais qui « *n'est la langue maternelle de personne* », du point de vue de ses détracteurs, la daridja est, en revanche, la langue maternelle parlée par la majorité des Algériens et donc la langue de communication par excellence qu'il faut valoriser et lui donner sa place à l'école. C'est ainsi, globalement, la représentation dominante dans l'esprit de ses défenseurs comme on l'a vu dans les extraits analysés. Une réalité que les opposants à la daridja ont du mal à admettre, en témoigne cette réflexion ironisante, voire méprisante du Dr Benaamane, un fervent défenseur de l'arabe classique :

- DS6/ 17 : « *Et c'est cela qui fait la différence entre la langue de nos mères analphabètes ou comme l'appellent la ministre experte et ceux qui sont derrière elle : « la langue maternelle ».*

L'usage de l'adjectif hautement dépréciatif du terme « *analphabète* » dans l'expression: « *langue des mères analphabètes* » est un trait minorant pour désigner la langue maternelle dont parle Mme la ministre. Minoriser cette langue et dénier, ce faisant, cette qualité de maternelle à la daridja, est très significatif. La mise entre guillemets de l'expression langue maternelle est, à cet égard, très édifiante, quant à la perception que l'auteur a de cette langue, se démarquant, ainsi, de cette qualité accordée à la daridja. L'ironie qui est « *une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit* » selon (Ekkehard Eggs, 2009) qui cite Dumarsais, est perceptible, par ailleurs, à travers l'utilisation du terme « *experte* » dans l'expression « *la ministre experte* » lui déniait ainsi cette qualité car c'est le contraire de ce qu'il pense d'elle.

#### **1-1-4- La daridja, une langue vivante :**

L'adjectif vivant est utilisé sept fois pour qualifier les deux variétés de la langue arabe dont trois fois pour qualifier la daridja que ses partisans considèrent comme une langue vivante au même titre que les autres langues ainsi qu'on peut le noter dans ces exemples :

- FNS21/ 12 : « *Non, Messieurs Senouci et Amimour, notre Darija est une langue vivante, notre langue native qui jaillit spontanément du plus profond de nos tripes, pas un vulgaire et « affreux sabir »*

- FNS2/ 10 : « *La Darija est la langue vivante, l'authentique, celle que le bébé entend dans les entrailles de sa maman,... »*

L'assertion dans les deux énoncés dont le référent est la daridja et le prédicat sa qualité de langue vivante et authentique est décelable à travers la réfutation formelle de sa désignation d' « *affreux et vulgaire sabir* » par ses détracteurs, suivie de l'affirmation marquée qu'elle est en réalité une « *langue vivante, native, authentique* » dans la perception que se font d'elle ses partisans.

La subjectivité exprimée à travers l'usage réitéré de l'adjectif possessif « *notre* » pour déterminer la daridja et signifier ainsi qu'elle est la langue des Algériens et le rejet de l'usage des adjectifs axiologiques « *affreux* », « *vulgaire* » comme désignation de cette même langue de la part de ses détracteurs dans les deux énoncés témoignent, par ailleurs, de la forte affectivité envers l'objet décrit et de l'intention de faire partager ces sentiments aux lecteurs en établissant une certaine relation scripteur/lecteur qui les implique.

### **1-1-5 - La daridja : une langue de communication par excellence**

En dépit du fait qu'elle soit stigmatisée, notamment par ses détracteurs, la daridja, est considérée, toutefois, langue de communication et d'intercompréhension par excellence de la majorité du peuple. Cette variété, perçue comme langue maternelle des Algériens par ses partisans est, en effet, la langue véhiculaire par excellence dans la communication intercommunautaire en Algérie que même les arabophones fervents défenseurs de l'usage de l'arabe classique utilisent dans leur quotidien, par souci de se faire comprendre, et donc, pour assurer l'intercompréhension, comme ils l'avouent eux-mêmes, mais tout en la jugeant, paradoxalement, d'un point de vue strictement prescriptif, comme étant fautive, déviante et déviée.

Par ailleurs, cette « *Langue de communication par excellence* » ou « *langue du peuple* » comme se plaisent à la nommer ses partisans, la « *daridja* » ou « *ammia* » est au cœur d'une polémique entre ceux qui la défendent et ceux qui la dénigrent, les défenseurs de l'arabe classique, particulièrement.

L'aspect communicatif de cette langue, parlée par la majorité écrasante des Algériens est, ainsi, mis en avant, par ses défenseurs comme un facteur qui plaide pour lui accorder un statut plus valorisant, au regard du rôle prépondérant qu'elle joue dans l'intercompréhension entre les différentes couches de la société algérienne. La daridja est, dans ce sens, considérée comme une langue majeure, comme il est souligné, dans les extraits suivants :

- FNS16/ 25 : « *La langue majeure en Algérie, celle qui assure l'intercompréhension dans l'ensemble du pays, c'est l'arabe dialectal, parlé et compris par tous, sauf peut-*



*être dans quelques régions berbérophones enclavées dont les populations demeurent unilingues. »*

- FNS16/ 17 : « *Des pédagogues proposent que la « darija », l'arabe dialectal parlé par au moins 90 % des habitants et langue maternelle (...) devienne langue d'enseignement dans les petites classes. Pour eux, l'arabe classique, complexe et maîtrisé seulement par une élite, est inadapté aux apprentissages. « Personne ne parle arabe au quotidien. »*

- FS13/ 30 : « *Les langues maternelles, minoritaires à l'école, mais majoritaires dans la société représentent le vécu »*

- FNS20/ 3 : « *le « derja », la langue parlée par l'écrasante majorité des Algériens, n'est pas non plus reconnue »*

- FS15/ 25 : « *une langue confessionnelle : elle priva les élèves de leur chance d'apprendre à lire et à écrire dans la langue qu'ils comprenaient, l'arabe algérien. »*

L'aspect majoritaire de la daridja dans la société ainsi que son aspect communicatif sont, ainsi, mis en exergue dans ces énoncés, en vue de la valoriser aux yeux des membres de la société algérienne, tout en cherchant à déprécier la langue arabe académique qui est certes langue nationale et officielle mais qui n'est toutefois parlée par personne, si on se réfère à l'opinion de ses détracteurs. La mise en parallèle de l'aspect communicatif de ces deux langues vise à minorer l'arabe classique au profit de la daridja. La langue arabe est présentée, dans ce sens, comme étant « *une langue classique, complexe et maîtrisée seulement par une élite* »

Par ailleurs, la minoration de la daridja, « *une langue majoritaire* » dans la société, est également relevée par ses partisans, dans le 3<sup>ème</sup> exemple pour souligner la particularité de cette situation, une situation condamnée dans le dernier exemple, par le linguiste Bentolila, qui souligne l'aberration du choix, à l'orée de l'indépendance, d'une « *langue confessionnelle* », l'arabe académique, en l'occurrence, que les élèves ne comprenaient pas, au lieu de l'arabe algérien que les élèves comprenaient, sous-entendu.

## **1-2- Le tamazight :**

### **1-2-1- Le tamazight, langue des ancêtres et composante essentielle de l'identité algérienne:**

Si on a placé tamazight en deuxième position, c'est par égard à son importance dans le paysage linguistique algérien et vu surtout son statut de langue maternelle également d'une importante partie de la société algérienne. Cette langue fait, par ailleurs, partie de l'alliance qui s'est opérée dans ce que Grine a nommé le « *clan français-tamazight-arabe algérien* » comme nous l'avons expliqué dans le 1<sup>er</sup> chapitre et qui constitue donc un élément essentiel dans le conflit qui oppose les défenseurs de la *daridja* et ceux qui s'y opposent. Une langue qui a fini enfin par avoir gain de cause en s'imposant comme une langue nationale et officielle, au même titre que la langue arabe classique mais après une longue lutte acharnée. Cet aspect revendicatif a, par ailleurs, mis en exergue davantage l'aspect conflictuel caractéristique des polémiques autour des langues. A cet égard, la linguiste, Mme Khaoula Taleb El Ibrahimi, qui défend l'apport des langues maternelles dans l'enseignement apprentissage des langues, note, dans un entretien accordé au journal *El Watan*, à propos des revendications de tamazight comme composante essentielle de l'identité algérienne :

- FS14/ 12 : « *Il a fallu un long combat pour faire entendre la revendication culturaliste berbère alors qu'on aurait pu éviter le drame en reconnaissant **tamazight comme composante de l'Algérie et de son identité.*** »

La même auteure ajoute, dans cet entretien, à propos de cette langue :

- F22/ 6 : « *Quant au tamazight, moi je pense que c'est une cause nationale. À partir du moment où c'est une langue nationale, et qui doit être officielle (...) Et je répète que **c'est une cause nationale qui doit interpeller tous les Algériens** parce qu'elle fait partie précisément de cette condition du vivre-ensemble.* »,

- FS15/18 : « *L'amazigh, enfin, doit absolument être pris en compte pour tous les enfants qui arrivent à l'école avec cette seule langue pour parler et comprendre.* »

Dalila Morsly à propos de cette langue, toujours, est plus explicite quand elle souligne : « *il est bon de rappeler que le **tamazight est considéré comme la première langue attestée de ce pays, et donc sa langue originelle.*** »

Un point de vue que rejoint Benzetat quand il note :

F19/ 14 : « *La derdja, langue à potentiel unificateur de la nation algérienne, est cette synthèse qui véhicule dans sa structure profonde **la langue des ancêtres des Algériens, le tamazight**, augmenté des apports de toutes les langues à qui elle a dû se confronter,* »

Le caractère « *originel* » de la langue tamazight, la « *première langue attestée* » de l'Algérie, selon Dalila Morsly est ainsi relevé pour appuyer les revendications de ses partisans. Cette langue qui est donc « *la langue des ancêtres algériens* » doit, de ce fait, avoir sa place dans l'espace linguistique algérien comme « *comme composante de l'Algérie et de son identité* » au côté de la langue arabe. Ce sont ces revendications linguistiques et identitaires de la société Kabyle qui vont constituer un aspect essentiel du conflit linguistique algérien et lui conférer ainsi une dimension ouverte caractérisée par une contestation de l'ordre établi.

### **1-3- Le français :**

Il est indéniable que la langue française joue un rôle important tant dans le domaine de l'économie que dans celui de l'éducation en Algérie, du fait de sa longue présence pendant la colonisation française de ce pays. Cette situation est exploitée par les francophones, présentés par les arabophones comme les défenseurs de la *daridja* avec les berbérophones. Ces derniers ont, en effet, une représentation plus valorisante du français qu'ils considèrent comme une langue de progrès et d'ouverture sur le monde. Deux idées majeures ressortent globalement de leurs avis sur cette langue que nous allons reprendre dans l'analyse suivante.

#### **1-3-1- Le français, une langue de la science et de la connaissance :**

La première idée, c'est une image valorisante, bien sûr, sur cette langue qui est considérée comme une langue de progrès et un moyen d'accès à l'universel, en témoignent les extraits suivants :

- FS15/ 16 : « *une langue d'ouverture sur le monde, le français* »

- FS15/ 17 : « *Le français, lui, **doit** devenir pour tous les Algériens **la langue d'ouverture à l'espace européen** et cesser d'être l'instrument d'une sélection sociale d'un autre temps.* »

De ce point de vue du linguiste Bentolila, exprimé dans les deux extraits ci-dessus, l'Algérie doit promouvoir davantage la langue française présentée comme « *une langue d'ouverture sur le monde* ». De ce monde, il cite notamment l'espace européen auquel les Algériens sont amenés à s'ouvrir grâce à cette langue française, bien sûr. La valorisation de cette langue par l'auteur est, ainsi, patente dans ces extraits. Le ton paternaliste, décelable à travers l'usage de la modalité déontique « *le français **doit** devenir* » est, par ailleurs, très significatif de l'état d'esprit de l'auteur car il nous éloigne du conseil et nous rapproche davantage d'un ordre donné par un ex-colonisateur. Une attitude qui traduit ainsi toute la subjectivité de l'auteur quant à sa manière de voir les choses.

Une autre perception de la langue française qui consiste à la présenter comme étant une langue du progrès qui peut nous sauver est décelable à travers les énoncés suivants :

- FNS20 7 : « *le français, langue du savoir et de la connaissance.* » C'est, ainsi, la représentation que se font un collectif de journalistes du journal « Algérie Focus », de cette langue.

- FNS16/ : 6 : « *L'utilisation partielle de la langue française **peut sauver beaucoup de secteurs vitaux comme l'enseignement des sciences et technologies.*** »

- FNS16/ 10 : « *la seule langue pouvant nous permettre d'effectuer rapidement le saut technologique absolument nécessaire, c'est la langue française* »

Dans les deux extraits supra-cités, l'auteur, un ancien syndicaliste et professeur de maths, retraité, tente de valoriser la langue française en la présentant comme la seule langue capable de permettre à un pays (l'Algérie) qui en a grandement besoin, de faire un saut technologique. Ces propos sous-entendent, par ailleurs, l'incapacité de la langue arabe à réaliser ce saut.

Une opinion qui est corroborée par un autre auteur qui met en exergue également le rôle prépondérant que joue la langue française dans les domaines de

formation de pointe à l'universitaire où la langue arabe est surclassée, selon lui, dans l'extrait suivant :

- FS18/ 19 : « *la langue française détrône la langue arabe dans les filières universitaires dites prestigieuses (médecine, maths, pharmacie, architecture...)* »

L'énoncé est extrait d'un article d'Ahmed Tessa, publié par le journal en ligne « le Soir d'Algérie » du 02-08-2015, dans lequel, il rassure que « *la guerre des langues n'aura pas lieu en Algérie* », grâce aux débats ouverts entre spécialistes. Il dénonce, par ailleurs, « *les tartufferies des gardiens temple* », nostalgiques d'un temps révolu, en mettant en avant, la phobie qu'ils éprouvent à l'égard du plurilinguisme et notamment du bilinguisme qu'ils ne trouvent bon que pour leurs enfants, selon lui. Cette situation a créé, note cet auteur, un genre « *d'apartheid scolaire et linguistique* ». Le verbe « détrôner » suggère, pour sa part, l'idée de compétition entre les deux langues dans le paysage linguistique algérien que la langue française est en train d'emporter, d'après lui.

### **1-3-2- Le français langue de sélection sociale :**

La deuxième idée qui ressort globalement des discours ciblés par notre analyse est la position hypocrite qu'adoptent les défenseurs de la langue arabe, désignés par Tessa, l'auteur précité comme étant « *les gardiens du temple de l'intégrisme linguistique* », envers le français qu'ils dénoncent publiquement mais qu'ils choisissent pour leurs enfants dans la perspective de leur assurer la réussite dans la vie sociale ; engendrant, ainsi, une sorte de sélection sociale. Cette idée est, par ailleurs, reprise par plusieurs auteurs partisans de la daridja dont nous citerons ces quelques extraits :

- FNS16/12 : « *Ce sont ces médiocres qui envoient leurs enfants dans des écoles privés ou des écoles françaises et qui accourent vers les centres culturels français pour avoir un diplôme en langue française.* »

- FS18/25 : « *le bilinguisme n'est bon que pour leurs enfants, la minorité. La majorité, les enfants du pauvre peuple, n'ont qu'à se contenter d'une seule langue, et mal enseignée de surcroît.* »

- FS18/ 19 : « *Un circuit scolaire pour enfants de riches où le régime pédagogique donne la part belle à l'enseignement en LANGUE FRANCAISE* »

- FS15/17 : « *Le français, lui, doit devenir pour tous les Algériens la langue d'ouverture à l'espace européen et cesser d'être l'instrument d'une sélection sociale d'un autre temps.* »

Les médiocres, ainsi désignés, dans le premier extrait de Hakem Bachir, sont les arabophones, taxés également par les partisans de la daridja comme étant des conservateurs, des nostalgiques d'une époque révolue qui, toutefois, adoptent le français, en inscrivant leurs enfants dans les écoles privées et les centres culturels, pour avoir des diplômes en langue française. Cette attitude hypocrite est également signifiée dans le deuxième exemple où l'auteur, Ahmed Tessa, met en évidence le préjudice subi par les enfants du peuple qui éprouvent les pires difficultés à suivre des études universitaires dans les filières scientifiques du fait de la politique d'arabisation alors que l'étude dans ces filières se fait totalement en français. Seuls les enfants des « *gardiens du temple de l'intégrisme linguistique* », relève cet auteur, et des riches peuvent, ainsi, y accéder créant, en quelque sorte, « *un circuit pour enfants de riches* » qu'il dénonce dans le troisième exemple.

Cette idée est, par ailleurs, reprise par Bentolila, dans le dernier exemple où l'auteur souligne que le français doit « *cesser d'être un instrument de sélection sociale* », rejoignant, ainsi, l'opinion d'Ahmed Tessa, à ce sujet.

## **2- Langues minorées :**

### **2-1- La langue arabe classique :**

#### **2-1-1- L'arabe classique, une langue étrangère et inadaptée aux apprentissages :**

Revendiquant l'authenticité de la langue qu'ils considèrent comme langue originelle de l'Algérie, les partisans de la daridja ont une toute autre vision de l'arabe classique qu'ils essaient de minorer en mettant l'accent sur le fait qu'elle n'est pas la langue maternelle des Algériens en dépit de son statut de langue nationale et officielle du pays comme le montre cet exemple :

- FS 21/16 « *L'arabe classique n'a jamais été la langue native (maternelle) de qui que ce soit.* »

Pour l'auteur de cet énoncé, extrait d'un article intitulé « *Défaut de langue : sommes-nous des SDF?* », Le choix de la langue arabe « *prétendument unanime* » qui s'est fait à l'orée de l'indépendance a été imposé « *de manière plus revancharde que réfléchie.* »

L'auteur, Benzat Youcef, dans son article « *La rumeur qui enchante et déchante ! Plaidoyer pour la derdja à l'école.* » va encore plus loin, quand il affirme que la langue arabe est une « *langue étrangère* » dans cet extrait :

- FNS18/8 : « *La langue arabe, façonnée par la mythologie des tribus arabes dans un premier temps, puis par le mythe religieux dans sa phase de structuration, est une langue étrangère...* »

Cette langue est par ailleurs considérée complexe et difficile à apprendre si on juge par l'exemple suivant :

- FS 16/ 18 : « *Pour eux, l'arabe classique, complexe et maîtrisé seulement par une élite, est inadapté aux apprentissages.* »

Le pronom « *eux* » renvoient aux pédagogues dont l'auteur Hakem Bachir, évoque leur opinion à propos de l'enseignement de l'arabe classique, une langue qui est présentée, ainsi, comme langue complexe et donc inadaptée aux apprentissages, du point de vue de ces pédagogues. Une perception de la langue arabe qui explique son « *échec* » à l'école et ouvre, ainsi, la voie à la daridja en milieu scolaire si l'on juge par les propos de cet auteur qui se base sur les chiffres d'un sondage : « *76 % des écoliers ne savent ni lire ni écrire au bout de quatre années de primaire* » et explique ensuite que « *la langue joue un rôle essentiel dans cet échec.* » selon l'avis des « *pro-daridja* » qu'il rapporte et qu'il cautionne. La langue dont il s'agit, ici est bien sûr la langue arabe car c'est la première langue dans les apprentissages.

### **2-1-2- La langue arabe, une langue de bédouin incapable de se hisser au niveau de la modernité :**

Les détracteurs de la langue arabe jugent que cette langue ne convient pas à la modernité et à la science, seules capables de hisser le pays au rang des nations développées comme le montre cet extrait :

- FNS19/16 : « *la langue arabe n'était à l'origine que **cette langue de bédouins** ayant bénéficié d'un investissement conséquent pour se hisser au niveau de langue structurée, capable de formuler un discours scientifique relatif à l'âge d'or de la civilisation islamique, **aujourd'hui inopérant** »*

- FNS19/8 : « *La langue arabe, **façonnée par la mythologie des tribus arabes** dans un premier temps... ».*

En faisant référence, dans cet énoncé, à un état antérieur de la langue arabe, l'auteur veut visiblement souligner l'inopérance et les limites de cette langue à suivre les avancées technologiques et cherche ainsi à diminuer de son prestige, en témoigne l'usage de la locution restrictive « ne....que » et du terme « *bédouin* » qui connote l'idée de l'éloignement du progrès et de la civilisation. Les partisans de cette langue sont, par ailleurs, qualifiés de : « *forces conservatrices, du statu-quo, de la régression, de l'obscurantisme* » dans l'article d'où est extrait l'énoncé en question. Ce qui est très significatif !

Cet avis n'est, du reste, pas loin de celui de Mme Khaoula Taleb qui note à ce propos :

- FS17/ 3 : « *Il faut une rupture épistémologique avec **les schémas surannés de la culture arabe sclérosée** qui nous ont menés vers la fermeture, la violence et l'intégrisme* »

La culture arabe, englobant forcément la langue arabe, toute langue étant vecteur d'une culture, est jugée ainsi comme étant sclérosée et donc incapable d'évoluer ni de s'adapter au progrès en raison de l'attitude de ses promoteurs qui l'empêchent de progresser. Elle suggère pour remédier à cette situation « *d'opérer une véritable révolution copernicienne dans l'apprentissage de la langue arabe et de son enseignement à l'école* »

D'autres détracteurs de la langue arabe académique mettent en exergue sa situation de régression, en allant, même, jusqu'à proposer des palliatifs qui mettent en avant de manière implicite les lacunes de cette langue dans le domaine scientifique, à l'image de cet exemple de Hakem Bachir:



- FNS16/6 : « *L'utilisation partielle de la langue française peut sauver beaucoup de secteurs vitaux comme l'enseignement des sciences et technologies.* »

Les adjectifs axiologiques : « *surannés, sclérosée, inopérant inadaptée, étrangère...* » qui renferment des jugements de valeur fortement dépréciatifs sur la culture arabe, sur le discours scientifique relatif à l'âge d'or de la civilisation islamique, et sur la langue arabe elle-même influent négativement sur la représentation de cette langue et sur son apprentissage. Ces adjectifs reflètent, par ailleurs, une certaine subjectivité dans le discours des détracteurs de la langue en question.

### **2-1-3- L'arabe classique : une langue inusitée dans la communication.**

En plus du fait qu'elle soit considérée comme inapte à suivre le progrès selon ses détracteurs, il est reproché à l'arabe classique de n'être d'aucune utilité dans la communication quotidienne contrairement à la daridja puisque c'est toujours elle qui est largement utilisée comme outil de communication y compris dans l'enseignement et non l'arabe classique qui demeure peu utilisé car mal compris si on se réfère aux énoncés suivants :

- FNS 16/ 16 : « *L'enseignement en Algérie dans les matières scientifiques a été jusqu'à nos jours à 90% en « darija »* »

- FS15/ 5 : « *un arabe littéral qu'aucun d'eux ne comprenait* »

- FS/18 : « *existe-t-il un enseignant algérien qui s'exprime avec ses élèves uniquement en arabe «fousha», dans sa classe ou en dehors ?* »

- FNS19/ 7 : « *Ils ne seront plus obligés d'accéder au savoir par le biais d'une langue qui n'est pas celle dont ils se servent lorsqu'ils se retrouvent dans la cour de récréation* »

- FNS21/ 18 : « *personne ne pouvant parler l'arabe classique spontanément, ouvertement et continuellement.* »

- FNS21/ 31 : « *Credo de l'islamo-sacralité de l'arabité linguistique au détriment de la réalité dialectale, alors que le peuple vit et parle une langue qu'il n'apprend pas à l'école tout en étant tenu d'étudier une langue qu'il n'utilise pas, ou peu.* »

Le pronom « eux » dans le 2<sup>ème</sup> exemple de Bentolila renvoie au public scolaire. Ce constat est fait pour reprocher aux responsables algériens de l'après indépendance leur décision d'opter pour l'arabe littéraire à l'école au lieu de la daridja. Cette langue arabe est, par ailleurs, inusitée dans la communication quotidienne et même dans l'enseignement scientifique, à l'université notamment, comme le soulignent ses détracteurs. De ce fait, on arrive à la situation

paradoxe suivante : *le peuple vit et parle une langue qu'il n'apprend pas à l'école tout en étant tenu d'étudier une langue qu'il n'utilise pas, ou peu.* »

Ces constats négatifs relatifs à la langue arabe émanant des partisans de la daridja reflètent ainsi leurs représentations envers cette langue et sont utilisés non seulement pour la déprécier mais également pour servir de supports aux arguments en faveur de l'introduction de daridja à l'école primaire que nous développerons de manière plus approfondie dans le chapitre suivant.

### **2-1-3- Les défenseurs de l'arabe classique : des conservateurs qui freinent toute évolution.**

Tout comme la langue arabe classique, ses défenseurs ne sont pas épargnés même si c'est à des proportions moins importantes par rapport à leurs antagonistes comme nous le remarquons dans les exemples suivants :

- FS 13/ « *Les **arabophones conservateurs** pensent à remplacer le français par l'anglais ; mais est-ce cela qui diminuera les taux d'échec, rien n'est moins sûr* »

- FNS19/17 : « *Rien d'autre ne pourra justifier tous ces revirements que la pression des **forces du reflux**, par une volonté de maintenir la société dans un **mode d'existence conservateur**.* »

- FNS16/ 10 « *... mais celle-ci a stagné depuis à cause de **ces ignorants conservateurs** qui refusent toute évolution linguistique..* »

- FNS19/2 : « *il est utile, nécessaire et urgent de constituer un front de résistance à **ces forces du reflux** qui sont en train de précipiter l'Algérie vers sa ruine.*»

- FNS19/ 10 -: « *Elle n'est pas la langue vulgaire que **les forces du reflux** considèrent comme dérivant exclusivement de la langue arabe par opposition à une matrice savante, devenue classique* »

- FNS23/ 3 : « *Mais la ministre, sociologue de formation, en reprenant à son compte cette recommandation, s'est mis à dos **les conservateurs du pays*** »

- FNS23/ 4 : « *En revanche, le journal Le Matin Algérie soutient la proposition de la ministre, jugeant que la langue parlée algérienne «est une fierté nationale», tout en évoquant **une «campagne haineuse» de la part des conservateurs*** » contre Mme Benghebrit.

La ministre sociologue de formation, dans le 6<sup>ème</sup> exemple est Mme Benghebrit, ministre de l'éducation citée par la journaliste Amira Bouziri dans son article

« Algérie : l'introduction de l'arabe dialectal à l'école fait polémique. » publié par le journal « France info » dans la rubrique « Monde Afrique »

Même si le terme « *conservateur* » possède une connotation positive dans le contexte algérien du fait de la religiosité manifeste de la société, il n'en demeure pas moins qu'aux yeux des modernistes, il a plutôt une connotation négative car il est synonyme avec les autres expressions : « *forces du reflux* », « *a stagné* », d'inertie, voire de régression, de refus de la modernité à laquelle ils s'apparentent. Des tares dont sont accusés les conservateurs qui représentent, selon cette logique, les forces de l'immobilisme, contrairement aux partisans de la daridja qui se présentent ainsi comme les forces du changement et de la réforme.

### **Conclusion :**

Pour conclure ce chapitre, dont il ressort que les langues, ou plutôt le discours sur les langues constitue l'essentiel de sa trame, nous ne pouvons que constater l'ampleur des divergences des points de vue entre les différentes parties en conflit sur le statut des langues du paysage linguistique algérien.

Par ailleurs, la polémique, déclenchée par la proposition d'introduction de la daridja à l'école, ne s'est avérée être que la goutte qui a fait débordé le vase tant le conflit était latent et significatif d'une profonde division au sein de la société, une division qui est, du reste, singulièrement bien illustrée par l'antagonisme exprimé au niveau des représentations que nous avons décelées au cours de notre analyse. Cette analyse, même sur une dimension très réduite, de quelques aspects de ce conflit nous a permis, en outre, de découvrir que l'opposition réelle est entre francophones et arabophones ; la daridja dont il est question n'est apparemment qu'un cheval de Troie, « *un attrape nigaud* » utilisé par les francophones « *pour atteindre en fin de compte leur dessein originel, c'est-à-dire le français, comme langue nationale d'éducation* » comme le souligne un de ses détracteurs. Les arabophones accusent, ainsi, clairement

les francophones de vouloir éliminer la langue arabe au profit de la langue française et d'être, ainsi, à la solde de la France. La représentation de « *hizb fransa* » semble être solidement ancrée dans leur esprit, ou du moins, c'est ce qu'ils veulent faire apparaître aux yeux de l'opinion publique, afin de menacer la face positive de leurs adversaires. L'usage de l'expression « *nouveaux colons* » pour désigner les francophones est, à cet égard, très significatif.

Par ailleurs, la daridja est mise en entre parenthèses par ses détracteurs car elle n'a pas le statut d'une langue comme ils le disent explicitement, en témoigne, cette assertion d'une orthophoniste : « *La " daridja " c'est pour la grand-mère, la rue, le marché, mais pas pour l'école.* » L'enseigner serait rendre un service à la France et à ceux qui veulent diviser l'Algérie car, selon eux, la langue arabe symbolise son union. Le projet est, ainsi, mis entre parenthèses y compris par ses initiateurs dont la ministre, même, qui a fait marche arrière, tout en se défendant de vouloir éliminer l'arabe scolaire, comme l'accusent ses opposants et en mettant, ainsi, ses accusations rapportées par la presse sur « *la recherche du sensationnel et du comment arriver à vendre* ». L'aspect essentiel qui ressort de notre analyse, c'est que la daridja en dépit du fait qu'elle soit considérée comme une langue d'intercompréhension majeure dans la société ne possède, néanmoins, pas les qualités intrinsèques d'une langue car le rôle de l'école, explicitement souligné par cet énoncé d'une linguiste, est clair : « *Le rôle de l'école est d'apprendre une norme qui nous sert à écrire et lire et qui permet une intercompréhension de tous les arabophones.* » Or, cette langue ne possède pas le statut de langue écrite. Ce qui peut se traduire par le fait que la daridja n'est pas encore apte à faire son entrée à l'école, d'après ses détracteurs. Une idée qui est clairement explicitée dans cet énoncé : « *l'arabe algérien n'est encore pas un instrument de savoir* » et dans d'autres, même favorables à cette langue qui estiment également que pour « *enseigner en darija, il faut que cette langue puisse être transcrite* ».

Enfin, deux faits saillants apparaissent clairement, après l'analyse des représentations sur les langues et sur leurs locuteurs qu'ont les différentes

parties en conflit. D'une part, la présence de nombreuses modalités évaluatives ; ce qui peut s'expliquer par le fait que ces représentations expriment en grande partie des jugements de valeurs sur les langues qui vont parfois jusqu'à l'idéalisation et notamment sur la langue arabe, présentée par ses défenseurs et même parfois par ses détracteurs comme une langue sacrée.

D'autre part, la présence de visions tranchées des deux antagonistes et, notamment, celle des arabophones qui se considèrent en position de force, eu égard à la sacralité de l'objet défendu dont on a parlé et aux valeurs des constantes érigées en dogme, dont l'unité du peuple qu'ils estiment défendre. Le sarcasme et la violence des critiques utilisés, notamment, par les arabophones qui vont jusqu'à l'accusation de trahison dans quelques énoncés témoignent, en effet, de l'ampleur des divisions dans les deux camps et ne plaident, apparemment, pas pour un apaisement du conflit, du fait que « *certaines représentations peuvent résister au changement, notamment quand il s'agit des stigmatisations que subissent les langues minorées* » ( Grine, 2001,p.94) et nous ajouterons également les locuteurs de ces langues traités par exemple de « *hizb frança* », une désignation qui leur colle à la peau et qui les culpabilise en quelque sorte. Eu égard à cette situation, le conflit risque donc de perdurer dans le temps. Ce qui conforte notre hypothèse de départ.

Mais les langues sont-elles les seuls mobiles du conflit ? N'y a-t-il pas d'autres intérêts en jeu ? Et de quelle nature ? Des questions qui méritent d'être posées, mais dont la réponse de manière tranchée nécessite certainement d'autres analyses plus poussées et donc plus fournies.

# **PARTIE III**

## **POLÉMIQUES ET STRATÉGIES ARGUMENTATIVES**

# **Chapitre 1 :**

## **Cadre théorique, conceptuel et méthodologique**

## **Introduction :**

Après avoir analysé le discours épilinguistique sur les langues et leurs locuteurs relevé dans le précédent chapitre, qui nous a permis d'identifier les différentes représentations des protagonistes du conflit linguistique algérien, nous nous attellerons dans le présent chapitre à analyser les visées argumentatives de ce discours. En effet, nous pensons que le discours sur les langues que nous avons analysé est non seulement le support des représentations en question mais également celui d'une argumentation des thèses défendues par ces protagonistes car la polémique a toujours été un terrain fertile pour la production d'arguments. Mais avant cela, nous nous interrogerons d'abord sur la nature du discours produit par les deux parties pour démontrer qu'il s'agit-il bien d'une polémique. Pour ce faire, nous nous intéresserons en premier lieu à l'aspect théorique de ce concept pour voir avoir une idée un peu plus claire sur sa nature et pouvoir en deuxième lieu, qualifier de manière plus précise la substance du discours en question. Nous verrons, ensuite, quels sont les types d'arguments mis en avant par chaque partie et quelles interprétations faut-il en faire ? La deuxième partie de ce chapitre sera consacrée, enfin, à déceler la ou les stratégies argumentatives les plus marquantes mises au service des thèses avancées par les deux parties en conflit.

### **1- Notions théoriques sur les différents modèles discursifs de la polémique :**

Nous aborderons, dans cette partie, les différents concepts clés ou modèles discursifs qu'englobe la notion de polémique de manière générale, c'est-à-dire : le débat, la controverse et enfin la polémique, elle-même, afin de mieux situer le discours que nous allons analyser par la suite, eu égard à sa configuration.

#### **1-1- Le débat :**

Nous nous contenterons pour la notion de « débat » de la définition de Kerbrat-Orecchioni et de celle de Vion Robert qui résumant à nos yeux l'essentiel de son contenu :



« Le débat est une discussion plus organisée, moins informelle : il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier, mais qui se déroule dans un cadre "préfixé" (...) – sont ainsi en partie déterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des interventions, le nombre des participants, et le thème de l'échange. En outre, un débat comporte généralement un public, et un "modérateur" chargé de veiller à son bon déroulement (et même en leur absence, on peut dire que ce modérateur et ce public sont en quelque sorte intériorisés par les participants). Le débat tient donc à la fois de la discussion (par son caractère argumentatif), et de l'interview (par son caractère médiatique). » (Kerbrat Orecchioni, 1990, p118)

Il est manifeste que cette acception de Kerbrat, nous éloigne de notre situation car il ne s'agit pas, dans notre cas, d'un débat télévisé où il y a un cadre préfixé de la teneur et longueur du débat et encore moins une détermination de l'ordre des intervenants et de la durée de leur intervention.

En revanche Robert Vion, insiste, lui, beaucoup plus sur le caractère agonale du débat en soulignant que :

« L'une des caractéristiques du débat concerne l'existence d'un public. C'est ce dernier qui constitue le véritable enjeu, c'est lui qu'il faut convaincre car il paraît peu probable de pouvoir convaincre son adversaire. (...) La finalité d'une telle interaction est donc "externe" puisqu'elle est l'objet d'enjeux. Le débat est donc une interaction qui se donne en spectacle et dans laquelle il faut s'efforcer d'être le meilleur. » (Vion, 1992, pp.138-139)

Même si cette dernière conception semble être un peu plus proche de notre situation du fait que le public, dans certains cas de figure, pourrait effectivement constituer l'enjeu de la polémique en question, nous ne retiendrons, toutefois, pas cette notion de débat pour spécifier la nature des discours retenus.

### **1-2- La controverse :**

Selon le dictionnaire Larousse, une controverse est « *une discussion suivie sur une question, motivée par des opinions ou des interprétations divergentes.* » D'un point de vue sociologique, la notion de controverse « *renvoie à des situations où un différend entre deux partis est mis en scène devant un public, tiers dès lors placé en position de juge* (Lemieux, 2007 : 195) ». (Mauger-Parat & Peliz, 2013, p.7). La controverse revêt, ainsi, selon Mauger un caractère triadique : les deux groupes en conflit, et un tiers à la fois public et juge, et, ce, même lorsqu'elle sort du contexte scientifique. Dans cette perspective sociologique, le tiers peut être composé soit de pairs, c'est-à-dire,

des scientifiques quand il s'agit d'un débat dans ce sens, soit d'une instance politique notamment les pouvoirs concernés par l'objet du sujet, soit de profanes, par l'entremise des médias grand public : Les lecteurs de journaux ciblés ou les téléspectateurs. » Heinz Wismann<sup>11</sup> observe, lui, « *qu'en latin, controversia signifie « collision »*, soit l'affrontement, le choc. La controverse, selon cet auteur, se distingue de la polémique ou de l'altercation, qui tendent à porter préjudice au sujet qui discute. Ceci nous amène, ainsi, à dire que la notion de polémique convient mieux à notre situation car il y a une intention manifeste de discréditer l'autre dans les différents discours produits par les deux parties opposées.

### **1-3- La polémique :**

D'un point de vue étymologique, la polémique (du grecque *polemos*) est considérée comme une guerre verbale.

Une étymologie qui signifie, ainsi, la décrédibilisation voire la destruction de l'autre au travers des mots sur un terrain public. La destruction est certes virtuelle mais néanmoins efficace.

En se référant à Daciana, la polémique serait une forme particulière de communication conflictuelle qui compte plusieurs types d'échanges: débat, controverse, discussion, etc. Ces échanges constituent des formes d'actualisation du conflit dans le discours qui se distinguent de par le degré d'intensité du conflit, des armes auxquelles on a recours et enfin des enjeux de ce discours. (Daciana, 2010, p.1)

Ruth Amossy note quant à elle :

« qu'il s'agit bien d'un mode de gestion des conflits par la polarisation extrême et la confrontation radicale des positions antagonistes. Dans ce sens, on peut poser, avec Dominique Garand, qu'il est fondé sur le conflit plus que sur la violence verbale : « toute parole polémique est issue du conflictuel » (1998 : 216), « le texte polémique sert [...] au traitement langagier du conflictuel brut : il en est la socialisation, la lecture, l'interprétation performative » (ibid : 222). » (Amossy, 2011)

---

<sup>11</sup> IHEST – « *La controverse : enjeux scientifiques, enjeux de société.* » Université européenne d'été.1-4. Juillet. 2014

Elle ajoute encore :

« Dans cette perspective, la violence verbale est un attribut fréquent, mais non obligé, de l'échange polémique, alors que la polarisation des positions et leur confrontation brutale sont un mode de gestion du conflit constitutif de la polémique » (Amossy, 2011)

Ceci nous amène, dans le cadre de notre recherche, à nous poser la question sur l'origine de la polémique actuelle que nous envisageons d'étudier : ne serait-elle pas le reflet d'un conflit d'intérêt de longue date ?

Selon le dictionnaire d'analyse de discours : une polémique est une succession plus ou moins longue de textes qui s'opposent sur une « *question* », un sujet de débat ou un réseau de questions connexes.

En se référant toujours à ce dictionnaire, le terme polémique utilisé comme adjectif renvoie à un certain régime du discours où la parole à une visée réfutative intense :

« Le discours polémique est un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominante [...] tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs » Kerbrat Orecchioni 1980 : c 13. »Charaudeau 1988 b, propose, lui, de réserver le terme de « polémique » (« stratégie polémique », « attitude discursive polémique » , « rapports polémiques »...) aux cas où le locuteur implique l'interlocuteur dans son énonciation en mettant celui-ci en cause, non seulement comme personne (arguments ad personam) mais comme sujet défendant une position engagé dans celle-ci et donc responsable de ce qui est contesté par le locuteur. (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.437)

#### **1-4- Controverse et polémique : définitions selon un point de vue discursif**

« *Le point de vue linguistique tend vers une séparation de controverse et de polémique, positionnant la première au sein des discours scientifiques, et la seconde dans les discours relevant des médias de masse à vocation informationnelle.* » (Mauger-Parat & Peliz, 2013, p.8) Dans notre cas, c'est plutôt la seconde définition qui convient à la situation car il ne s'agit pas de parler de la daridja d'un point de vue purement scientifique (même si la stratégie argumentative adoptée pour amener le public ciblé à adhérer aux différents points

de vue exprimés peut amener quelques-uns à le faire) mais de débattre une proposition visant à l'introduire au cycle primaire.

Par ailleurs, si le vocabulaire guerrier sert à alimenter une polémique médiatique, comme le note Sophie Moirand, (Controverse : p.14) il n'en demeure pas moins que certains analystes comme le relève Ruth Amossy pensent que ces marques de la polémique que sont l'agressivité ou la violence verbale évoquant spontanément la guerre des mots du « *polemos* » ne sont pas une condition sine qua non du débat polémique. Elle ajoute citant Garand que « *Le dénominateur commun des énoncés polémiques en tous genres n'est pas la violence mais le conflictuel* (Garand 1998 : 222) ». (Amossy, 2011)

La même auteure note, toutefois, pour différencier davantage ces deux notions, que la controverse constitue un « *débat réglé, donc serein* (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 16) », répondant, ainsi, à des normes instituées, une forme de contrat tacite entre les trois protagonistes. Alors que la polémique, est « *une guerre métaphorique, une guerre de plume* (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 4 ) » Nous essayerons, à cet égard, au cours de notre analyse de relever la violence verbale et son support, le lexique guerrier, dont parle Sophie Moirand pour souligner encore plus le caractère polémique de notre situation. Mais avant cela, nous relèverons, encore que le discours en question appartient effectivement au genre de la polémique dont l'essence même se trouve dans l'argumentation. Un discours à propos duquel Ruth Amossy, en citant Angenot, note, à juste titre, que sa première caractéristique est l'opposition marquée des discours : la parole polémique « *suppose un contre-discours antagoniste [...] lequel vise dès lors une double stratégie : démonstration de la thèse et réfutation-disqualification d'une thèse adverse* (Angenot 1982 : 34) ». Elle ajoute encore plus loin, « *on parle de polémique pour désigner un corpus, à savoir l'ensemble des interventions antagonistes sur une question donnée à un moment donné.* » (Amossy, 2011) En ce qui nous concerne, il s'agit, bien sûr, de différentes interventions écrites à un moment donné sur la question de l'introduction de la daridja où le contre-discours est particulièrement présent quand ce ne sont pas,

dans certains cas, des attaques bien dirigées contre des personnes citées nommément dans trois ou quatre articles du corpus.

Enfin, il est utile de citer Dacianna qui souligne, à ce propos, le caractère argumentatif de la polémique et en notant :

« dans ce genre d'interaction conflictuelle, l'argumentation sert principalement à renforcer sa propre position en montrant que le discours adverse n'est pas acceptable et en légitimant de la sorte la réaction polémique que celui-ci déclenche. » (Dacianna, 2010, p.8)

Étant donné que l'argumentation constitue l'essence même du discours polémique comme nous l'avons exposé plus haut, il nous a paru nécessaire de consacrer, de ce fait, une grande partie de ce chapitre à cette technique d'expression en suivant les étapes suivantes : définition de l'argumentation – définition de l'argument - pourquoi argumenter et, enfin, quels sont les différents types d'argumentation. Pour ce faire, nous nous sommes référé, en grande partie, au travail de Phillippe Breton dans son ouvrage : « *L'argumentation dans la communication* » ainsi que sur d'autres auteurs, tels que Ducrot, Ruth Amossy. Nous nous sommes également inspiré de l'ouvrage Kerbrat Orecchioni : « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* » ainsi que d'autres auteurs que nous citerons au fur et à mesure de notre travail de recherche.

## **2- Définition de l'argumentation :**

Nous aborderons dans la présente partie, cette technique d'expression qu'est l'argumentation considérée dans sa plus simple version comme l'acte d'argumenter en faisant usage d'un ensemble d'arguments visant à convaincre ou à persuader sur un sujet donné.

A cet égard, Philippe Breton en tentant de répondre à la question depuis quand l'homme argumente trouve qu'il argumente «... *depuis qu'il communique.* »

Mieux encore, ajoute-t-il :

« depuis qu'il a des opinions, des croyances, des valeurs, et qu'il met tout en œuvre pour les faire partager par d'autres. C'est-à-dire depuis toujours, dans la mesure où l'homme s'identifie, à la différence de l'animal, à une parole, à un point de vue propre sur le monde dans lequel il vit. » (BRETON, 2003, p.15)

L'argumentation est, par ailleurs, « *au cœur de la conception ancienne de la rhétorique* », selon le dictionnaire d'analyse de discours où on relève également que le discours argumentatif « *a été caractérisé de façon intradiscursive par ses différentes formes structurelles et de façon extradiscursive par l'effet perlocutoire qui lui serait rattaché* », (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.67) celui de la persuasion. C.Perleman et L.Olbrechts Tyteca notent, à ce sujet, dans ce même ouvrage que : « *l'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. (1970 :5)* »

L'argumentation est ainsi définie toujours dans ce même dictionnaire soit comme : « *l'expression d'un point de vue* » en plusieurs énoncés ou en un seul. Soit « *comme discours logique dans le cadre d'une théorie des trois opérations mentales : l'appréhension, le jugement et le raisonnement.* » (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.67)

Une deuxième acception se situant dans la première conception donnée, ci-dessus, et attribuée à J.B. Grize considère que l'argumentation est « *une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude voire le comportement de quelqu'un* » par les moyens du discours. (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.437)

C'est cette dernière acception qui nous intéresse davantage car nous pensons que c'est plutôt dans cette conception de l'argumentation que la plupart des discours analysés s'inscrivent. En outre, l'argumentation est vue toujours, selon ce dictionnaire, citant Benveniste, comme une tentative de modifier les représentations de l'interlocuteur et que toute information, dans ce sens, peut être qualifiée d'argumentative.

De notre côté, nous pensons qu'en plus d'être une tentative de modifier les représentations d'un lectorat potentiel, l'argumentation peut également reposer sur des représentations qui seraient, ainsi, le support d'une

argumentation. C'est ce qui nous a amené, du reste, à traiter des représentations dans le chapitre précédent afin de les circonscrire et de déceler ensuite leur possible visée argumentative dans ce qui va suivre.

En ce qui concerne notre position dans l'analyse du discours, nous nous situerons plutôt dans la théorie l'argumentation dans le discours (rhétorique) qui se situe, dans les sciences sociales que dans celle de l'argumentation dans la langue (linguistique) qui se situe dans les sciences du langage sans toutefois négliger cette dernière théorie au cours de notre analyse de recherche.

Nous relèverons, dans ce sens, la position de Ruth Amossy, relative à sa conception discursive et communicationnelle de l'argumentation quand elle note que :

« l'argumentation (1) est définie comme un acte de communication où l'auditoire est primordial, et doit toujours être pris en compte; Perelman parlait d'adaptation à un auditoire, dont il faut bien voir qu'il est une «construction de l'orateur»; (2) se fait à travers la langue naturelle, dont elle mobilise toutes les ressources; (3) se manifeste aussi bien sous forme de discours à visée de persuasion, que dans la dimension argumentative d'un discours qui n'entreprend pas expressément de persuader; toute prise de parole oriente et fait partager à un point de vue; (4) comporte un dosage variable d'appel à la raison et de recours au sentiment – le pathos était déjà en bonne place dans la rhétorique d'Aristote. » (Amossy, 2011)

## **2-1- Qu'est-ce qu'argumenter ?**

### **2-1-1- Rhétorique et argumentation :**

Si pour C.Perleman et L.Olbrechts Tyteca, la rhétorique est l'art d'argumenter et cherche ses exemples surtout chez les orateurs religieux, judiciaires, politiques, voire chez les philosophes. Reboul donne une autre définition de la rhétorique qui est « *l'art de persuader par le discours.* » (Reboul, 1991)

Quant à Ruth Amossy, elle note :

« La rhétorique présuppose un axiome qu'elle n'interroge jamais tant il semble aller de soi : axiome qui est que les humains, même s'ils n'y arrivent pas à tout coup, argumentent pour se persuader réciproquement – ou du moins pour persuader les tiers à la cantonade de l'erreur de votre adversaire et de la faiblesse de ses arguments, de la justesse des vôtres. » (Amossy, 2011)

Pour Philippe Breton, argumenter, c'est d'abord donner à l'auditoire de bonnes raisons de croire à ce qu'on lui dit :

- « Argumenter, c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leur donnant de bonnes raisons d'y adhérer. L'exercice, on le voit, n'est pas simple. Argumenter suppose, en effet, que celui qui s'y livre reconnaisse qu'il s'implique dans une situation de communication. »
- « Argumenter, c'est aussi savoir se restreindre au nom d'une éthique il est parfois plus facile de convaincre, au moins à court terme, son interlocuteur en utilisant uniquement des figures de style ou des raisonnements tronqués. Il est plus facile également, pour ceux qui en ont l'habileté, de manipuler psychologiquement la relation dans le but de convaincre. Mais argumenter, c'est, aussi, être quelqu'un qui se refuse à utiliser tous les moyens au service d'une seule valeur, l'efficacité à tout prix. » (Breton, 2003, p.17)

### **2-1-2- Qu'est-ce qu'un argument :**

Selon le dictionnaire de linguistique : « *En rhétorique, on appelle argument toute proposition visant à persuader. On a distingué, selon les formes, les arguments par analogie, par comparaison, par distinction, par réciprocité, par le ridicule, etc.* » (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.64)

Dans ce dictionnaire d'analyse de discours, on peut relever toutefois que :

« D'après A. Rey, le mot « argument » n'est devenu courant qu'au XIX siècle « avec des applications particulières à la publicité et à la vente. » [...] il est utilisé dans trois domaines avec des acceptions différentes : en logique, en littérature et rhétorique argumentative. » (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.64)

Nous ne retiendrons que le troisième domaine qui nous intéresse pour relever la distinction qui en est faite dans ce même dictionnaire :

« La théorie rhétorique argumentative distingue traditionnellement trois types d'arguments (ou preuves), les arguments éthiques, pathétiques et logiques. Les arguments éthiques liés à la personne du locuteur (son autorité, son éthos), ainsi que les arguments pathétiques ne s'expriment pas obligatoirement par un énoncé [...] Seul l'argument dit logique est propositionnel. » (Charaudeau et Maingueneau, 2002. p.65)

Si les auteurs récents et notamment Oswald Ducrot ont défendu avec brio que tout dans la langue est argument ; du point de vue de Philippe Breton, il faut néanmoins donner au terme argument un sens plus précis afin de rétablir, même de façon artificielle, selon cet auteur, des frontières qui visent à distinguer d'un point de vue communicationnel les actions humaines dont l'objet est de



faire partager une opinion par autrui de celles qui n'ont pour objet que d'informer, de séduire ou de ne rien dire du tout.

Il établira ensuite, pour plus de clarté, une distinction entre deux niveaux de définition habituellement confondus :

- « celui du contenu de l'argument, les opinions elles-mêmes,
- celui du contenant, le « moule argumentatif » qui va donner sa forme à la thèse proposée » (Breton, 2003, p.40)

Dans ce sens, les différentes désignations données aux arguments, telles que : argument quasi-logique, argument ad hominem, argument par l'exemple, etc. ne sont en réalité que la désignation du moule argumentatif, d'après lui. Etant donné que le repérage et l'analyse argumentatifs seront effectués et déclinés, selon une grille d'arguments-types inspirée en grande partie de celle de l'ouvrage d'André Breton : « *L'argumentation dans la communication 1996* », nous avons jugé utile dans ce qui suit de répertorier ces arguments classés en quatre grandes familles et de donner ensuite les définitions de chacun d'eux.

### **3- Les visées d'une classification :**

C'est dans la perspective de décrypter les intentions des principaux protagonistes du conflit que nous avons décidé de déterminer puis de distinguer les différents types d'arguments en nous référant à la classification retenue par Philippe Breton dans son ouvrage : « *L'argumentation dans la communication* ». Une classification basée sur les différentes définitions d'arguments qui constituent en quelque sorte des « *patterns discursifs* » (Doury & Plantin, 2006) que nous allons retenir en nous référant à la typologie de Philippe Breton, dans ce qui suit. Les arguments relevés ensuite sur la base de la typologie précitée seront, de ce fait, une instanciation de ces « *patterns discursifs*.» La grille comparative qui sera réalisée à cet effet, nous permettra, ensuite, de faire une lecture

interprétative des données obtenues. Cette lecture nous donnera, enfin, l'opportunité d'interpréter les différents moyens employés par les deux antagonistes du conflit pour convaincre l'opinion du bien fondé de leurs thèses respectives.

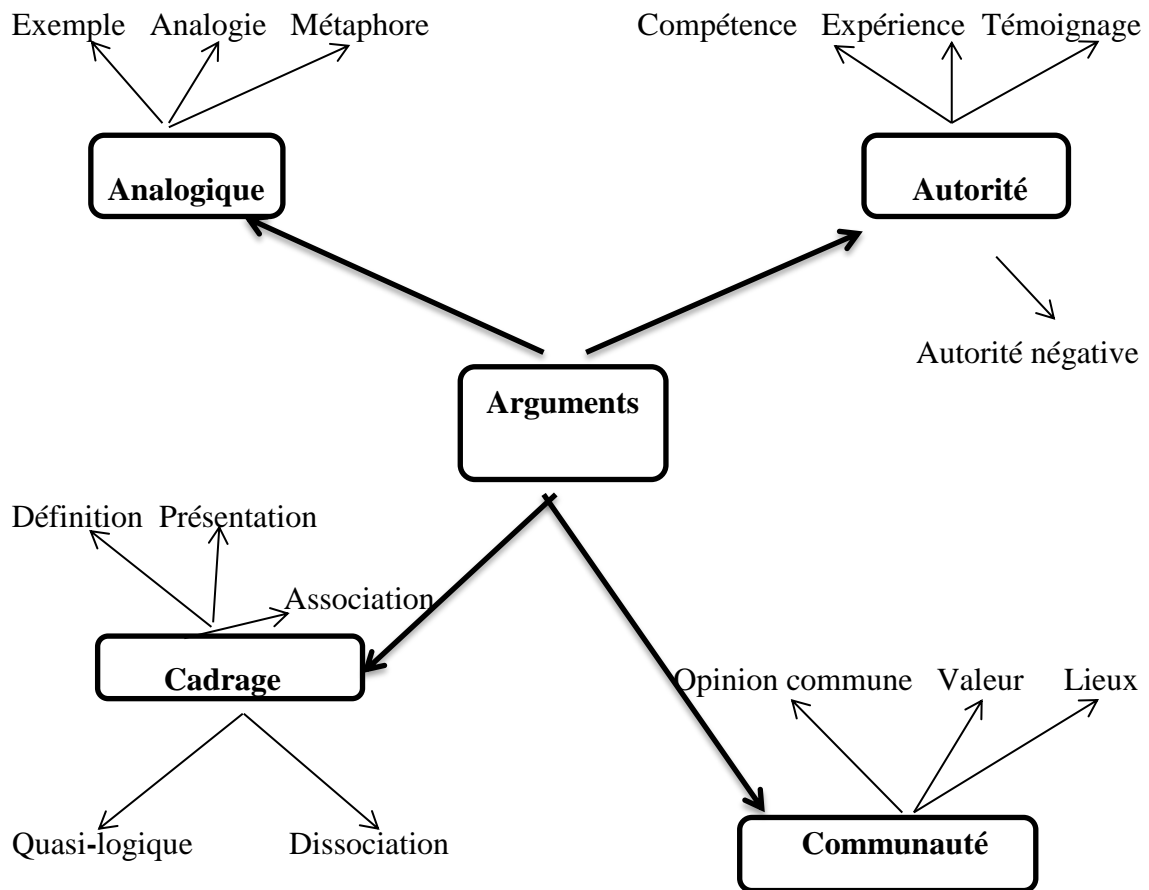
#### **4- Les quatre grandes familles d'arguments :**

Si on s'est inspiré de cette classification (autorité, communauté, cadrage, analogie) pour élaborer notre grille d'analyse c'est parce qu'elle recouvre d'après Philippe Breton tous les sortes d'arguments que décrit la littérature.. Nous ne retiendrons, toutefois, que les types qui nous intéressent dans notre analyse de l'argumentation. Nous avons constaté par ailleurs, l'usage de de la violence verbale dont notamment la raillerie à visée argumentative que nous n'avons pas classé dans notre grille et à laquelle nous avons consacré, de ce fait, un chapitre à part dans cette troisième et dernière partie de notre thèse.

Mais avant d'aborder dans le détail les différentes familles d'arguments, nous reproduirons d'abord le schéma qui les représente à la page 45 de son ouvrage : « L'argumentation dans la communication ».

Ensuite, nous aborderons les familles d'arguments dont il est question dans le détail en donnant des exemples extraits des textes exploités pour les illustrer, si possible.

Avant de passer à la définition de ces familles, nous commencerons, d'abord, par livrer le schéma de la page 45 de cet ouvrage qui les reproduit avec quelques-unes des catégories qui seront également présentées.



#### 4-1- Les arguments d'autorité :

Selon Philippe Breton, l'opinion proposée est jugée comme vraisemblable par l'auditoire parce qu'une autorité la soutient.

Cette autorité qui en est une également pour l'auditoire est de deux natures :

- Une autorité de compétence qui est appuyée sur un savoir ou une fonction exercée.
- Une autorité de témoignage que confère le fait d'avoir été témoin d'un événement. (Breton, 2003, p.62)

Nous donnerons pour illustrer ces définitions, un exemple de Khaoula Taleb El Ibrahimy extrait de son entretien intitulé : «*La langue arabe mérite mieux que les gesticulations de ceux qui ont mené notre école à la ruine*» :

**T17 IQ1** : « *Cela fait des années que des spécialistes des sciences du langage dont je fais partie alertons les autorités concernées sur la nécessité de prendre en compte, dans*

*les premiers apprentissages, ce que connaît l'enfant et plus particulièrement de sa ou ses premières langues, les langues de la première socialisation »*

L'autorité des spécialistes du langage ainsi que celle de l'auteure sont, ainsi, mises à contribution pour appuyer la thèse avancée.

#### **4-1-1- L'argument de la compétence :**

Selon Breton, cet argument suppose en premier lieu la possession d'une compétence scientifique, technique, morale ou professionnelle qui justifiera l'opinion sur la thèse émise. L'influence de cette compétence sera mise ainsi au bénéfice de cette opinion, même dans des domaines éloignés de sa compétence. Ainsi en est-il dans l'exemple donné ci-dessus, quand Mme Khoula Taleb El Ibrahimy, une spécialiste du langage, cite à l'appui de sa thèse, des spécialistes du langage dont elle-même, bien-sûr.

#### **4-1-2- L'argument d'expérience :**

Cet argument selon Breton est davantage basé sur une pratique effective dans le domaine où l'orateur s'exprime que sur une compétence, toujours suspecte d'être théorique. Nous illustrerons ce type d'argument par un exemple extrait des textes analysés, où l'auteur, M. Hakem Bachir, un professeur de mathématiques livre son expérience ainsi que celle de ses collègues sur la correction des copies des élèves.

Ex : - T16/P15 : *« Nous sommes sur le terrain et nous corrigeons les copies des enfants algériens et nous pouvons le dire tout haut que ce sont des victimes des différentes expériences qu'ils ont vécues. Nous avons produit des ignorants trilingues et nous en sommes tous responsables. »*

De par son exercice sur le terrain avec ses collègues professeurs, l'auteur nous livre son impression sur le niveau des apprenants en se référant non seulement à son vécu en classe mais aussi à ses multiples expériences de correction de copies des élèves où il a pu constater, l'échec de leur apprentissage.

#### **4-1-3- L'argument du témoignage :**

Toujours d'après le même auteur, la présence à une manifestation ou un événement, ou le fait de citer le témoignage d'une tierce partie confère, à

celui qui veut cadrer son opinion dans une perspective argumentative, un poids et une autorité certaine. La différence entre l'expérience et le témoignage qui font, tous deux, référence à une pratique concrète se résume au fait que l'expérience implique une durée et une accumulation là où le témoignage est ponctuel.

- **T20/ A6** : « *Celles et ceux qui ont effectué le petit ou le grand pèlerinage témoigneront de cette vérité, à savoir que le « dialecte » domine dans les rues de Médine et de La Mecque, pourtant berceau de l'arabe et de l'islam* »

L'auteur fait, ici, appel au témoignage de ceux qui ont effectué le pèlerinage à l'appui de sa thèse qui consiste à affirmer que l'usage de l'arabe classique est insignifiant, en dehors de l'école.

#### **4-1-4- L'autorité négative :**

C'est l'usage à contrario de l'argument d'une autorité qui a une opinion négative pour détruire la thèse d'autrui ; ce que Breton appelle, dans ce cas, un argument ad hominem.

*J9* : « *Dans son Document Cadre de 2003, l'UNESCO, instance fondée sur la justice et la construction de sociétés du savoir, citée comme référence par nos sociologues, pour justifier leur consensus -« daridja » à l'école, encourage, en effet, mais rien que pour les enfants des pays postcoloniaux, le recours à la langue maternelle à l'école pour, argue-t-elle, prodiguer un enseignement de qualité.* ».

Dans cet énoncé, l'auteure utilise la même institution, celle de L'UNESCO que les partisans de la daridja ont utilisé en faveur de leur thèse mais en défaveur de cette thèse pour avancer que cette institution n'a pas recommandé les langues maternelles pour tous les pays du monde, mais seulement pour les pays postcoloniaux , signifiant, par-là, que ce n'est pas la bonne solution.

#### **4-2- Les arguments de communauté :**

La famille de ce type d'argument fait appel à des croyances ou des valeurs partagées par l'auditoire d'après Philippe Breton, pour qui, cet appel est notamment utilisé dans le cas où « une communauté de pensée et d'action

préexiste » entre le locuteur et son public ; ce qui lui permet, par exemple, de mobiliser des valeurs en faveur de sa thèse. Aussi, cet argument a peu de chance de convaincre au-delà d'une communauté commune d'appartenance, souligne ce même auteur, qui distingue trois types d'argument : les opinions communes, les valeurs communes et les lieux communs dont nous n'avons retenu, toutefois, que les arguments de valeurs communes.

#### **4-2-1- Les opinions communes :**

Il s'agit selon Breton, d'opinions trop largement admises et qui de ce fait deviennent un lieu commun dont l'efficacité argumentative est remise en cause. L'opinion est certes admise mais faiblement car l'argument est trop commun. Les proverbes et les maximes qui constituent des lieux communs affaiblis par l'usage s'inscrivent dans ce registre. Ce type ne figurera toutefois pas dans notre analyse du fait que nous n'avons pas pu le relever au cours de notre travail de recherche.

#### **4-2-2- Les valeurs :**

Ce type d'argument se réfère souvent à des valeurs habituelles, utilisées sans appréciation mesurée, pour justifier une opinion ou une action. Ces valeurs, qui ont trait à la nature humaine ou à des valeurs religieuses, éthiques ou esthétique, jouent « *un rôle considérable dans notre société où elles fournissent des repères fondamentaux tout en fondant la plupart des normes sociales* » (Breton, 2001). Ce ne sont, toutefois, pas des valeurs universelles, relève Breton, puisque la vie sociale de « *chaque groupe humain et communauté s'organise autour de valeurs spécifiques qui évoluent elle-même dans l'Histoire.* » Les valeurs changent ainsi ou se contredisent d'une époque à une autre, d'une société à une autre. Nous nous référerons pour illustrer cette définition à cet exemple extrait des textes exploités :

- **T1/ A8** : « *S'ils grandissent en apprenant la « ammia » comment vont –ils apprendre le coran à l'avenir et comment vont-ils lire ?* »

La valeur de la « *sacralité* » du religieux est implicitement sollicitée par l'auteur pour valider son opinion relative au rejet de la daridja.

#### **4-2-3- Les lieux :**

En essayant de répondre à une question sur la différence entre lieux et valeurs, Breton cite Perleman, pour qui les lieux constitueraient des valeurs, simplement un peu plus abstraites et incertaines. Il évoque ensuite d'autres auteurs dont Robrieux qui, les range parmi les « *arguments contraignants* » et souligne ainsi leur caractère « *éventuellement manipulateur* », dû à leur statut de présupposés, et donc à l'incertitude de l'accord des interlocuteurs sur leur validité.

#### **4-3- Les arguments de cadrage :**

Contrairement au recours aux valeurs, aux lieux, à l'autorité admise qui font appel à un univers de référence commun, qui sert immédiatement de réel de référence, le recours au cadrage du réel, selon Breton, implique, lui, une nouveauté, un déplacement, un autre regard et, donc, un autre monde auquel l'auditoire n'avait spontanément pensé et dans lequel ses points de repère ne fonctionnent plus.

Les arguments de cadrage recensés par l'auteur sont au nombre de cinq catégories : la définition, la présentation, l'association, la dissociation, les arguments quasi- logiques.

##### **4-3-1- La définition :**

Il est utile de prime abord de rappeler la distinction entre la définition comme outil de connaissance appelée définition « *scientifique* » et l'argument de définition appelée définition « *rhétorique* ».

En effet, si la première consiste à faire une définition « normative ou descriptive qui suppose une identité contrôlable entre le défini et le définissant », la deuxième, en revanche, consiste à faire accepter une clôture, une « *finition* »

en insistant, toutefois, sur l'aspect qui semble le plus déterminant pour le caractériser.

En bref, il s'agit, ici, de présenter le défini sous un jour propice à l'argumentation, sans pour autant leurrer l'auditoire. Exemple tiré du corpus :

- **T13/ M4** : « *En somme, la langue maternelle est l'ancrage social d'un support fonctionnel dont le centre se situe dans le cerveau (individuel) de chaque sujet.* ». Elimam cité par Meriem Stambouli.

La définition, ici, est rhétorique puisqu'elle a pour visée de répondre à ceux qui polémiquent sur les questions identitaires que véhiculent les langues en général et la langue arabe en particulier. Par cette définition de la langue maternelle, l'auteure essaye de donner à la notion d'identité linguistique un statut matériel et social incontournable qui l'éloignerait en définitive de toutes les spéculations politico-idéologiques.

#### **4-3-2- La présentation :**

La présentation des faits, appelée argument de qualification, est une forme de cadrage assez puissant qui consiste, comme le souligne Breton, à majorer certains aspects et à en minorer d'autres. Sa limite est, toutefois, qu'il doit se rapporter à « *une justification supposée et non être une simple affirmation gratuite, choisie pour son adhocité à l'argumentation en cours.* » L'auteur relève, par ailleurs, que les frontières entre la qualification et la définition ne semblent pas toujours assez simples à établir et c'est ce que nous avons constaté effectivement dans le classement que nous avons opéré.

Nous donnerons pour illustrer cette définition l'exemple suivant extrait également des textes analysés :

- T20/ T4** : « *Le derja n'est pas une variante d'une pratique linguistique plus intéressante, en l'occurrence l'arabe standard moderne, c'est une langue à part entière* »

L'aspect minorant de la daridja est niée, ici, par l'auteure alors que l'aspect majorant est affirmé.



### **4-3-3- L'association**

Grouper les choses ou mettre en rapport des faits ou des attitudes constituent les deux éléments essentiels dans notre perception ou conception du réel en vue d'aboutir à la création d'un « *nouveau réel* ». Breton note dans ce sens : « *de très nombreux amalgames utilisent une association avec le nazisme pour disqualifier une opinion ou une personne.* » (Breton, 2003, p.91) Pour expliciter davantage le sens de cette définition, nous nous servirons de cet exemple tiré du corpus :

- **T7/ G3** : « *Les lobbys francophones algériens n'ont fait depuis l'indépendance que reprendre les mêmes procédés et arguments* »

Les procédés dont parle l'auteur, dans cet extrait, est celui qui consiste à opposer artificiellement arabe parlé et classique que le colonialisme a essayé de faire par crainte de la force civilisationnelle de l'arabe, selon lui. Les francophones sont assimilés ainsi au lobby francophone par l'auteur. Le terme lobby évoque le lobby colonial qui a tout fait pour que l'Algérie reste sous domination française. L'association de leur image avec celle des lobbys francophones vise à les discréditer ainsi que leurs thèses puisque leurs procédés sont associés également aux procédés de ces lobbys.

### **4-3-4-La dissociation**

La dissociation est, selon Breton, une méthode de cadrage du réel qui permet de casser une notion renvoyant en principe à un seul et même univers pour en générer deux univers distincts. Il ajoute encore pour préciser davantage son idée : « *Là où, dans un premier temps, l'opinion proposée ne trouvait pas de place, après l'opération de dissociation, l'opinion s'accordera avec l'une des visions du monde obtenue, ce qui est le but recherché.* » L'argument permet, ainsi, « *de briser l'unité de notions trop dogmatiques* »

- **T3/ C6** : « *... avec quel dialecte la ministre veut –elle enseigner, le chaoui, le kabyle, le targui, le mozabique, le jijilien, le tlemcanien ...* »

La langue maternelle est dissociée, ici, intentionnellement par l'auteur en plusieurs composantes avec comme visée de démontrer l'impossibilité ou du moins la difficulté de l'enseigner et donc l'infaisabilité du projet.

#### **4-3-5- L'argument quasi logique :**

C'est un argument de cadrage qui utilise, en se référant à Breton, un raisonnement qui n'est pas éloigné du raisonnement scientifique ; « *d'où la difficulté à le distinguer de la démonstration* » même si elle (l'argumentation quasi-logique) supporte par nature des exceptions assez larges contrairement à la démonstration logique. La démonstration dans cet argument n'est ainsi que simplement probable. Elle s'appuie, selon cet auteur, sur les vertus supposées de la transitivité, de l'identité ou de la division. Ainsi en est-il de l'adage suivant : « *Les ennemis de mes ennemis sont mes amis.* »

- Exemple : : - **T4/ D7** « *Et il est connu que la première couche de cette langue arabe révélée c'est la langue amazigh « el hamiria » qui s'est intégrée dans le dictionnaire arabe constitué à peu près de quatorze millions de mots. Le fait de parler de l'introduction de la daridja est donc un KO pour la langue amazigh et à l'unité nationale algérienne.* »

L'auteur, utilise un syllogisme dont la 1<sup>ère</sup> prémisses est que la première couche de la langue arabe est « *el hamiria* » c-a-d la langue amazigh, d'après lui ; la deuxième prémisses est que les francophones veulent éliminer la langue arabe et donc en conclusion, ils veulent éliminer aussi la langue amazigh.

#### **4-4- Les arguments analogiques :**

C'est le fait de transférer, entre deux zones du réel jusque-là disjointes, une qualité, une aptitude spécifique à l'une de deux zones du réel à l'autre zone du réel par le biais d'une correspondance à établir entre elles.

##### **4-4-1- L'analogie :**

Raisonnement par analogie, du point de vue de Reboul, c'est « *construire une structure du réel* » grâce à une « *ressemblance de rapports* » comme dans l'exemple classique qui dit que « *le père est à son fils ce que Dieu est à l'homme* ». L'accord sur la relation de soumission, de respect, de reconnaissance que doit entretenir l'homme avec dieu est supposé, ici, acquis.

Le rapprochement, ici, est, toutefois, à éviter avec la comparaison que Breton a placée dans les arguments de cadrage. Il ne faut pas la confondre, ainsi, avec l'analogie car si dans la première il y a une identité entre le comparé et le comparant, dans la deuxième, il n'y a, toutefois, aucun rapport entre les termes de l'analogie, selon lui. Par ailleurs, dans les processus de mise en rapport analogique, il est nécessaire de distinguer entre plusieurs types d'arguments : l'analogie proprement dite comme nous l'avons vu, l'exemple et la métaphore. Toutefois, cet auteur précise, à propos de l'analogie et de la métaphore, qu'il ne s'agit pas de figures de style qui portent le même nom et dont la fonction est l'expression littéraire et poétique mais de figures utilisées au service de l'argumentation, autrement dit, quand elles se placent en posture de nous convaincre. Enfin, il est utile de savoir que l'analogie fait appel, le plus souvent, à un fonds culturel commun.

**-T18/ R2 :** « *En sortant ce mensonge à la Goebbels, les détracteurs pensent lancer l'OPA finale sur le système scolaire algérien qu'ils ont investi depuis l'éviction de Mostefa Lacheraf il y a de cela quarante ans !* »

Le rapprochement est fait, ici, entre les pratiques de propagande mensongère de Goebbels et les accusations portées par les opposants aux partisans de la daridja pour déprécier le discours propagandiste des arabophones.

#### **4-4-2- L'argument par l'exemple :**

C'est un cas particulier qu'on transforme en cas exemplaire en induisant le fait qu'il puisse s'appliquer à tout autre chose en apparence car l'objectif selon Breton est « *de faire ressortir une correspondance souterraine* ». Nous retiendrons, pour notre part, également, l'exemple, utilisé comme argument, même clairement énoncé, à l'image de l'extrait suivant :

**-T18/R7 :** « *Le souci des rédacteurs de cette recommandation est de moderniser une méthode d'enseignement restée figée depuis des décennies, avec un contenu culturel archaïque d'où est exclu le référent algérien authentique (...) L'exemple de l'Egypte est édifiant à plus d'un titre. Le phare de la culture arabe ne s'est pas embarrassé des idées rétrogrades pour appliquer les impératifs dictés par les sciences (...).* »

L'exemple cité, ici, par l'auteur de l'énoncé, vise à donner plus de poids aux thèses des rédacteurs des recommandations mises en cause, et par voie de conséquence aux défenseurs de la daridja.

#### **4-4-3-La métaphore :**

Même si les textes analysés ne sont pas à proprement parler des textes littéraires où la métaphore a plus de raison d'exister, il n'en demeure pas moins que nous avons trouvé quelques -unes utilisées comme arguments pour défendre les thèses soutenues par les différents protagonistes. Cette remarque faite, nous allons donner, dans ce qui suit, une brève définition de la métaphore, en nous référant toujours à Philippe Breton.

La métaphore est une figure de style très puissante. Tout comme l'analogie, elle tire sa force de sa nouveauté. Répétée elle s'affaiblira, ou deviendra un lieu commun, note Breton. Toutefois, la métaphore ne peut être un argument que si elle est destinée à convaincre, comme nous l'avons souligné plus haut. Ainsi, en est-il de l'exemple suivant:

**-T10/ J11 :** « À l'école, il n'en a plus besoin comme « béquille », car il est normalement constitué,... »

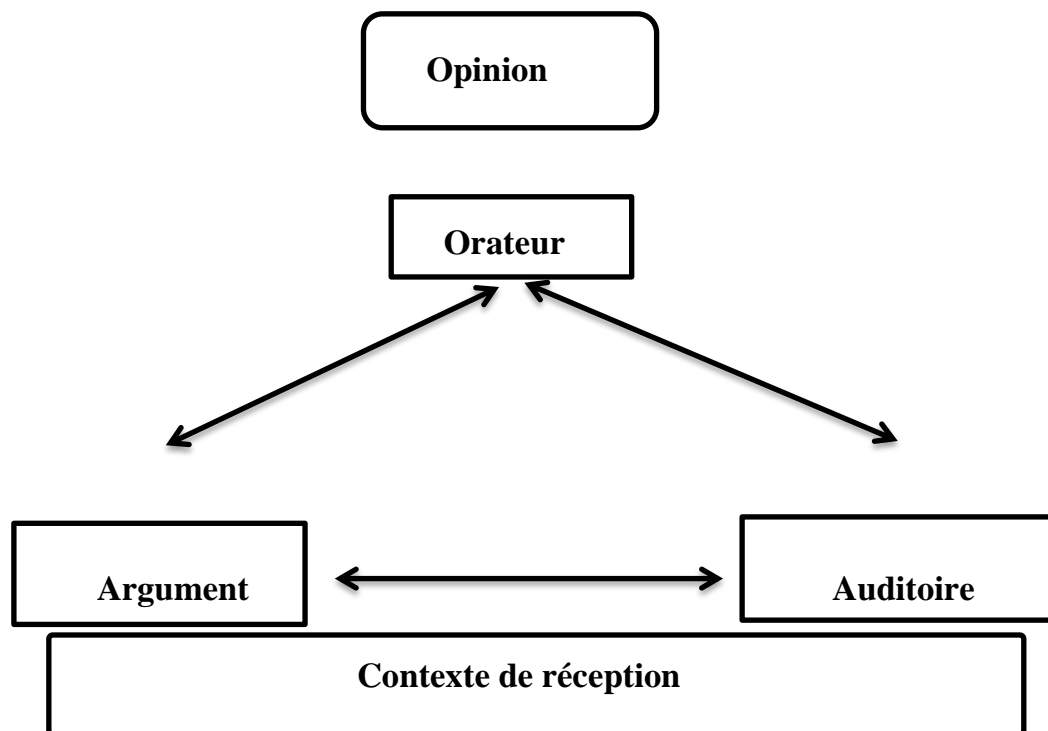
L'auteure parle, ici, de la daridja, comme on peut le deviner. L'image de la béquille associée à langue derdja vise à signifier qu'il n'y a que les malades qui s'en servent et, donc, qu'elle est inutile puisque nos enfants sont normalement constitués.

#### **5- La communication argumentative :**

Etant donné que nous sommes dans une situation où des antagonistes livrent leurs opinions sur une proposition d'introduction de la daridja en particulier et sur les langues en général, à travers des médias, pour un public de lecteurs potentiel dont les protagonistes, eux-mêmes, en vue de les amener à adhérer à leur point de vue et donc de les convaincre, et vu que l'intention d'influencer

l'interlocuteur est omniprésente dans chaque discours, si on se réfère à (Patrick Charaudeau, 2008) quand il énonce : « *l'argumentation s'inscrit dans une problématique générale d'influence : tout sujet parlant cherche à faire partager à l'autre son univers de discours* », nous estimons, de ce fait, que les ingrédients d'une situation de communication, dans ce cas, sont réunis et nous avons décidé, de ce fait, de nous inspirer du schéma de la communication argumentative que Phillippe Breton propose à la page 20 de son ouvrage : « *l'argumentation dans la communication* » qui serait applicable, selon cet auteur, à la situation d'argumentation.

FIGURE 1— LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION ARGUMENTATIVE



En s'appuyant sur le schéma ,ci-dessus, nous allons désigner, dans ce qui suit, les différents niveaux en argumentation et les faire correspondre ensuite à notre situation : l'opinion de l'orateur, l'orateur, l'argument défendu par l'orateur, l'auditoire que l'orateur veut convaincre et enfin le contexte de réception .

- **l'opinion** : Dans notre situation il y a deux thèses qui s'affrontent :  
1) La daridja, qui est notre langue maternelle, doit retrouver sa place dans

le système éducatif et notamment dans le préscolaire et le premier cycle de l'école primaire.

2) La daridja ne peut avoir le statut de langue et par conséquent, elle n'a pas sa place à l'école. -

**l'orateur :** Celui qui argumente, pour lui-même ou pour autrui. Dans notre situation, il s'agit plutôt de scripteurs, auteurs d'articles publiés par les différents journaux que nous avons retenus. Il s'agit, entre autres, de scientifiques (linguistes, sociologue, orthophoniste, etc.) et d'intellectuels (écrivains, journalistes, etc.). La communication est, ainsi, en différenciation entre les partisans et les opposants à la daridja.

- **les arguments utilisés :** Différents moules sont sollicités en fonction de la situation et de l'auditoire.

- **l'auditoire que l'orateur veut convaincre (d'adhérer ou de refuser) :** dans notre cas, il s'agit de l'ensemble des lecteurs de journaux potentiels, y compris les protagonistes eux-mêmes.

- **le contexte de réception :** il s'agit de l'ensemble des opinions, des valeurs, des jugements que partage le lectorat des journaux ciblés qui peuvent comporter tant les différentes catégories de la société que les protagonistes, eux-mêmes, et qui vont jouer un rôle dans la réception de l'argument, et, partant, dans son acceptation ou dans son refus. Plus spécifiquement, il s'agit dans notre cas, d'un lectorat arabophone et francophone que les protagonistes de la polémique, déclenchée par la proposition d'introduction de la daridja, sollicitent en faveur ou en défaveur de cette langue en essayant de les convaincre du bien-fondé de leur position.

## **6- Le corpus :**

Nous nous contenterons de préciser, ici, que c'est le même corpus ayant servi pour le chapitre précédent qui va être exploité lors de l'analyse de discours dans ce dernier chapitre.

## **Chapitre 2 :**

**Lecture interprétative des familles  
d'arguments et analyse des stratégies  
argumentatives les plus marquantes.**

## **I- Classification, analyse et lecture interprétative des différentes familles d'arguments**

### **Introduction :**

Nous aborderons ici, une phase importante de notre travail de recherche qui consiste avant tout à classer les différents arguments relevés dans les textes exploités, en nous référant à la typologie de Philippe Breton que nous avons abordée dans la partie théorique.

Mais avant cela, nous allons expliquer dans ce qui suit l'approche que nous avons retenue pour analyser et interpréter les arguments relatifs aux différents types que nous avons recensés lors de cette analyse.

### **1- Objectifs de recherche et méthode d'analyse :**

Il est toujours malaisé de déterminer, dans une discipline, une approche particulière pour mener un travail d'analyse, notamment quand il s'agit du discours qui constitue, selon (Charaudeau,2008),un champ disciplinaire propre, avec son domaine d'objets, son ensemble de méthodes, de techniques et d'instruments. Mais prenant en considération qu'il s'agit de textes où les auteurs essaient de donner leurs points de vue quant à la question des langues en générale et à celle de l' introduction à l'école primaire de l'arabe dialectal dit « daridja », en particulier ; et partant du fait qu'il y a un désaccord autour du sujet qui constitue la condition propice à l'émergence de situations argumentatives susceptibles de faire passer, ainsi, les réponses autour de ce sujet au statut de position à défendre, nous avons donc jugé utile d'opter pour une approche socio-discursive de l'argumentation qui intègre la sémantique pragmatique en vue d'analyser le sens pragmatique des différents énoncés argumentatifs.



Toutefois, comme nous n'avons pas l'intention de faire des analyses détaillées des différents procédés d'argumentation contenus dans les différents textes sélectionnés car là, n'est pas notre objectif de recherche qui s'inscrit plutôt dans une perspective sociolinguistique, nous axerons, de ce fait, notre travail en grande partie sur l'identification des différents arguments utilisés et sur leur classement en nous référant globalement à la typologie de Philippe Breton contenus dans son ouvrage : « *L'argumentation dans la communication* ». Nous nous baserons, de ce fait, non pas sur l'argumentation linguistique mais plutôt sur l'argumentation rhétorique perçue non au sens classique de la notion, à savoir, un ornement du discours mais comme « *une dimension essentielle à tout acte de signification* », relève Roland Barthe, cité par (Breton, 1996). Nous nous référerons toujours au même ouvrage précité dans l'identification et la classification des différents types d'arguments relatives aux grandes familles d'arguments recensées dans son ouvrage. Nous ne retiendrons toutefois que ceux qui sont susceptibles de nous intéresser dans notre recherche. Comme nous tiendrons compte de son schéma de la communication argumentative qui cible trois éléments essentiels, à savoir l'orateur, l'argument utilisé et le public auquel il s'adresse dans la mesure où nous tiendrons compte de la visée de l'argumentateur.

A partir de là, nous essayerons de faire des interprétations de la grille de répartition des arguments que nous établirons à cet effet ; par type d'argument contenu dans chaque famille d'arguments d'abord, ensuite, sous forme de rubriques thématiques reproduisant les quatre familles d'argument et, enfin, de manière comparative et globale entre les arguments utilisés par les deux antagonistes en conflit.

Toutefois, ayant constaté l'usage d'une violence verbale manifeste dans le discours polémique des différents protagonistes du conflit linguistique, visant à discréditer l'autre et son projet, nous avons jugé utile d'accorder également une place, à part, dans notre tâche, à l'analyse de la stigmatisation caractérisée notamment par le discours sarcastique utilisé comme moyen d'argumentation dans les différents écrits du corpus.

Nous nous baserons, pour ce faire, sur l'article de Ruth Amossy « *La coexistence dans le dissensus* » et sur l'ouvrage de Kerbrat Orecchioni intitulé : « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* » et notamment les subjectivèmes « *affectifs* » et « *évaluatifs* » dans le but de déceler les jugements de valeur que renferment les différents énoncés et les intentions recherchées à travers l'usage des unités axiologiques identifiées et sur l'article de Camila Arêas intitulé « *La stigmatisation comme argument : entre dénonciation et légitimation de la loi contre la burqa* ». De la sorte, nous pensons qu'il nous sera possible d'une part, d'identifier le type des arguments donnés par les différents protagonistes à l'appui des thèses soutenues et d'autre part, de faire une lecture plus interprétative du lien qu'il y a entre ces arguments et leurs représentations relatives aux langues du paysage linguistique algérien que nous avons mises au jour lors du chapitre précédent.

En résumé, nos objectifs de recherche seront, ainsi :

- L'identification des différents types d'arguments utilisés, leur classification conformément à la typologie de Philippe Breton et l'analyse enfin de leurs visées argumentatives.
- Lecture comparative et interprétative des résultats obtenus.
- Repérage de la stigmatisation caractérisée notamment par un discours violent et ironique et analyse de sa visée argumentative.

1-1- Grille d'analyse :

Famille d'arguments	Type d'arguments	caractéristiques	Exemples
<b>Arguments analogiques</b>	Argument par l'exemple	Un cas particulier cité en exemple pour faire ressortir une correspondance	Ex : - T18 / R7 : « <i>L'exemple de l'Egypte est édifiant à plus d'un titre. »</i>
	Analogie	Ressemblance de rapports. Aucun rapport toutefois entre les termes de l'analogie.	Ex :- T18/ R2 : « <i>En sortant ce mensonge à la Goebbels, les détracteurs pensent lancer l'OPA finale sur le système scolaire algérien... »</i>
	Métaphore	Usage de figure de style fondé sur l'analogie.	Ex : - T13/M1 : « <i>L'Ecole passe actuellement par un tourbillon de langues violent qui a suscité des interrogations sur l'identité algérienne plurilingue ... »</i>
<b>Arguments d'autorité</b>	Compétence	Une autorité de compétence appuyée sur un savoir, une fonction exercée ou une institution de référence.	Ex : - T16/P1 : « <i>l'Unesco, après plusieurs études de grands savants et pédagogues a recommandé à tous les peuples qu'ils soient d'Afrique ou d'Europe ou d'Asie ou d'Amérique d'utiliser la langue maternelle pour mieux maîtriser la langue officielle.</i> »
	Expérience	Argument basé sur une pratique effective dans le domaine où l'orateur s'exprime	Ex : - T16/P15 : « <i>Nous sommes sur le terrain et nous corrigeons les copies des enfants algériens et nous pouvons le dire tout haut que ce sont des victimes des différentes expériences qu'ils ont vécues. Nous avons produit des ignorants trilingues et nous en sommes tous responsables.</i> »

	Témoignage	Argument conféré par le fait d'avoir été témoin d'un événement ou de citer le témoignage d'une tierce partie.	Ex : - T20/ A6 : « <i>Celles et ceux qui ont effectué le petit ou le grand pèlerinage témoigneront de cette vérité, à savoir que le « dialecte » domine dans les rues de Médine et de La Mecque, pourtant berceau de l'arabe et de l'islam »</i>
	Autorité négative	L'usage à contrario de l'argument d'une autorité qui a une opinion négative pour disqualifier la thèse d'autrui	Ex : <b>I 23</b> : « <i>L'auteur est beaucoup mieux placé que moi pour savoir que le passage de l'oralité à l'écriture est extrêmement plus complexe qu'un simple passage d'un langage sonore à un assemblage de signes graphiques »</i>
<b>Arguments de cadrage</b>	Définition	Consiste à faire accepter une clôture, une « finition » en insistant toutefois sur l'aspect qui semble le plus déterminant pour le caractériser	Ex : - T13 / M4 : « <i>En somme, la langue maternelle est l'ancrage social d'un support fonctionnel dont le centre se situe dans le cerveau (individuel) de chaque sujet »</i>
	Présentation	Forme de cadrage assez puissant qui consiste à majorer certains aspects et à en minorer d'autres.	Ex : -T20 /T4 : « <i>Le derja n'est pas une variante d'une pratique linguistique plus intéressante, en l'occurrence l'arabe standard moderne, c'est une langue à part entière »</i>
	Association	Usage de l'amalgame en vue de discréditer une opinion ou des personnes	Ex : -T7/6 : « <i>Les lobbys francophones algériens n'ont fait depuis l'indépendance que reprendre les mêmes procédés et arguments »</i>

	Quasi-logique	Raisonnement qui n'est pas éloigné du raisonnement scientifique.	Ex : - T4 /D7 : « <i>Et il est connu que la première couche de cette langue arabe révélée c'est la langue amazigh « el hamiria » qui s'est intégrée dans le dictionnaire arabe constitué à peu près de quatorze millions de mots. Le fait de parler de l'introduction de la daridja est donc un KO pour la langue amazigh et à l'unité nationale algérienne. »</i>
<b>Arguments de communauté</b>	Les valeurs communes	Fait appel aux valeurs, à l'idéologie.	Ex : - T3/C1 : « <i>... afin de préserver les constantes nationales dont l'arabe fusha est l'une des plus importantes valeurs.»</i>

## 2- Lecture interprétative des familles d'arguments

### 2-1- Argument de cadrage

Dans cette partie, nous établirons d'abord un classement des différents arguments de cadrage relevés par Breton, dans son ouvrage précité. Ces arguments servent, selon cet auteur, à cadrer le réel d'une certaine façon en majorant puis en minorant certains aspects pour faire ressortir la légitimité d'une opinion. Ils servent à présenter une nouveauté à l'auditoire, des pensées auxquelles il n'avait pas pensé, par rapport auxquelles « *ses points de repère habituels ne fonctionnent pas* »

Nous commencerons par la présentation des opinions favorables à la daridja, c'est-à-dire, celles de ses partisans.

#### 2-1-1- Arguments de définition :

La définition, ici, est plutôt à visée rhétorique et cherche à mettre l'accent sur l'aspect qui semble le plus déterminant pour caractériser un phénomène donné.

C'est une définition qui est, ainsi, au service d'une argumentation. Toutefois, cette définition, note Breton, « *n'est pas objective* » même si quelques définitions scientifiques peuvent servir à argumenter. Elle est, de ce fait, « *une description orientée* » vers un objectif déterminé, celui de convaincre.

Par ailleurs, il faut relever que la frontière entre la présentation ou qualification et la définition est tellement mince qu'il est parfois difficile de les discriminer comme le relève, du reste, Breton quand il note que « *les frontières ne sont pas toujours si simples à établir* » entre les deux notions. (Breton, 2003, p.84)

Enfin, nous tenons à souligner que les phénomènes faisant l'objet d'analyse et, donc, de définition dans notre situation seront globalement les langues ou leurs locuteurs comme on peut le constater dans les énoncés des tableaux suivants :

**2-1-1-1- Discours des partisans de la daridja :**

Arguments	Sources
<b>M 2 :</b> « <i>Pour un linguiste, la daridja est considérée comme une langue, avec des variantes et des variations issues de l'arabe standard.</i> »	<b>T13 FS</b>
<b>M 4 :</b> « <i>En somme, la langue maternelle est l'ancrage social d'un support fonctionnel dont le centre se situe dans le cerveau (individuel) de chaque sujet.</i> »	<b>T13 FS</b>
<b>R 12 :</b> « <i>A l'origine, l'écriture est une création d'adulte pour les adultes.</i> »	<b>T18 FS</b>
<b>R13</b> « <i>La pire des méthodes lui imposera, de but en blanc, dès la 1<sup>ère</sup> A.P, une langue écrite qu'il ignore sur le double plan graphique et lexical. C'est ainsi que naît la phobie de l'école, l'aversion pour le (la) maître (sse) et la langue écrite scolaire.</i> »	<b>T18 FS</b>
<b>R 16 :</b> « <i>La meilleure des méthodes est celle qui amène progressivement l'enfant vers la découverte du palais magique de cette langue étrange (pour son âge) qu'est la langue écrite, avec ses signes, ses lettres en forme de dessins</i> »	<b>T18 FS</b>
<b>S 4 :</b> « <i>Elle n'est pas la langue vulgaire que les forces du reflux considèrent comme dérivant exclusivement de la langue arabe par opposition à une matrice savante, devenue classique : l'arabe classique.</i> »	<b>T19 FNS</b>

<p><b>U1</b> : « <i>la Darija est la <b>langue vivante, l'authentique</b>, celle que le bébé entend dans les entrailles de sa maman, puis dans ses bras; celle de la vie, de la souffrance, des fêtes, du bonheur, du malheur, des lamentations, de la colère, des invocations, des célébrations, de l'amour, du chant, des poèmes, des rêves</i> »</p>	<p><b>T21 FNS</b></p>
<p><b>U2</b> : « <i>Non, Messieurs Senouci et Amimour, notre Darija est une <b>langue vivante</b>, notre <b>langue native</b> qui jaillit spontanément du plus profond de nos tripes, <b>pas un vulgaire et « affreux sabir</b> »!</i></p>	<p><b>T21 FNS</b></p>
<p><b>U8</b>-« <i>...cette <b>langue dialectale</b> issue du punique, fécondée par l'arabe et le berbère, »</i></p>	<p><b>T21 FNS</b></p>

La langue maternelle ou daridja est définie en mettant en avant ses aspects valorisants et notamment le fait qu'elle soit considérée comme une langue avec des variantes dans les énoncés M2 et M4 tantôt en niant ses aspects dévalorisants et particulièrement le fait qu'elle soit considérée comme une langue vulgaire dans l'énoncé S4. Les mêmes traits valorisants sont utilisés au profit de la daridja dans les énoncés U1 et U2. Ces définitions constituent, bien sûr, des arguments en faveur de la daridja car elles visent à faire admettre le bien-fondé de la proposition de son introduction à l'école primaire. Elles agissent, en quelque sorte, comme « *une description orientée* ». Les énoncés R13 et R16 définissent la pire et la meilleure méthode dans l'apprentissage d'une langue : la pire serait, selon l'auteur, celle qui consiste à mettre l'enfant directement en contact avec une langue qu'il ignore sur le double plan, graphique et oral, c'est-à-dire l'arabe classique dans la situation qui nous concerne ; et la meilleure serait celle qui consiste à retarder cette exposition à la langue de l'écrit. L'argument est donné dans l'énoncé R12 où il est affirmé que l'écriture « *est une création d'adulte* » ; autrement dit, que l'écrit est étranger à l'enfant du préscolaire, selon ce même auteur et qu'il serait donc plus indiqué de le familiariser d'abord avec l'usage de l'oral, c'est à-dire avec la daridja. Venant d'un pédagogue, en l'occurrence, M. Ahmed Tessa, qui a été de surcroît membre de la commission des experts, auteurs des recommandations en question, ces arguments ont leur poids.

**2-1-1-2-Discours des opposants à la daridja.**

Arguments	Sources
<b>D6</b> : « ... Car la langue arabe révélée, la langue du coran, est le résumé de toutes les langues arabes qui ont précédées et qui sont aujourd'hui des dialectes. »	<b>T4 DNS</b>
<b>D7</b> : « Et il est connu que la première couche de cette langue arabe révélée c'est la langue amazigh « el hamiria » qui s'est intégrée dans le dictionnaire arabe constitué à peu près de quatorze millions de mots »	<b>T4 DNS</b>
<b>F8</b> : « C'est un discours francophone et francochone pur et c'est une erreur scientifique flagrante car cette langue « ammia » dont on parle (...) est la langue des mères analphabètes. »	<b>T6 DS</b>
<b>J17</b> : - « Le langage, au plan linguistique, c'est l'oral, identifié à la langue maternelle... » - « La langue, au plan linguistique c'est l'écrit, identifié à l'apprentissage des cultures et des civilisations... »	<b>T10 DS</b>
<b>J18</b> : « Enseigner « la daridja », l'arabe écrit ne signifie donc pas enseigner deux langues, c'est mélanger deux registres de langue qui sont différents. »	<b>T10 DS</b>
<b>F20</b> : « c'est un étrange charabia et un amalgame de langue qui n'est ni arabe, ni berbère, ni français mais un mélange de langue arabe, berbère et français dont l'arabe est le plus petit »	<b>T6 DS</b>

Définir la langue arabe comme étant le résumé de tous les dialectes arabe, dans l'exemple D6 vise à prouver la justesse de son choix comme langue nationale et à démontrer par ricochet, l'inanité d'opter pour d'autres langues, la daridja, notamment, qui est, en revanche, intentionnellement dépréciée avec la langue française dans les énoncés F8 et F20. Ces définitions entrent dans la même stratégie argumentative, des arabophones qui consiste à stigmatiser à outrance les langues auxquelles ils s'opposent avec leurs locuteurs afin de les décrédibiliser aux yeux de l'opinion publique avec leur projet. Ainsi, en est-il quand la daridja est définie comme la langue des mères analphabètes ou comme un étrange charabia. La définition de la première couche de la langue arabe comme étant « la hamiria » ou langue tamazight dans l'énoncé D7 vise à susciter le rejet de la daridja par les kabyles puisqu'elle cible justement cette langue arabe qui constitue l'origine de leur langue, selon l'auteur de cet énoncé.



Les définitions des termes langue et langage d'un point de vue linguistique dans l'énoncé J17 visent à démontrer que l'oral n'est pas une langue mais un registre de langue et que vouloir enseigner la daridja n'entre pas, de ce fait, dans la perspective d'encourager le bilinguisme comme veulent le faire croire, ses partisans. Cette idée est, par ailleurs, clairement explicitée dans la définition de l'acte d'enseigner la daridja contenue dans l'énoncé J18.

### **2-1-2 -Arguments de présentation :**

C'est un procédé par lequel on cherche à amplifier certains aspects d'un sujet, d'un objet ou d'une problématique et à en minorer les autres aspects afin de convaincre un public donné, en mettant l'accent uniquement sur les aspects amplifiés, de sorte à négliger les autres aspects. Le côté amplifié peut, toutefois, être l'aspect non valorisant d'un objet quand on veut le dévaloriser aux yeux du public ciblé. Nous considérons, pour notre part que la présentation de l'une des langues objets du conflit, notamment la daridja et l'arabe classique, qui entre dans une perspective de minoration ou de majoration de cette langue comme un argument de présentation car cette minoration ou cette majoration ne peut se faire logiquement qu'au détriment ou au profit des autres langues du paysage linguistique algérien.

#### **2-1-2-1- Discours des partisans de la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>N5</b> : « <i>L'intervention de la langue maternelle est là pour faciliter l'apprentissage et pour permettre à l'enfant de se familiariser au début avec ce nouveau code linguistique qu'on lui enseigne.</i> »	<b>T14 FS</b>
<b>P3</b> : « <i>Pour eux, l'arabe classique, complexe et maîtrisé seulement par une élite, est inadapté aux apprentissages.</i> « <i>Personne ne parle arabe au quotidien.</i> »	<b>T16 FNS</b>
<b>P9</b> : « <i>La langue majeure en Algérie, celle qui assure l'intercompréhension dans l'ensemble du pays, c'est l'arabe dialectal, parlé et compris par tous, sauf peut-être dans quelques régions berbérophones enclavées dont les populations demeurent unilingues.</i> »	<b>T16 FNS</b>
<b>R8</b> : « <i>De sa naissance à six ans, l'enfant utilise le langage ou la langue maternelle parlée. Il y est à l'aise. Il en joue, se donne du plaisir. Cette langue parlée, maternelle, participe au développement et à la structuration de sa pensée, de son intelligence en éveil.</i> »	<b>T18 FS</b>

<b>S1</b> : « <i>Car la <b>derdja</b> est l'accès privilégié par lequel l'Algérie peut entrer de plain-pied dans sa contemporanéité et filer droit vers son avenir.</i> »	<b>T19 FNS</b>
<b>S3</b> : « <i>La langue arabe, façonnée par la mythologie des tribus arabes dans un premier temps, puis par le mythe religieux dans sa phase de structuration, est une langue étrangère qui reste dépouillée de tout moyen d'accès au système de signes qui constitue l'environnement sensible des Algériens et de leur vécu, au même titre que toute autre langue étrangère.</i> »	<b>T19 FNS</b>
<b>S4</b> : « <i>Au contraire, la <b>derdja</b> est la langue maternelle des Algériens, parlée aux quatre coins du territoire national, par laquelle l'originalité algérienne s'exprime et qui est le produit de plus de deux mille ans d'emprunts et d'inventions par le génie créatif de la population.</i> »	<b>T19 FNS</b>
<b>T4</b> : « <i>Le <b>derja</b> n'est pas une variante d'une pratique linguistique plus intéressante, en l'occurrence l'arabe standard moderne, c'est une langue à part entière.</i> »	<b>T20 FNS</b>
<b>U6</b> « <i>L'arabe classique n'a jamais été la langue native (maternelle) de qui que ce soit (...) Certains s'y sont essayés depuis de siècles, en vain, personne ne pouvant parler l'arabe classique spontanément, ouvertement et continuellement.</i> »	<b>T21 FNS</b>
<b>U8</b> : « <i>On continue à enseigner à toutes et à tous cette langue dont l'usage imposé par le haut est très restreint dans la société. Alors que l'ensemble de la population parle spontanément et ouvertement une langue « dialectale » maternelle, exclue du système scolaire</i> »	<b>T21 FNS</b>
<b>U9</b> : « <i>alors que le peuple vit et parle une langue qu'il n'apprend pas à l'école tout en étant tenu d'étudier une langue qu'il n'utilise pas, ou peu.</i> »	<b>T21 FNS</b>
<b>V5</b> : « <i>Cette langue est présente dans la société, comme je l'ai dit, et on a à ce sujet plusieurs indicateurs : la presse francophone, la littérature écrite par de jeunes écrivains, et puis la présence du français dans le paysage, les enseignes, dans la rue, les gens le parlent...</i> »	<b>T22 FS</b>
<b>V6</b> : « <i>Quant au tamazight, moi je pense que c'est une cause nationale. À partir du moment où c'est une langue nationale, et qui doit être officielle (...) Et je répète que c'est une cause nationale qui doit interpeller tous les Algériens parce qu'elle fait partie précisément de cette condition du vivre-ensemble.</i> »	<b>T22 FS</b>

Il ressort des exemples ci-dessus que c'est l'aspect de langue de communication et d'intercompréhension entre les Algériens de la daridja qui est mis d'abord en valeur pour servir d'argumentation à son adoption en milieu scolaire, notamment

si on se réfère aux énoncés P9 et S4. La daridja est également présentée comme un moyen facilitateur des apprentissages si on se réfère aux énoncés N5 et R8 par rapport à la langue arabe qui n'est adaptée ni à l'apprentissage, ni à la communication si on réfère à l'énoncé P3. La mise en relief du fait que l'arabe classique ou fusha n'est pas la langue du peuple contrairement à la daridja est également soulignée dans les énoncés T4, U6, U8. Et pour minorer davantage l'arabe classique, cette langue est même présentée comme une langue étrangère par rapport à l'authenticité et à l'originalité de la daridja, énoncés : S3, S4 et T6. Ce qui constitue, aux yeux des partisans de la daridja, un élément de taille dans leur argumentation en faveur de la langue qu'ils défendent.

Par ailleurs, ces derniers ne se contentent pas de présenter les aspects valorisants de la langue qu'ils défendent mais également ceux des autres langues (le français et le tamazight) qui font partie de leur groupe d'appartenance comme il ressort dans les énoncés U5 et U6, confirmant, ainsi, leur alliance dont nous avons parlé dans le précédent chapitre.

Présenter la daridja comme un moyen pour faciliter l'apprentissage de la langue arabe dans l'énoncé N5 ou comme un moyen de communication par excellence dans l'énoncé P9, c'est d'une part mettre, ainsi, en exergue ses qualités au dépend de la langue arabe qui en serait dépourvues ; mais d'autre part, c'est aussi, minorer ses aspects dévalorisants qui la caractérisent selon, ses détracteurs.

#### **2-1-2-2- Discours des opposants à la daridja**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>B4</b> : « <i>L'introduction de la «ammia » d'un point de vue scientifique est par ailleurs une altération de l'enseignement.</i> »	<b>T2 DNS</b>
<b>D1</b> : « <i>Pour la millième fois et plus, les francophones algériens dans leur diverses factions, colorations et sources prouvent qu'ils sont les plus réactionnaires, les plus grands ignorants, et les plus sous- développés dans ce pays »</i> »	<b>T4 DNS</b>
<b>D2</b> : « <i>Cette déclaration qui indique clairement qu'ils ne connaissent ni la daridja, ni la langue arabe et qu'ils ne comprennent pas du tout la société algérienne. Comme ils ignorent la philosophie et l'histoire de l'éducation et de l'enseignement dans le monde tout comme ils ne</i> »	<b>T4 DNS</b>

<i>connaissent ni la linguistique, ni le concept de l'Etat moderne, ni la situation de l'Etat algérien »</i>	
<b>F1</b> : <i>« Les nouveaux colons sont derrière le plan de l'enseignement au moyen de la daridja. »</i>	<b>T6 DS</b>
<b>F17</b> : <i>« Personnellement, je ne reconnais que deux langues vivantes dans le domaine de l'écrit qui s'affrontent (..) ce sont l'arabe fusha du coran ou l'arabe scolaire comme l'appelle madame la ministre, la langue de l'écriture, de la lecture et de la pensée des mères et des pères de la majorité des intellectuels algériens et la langue française, la langue de la croix et de la colonisation et langue des mères des français et des françaises qui ont la nationalité algérienne... »</i>	<b>T6 DS</b>
<b>F20</b> : <i>« ... un de nos savants avant lui en 1927 dans la revue « oued mizaab » N°55 en décrivant la « ammia » algérienne. « c'est un étrange charabia et un amalgame de langue qui n'est ni arabe, ni berbère, ni français mais un mélange de langue arabe, berbère et français dont l'arabe est le plus petit des constituants avec tout ce qu'elle subit comme abréviation et déformation »</i>	<b>T6 DS</b>
<b>G4</b> : <i>« L'arabe parlé et l'Arabe classique sont tous deux de l'arabe. Il ne s'agit pas de deux langues comme veulent le faire croire les relais algériens de la francophonie pour mieux faire la place à une troisième langue: le français. »</i>	<b>T7 DNS</b>
<b>I4</b> : <i>« Si j'ai bien compris, dans le cas des Algériens et de leur langue, pour s'élever intellectuellement, il faudrait utiliser la langue de la rue et de la complaisance que le milieu familial et les parents ont naturellement avec le tout jeune enfant. Quant à la langue la plus travaillée, la plus améliorée et la plus structurée, elle serait la langue de l'abrutissement. »</i>	<b>T9 DS</b>
<b>J16</b> : <i>« Dans le monde de l'école de la réussite et en pratique pédagogique, l'oral, le dialecte quotidien et le langage quantifiable sont bannis, car il n'y a rien de neuf à découvrir ni à traiter ni à imaginer ni à rêver, contrairement à tout ce que procure comme compétences d'abstraction un conte, une pièce de théâtre, une poésie..., »</i>	<b>T10 DS</b>
<b>K3</b> : <i>« la langue des 500 millions d'Arabes et des deux (2) milliards de musulmans qu'ils pratiquent chaque jour, n'est pas une langue morte et qu'elle est devenue la 4e langue à l'ONU avant la langue de Molière qui tend vers un déclin inévitable malgré les efforts de la France et des pays francophones dans le monde. »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K5</b> : <i>« Quant à la langue française que nous lisons et écrivons, nous la considérons comme un butin de guerre. Elle n'est ni langue nationale ni maternelle. D'ailleurs c'est l'une des langues les plus difficiles au monde. Avec son orthographe impossible et ses conjugaisons encombrantes ne</i>	<b>T11 DS</b>

<i>ressemblant à aucune autre langue moderne »</i>	
<b>K7</b> : « <i>L'arabe n'est pas seulement la langue de la poésie et de la littérature, elle n'est pas seulement la langue de l'islam et des musulmans, elle n'est pas seulement la 4ème langue officielle des langues de l'ONU, avant la langue française, c'est aussi et surtout la langue qui a véhiculé de la recherche scientifique (mathématique, physique, chimie, médecine, astronomie... »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K10</b> : « <i>L'arabe est une langue analytique extrêmement facile et qui, d'après des études russes des années 60, peut servir de langue médiane dans des dispositifs et des logiciels de traduction automatique. »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K13-</b> « <i>La daridja est un dialecte, seulement parlé et non écrit. Donc, celui qui parle de daridja veut nous mettre à la case des analphabètes qui n'ont aucune histoire culturelle, qui n'ont pas de langue »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K16</b> : « <i>Ceux qui veulent effacer tout cela, ne peuvent être qualifiés que de criminels à la solde de l'impérialisme »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K 17</b> : « <i>car le dialecte n'a jamais été porteur de sciences ; c'est du folklore tout simplement ! Il ne peut prétendre accéder à la langue littéraire raffinée, universelle et éternelle. »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K 22</b> : « <i>Oui, la langue arabe c'est la langue du zéro, de l'algèbre, des algorithmes et de l'essor des mathématiques, de la physique et de la médecine, sans parler de l'astronomie et de l'astrophysique.»</i>	<b>T11 DS</b>

Le procédé rhétorique qui consiste à majorer certains aspects de la langue défendue et à minorer ceux de la langue adverse en vue de faire valoir l'opinion défendue est fortement présent au sein de l'argumentaire contenu dans la présentation des langues des défenseurs de la langue arabe et opposants à la daridja comme on peut le constater dans les énoncés F1, F17, F20, I 4 et K17. La mise en valeur de l'aspect de scientificité relatif à la langue arabe dans les énoncés K7, K10 et le procédé d'amplification dans l'énoncé K22 où plusieurs traits majorants sont cités pour faire valoir la scientificité de cette langue, vise à minorer, ainsi, un autre aspect qu'elle traîne comme une tare : celui, clamé par ses opposants, qui pensent, en effet, qu'elle ne peut être la langue de la technologie, l'accusant, ainsi, du retard qu'accuse le pays, dans ce domaine. Tout en restant dans le même registre, ces défenseurs de la langue arabe ciblent, également, les autres langues du paysage, notamment la daridja perçue comme étant au service de la langue française et présentée, en outre, comme une langue non porteuse de sciences, ni de culture ; un étrange

« charabia » qui ne peut faire de nous que des analphabètes, si on se réfère aux énoncés B4, F20, K13, K17. Ses défenseurs sont présentés comme étant « *des criminels à la solde de l'impérialisme* » Quant à la langue française, c'est l'aspect, langue de la croix et de la colonisation qui est présenté comme trait minorant alors que l'aspect relatif à son déclin est mis en avant comme argument pour justifier son changement au profit de l'anglais dans l'énoncé K3. Une idée qui est, du reste, clairement explicitée dans l'énoncé qui suit : « *Nos jeunes, pour leur grande majorité, s'orientent maintenant vers l'étude de la langue anglaise* », extrait du même texte. Le même procédé est, enfin, utilisé dans l'énoncé J16 pour minorer un aspect de la langue, l'oral le dialecte quotidien assimilé à la langue maternelle, et majorer un autre aspect, celui de l'écrit, du conte, de la poésie qui permettent à l'enfant de rêver et d'imaginer, procurant, ainsi, une compétence d'abstraction que la langue maternelle est incapable de lui apporter, si on se réfère à Mme Zellal.

### **2-1-3-Arguments d'association :**

N'ayant pu relever d'arguments d'association dans le discours des partisans de la daridja, nous nous contenterons, ainsi, de présenter uniquement, dans ce qui suit, le discours des opposants.

#### **2-1-3-1- Discours des opposants à la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>B7 :</b> « <i>l'initiative est une idée orientaliste et vise à éloigner la langue arabe fusha et à mettre tout ce qui peut mettre en danger son existence et la diluer</i> »	<b>T2 DNS</b>
<b>F1 :</b> « <i>Les nouveaux colons sont derrière le plan de l'enseignement au moyen de la daridja.</i> »	<b>T6 DS</b>
<b>G3 :</b> « <i>Les lobbys francophones algériens n'ont fait depuis l'indépendance que reprendre les mêmes procédés et arguments.</i> »	<b>T7 DS</b>
<b>J10 :</b> « <i>La « béquille-daridja » c'est, au contraire, de l'assistance sociale dont le recours serait devenu indispensable alors que, normalement et comme nous le faisons en orthophonie, cette « technique de soutien » n'est indiquée que pour les enfants retardés mentalement ou pour les aphasiques.</i> »	<b>T10 DS</b>

Dans les énoncés, ci-dessus, l'assimilation des partisans de la daridja à un lobby francophone dans l'énoncé G3 et la daridja à une béquille dans l'énoncé J10 n'est pas innocente et vise à utiliser l'amalgame comme argumentation à l'appui des opposants à la daridja et à susciter, ainsi, le rejet du projet adverse. L'association d'éléments inédits, tels que «béquille», «lobby» « colon » avec la daridja et avec ses partisans entrent, ainsi, dans cette perspective. Le lien établi entre le projet d'introduction de la daridja à l'école avec le fait que ce soit une « idée orientaliste » dans l'énoncé B7 est également à dessein et vise à le discréditer aux yeux de l'opinion publique car ce genre d'idée est entouré de suspicion au sein de la société algérienne.

#### **2-1-4- Arguments de dissociation :**

Même remarque que pour le tableau des arguments d'association. Là aussi, n'ayant pu relever d'arguments de dissociation dans le discours des partisans de la daridja, nous nous contenterons, de ce fait, de présenter uniquement, dans ce qui suit, le discours des opposants

##### **2-1-4-1- Discours des opposants à la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>sources</b>
<b>C6 :</b> « ... avec quel dialecte la ministre veut –elle enseigner , le chaoui, le kabyle, le targui, le mozabique, le jijilien, le tlemcanien ou... »	<b>T3 DNS</b>
<b>J17 :</b> - « Le langage, au plan linguistique, c'est l'oral, identifié à la langue maternelle... » - « La langue, au plan linguistique c'est l'écrit, identifié à l'apprentissage des cultures et des civilisations... »	<b>T10 DS</b>

Dans l'énoncé C6, la daridja est dissociée en plusieurs dialectes pour signifier l'irrationalité de son projet d'introduction à l'école et servir ainsi d'appui à l'argumentation de son rejet prôné par ses opposants.

Dans l'énoncé J17, l'auteure essaie de dissocier les deux registres de la langue : l'oral et l'écrit pour signifier qu'enseigner la daridja ou la langue maternelle, c'est enseigner l'oral et ne participe pas, ainsi, à la défense du plurilinguisme invoquée comme argument par ses partisans, si on se réfère à ce passage, notamment : *Des études scientifiques ont de tout temps démontré les bienfaits du*

*bilinguisme précoce sur le développement de l'intelligence global chez l'enfant. Et l'élève algérien est bilingue de nature : arabe algérien, tamazight et arabe scolaire. (FS18)*

### **2-1-5- Arguments quasi-logiques :**

Ce type d'argument proche du raisonnement scientifique est réduit dans notre corpus de recherche. Son usage est même paradoxalement inexistant dans les textes des partisans la daridja qui ont pourtant eu énormément recours aux arguments de compétence, et, de ce fait, nous nous contenterons du discours des opposants à la daridja dans le tableau suivant :

#### **2-1-5-1- Discours des opposants à la daridja**

<b>Arguments</b>	<b>sources</b>
<b>D7</b> : « <i>Et il est connu que la première couche de cette langue arabe révélée c'est la langue amazigh « el hamiria » qui s'est intégrée dans le dictionnaire arabe constitué à peu près de quatorze millions de mots. Le fait de parler de l'introduction de la daridja est donc un KO pour la langue amazigh et à l'unité nationale algérienne. »</i>	<b>T4 DNS</b>
<b>H7</b> : « <i>Les puristes rétorqueront qu'il faudrait enseigner l'arabe algérien par l'arabe algérien... Or, nous savons pertinemment que c'est chose impossible, puisque la langue algérienne ne dispose pas des mots nécessaires à l'analyse grammaticale et lexicale abstraite.. Le recours à une autre langue devient donc nécessaire : l'arabe moderne, le français moderne ? »</i>	<b>T8 DS</b>

L'auteur, dans l'énoncé D7 veut par une sorte de raisonnement syllogistique comme nous l'avons expliqué précédemment démontrer qu'à travers l'élimination de la langue arabe, c'est la langue amazighe qui est ciblée. Un tel raisonnement vise à soulever les amazighophones contre les initiateurs de ce projet. Le même raisonnement semble être suivi dans l'énoncé H7 : pour enseigner l'arabe algérien, il faut qu'elle dispose de mots nécessaires à l'analyse grammaticale et lexicale abstraite (1<sup>ère</sup> prémisses), l'arabe algérien n'en dispose pas (2<sup>ème</sup> prémisses), donc il sera impossible de l'enseigner sans le recours à une autre langue qui en dispose : l'arabe moderne ou le français, selon l'auteur.



Les deux arguments, comme on peut le constater, visent ainsi à contrecarrer le projet d'introduction de la daridja à l'école.

### **2-2- Arguments d'autorité :**

Ces arguments recouvrent tous les procédés qui consistent à en appeler et « à mobiliser une autorité, positive ou négative, acceptée par l'auditoire et qui défend une opinion que l'on propose ou l'on critique » (Breton, 2001). Cette autorité peut être désignée parmi les élus, les professeurs, les experts, les magistrats, les scientifiques, etc. Breton en distingue trois grandes catégories : les arguments de compétence, les arguments d'expérience, les arguments de témoignage auxquels on pourrait ajouter les arguments d'autorité ad-hominem.

#### **2-2-1-Arguments de compétence :**

L'argument de compétence s'appuie sur une expérience théorique et se fonde sur les compétences scientifiques, techniques, morales ou professionnelles qui légitiment le réel, les compétences d'experts et ou d'institutions. L'argument de la compétence, relève Breton, suppose en préalable « une compétence scientifique, technique, morale ou professionnelle qui va légitimer le regard sur le réel qui en découle. » C'est ce que nous avons pu relever dans les énoncés suivants :

##### **2-2-1-1-Discours des partisans de la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>L1</b> : « Résultats des travaux de recherche initiés par la banque mondiale sur le thème : «Langues autochtones et langues d'enseignement (...) »avec des experts de six continents et qui avaient duré cinq années, convergent vers ceci : « Les meilleurs résultats scolaires (réussite dans les apprentissages, diminution des abandons et poursuite de la scolarisation) proviennent d'enfants ayant suivi les trois ou quatre premières années d'étude dans leurs langues maternelles. » .	<b>T12 bis FS</b>
<b>L3</b> : « Les grandes découvertes contemporaines sur le fonctionnement du cerveau humain et de la cognition en général (les neurosciences cognitives) permettent avec force assurance de dire que le savoir s'élabore sur la base des expériences de socialisation du petit de l'homme. »	<b>T12 bis FS</b>

<b>L5</b> : Selon Abdou Elimam <sup>12</sup> : « <i>l'humain hérite, à la naissance, d'une prédisposition biologique et génétique au langage, et cette dernière s'actualise dans le processus même de la socialisation du petit-de-l'homme.</i> »	<b>T12 bis FS</b>
<b>L6</b> : Et toujours selon cet auteur : « <i>Apprendre une langue autre implique, en toute conséquence, que l'on prenne appui sur cet «acquis de naissance» pour construire une élaboration à la fois cognitive et linguistique nouvelle.»</i>	<b>T12 bis FS</b>
<b>L7</b> : « <i>L'apprentissage de la langue seconde est donc la résultante d'un processus qui –bon gré, mal gré– repose sur un terrain préalablement défriché par la langue maternelle : voici ce qui, de nos jours, fait consensus chez les linguistes et neuroscientifiques contemporains.</i> » Abdou Elimam	<b>T12 bis FS</b>
<b>L9</b> : « <i>Accéder à des savoirs implique que les mécanismes cognitifs d'actualisation (catégorisations, analogies, extrapolations, etc.) liés à la langue maternelle soient sollicités et vitalisés. Malheureusement, c'est à une censure de ce potentiel que doit faire face l'élève.</i> » Abdou Elimam	<b>T12 bis FS</b>
<b>M2</b> : « <i>Pour un linguiste, la daridja est considérée comme une langue, avec des variantes et des variations issues de l'arabe standard.</i> » Meryem Stambouli <sup>13</sup>	<b>T13 FS</b>
<b>M3</b> : « <i>Dans le deuxième cas « enseignement en langue maternelle » (...) Cela relève de stratégies d'enseignement et du répertoire verbal plurilingue de l'enseignant. Dans ce cas, le vernaculaire peut remplacer le véhiculaire pour faciliter l'intercompréhension et l'accès à la connaissance..</i> » Meryem Stambouli	<b>T13 FS</b>
<b>N2</b> : « <i>Depuis l'indépendance, on a pensé, et d'une manière têtue, que le rôle de l'école est de corriger la langue de l'enfant. Ce qui constitue une aberration à la fois pédagogique et didactique parce qu'il y a des répercussions psychologiques, cognitives qui font sentir à l'enfant qu'il est face à deux modèles celui de sa maman et celui de sa maîtresse.</i> » Khaoula Taleb El Ibrahimy <sup>14</sup>	<b>T14 FS</b>
<b>N3</b> : « <i>Il est dans le choc avec le modèle linguistique qu'on veut lui imposer et le modèle d'apprentissage.</i> » Khaoula Taleb El Ibrahimy	<b>T14FS</b>
<b>N5</b> : « <i>L'intervention de la langue maternelle est là pour faciliter l'apprentissage et pour permettre à l'enfant de se familiariser au début avec ce nouveau code linguistique qu'on lui enseigne.</i> » Khaoula Taleb El Ibrahimy	<b>T14 FS</b>

<sup>12</sup> Abdou Elimam. Professeur des universités en sciences et du langage, chercheur en neurosciences à l'Université d'Oran.

<sup>13</sup> Meryem Stambouli , Dr en sciences du langage, université de Mostaganem, chercheure associée au CRASC d'Oran.

<sup>14</sup> Khaoula Taleb El Ibrahimy, Linguiste. Professeure et chercheure à l'université d'Alger 2.

<p><b>O4:</b> « <i>La seconde conséquence fut encore plus grave ! En choisissant cette langue, on choisit une conception de la lecture et de son apprentissage qui déniait au lecteur son droit essentiel de compréhension et d'interprétation.</i> » Alain Bentolila <sup>15</sup></p>	<p><b>T15 FS</b></p>
<p><b>P1:</b> « <i>l'Unesco, après plusieurs études de grands savants et pédagogues a recommandé à tous les peuples qu'ils soient d'Afrique ou d'Europe ou d'Asie ou d'Amérique d'utiliser la langue maternelle pour mieux maîtriser la langue officielle.</i> »</p>	<p><b>T16FNS</b></p>
<p><b>Q1 :</b> « <i>Cela fait des années que des spécialistes des sciences du langage dont je fais partie alertons les autorités concernées sur la nécessité de prendre en compte, dans les premiers apprentissages, ce que connaît l'enfant et plus particulièrement de sa ou ses premières langues, les langues de la première socialisation.</i> » Khaoula Taleb El Ibrahim</p>	<p><b>T17 FS</b></p>
<p><b>Q2 :</b> « <i>Celles-ci doivent servir de levier d'apprentissage de la langue arabe enseignée à l'école mais aussi les autres langues.</i> » Khaoula Taleb El Ibrahim</p>	<p><b>T17 FS</b></p>
<p><b>Q3 :</b> « <i>Or, les arguments scientifiques plaident en faveur de l'introduction des langues maternelles et leur prise en compte dans les stratégies d'apprentissage et les conduites d'enseignement.</i> » Khaoula Taleb El Ibrahim</p>	<p><b>T17 FS</b></p>
<p><b>U5 :</b> « <i>J'ai l'impression que les hommes de décision font l'autruche. Ils n'ont jamais compris que l'enseignement du français pouvait être un levier pour la promotion de l'arabe.</i>» Khaoula Taleb El Ibrahim</p>	<p><b>T2 FS</b></p>

Dans les énoncés L3, L5, L6, L7 et L9 c'est non seulement l'autorité du linguiste connue pour ses nombreuses contributions scientifiques mais également la compétence dans le domaine d'autres linguistes (énoncé L7) ou experts dans le domaine (énoncé L1) qui sont convoquées dans son argumentaire au profit de la daridja. Ainsi en est-il dans l'énoncé L3 quand il fait appel aux neurosciences cognitives pour affirmer que « *que le savoir s'élabore sur la base des expériences de socialisation du petit de l'homme.* », en d'autres termes, grâce à l'appui sur la langue maternelle. Une idée qui est, par ailleurs, clairement formulée dans l'énoncé L6, quand il dit : « *Apprendre une langue autre implique, en toute conséquence, que l'on prenne appui sur cet «acquis de naissance», c'est-à-dire, sur la langue maternelle, car l'apprentissage de la langue seconde est la résultante d'un processus qui repose sur un terrain préalablement défriché*

<sup>15</sup> Alain Bentolila, Linguiste et professeur à l'université de la Sorbonne.,

par la langue maternelle (énoncé L7) Il fait ensuite appel aux autres linguistes pour valider ses arguments en ajoutant toujours dans le même énoncé : « *voici ce qui, de nos jours, fait consensus chez les linguistes et neuroscientifiques contemporains.* » . La compétence des autres experts scientifiques est également utilisée à l'appui de ses arguments en faveur de la langue maternelle, notamment dans l'énoncé L1 où ce sont les travaux d'experts de six continents qui plaident pour l'introduction de cette langue à l'école. Cet avis est rejoint, par ailleurs, par celui d'une autre linguiste également très connue pour ses travaux sur le sujet, en l'occurrence, Mme Khaoula Taleb El Ibrahimy qui met l'accent dans l'énoncé N3 sur le rôle de la langue maternelle dans la facilitation de l'apprentissage. Cette auteure a également fait usage du point de vue de spécialistes du langage, comme elle, à l'appui de son argumentation quand elle a admis dans l'énoncé Q1 que pendant de nombreuses années elle n'avait cessé, avec d'autres spécialistes, d'alerter les autorités sur la nécessité de prendre en compte la langue que connaît l'enfant, c'est-à-dire la langue maternelle, lors de ses premiers apprentissages. Elle fait appel, pour justifier son action, à des arguments scientifiques, si on réfère à l'énoncé Q3. La même auteure fait également appel à sa compétence en faveur, cette fois-ci, de la langue française en affirmant qu'elle peut servir de levier pour la langue arabe dans l'énoncé U5. Et c'est, enfin, à ses compétences de linguiste et à celles de Bentolila qu'il est fait appel, notamment dans les énoncés N2, N5, O4 pour argumenter en faveur de la daridja.

### 2-2-1-2-Discours des opposants à la daridja :

Arguments	Sources
<b>F1</b> : « <i>la « ammia » dans n'importe quel pays et particulièrement en Algérie ne peut contribuer au rapprochement des significations comme veut nous le faire croire Mme la ministre</i> »	<b>T6 DS</b>
<b>H10</b> : « <i>Cependant, en tant qu'instrument de savoir, qui aurait reçu et adopté en son sein les outils conceptuels de la modernité, et donc de l'émancipation, phase incontournable inscrite dans le processus historique des civilisations, l'arabe algérien moderne n'existe pas : Point de journaux en arabe algérien, point de traités de médecine, droit, philosophie... point de cours de mathématiques.</i> »	<b>T8 DS</b>

<p><b>I6 :</b> « <i>L'auteur est beaucoup mieux placé que moi pour savoir que le passage de l'oralité à l'écriture est extrêmement plus complexe qu'un simple passage d'un langage sonore à un assemblage de signes graphiques.</i> »</p>	<p><b>T9 DS</b></p>
<p><b>J13 :</b> « <i>L'orthophoniste peut, par des tests, vérifier objectivement que les 10 instrumentalités sont bel et bien acquises à 6 ans chez l'enfant algérien normal et le psychologue, lui, pourra vérifier par des tests d'affectivité, qu'au contraire c'est le nouveau qui le remplit de joie et que c'est le « déjà appris » qui le rebutera.</i> »</p>	<p><b>T10 DS</b></p>
<p><b>J15 :</b> « <i>J'ai toujours su qu'on n'apprenait pas une langue en utilisant une autre langue, a fortiori, en utilisant un oral sommaire, imprécis, limité, qui amalgame 2 registres de langues, en mélangeant leurs pluriels, leurs conjugaisons, leur morphologie .. , signes assez dramatiques d'un appauvrissement de la pensée</i> »</p>	<p><b>T10 DS</b></p>
<p><b>K11 :</b> « <i>L'arabe est une langue analytique extrêmement facile et qui, d'après des études russes des années 60, peut servir de langue médiane dans des dispositifs et des logiciels de traduction automatique.</i> »</p>	<p><b>T11 DS</b></p>

Dans cette partie réservée au discours des opposants à la daridja, une spécialiste en orthophonie apporte également sa contribution et donc sa compétence dans la polémique autour de la daridja dans l'énoncé J13. L'argument utilisé, pour justifier l'inutilité de la langue maternelle dans l'apprentissage de l'enfant de 6 ans, est que les 10 « instrumentalités » appelées « *les prérequis de la lecture et de l'écriture* » par la créatrice de l'orthophonie, Borel Maisonny, sont bel et bien acquises à 6 ans chez l'enfant algérien et que, de ce fait, il n'a pas besoin de sa langue maternelle pour apprendre d'autres langues. Ce constat est, du reste, clairement affirmé dans l'énoncé J5 de la même auteure quand elle note : « *J'ai toujours su qu'on n'apprenait pas une langue en utilisant une autre langue,...* » ; faisant, ainsi, intervenir sa compétence comme argument à l'appui de ses thèses. Et pour donner plus de poids à son argumentaire, cette langue est qualifiée ensuite d'« *oral sommaire, imprécis, limité, qui amalgame 2 registres de langues, en mélangeant leurs pluriels, leurs conjugaisons, leur morphologie.* Ces qualificatifs axiologiques à forte valeur dépréciative sont utilisés, par ailleurs, pour susciter son rejet et discréditer, ainsi, le projet des partisans de la daridja aux yeux de l'opinion publique. C'est ce que Breton appelle, une description orientée s'inscrivant dans les arguments qui visent un cadrage de

l'objet décrit, en l'occurrence, la langue maternelle, dans notre situation. Dans l'énoncé K11, l'auteur qui se dit linguiste, apporte, lui aussi, sa contribution en mettant l'accent sur la facilité de l'apprentissage de la langue arabe, en réponse à ceux qui disent que c'est « *une langue complexe* » dont l'apprentissage est malaisé. Son constat est basé sur sa compétence de linguiste mais aussi sur des études russes qui attestent qu'elle peut servir de langue médiane dans des logiciels de traduction.

### **2-2-2-Arguments d'expérience :**

Ce type d'argument s'appuie moins sur une compétence, toujours suspecte d'être théorique, comme le souligne Breton, que sur une pratique effective dans le domaine où l'orateur s'exprime. C'est, donc, un argument basé sur une expérience pratique effective de l'orateur, sur le sujet 2. Cette situation a fait que leur nombre soit très réduit comme nous allons le voir dans les énoncés suivants.

#### **2-2-2-1- Discours des partisans de la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>P15 :</b> « <i>Nous sommes sur le terrain et nous corrigeons les copies des enfants algériens et nous pouvons le dire tout haut que ce sont des victimes des différentes expériences qu'ils ont vécues. Nous avons produit des ignorants trilingues et nous en sommes tous responsables.</i> »	<b>T16 FNS</b>

De par son métier de professeur qui a exercé pendant plus de 32 ans dans l'enseignement, l'auteur tire comme conclusion de son expérience sur le terrain que les enfants sont victimes des différentes expériences. Et c'est donc un échec de l'école algérienne qui conforte le point de vue des partisans de la daridja et que compte mettre l'auteur au profit de l'introduction de la daridja à l'école de la langue arabe notamment pour pallier à l'échec de la langue arabe.

### 2-2-2-2- Discours des opposants à la daridja:

Arguments	Sources
<b>E2</b> : « <i>L'écrivain et chercheur en philosophie Azraj Amar pense que l'arabe dialectal créé le handicap civilisationnel. Et il a parlé de l'expérience de son voyage en Bretagne et son apprentissage de l'anglais au sein d'un système juridique et pédagogique qui refuse qu'on parle dans l'institut d'enseignement avec n'importe quelle langue autre que l'anglais.</i> »	<b>T5 DS</b>
<b>J18</b> : « <i>j'ai appris la langue française à l'école mieux que le petit français de souche et j'avais de meilleures notes que lui. Ma maîtresse française ne connaissait pas un mot du tlemcénien et moi, pas un mot de français en première année primaire : nos parents nous interdisaient de parler la langue du colon à la maison</i> »	<b>T10 DS</b>

Dans le 1<sup>er</sup> énoncé (E2), c'est l'expérience du philosophe Azraj qui est citée à l'appui de sa thèse : « *l'arabe dialectal créé le handicap civilisationnel* » et que l'auteur invoque aussi comme argument pour justifier son opposition à l'introduction de la daridja à l'école primaire.

Dans le 2<sup>ème</sup> énoncé (J18), c'est également l'expérience personnelle de l'auteure relative à son apprentissage de la langue française qui est utilisée comme argument à l'appui de sa thèse sur l'inanité du rôle de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une seconde langue. Cette idée est, par ailleurs, clairement explicitée dans le passage suivant déjà cité : « *J'ai toujours su qu'on n'apprenait pas une langue en utilisant une autre langue...* »

### 2-2-3- Arguments de témoignage :

L'argument de témoignage implique que la présence d'un témoin d'un événement, d'un fait divers, lui confère une autorité qui fonde ce genre d'argument. En effet, selon Breton, le fait d'avoir été présent à une manifestation, un événement, confère une autorité certaine, qui fonde l'argument du témoignage. Nous ajouterons à cela, que le fait de citer le témoignage d'un autre peut donner également un certain poids à ce type d'argument, un type qui est, toutefois, peu fréquent dans les textes que nous avons exploités comme nous allons le constater.

### 2-2-3-1- Discours des partisans de la daridja :

Arguments	Sources
<b>L4 :</b> « <i>Toutes les capacités (d'extrapolation et de justification) que tous nos enfants développent très tôt (et tous les parents peuvent témoigner de ces traits de génie de leur progéniture) sont celles-là mêmes qui se développent en même temps que s'installe la langue maternelle. »</i>	<b>T12 bis FS</b>
<b>Q3 :</b> « <i>Bien au contraire, la préoccupation majeure des membres de cet atelier a été l'amélioration de(s) méthode(s) d'enseignement/apprentissage de la langue arabe moderne. »</i>	<b>T18 FS</b>
<b>T6 :</b> « <i>L'arabe classique n'a jamais été la langue native (maternelle) de qui que ce soit; les habitants de la Péninsule arabique parlent eux aussi leurs « dialectes », y compris aux lieux saints de l'islam. Celles et ceux qui ont effectué le petit ou le grand pèlerinage témoigneront de cette vérité, à savoir que le « dialecte » domine dans les rues de Médine et de La Mecque, pourtant berceau de l'arabe et de l'islam.»</i>	<b>T20 FNS</b>

Dans l'énoncé L4, c'est le témoignage des parents qui est sollicité par l'auteur, un linguiste, à l'appui de sa thèse sur les capacités d'extrapolation et de justification qui se développent chez l'enfant à un âge précoce, en simultanéité avec l'installation de la langue maternelle, ce qui implicitement peut signifier, grâce à elle. Dans l'énoncé Q3, l'auteur livre son témoignage, quant aux bonnes intentions des membres de la commission d'experts auteurs des recommandations, objets de la polémique, pour réfuter, ainsi, la thèse de ceux qui les ont accusés d'être malintentionnés. Il faut souligner, ici, que cet auteur, Ahmed Tessa, a été membre de ladite commission ; c'est ce qui lui a permis, du reste, de faire ce témoignage. Enfin, c'est le témoignage des pèlerins qui est sollicité par l'auteur de l'énoncé T6 à l'appui de sa thèse relative à la dominance du dialecte comme moyen de communication sur l'arabe classique.

### 2-2-3-2- Discours des opposants à la daridja :

Arguments	Sources
<b>F19:</b> « <i>En vérité, la « ammia » (...) ne peut rapprocher les significations comme veut nous le faire croire la ministre (...) mais elle entraîne la confusion dans le langage et dans la pensée comme l'a souligné l'ambassadeur américain en Algérie selon wikliks en 2010 »</i>	<b>T6 DS</b>

L'auteur de l'énoncé F19 sollicite le témoignage de l'ambassadeur américain en Algérie sur la confusion que peut entraîner l'usage de la daridja dans le langage



et dans la pensée pour réfuter, ainsi, la thèse de Mme la ministre de l'éducation nationale quant au rôle de rapprochement des significations que cette langue peut jouer, selon elle. La réfutation de cette thèse est, par ailleurs, bien illustrée par l'exemple qu'il a donné à la fin de son interview de l'élève qui, dans un exercice de traduction, a traduit, le terme « *kabousse* » en arabe, par « *cauchemar* » ; une traduction à cause de laquelle il a été violemment repris par le professeur qui a corrigé cette traduction par le terme « *pistolet* ». Le signifié du terme « *Kabousse* » qui prête à confusion ne lui a pas permis de faire, ainsi, la bonne traduction.

#### **2-2-4-Arguments d'autorité négative (Ad-hominem) :**

Il s'agit, selon Breton, de l'usage de l'argument d'autorité dans une tournure a contrario, c'est-à-dire à utiliser une autorité négative pour disqualifier une opinion de la partie adverse. Nous n'avons pu déceler aucun argument chez les partisans de la daridja.

##### **2-2-4-1-Discours des opposants à la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>J9 :</b> « <i>Dans son Document Cadre de 2003, l'UNESCO, instance fondée sur la justice et la construction de sociétés du savoir, citée comme référence par nos sociologues, pour justifier leur consensus -« daridja » à l'école, encourage, en effet, mais rien que pour les enfants des pays postcoloniaux, le recours à la langue maternelle à l'école pour, argue-t-elle, prodiguer un enseignement de qualité. »</i>	<b>UI 10 DS</b>
<b>I 23 :</b> « <i>L'auteur est beaucoup mieux placé que moi pour savoir que le passage de l'oralité à l'écriture est extrêmement plus complexe qu'un simple passage d'un langage sonore à un assemblage de signes graphiques »</i>	<b>T9 DS</b>

Dans l'énoncé J9 l'auteure utilise la même institution, celle de L'UNESCO mais en défaveur de la thèse de ceux qui l'ont utilisé comme argument en faveur de l'enseignement de la daridja pour avancer que cette institution n'a pas recommandé les langues maternelles pour tous les pays du monde, mais seulement pour les pays postcoloniaux , signifiant, par-là, que ce n'est pas la bonne solution. Dans l'énoncé I 23, c'est la compétence du linguiste Bentolila qui est sollicitée par l'auteure, Fatima Tlemsani, comme argument ad hominem

en faveur de sa thèse et comme contre argument à la propre thèse du premier auteur cité qui a plaidé la daridja contre le choix de l'arabe académique comme langue d'enseignement pour lequel ont opté les décideurs à l'orée de l'indépendance

### **2-3-Argument de communauté :**

Les arguments de communauté s'appuient sur des présupposés communs à une communauté, à un groupe ou à un auditoire auquel on s'adresse. Ces arguments font appel, ainsi, « *à la croyance ou à des valeurs partagées par l'auditoire, qui contiennent déjà, en quelque sorte, l'opinion qui est l'objet de l'entreprise de conviction* » (Breton, 2001). Philippe Breton distingue trois types d'arguments de communauté : les opinions communes, les lieux et les valeurs, dont nous ne retiendrons toutefois que le dernier, en l'occurrence, les valeurs : les deux autres faisant défaut.

#### **2-3-1-Les valeurs communes :**

Ce type d'argument se réfère souvent à des valeurs habituelles, utilisées sans appréciation mesurée, pour justifier une opinion ou une action. Ces valeurs, qui ont trait à la nature humaine ou à des valeurs religieuses, éthiques ou esthétiques, jouent « *un rôle considérable dans notre société où elles fournissent des repères fondamentaux tout en fondant la plupart des normes sociales* » (Breton, 2001). Ce ne sont, toutefois, pas des valeurs universelles, relève Breton puisque la vie sociale de « *chaque groupe humain et communauté s'organise autour de valeurs spécifiques qui évoluent, elles-mêmes, dans l'Histoire.* » Les valeurs changent, ainsi, ou se contredisent d'une époque à une autre, d'une société à une autre. Les valeurs recensées dans le corpus ont trait, notamment, aux valeurs spirituelles ou religieuses, aux valeurs nationales et aux valeurs civilisationnelles ou culturelles.

### 2-3-1-1-Discours des partisans de la daridja :

Arguments	Sources
<b>N6</b> : « À travers la langue maternelle, on transmet des valeurs et un imaginaire. »	<b>T14 FS</b>
<b>R7</b> : « Le souci des rédacteurs de cette recommandation est de moderniser une méthode d'enseignement restée figée depuis des décennies, avec un contenu culturel archaïque d'où est exclu le référent algérien authentique »	<b>T18 FS</b>
<b>S2</b> : « Une première grosse pierre qui constituera un véritable pilier pour la fondation d'un État souverain qui sera bâti sur de véritables valeurs nationales dans lesquelles tout Algérien et toute Algérienne se sentirait représenté. »	<b>T19 FNS</b>
<b>T8</b> : « La langue étant un vecteur culturel fort, la reconnaissance du daridja contribuera à l'affirmation de l'« algérianité » du peuple algérien, estime Kahoula Taleb El Ibrahimy ».	<b>T20 FNS</b>
<b>U1</b> : « Seul un aveuglement volontaire ferait table rase de la réalité en niant le fait que la Darija est la langue vivante, l'authentique.... »	<b>T21 FNS</b>

La « première grosse pierre » dont parle l'auteur dans l'énoncé S2, c'est l'introduction de la daridja à l'école primaire et l'une des véritables valeurs nationales sur lesquelles sera bâti l'État souverain sera la daridja, également, selon lui. La daridja est ainsi assimilée à une valeur nationale sur laquelle s'appuie l'auteur comme argument à l'appui de sa promotion. La daridja, vecteur culturel et d'authenticité est également utilisée comme argument pour sa reconnaissance par l'auteur de l'énoncé T8 qui reprend, ainsi, les propos de la linguiste *Kahoula Taleb El Ibrahimy*. Les valeurs sont également sollicitées par cette dernière à l'appui de sa thèse en faveur de la daridja et de son introduction à l'école, dans l'énoncé N6. L'authenticité comme valeur est enfin citée dans les énoncés R7 et U1 comme argument en faveur de la daridja.

### 2-3-1-2-Discours des opposants à la daridja :

Arguments	Sources
<b>A8</b> : « S'ils grandissent en apprenant la « ammia » comment vont-ils apprendre le coran à l'avenir et comment vont-ils lire »	<b>T1 DNS</b>
<b>C1</b> : « ... afin de préserver les constantes nationales dont l'arabe fusha est l'une des plus importantes valeurs. »	<b>T3 DNS</b>

<b>C3</b> « ... par cette décision, l'Algérie deviendra française mais d'une autre manière cette fois-ci, en planifiant l'élimination de l'identité des algériens.. »	<b>T3 DNS</b>
<b>C5</b> : « ...du fait qu'elles se heurtent à l'union de l'homme avec la langue du coran, avec son patrimoine et avec son identité et qu'elle ne s'élève pas au niveau intellectuel auquel nous aspirons contrairement à ce que prétend la ministre »	<b>T3 DNS</b>
<b>C7</b> : « Cette situation n'est qu'un nouveau chapitre planifié pour atteindre l'unité nationale, la souveraineté nationale et la désintégration de l'harmonie nationale. »	<b>T3 DNS</b>
<b>D3</b> : « Et le plus important moyen d'unifier n'importe quel peuple, c'est l'école. L'école unificatrice crée la société unique. »	<b>T4 DNS</b>
<b>D5</b> : « Les voilà aujourd'hui en train de déclarer leur intention de faire de la daridja, la langue d'enseignement, c'est-à-dire de saper l'unité nationale que la langue arabe a consacrée »	<b>T4 DNS</b>
<b>D6</b> : « ... Car la langue arabe révélée, la langue du coran, est le résumé de toutes les langues arabes qui ont précédées et qui sont aujourd'hui des dialectes. »	<b>T4 DNS</b>
<b>D7</b> : « Le fait de parler de l'introduction de la daridja est donc un KO pour la langue amazigh et à l'unité nationale algérienne. »	<b>T4 DNS</b>
<b>D8</b> : « C'est ce qui a obligé l'Etat indépendant à consolider l'unité nationale psychiquement et culturellement à travers la langue et la culture. »	<b>T4 DNS</b>
<b>E7</b> : « Les propos du spécialiste en linguistique, le docteur Abdeljalil Mortad : « la langue du coran, dans toutes les étapes de notre enseignement représente une ligne rouge à l'honneur algérien qui n'a besoin d'aucune recommandation, pacte ou constitution. »	<b>T5 DNS</b>
<b>E9</b> : « Toutefois, la recommandation qui cible l'enseignement de la daridja au préscolaire est dangereuse et touche directement à l'identité et il se peut qu'elle participe à la formation d'un élève linguistiquement handicapé et intellectuellement malformé »	<b>T5 DS</b>
<b>F2</b> : « La déclaration (de novembre) dit à cet égard : ( la réalisation de l'unité de l'Afrique du nord dans son cadre naturel arabo-islamique). »	<b>T6 DS</b>
<b>F4</b> : « la déclaration souveraine et unifiante de novembre refuse toute pluralité linguistique officielle. »	<b>T6 DS</b>
<b>F5</b> : « Et si langue du peuple algérien n'est pas le français comme le stipule la déclaration et que sa religion n'est pas le christianisme comme elle le stipule aussi ; quelle est alors l'alternative pour cette langue et cette religion si ce n'est la langue arabe fusha et l'islam. »	<b>T6 DS</b>
<b>G1</b> : « .. il y a un projet de remise en cause du statut de la langue arabe	<b>T7 DS</b>

<i>dans l'enseignement qui revient sans cesse. »</i>	
<b>G2</b> : <i>« Le procédé, consistant à opposer artificiellement arabe parlé et classique est récurrent: déjà le colonialisme avait essayé de le faire par crainte de la force civilisationnelle et culturelle de la langue littéraire arabe. »</i>	<b>T7 DS</b>
<b>G8</b> : <i>« ...la nécessité urgente de mettre un terme à la dégradation continue que connaît son statut en violation de la Constitution »</i>	<b>T7 DS</b>
<b>H10</b> : <i>« Cependant, en tant qu'instrument de savoir, qui aurait reçu et adopté en son sein les outils conceptuels de la modernité, et donc de l'émancipation, phase incontournable inscrite dans le processus historique des civilisations, l'arabe algérien moderne n'existe pas »</i>	<b>T8 DS</b>
<b>K2</b> : <i>« Faut-il remplacer l'arabe, symbole d'une civilisation millénaire qui a tant donné à l'humanité et que parlent plus de 500 million de personnes ? »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K7</b> : <i>« L'arabe n'est pas seulement la langue de la poésie et de la littérature, elle n'est pas seulement la langue de l'islam et des musulmans, elle n'est pas seulement la 4ème langue officielle des langues de l'ONU, avant la langue française, c'est aussi et surtout la langue qui a véhiculé de la recherche scientifique (mathématique, physique, chimie, médecine, astronomie...). »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K13</b> : <i>« ...cela est insupportable pour une langue qui a presque 20 siècles d'existence et qui a un patrimoine littéraire encore vivant même quand nous parlons de la période antéislamique. (...)Tout cela c'est notre patrimoine littéraire arabe, écrit dans la langue arabe qui est notre langue maternelle. »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K14</b> : <i>« Nier l'importance de la langue arabe dans la civilisation universelle, c'est nier l'existence et l'apport de ces grands savants qui conservent encore aujourd'hui leurs noms et leurs bustes dans les grandes universités européennes comme la Sorbonne ou Oxford par exemple. »</i>	<b>T11 DS</b>
<b>K 15</b> : <i>« Monsieur Touhami parle du maghribi qui est une daridja et ne saurait jamais remplacer l'arabe de Haroun Rachid qui a donné un grand essor à la civilisation et au progrès de l'humanité en encourageant les arts et les lettres.»</i>	<b>T11 DS</b>
<b>L 13</b> : <i>« ...'avoir une ministre arabophobe, pour relancer leurs tentatives, feignant ignorer que l'arabe est, avec l'islam et le tamazight, une constituante de notre personnalité et de notre identité nationale »</i>	<b>T12 DNS</b>

Les valeurs du religieux dans l'argumentaire des opposants à la daridja, les arabophones, particulièrement, sont les plus sollicitées dans les énoncés, ci-dessus, ce qui est tout à fait normal quand on sait que l'arabe dit fusha est la langue du Coran ; ainsi en est-il dans les énoncés A8, C5 (Concernant l'énoncé

C5, le pronom « *elles* » dans « *elles se heurtent...* » renvoie aux propositions d'introduction de la daridja à l'école) et dans les énoncés D6, E7, F5, F2, L7. La deuxième valeur, la plus sollicitée est la valeur culturelle à travers les énoncés : G2, H10, L2, L4, L15. La troisième valeur est celle de l'unité dans les énoncés : D7, D3, D5, F4. La quatrième valeur sollicitée est la valeur identitaire qui est également liée à la religion de l'islam, faut-il le rappeler. Cette valeur est contenue dans les énoncés C3, C5, E9.

#### **2-4- Arguments analogiques :**

L'argument d'analogie consiste selon Breton à « établir entre deux zones du réel jusque-là disjointes, une correspondance qui va permettre de transférer à l'une les qualités reconnues à l'autre » (Breton, 2001). De ce type d'arguments, il en distingue trois grandes catégories : l'analogie, l'exemple et la métaphore. Nous ne conformerons, toutefois, pas strictement aux définitions qu'il a données à ces types d'argument eu égard au fait qu'il est difficile de faire la distinction entre eux tant les frontières entre les notions qui les définissent sont très perméables. Un constat auquel est arrivé l'auteur lui-même quand il note à ce sujet : « *Bref, tout est dans tout et on peut parfois discuter sans fin, dans l'analyse d'un texte, sur le fait que l'on est en présence de tel ou tel argumentation* » (Breton p.40 ) Le nombre de ces arguments que nous avons pu déceler , au cours de notre analyse de texte, est, par ailleurs, très limité comme nous allons le voir dans ce qui suit :

##### **2-4-1- L'analogie**

L'analogie permet de mettre en relation un thème (opinion défendue) et un élément extérieur (phore) « *qui n'a rien à voir avec le cas présenté mais dont on sent bien qu'un lien souterrain fort peut s'établir* » (Breton, 2001). Il faut relever, toutefois, à propos de l'analogie et de la métaphore, comme le précise Breton « *qu'il ne s'agit pas des figures de style qui portent le même nom et qui ont une fonction d'expression littéraire ou poétique bien distincte du mécanisme argumentatif qui les caractérise ici.*» Ce qui revient à dire que ces figures de style ne seront retenues que si elles sont destinées à convaincre et non à orner

le discours. Nous n'avons relevé que le discours des partisans en l'absence, de ce type d'arguments chez celui des opposants.

#### 2-4-1-1- Discours des partisans de la daridja :

Arguments	Sources
<b>M1</b> : « <i>Les langues sont le nerf de l'école tout comme l'argent est le nerf de la guerre.</i> »	<b>T13 FS</b>
<b>O1</b> : « <i>Celle qui a lieu dans les pays du Maghreb est infiniment plus importante : elle oppose la liberté des esprits à l'enfermement des intelligences !</i> »	<b>T15 FS</b>
<b>R2</b> : « <i>En sortant ce mensonge à la Goebbels, les détracteurs pensent lancer l'OPA finale sur le système scolaire algérien qu'ils ont investi depuis l'éviction de Mostefa Lacheraf il y a de cela quarante ans !</i> »	<b>T18 FS</b>

Le rapprochement fait par l'auteure, une linguiste, dans l'énoncé M1, entre la langue et le nerf qui est un organe très sensible vise à souligner la sensibilité du sujet, objet de la polémique, pour la société. Il fallait, de ce fait, l'aborder avec plus de discernement. Une idée qui est, par ailleurs, clairement explicitée dans son argumentation de l'énoncé, cité plus bas, où elle explique que cette polémique ou guerre des langues condensée métaphoriquement dans les termes « *secousse* » et « *tourbillon* » serait due au fait que nous ayons touché à la partie la plus sensible et la plus douloureuse de notre société car elle remet en question toute une histoire et l'identité qui y est liée.

Par conséquent, tout ce qui peut susciter la polémique est à éviter. L'analogie est plus claire dans l'énoncé R2 où le rapprochement est fait entre les pratiques de propagande de Goebbels et les accusations portées par les opposants aux partisans de la daridja pour signifier que tout comme cet homme était en train de faire de la propagande mensongère pour manipuler le peuple, les détracteurs de la daridja sont en train d'utiliser les mêmes procédés. L'argument vise ainsi à détruire leurs thèses.

#### 2-4-2-La métaphore comme argument:

Considérée comme une forme elliptique de l'analogie par Breton, la métaphore est une figure de style puissante qui est le fruit du langage et de la pensée. Elle

devient un argument « *quand elle est mise au service d'argument ou d'une opinion* », note le même auteur.

#### **2-4-2-1-Discours des partisans de la daridja :**

<b>Arguments</b>	<b>Sources</b>
<b>M2</b> : « <i>Cette secousse langagière et identitaire qui a touché l'Ecole et la société algérienne est due peut-être au fait que nous ayons touché au nerf, la partie la plus sensible et la plus douloureuse de notre société, car elle remet en question toute une Histoire et l'identité qui y est liée.</i> »	<b>T13 FS</b>
<b>M1</b> : « <i>L'Ecole passe actuellement par un tourbillon de langues violent qui a suscité des interrogations sur l'identité algérienne plurilingue, et plus particulièrement sur l'enfant-sujet, locuteur et apprenant.</i> »	<b>T13 FS</b>

La polémique autour de la daridja dans l'énoncé M2 est qualifiée métaphoriquement de « secousse » langagière et identitaire qui a ébranlé l'école et toute la société pour signifier la gravité des faits et le danger auquel on peut s'exposer du fait qu'on ait touché à l'Histoire et l'identité du pays symbolisée par la langue qualifiée, elle aussi, métaphoriquement de « *nerf* » qu'il ne fallait pas toucher « *par peur de la division, de la fitna,* » comme le dit l'auteure de cet article, elle-même. Cette même polémique est également qualifiée métaphoriquement de « *tourbillon* » au profit de la même thèse.

#### **2-4-2-2-Discours des opposants à la daridja :**

<b>J11</b> : « <i>C'est bon, la langue maternelle lui a appris à voler de ses propres ailes. À l'école, il n'en a plus besoin comme « béquille », car il est normalement constitué,...</i> »	<b>T10 DS</b>
--	---------------

Dans l'énoncé J11, La métaphore « *voler de ses propres ailes* » qui compare l'élève à un oiseau est utilisée pour signifier son autonomie acquise grâce à sa langue maternelle dont il n'a toutefois plus besoin comme « *béquille* » invalidant à l'école étant donné qu'« *il est normalement constitué* » Cet argument est utilisé, ainsi, pour discréditer la thèse des partisans de la daridja selon laquelle l'introduction de cette langue vise à soutenir l'élève dans son apprentissage de la langue arabe.



### 2-4-3- L'exemple comme argument :

L'argument par l'exemple consiste du point de vue de Breton à présenter un cas particulier pour le transformer en cas exemplaire qui peut s'appliquer à tout autre chose en apparence. L'objectif est de « *faire ressortir une correspondance souterraine* » (Breton, 2001) Nous ne contenterons, toutefois, pas de cette définition, comme nous l'avons expliqué plus haut, et nous retiendrons tous les exemples que nous jugerons destinés à servir d'argumentation au service des thèses défendues.

#### 2-4-3-1-Discours des partisans de la daridja :

<p><b>R7 :</b> « <i>Le souci des rédacteurs de cette recommandation est de moderniser une méthode d'enseignement restée figée depuis des décennies, avec un contenu culturel archaïque d'où est exclu le référent algérien authentique (...). L'exemple de l'Egypte est édifiant à plus d'un titre. Le phare de la culture arabe ne s'est pas embarrassé des idées rétrogrades pour appliquer les impératifs dictés par les sciences (la linguistique, la psychologie et les neurosciences).</i> »</p>	<p><b>T18 FS</b></p>
<p><b>S8 :</b> « <i>Un investissement tout à fait envisageable pour hisser la derdja au même titre que toute autre langue arrimée à la contemporanéité du monde. Comme vient de le faire tout récemment l'État de Malte par l'adoption de sa « derdja locale » au statut de langue nationale.</i> »</p>	<p><b>T19 FNS</b></p>
<p><b>T7 :</b> « <i>Il suffit d'écouter les interventions de grands Cheikhs d'al-Azhar pour constater le nombre de « glissades » dialectales comme « Bardo » et autres expressions typiquement populaires..</i> »</p>	<p><b>T21 FNS</b></p>
<p><b>R15 :</b> <i>D'ailleurs, certains pays (en Scandinavie) ne commencent les apprentissages scolaires, entrée à l'école primaire, qu'à l'âge de 7 ans</i> »</p>	<p><b>18 FS</b></p>

L'Égypte tout comme l'État de Malte sont cités dans les deux premiers énoncés comme modèle pour servir d'argumentaire dans le discours des partisans de la daridja quant à la nécessité de moderniser les contenus et les méthodes d'enseignement jugés archaïques et figés, en préconisant le recours au référent algérien authentique énoncés R7 et en consentant un investissement conséquent comme celui qui a été consenti pour la langue arabe classique pour la hisser au rang des langues arrimées à la contemporanéité du monde à l'image de l'investissement consenti à Malte pour leur daridja (énoncéS8). L'exemple du Mufti d'al Azhar dans l'énoncé T7 est donné, pour souligner son emploi

fréquent du dialecte égyptien, signifiant par-là que l'arabe classique n'est pas exclusivement utilisé même par les hommes de notoriété religieuse.

L'exemple de la Scandinavie dans l'énoncé R15 est donné à l'appui de la thèse en faveur de la daridja et en défaveur de l'apprentissage de la langue de l'écrit, autrement dit, l'arabe classique, à un âge précoce.

**2-4-3-2-Discours des opposants à la daridja :**

Arguments	Sources
<b>F21 :</b> <i>« Et pour donner plus de preuve quant à l'erreur des propos de la ministre nous donnons cet exemple vivant (...) dans les épreuves orales du bac en 1956 de traduire un texte de la langue ammia vers le français. Dans ce texte figurait le terme « kabousse » que l'étudiant a traduit par le terme « cauchemar » » c'est-à-dire un rêve « mouziidj » en langue arabe mais le professeur l'a repris de manière violente en corrigeant sa traduction par le terme pistolet c'est-à-dire une arme à feu. »</i>	<b>T6 DS</b>
<b>G5 :</b> <i>« ... tous les arguments pédagogiques plaident pour que la langue de l'école soit la langue du meilleur niveau et que là est la fonction de l'école: celle d'enseigner la langue littéraire de la démocratiser en la généralisant dans la société, pour élever le niveau culturel moyen, comme cela s'est fait dans tous les pays avancés. »</i>	<b>T7 DS</b>
<b>I9 :</b> <i>« Sait-il que l'Algérie possède des régions, comme dans la wilaya de Tlemcen par exemple, où dans un rayon d'une trentaine de kilomètres on ne parle pas un dialecte unifié ? »</i>	<b>T9 DS</b>
<b>J14:</b> <i>« Pourtant, dans les années 50-60, à un moment bien plus proche de la période de la colonisation que celui de sa scolarisation en 2015, j'ai appris la langue française à l'école mieux que le petit français de souche et j'avais de meilleures notes que lui. Ma maîtresse française ne connaissait pas un mot du tlemcénien et moi, pas un mot de français en première année primaire : nos parents nous interdisaient de parler la langue du colon à la maison. »</i>	<b>T10 DS</b>

Dans l'énoncé F21, l'exemple du terme « kabousse » que l'étudiant a traduit par le terme « cauchemar » au lieu de « pistolet » dans un exercice de traduction d'un texte de la daridja vers le français, à l'époque coloniale, est donné par l'auteur comme exemple à l'appui de son argumentation qui vise à détruire la thèse de Mme la ministre selon laquelle, la daridja peut servir à rapprocher les significations. Les pays avancés sont cités comme modèle et comme « argument pédagogique » dans l'énoncé G5 à l'appui de la thèse relative au bon

choix linguistique à faire à l'école qui ne peut être, selon l'auteur, que celui de la langue du meilleur niveau, c'est-à-dire, l'arabe classique, dans le contexte algérien car là, est la fonction de l'école, ajoute-t-il : celle de la démocratiser et de la généraliser dans la société. Les recommandations pour l'introduction de la daridja à l'école deviennent, par conséquent, inappropriées dans cette situation. L'exemple de l'hétérogénéité des parlers à Tlemcen est avancé comme argument pour appuyer la thèse de l'auteure de l'énoncé I9, selon laquelle, l'enseignement en daridja est impossible eu égard à la variété des dialectes qui la composent. Enfin, dans l'énoncé J14, c'est l'expérience de la scolarisation de l'auteure à l'époque coloniale qui est citée comme exemple dans l'apprentissage de la langue française, sans le recours à sa langue maternelle, à l'appui de sa thèse et contre celle de ses adversaires qui prônent l'usage de la daridja, en début de scolarité, comme soutien à l'apprentissage de la langue arabe.

### **3- Lecture comparative des résultats de l'analyse :**

Dans cette partie de notre travail de recherche, nous nous attèlerons à faire une lecture interprétative des résultats de notre analyse, en nous basons sur la même littérature scientifique qui nous a servi de référence lors de l'identification et de la classification des différents types d'arguments que nous avons recensés dans les articles que renferme notre corpus d'étude.

Cette littérature est basée pour l'essentiel sur l'ouvrage « *L'argumentation dans la communication* » de Philippe Breton. Toutefois, nous ne conformerons pas strictement à ses définitions données aux différents types d'arguments et nous laisserons, ainsi, une marge de manœuvre qui nous permettra de les interpréter selon la spécificité des textes que nous avons exploités.

Nous ferons, ainsi, une lecture comparative des grilles d'analyse que nous avons élaborées pour chacune des familles d'argument ciblées dans l'ouvrage précité. Ces grilles comportent les deux thèses, favorables et défavorables, à l'introduction de la daridja à l'école primaire et sont regroupées par famille d'argument. Pareille façon de procéder, nous permettra de faire une lecture

interprétative et comparative des arguments utilisés par les deux protagonistes du conflit linguistique et nous fournira, ainsi, plus d'éclaircissement sur les visées de ces protagonistes et sur les moyens utilisés.

**3-1- A la recherche d'un cadrage de la réalité : Lecture analytique et comparative de la grille reproduisant les arguments de cadrage.**

N° de texte	Cadrage : Répartition des arguments favorables					N° de texte	Cadrage : Répartition des arguments défavorables				
	Définition	Présentation	Association	Quasi-logique	Dissociation		Définition	Présentation	Association	Quasi-logique	Dissociation
<b>T12 bis</b>	x x					<b>T1</b>		x x			
<b>T13</b>		x				<b>T2</b>		x	x		
<b>T14</b>						<b>T3</b>					x
<b>T15</b>		x x				<b>T4</b>	x x	x		x	
<b>T16</b>						<b>T5</b>		x			
<b>T17</b>	x x x x	x				<b>T6</b>	x	x x x x	x		
<b>T18</b>	x	x x x				<b>T7</b>		x	x		
<b>T19</b>		x x x				<b>T8</b>				x	
<b>T20</b>	x x	x x x				<b>T9</b>		x			
<b>T21</b>		x x				<b>T 10</b>	x x		x		x x
<b>T22</b>		x x				<b>T 11</b>	x	x x x x x x x x			
<b>T23</b>	x	xx				<b>T12</b>	x	xx			

### **3-1-1- L'usage des arguments de cadrage chez les partisans de la daridja :**

L'usage d'un nombre important d'argument de cadrage dans les deux camps traduit le désir de recadrer la vision que peuvent avoir l'opinion en général et le lectorat des journaux ciblés en particulier sur les langues qu'ils défendent ou mettent en cause à savoir l'arabe algérien, pour les uns, et l'arabe classique, pour les autres. Ainsi en est-il du recours à un lexique mélioratif des partisans de la daridja dans la présentation de cette langue (19 arguments) : « *langue majeure en Algérie* » (N5/ T16), langue à *part entière* en Algérie (T4/T20) langue qui « *participe au développement et à la structuration de sa pensée, de son intelligence en éveil* » (R8/T18) Langue qui « *exprime l'originalité* » (S4/ T19) et dans la définition orientée (10 arguments) : « *la daridja est considérée comme une langue, avec des variantes et des variations* » (M2/ T13 ) « *l'ancrage social d'un support fonctionnel situé dans le cerveau* », (M3/ T13) ou encore « *la langue vivante, l'authentique,* » (U1/ T21) « *langue dialectale issue du punique, fécondée par l'arabe et le berbère* » (T8/ T21) ou enfin « *langue de première socialisation* » (P1/ T17)

Toutes ces qualifications et définitions visent à présenter la langue que les partisans de la daridja défendent sous un autre angle plus favorable que celui qu'on lui connaissait déjà afin de donner une meilleure image de cette langue et valider ainsi leurs thèses. Ce cadrage de la réalité se heurte toutefois à un autre cadrage, celui des opposants à cette langue qui vise non seulement à dévaloriser, voire à stigmatiser la daridja, déjà en butte à leur hostilité manifeste, mais également à mettre en valeur la langue qu'ils défendent car ils estiment qu'elle est en danger comme nous allons le constater dans ce qui suit :

### **3-1-2- L'usage des arguments de cadrage chez les opposants à la daridja :**

Les opposants à la daridja font usage ainsi d'un lexique dépréciatif et stigmatisant à l'égard de la « *derdja* » et de ses partisans qu'ils présentent ou définissent comme étant : « *langue de l'oral* » (J17/T10) perçu comme trait

minorant, renforcé par « *La daridja est un dialecte, seulement parlé et non écrit* (K13/ T11) ce qui constituent des arguments de taille, aux yeux de ses détracteurs, pour justifier le refus de son introduction à l'école car « *l'arabe algérien n'est pas encore un instrument de savoir* (H2/ T8) Ce refus peut être justifié également par le fait qu'elle « *n'a jamais été porteur de sciences* » ; elle est jugée ainsi : « *c'est du folklore tout simplement !* » (K14/ T11). Celui qui veut l'enseigner voudrait ainsi nous « *mettre à la case des analphabètes* » (K13/ T11) car c'est la « *langue des mères analphabètes* » (F8/ T6) La daridja est également présentée comme une : « *langue qui créé le handicap civilisationnel* » (E1/ T5) ou enfin « *c'est un étrange charabia et un amalgame de langue qui n'est ni arabe, ni berbère, ni français* » (F20/T6). Son introduction dans l'enseignement est présentée, ainsi, comme une « *altération de l'enseignement* » (B4/T2). Les partisans de la daridja ne sont pas épargnés également puisqu'on les présente comme des ignorants car ils « *ignorent la philosophie et l'histoire de l'éducation et de l'enseignement dans le monde tout comme ils ne connaissent ni la linguistique, ni le concept de l'État moderne, ni la situation de l'État algérien* » (D2/ T4) Des ignorants qui sont qualifiés également de « *réactionnaires* » ; une qualification qui charrie une idée encore présente dans l'inconscient de la communauté algérienne : celle de trahison, de contre révolutionnaire. Dans cette même logique, ces partisans sont présentés, par ailleurs, comme étant « *les relais algériens de la francophonie* » (G4/ T7) ce qui entraîne d'autres désignations plus négatives comme celle d'être les « *nouveaux colons* » qui veulent éliminer la langue arabe au profit de la langue française car la daridja n'est, d'après eux , qu'un cheval de Troie, une ruse « *pour atteindre en fin de compte leur dessein originel, c'est-à-dire le français, comme langue nationale d'éducation* » (L1/T12). Cette association d'images qui cultive l'amalgame n'est pas fortuite et vise à accuser les partisans de la daridja des mêmes méfaits que les colonisateurs dont le souvenir dans la conscience collective des algériens est encore vivace et à ternir ainsi leur image positive au sein de l'opinion publique. Une association d'images qui également présente dans cet énoncé : « *Les lobbys francophones algériens n'ont fait depuis*

*l'indépendance que reprendre les mêmes procédés et arguments.* » où l'amalgame est cultivé à dessein pour dénoncer la pression de groupes d'intérêts à la solde de la France sur la société algérienne. Elle est utilisée, enfin, de manière très subtile dans cet énoncé « *La béquille daridja* » (J10/ T10) où la béquille qui connote l'idée de la maladie est subtilement associée à la daridja pour signifier que les enfants sains de corps et d'esprit n'en ont pas besoin.

Et suprême humiliation, les partisans de la daridja sont désignés comme des « *des criminels à la solde de l'impérialisme* » (K16/T11) car ils veulent effacer notre patrimoine historique et civilisationnelle, en cherchant à donner une place à la daridja, dans le système scolaire et à éliminer, ainsi, la langue arabe qui véhicule tout ce patrimoine.

Ainsi, s'en prendre à ceux qui prônent l'introduction de la daridja en faisant usage d'un lexique très dévalorisant et d'une violence verbale inouïe pour les désigner semble être une stratégie adoptée par les opposants à la daridja, les arabophones particulièrement, pour discréditer davantage la langue en question et disqualifier en même temps les thèses de ses partisans.

Ce cadrage sur la daridja et sur ses locuteurs qui axe sur ses aspects minorés est soutenu, en outre, par un autre cadrage qui met l'accent sur les aspects majorés de la langue qu'ils défendent. Cette langue est, ainsi, présentée comme étant non pas « *seulement la langue de la poésie et de la littérature (...) de l'islam et des musulmans, mais « ...aussi et surtout la langue qui a véhiculé de la recherche scientifique (mathématique, physique, chimie, médecine, astronomie...)* » (K7/T11) Autrement dit, une langue de science contrairement à ce que disent ces détracteurs qui lui collent une étiquette, qu'elle traîne comme une tare, celle d'être une langue de la littérature et de la poésie seulement. Les gens, et principalement ses détracteurs, qui ont peu de connaissance de cette langue, semble dire, le même auteur, doivent savoir que : « *la langue arabe c'est la langue du zéro, de l'algèbre, des algorithmes et de l'essor des mathématiques, de la physique et de la médecine, sans parler de l'astronomie et de l'astrophysique.*». (K22/ T11) Son histoire plaide, donc, pour elle, selon

ses défenseurs qui reprochent à ses opposants d'occulter délibérément cet aspect de la langue arabe.

### 3-2-Une compétence sollicitée par les uns mais négligée par les autres :

Lecture comparative des arguments d'autorité

N° de texte	Autorité : Répartition des arguments favorables				N° de texte	Autorité : Répartition des arguments défavorables			
	Compétence	Expérience	Témoignage	Ad-hominem		Compétence	Expérience	Témoignage	Ad-hominem
<b>T12 bis</b>	x x x x xx		x		<b>T 1</b>				
<b>T13</b>	x x				<b>T 2</b>				
<b>T14</b>	x x x				<b>T 3</b>				
<b>T15</b>	x				<b>T 4</b>				
<b>T16</b>	x x x x				<b>T 5</b>				
<b>T17</b>		x			<b>T 6</b>	x			
<b>T18</b>			x		<b>T 7</b>				
<b>T19</b>					<b>T 8</b>	x			
<b>T20</b>			x		<b>T 9</b>	x			
<b>T21</b>	x				<b>T10</b>	x x x		x	
<b>T22</b>					<b>T 11</b>	x	x x		
<b>T23</b>			x		<b>T 12</b>			x	

#### 2-2-1-L'usage des arguments d'autorité chez les partisans de la daridja :

Il est indéniable, à la lecture de la grille de répartitions des arguments d'autorité, que la compétence est plus sollicitée chez les défenseurs de la daridja que chez



les opposants qui ont préféré verser dans l'invective et la dérision comme nous l'avons constaté dans l'analyse précédente. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des textes analysés d'où ont été identifiés les arguments de compétence appartiennent à des scientifiques à l'image de Khaoula Taleb El Ibrahimy ou d'Elimam qui ont, ainsi, fait valoir leur compétence ou celle de leurs pairs de scientifiques alors que dans le camp des opposants à la daridja, cette compétence n'a été que faiblement sollicitée même si quelques textes analysés appartiennent également à des scientifiques dont nous citerons, Mme Nacira Zellal, Mme Fatima Tlemsani ou enfin le Dr. Benaamane qui ont apporté leur contribution et donc leur argumentation dans la polémique entre les deux parties.

Pour plus de précision, nous tenons à souligner que ces scientifiques sont soit des linguistes tels que Khaoula Taleb El Ibrahimy, Elimam, Meriem Stambouli soit des scientifiques appartenant à d'autres disciplines, telles que Mme Nacira Zellal qui est orthophoniste, Fatima Tlemsani qui est psychopédagogue, ou encore d'autres scientifiques qu'il est possible d'identifier dans le texte de présentation se trouvant au chapitre 2 de la 1<sup>ère</sup> partie de la thèse.

Ainsi, en est-il dans les énoncés L1, L3, L5, L6 où c'est la compétence de l'auteur-lui-même, M. Elimam, qui est sollicitée quand il affirme que « *Apprendre une langue autre implique, en toute conséquence, que l'on prenne appui sur cet «acquis de naissance»* » (L6 /T12). Autrement dit, sur la langue maternelle car la « *prédisposition biologique et génétique au langage, ne peut s'actualiser que dans la socialisation du petit- de l'homme* », à travers l'acquis de naissance, c'est-à-dire la langue maternelle. Le même auteur précité fait également intervenir l'avis d'autres experts des six continents et d'autres linguistes et neuroscientifiques contemporains comme appui à ses thèses en faveur de la langue maternelle dans les énoncés L1 et L7. La deuxième linguiste qui apporte sa contribution de linguiste est Mme Stambouli en affirmant que pour un linguiste « *la daridja est une langue...* » (M2/ UI 14). Pour donner plus de détails, elle souligne que l'enseignement en langue maternelle est de nature à

« *faciliter l'intercompréhension et l'accès à la connaissance.* » (M3/ T13). La troisième linguiste qui intervient en faveur de la daridja en sollicitant ses propres compétences et celles des sciences de la psychopédagogie est Mme Khoula Taleb El Ibrahimy pour souligner que le fait de vouloir imposer coûte que coûte la langue arabe à un stade précoce de l'apprentissage de l'enfant pour corriger sa langue maternelle est une « *aberration* » car il peut conduire à des répercussions néfastes chez l'apprenant qui est mis, ainsi, devant deux modèles : « *celui de sa maman et celui de sa maîtresse* » (N2/ T14). Cet enfant serait ainsi « *dans le choc* » (N3/T14). La même auteure avec d'autres spécialistes du langage ont, par ailleurs, fait intervenir leurs compétences pour demander aux autorités compétentes de prendre en compte « *les langues de première socialisation dans les premiers apprentissages* » (Q1/ T17) car « *Celles-ci doivent servir de levier à l'apprentissage de la langue arabe* » (Q2/ T17). La langue maternelle, selon cette auteure, intervient donc « *pour faciliter l'apprentissage* » à l'enfant et lui donner ainsi la possibilité de « *se familiariser avec le nouveau code linguistique* », c'est-à-dire, avec la langue arabe. (N5/T14) Tous ces arguments sont des arguments d'autorités scientifiques qui apportent, ainsi, leurs compétences en faveur de l'introduction de la langue maternelle à l'école, ce qui paraît logique car « *les arguments scientifiques plaident en faveur de l'introduction des langues maternelles...* » (Q3/T17)

L'un des partisans de la daridja, M. Touhami Rachid souligne, par ailleurs, que la langue arabe « *n'a jamais été la langue native (maternelle) de qui que ce soit* » et, c'est ce qui explique qu'elle n'est que faiblement utilisée dans la société algérienne et même ailleurs, dans le monde arabe, semble dire, cet auteur qui apporte le témoignage des pèlerins comme argument à ses propos « *Celles et ceux qui ont effectué le petit ou le grand pèlerinage témoigneront de cette vérité, à savoir que le « dialecte » domine dans les rues de Médine et de La Mecque* » (A6/ T20).

Le dernier argument de cet inventaire, en faveur de la daridja, est celui d'un non-spécialiste mais qui s'appuie, toutefois, sur l'avis d'une autorité scientifique, en l'occurrence, celle de l'UNESCO qui « *recommande l'utilisation de la langue maternelle..* » (P1/ T16). En face, de cet argumentaire, il y a celui des opposants de la daridja, quoique beaucoup moins important de par le nombre, et qui semble être une riposte à bon nombre des arguments en faveur de la daridja comme nous allons le constater dans ce qui suit :

### **3-2-2- L'usage des arguments d'autorité chez les opposants à la daridja :**

Nous entamerons notre analyse, dans cette partie, en citant d'abord l'argument de Nacéra Zellal qui tente de faire admettre sa thèse selon laquelle l'enfant n'a pas besoin de sa langue maternelle, à l'école, pour apprendre d'autres langues ; elle s'appuie sur sa propre compétence pour affirmer que « *les 10 instrumentalités sont bel et bien acquises à 6 ans* » (J13/ T10) en réponse à ceux qui disent que : « *Ce n'est que vers 7 ans que le développement du cerveau permet à l'enfant de maîtriser la complexité de ces apprentissages dits de base ou fondamentaux* » ( R15 / T18). Elle a ensuite recours à la compétence du psychopédagogue pour affirmer qu'à cet âge, c'est-à-dire 6 ans, c'est le nouveau qui attire l'enfant et le « *remplit de joie* » » faisant allusion, ainsi, à une autre langue, l'arabe classique, dans notre contexte, et c'est le « *déjà appris* », autrement dit, la langue maternelle qui le « *rebute* ». Mme Nacéra Zellal Utilise enfin un argument ad-hominem en riposte à ceux qui ont utilisé l'autorité scientifique de l'UNESCO et sa recommandation de l'usage des langues maternelles ; en faisant référence à la même instance mais en précisant toutefois que la recommandation dont il est question n'est destinée que pour les « *enfants des pays postcoloniaux* » ( J9/T10). Elle ajoute encore, pour justifier son point de vue, que « *Le souci légitime de l'UNESCO c'est de préserver le patrimoine universel, matériel et immatériel. La défense des langues maternelles s'y déploie donc, dans un autre cadre,* », note-t-elle. .Et pour clore son argumentaire, Elle fait appel à sa propre connaissance dans le domaine des langues en affirmant que la daridja qu'elle a qualifiée d' « *oral sommaire,*

*imprécis, limité,* » (J15/ T10) ne peut servir à apprendre une autre langue en riposte à ceux qui disent que « *L'intervention de la langue maternelle est là pour faciliter l'apprentissage...* » (N5/ T14) ou que « *Celles-ci doivent servir de levier d'apprentissage de la langue arabe* » (Q2/ T17) *Celles-ci*, renvoient aux langues de première socialisation, c'est -à-dire les langues maternelles. Le Dr Benaamane va dans le même sens en faisant usage de sa compétence de sociologue et de linguiste quand il affirme que la daridja « *ne peut contribuer au rapprochement des significations* » en riposte à Mme la ministre de l'éducation. La psychopédagogue, Mme Fatima Tlemsani fait appel à la compétence linguistique de son interlocuteur comme argument ad-hominem pour lui rappeler qu'enseigner la daridja comme il le préconise est chose irréalisable car, dit-elle, en s'adressant à lui : vous êtes mieux placé que moi pour savoir que « *le passage de l'oralité à l'écriture est extrêmement plus complexe qu'un simple passage d'un langage sonore à un assemblage de signes graphiques.* » (I6/ T9). Et enfin, un autre linguiste, M.Maaradji, apporte également sa contribution et sa compétence pour souligner que « *L'arabe est une langue analytique extrêmement facile* » en réponse notamment à ceux qui présentent la langue arabe comme étant une langue « *complexe et maîtrisée seulement par une élite* », (P3/ T16). Comme on l'a vu la plupart des arguments d'autorité des opposants à la daridja sont une riposte aux arguments de ses partisans, ce qui met en exergue la nature dialectique des textes analysés propre à toute polémique. Ces arguments sont, toutefois, le produit de deux ou trois auteurs seulement dont, notamment, Mme Nacéra Zellal.

L'usage, par ailleurs, plus important d'argument d'autorité scientifique (22) dont 17 arguments scientifiques par les partisans de la daridja contre 11 dont 8 arguments scientifiques produits par les opposants conforte les premiers dans leurs accusations portées aux seconds quant au manque d'arguments scientifiques à faire valoir dans la défense de leurs thèses.

### 3-3- Une représentation imagée insuffisamment sollicitée dans les deux

**camps** : Lecture comparative des arguments analogiques.

N° de texte	Analogiques : Répartition des arguments favorables			N° de texte	Analogique : Répartition des arguments défavorables		
	Analogie	Exemple	Métaphore		Analogie	Exemple	Métaphore
<b>T 12 bis</b>				<b>T 1</b>			
<b>T 13</b>	x			<b>T 2</b>			
<b>T 14</b>				<b>T 3</b>			
<b>T 15</b>	x			<b>T 4</b>			
<b>T 16</b>				<b>T 5</b>		x	
<b>T 17</b>				<b>T 6</b>		x	
<b>T 18</b>	x	x		<b>T 7</b>			
<b>T 19</b>		x		<b>T 8</b>			
<b>T 20</b>				<b>T 9</b>		x	
<b>T 21</b>				<b>T 10</b>		x	x
<b>T 22</b>				<b>T 11</b>			
<b>T 23</b>				<b>T12</b>			

#### 3-3-1-L'usage des arguments analogiques chez les partisans de la daridja

A la lecture de la grille, il ressort, comme nous l'avons souligné, comme titre à cette partie de l'analyse, que les arguments analogiques sont faiblement sollicités par les deux protagonistes de la polémique autour des langues. Cette situation est due, peut-être, à la nature du contenu des textes exploités. Néanmoins, quelques analogies sont utilisées par les partisans de la daridja, notamment cette analogie très significative faite par le linguiste Bentolila pour désigner les deux camps en opposition autour des langues quand il affirme que la bataille autour des langues au Maghreb est celle qui oppose « *la liberté des esprits à l'enfermement des intelligences !* » (O1/T15). Un transfert de dénomination que l'auteur opère pour

représenter les deux camps en conflit en désignant par analogie le camp des francophones, partisans de la daridja, comme étant celui de la « *liberté des esprits* » et celui des arabophones, partisans de la langue arabe, comme étant celui de l' « *enfermement des intelligences* ». Ce transfert de dénomination va être le fil conducteur qui va appuyer son argumentaire dans toute la suite de son texte. La deuxième analogie est celle de M. Ahmed Tessa quand il a assimilé les accusations des détracteurs de la daridja aux « *mensonges de Goebbels*. » (R2/ T18) Cette désignation sert à l'auteur d'argument contre les opposants à la daridja dont les accusations ne sont ainsi que des mensonges car Goebbels est réputé pour sa propagande où l'intox occupe une bonne place.

Deux autres arguments analogiques sont utilisés, enfin, dans la dialectique des partisans et se résument à deux exemples qui sont, toutefois, exprimés clairement. Ces exemples de l'Égypte et de Malte visent à appuyer l'argumentation de ces partisans en faveur de la daridja. 6

### **3-3-2-L'usage des arguments analogiques chez les opposants à la daridja :**

Il apparaît clair, à la lecture du tableau comparatif que si les arguments analogiques ont été que très peu sollicités comme nous l'avons souligné plus haut, les opposants n'ont eu encore moins recours à ces arguments. Nous avons toutefois remarqué l'usage de quelques métaphores qui représentaient la daridja comme une béquille ou l'enfant comme un oiseau qui a envie de « *voler de ses propres ailes* » (J11/ T10) et qui ne veut, de ce fait, pas se faire assister par une béquille car il veut voler tout seul. Avec ces métaphores, les opposants à la daridja tout comme ses partisans ont eu recours également à quelques exemples à l'appui de leurs arguments comme celui de l'étudiant qui, dans un exercice de traduction, s'est trompé à l'épreuve du bac de 1956 dans l'interprétation du terme « kabousse » qu'il a traduit « *cauchemar* » au lieu de « *pistolet* ». (F21/ T6) Cet exemple est utilisé comme contre argument à ceux qui disent que l'usage de la daridja à l'école peut rapprocher les significations. Le deuxième exemple, où la signification est, toutefois, souterraine, est

l'expérience de Mme Nacéra Zellal dans son apprentissage de la langue française, à l'époque de la colonisation, citée à l'appui de sa thèse sur l'inanité du recours à la langue maternelle pour apprendre une deuxième langue (18/T10). Un autre exemple est donné également à l'appui de l'argumentation en faveur de la langue arabe, c'est celui des pays avancés cités comme modèle du choix linguistique à opérer dans le système et qui ne peut être que celui du «*meilleur niveau*», (J5/ T7) c'est-à-dire la langue arabe, dans notre situation. Le recours à l'exemple, même s'il est faiblement sollicité, est, ainsi, une stratégie commune chez les deux parties en conflit.

### 3-4- La défense des valeurs ou l'identité au service de l'argumentation :

Lecture comparative de la grille des arguments de communauté

N° de texte	Communauté : Répartition des arguments favorables			N° de texte	Communauté : Répartition des arguments défavorables		
	Opinion commune	Valeur	Lieux		Opinion commune	Valeur	Lieux
<b>T 12 bis</b>				<b>T 1</b>		x	
<b>T 13</b>				<b>T 2</b>			
<b>T 14</b>		x		<b>T 3</b>		x x x x	
<b>T 15</b>				<b>T 4</b>		x x x x x	
<b>T 16</b>				<b>T 5</b>		x x	
<b>T 17</b>				<b>T 6</b>		x x x	
<b>T 18</b>		x		<b>T 7</b>		x x x	
<b>T 19</b>		x		<b>T 8</b>		x	
<b>T 20</b>		x		<b>T 9</b>			
<b>T 21</b>		x		<b>T 10</b>			
<b>T 22</b>				<b>T 11</b>		x x x x x	
<b>T 23</b>		x		<b>T 12</b>		x	

N'ayant pu trouver tous les types d'arguments de cette famille, nous nous sommes contentés de relever uniquement les arguments de valeurs communes qui, à la lecture de la grille, sont plus sollicités chez les opposants à la daridja (25) que chez ses partisans (6). En effet, eu égard à la spécificité de la langue arabe, ces opposants qui se recrutent en grande partie parmi les arabophones n'ont pas hésité à faire un usage excessif de ce type d'argument. Qu'est ce qui peut expliquer une telle situation ? Est-ce le manque d'arguments scientifiques chez les arabophones comme leur reprochent les francophones ou est-ce, plutôt, la spécificité de la langue qu'ils défendent qui s'y prête à une telle argumentation ? Par ailleurs, pourquoi les défenseurs de la daridja n'ont-ils pas eu recours à ce type d'argumentation de manière plus accrue ? Est-ce parce qu'ils ont assez d'arguments scientifiques qui les dispensent de faire usage d'un tel type d'argumentation ? Ou est-ce la langue défendue qui ne s'y prête pas beaucoup ? Pour essayer de trouver des réponses à ces questions nous allons, de prime abord, commenter ce recours excessif aux arguments de valeurs par les opposants à la daridja.

#### **2-4-1- L'usage de l'argument de valeur chez les opposants à la daridja :**

Nous entamerons cette partie du commentaire par la valeur religieuse de cette langue qui est en premier lieu la plus utilisée à l'appui de leur argumentation comme on peut le constater à travers cette question : « *comment vont-ils apprendre le Coran ?* » (A8/ T1) Le « ils » renvoient aux enfants à l'école et la question est posée en prévision de l'élimination de la langue arabe si la daridja venait à prendre sa place. Le fait de cibler spécifiquement le Coran est, ainsi, un objectif sciemment orienté vers la valeur religieuse de la langue arabe qui constitue le meilleur argument en faveur de cette langue « *la langue de l'islam et des musulmans* » (K7/ T11) et en défaveur de la daridja et de ses partisans accusés, ainsi, de vouloir éliminer la langue arabe et d'être, par conséquent, contre la religion. Cette valorisation de la langue arabe va être plus orientée à travers sa désignation de « *langue du Coran* », ce qui est une réalité voire, un lieu commun, mais l'intention de ses défenseurs va au-delà de cette réalité et vise à sa sacralisation, selon les partisans de



la daridja. Ainsi, en est-il dans l'énoncé suivant : *Car la langue arabe révélée, la langue du coran, est le résumé de toutes les langues arabes qui ont précédées et qui sont aujourd'hui des dialectes.*» (D6/ T4) Ce n'est plus le Coran uniquement qui est révélé mais c'est la langue arabe, elle-même. Elle devient, ainsi, une « *ligne rouge à l'honneur algérien ...*» (E7/ T5). Avec cette valeur religieuse, ce sont les valeurs identitaires, unitaires et civilisationnelles de la langue arabe qui vont constituer les arguments les plus marquants comme il est loisible de le constater à travers les exemples suivants où d'abord, c'est la valeur identitaire qui est la plus sollicitée: « *...par cette décision l'Algérie deviendra française mais (...) en planifiant l'élimination de l'identité des algériens..* » (C3/ T3) La décision dont parle l'auteur, le Dr Benaamane, c'est celle de l'introduction de la daridja à l'école qui va participer à éliminer la langue arabe symbole de l'identité du point de vue de cet auteur.

« *...elles se heurtent à l'union de l'homme avec la langue du coran, avec son patrimoine et avec son identité* » (C5/ T3) Le pronom « *elles* » renvoie à des intentions similaires d'introduction de la daridja dans d'autres pays arabes où elles ont échoué car elles étaient contraires à leur religion, leur culture et à leur identité symbolisées par la langue arabe, bien sûr. Cette idée est, par ailleurs, clairement explicitée dans l'énoncé suivant : « *la recommandation qui cible l'enseignement de la daridja au préscolaire est dangereuse et touche directement à l'identité* » (E9/ T5). Avec cette valeur religieuse de la langue, celle de l'unité du peuple algérien, mise en danger par la proposition d'introduction de la daridja, est également sollicitée par les opposants à ce projet comme en témoigne cet énoncé : « *Cette situation n'est qu'un nouveau chapitre planifié pour atteindre l'unité nationale...* » (D7/ T4) L'usage de l'adjectif « *nouveau* » est significatif de l'existence d'un « *précédent* » chapitre, celui de la France avec sa tentative de remplacer la langue arabe par la daridja. Cette valeur de l'unité se réalise, ainsi, à travers la langue enseignée, c'est-à-dire, l'arabe classique, dans notre situation car « *L'école unificatrice crée la société unique* » (C2/T4) et « *C'est ce qui a obligé l'État indépendant à consolider l'unité nationale psychiquement et culturellement à travers la langue et la culture.*» argumente

la psychopédagogue Fatima Tlemsani, à propos du choix de la langue arabe au lieu de la daridja à l'orée de l'indépendance (D8/ T4). L'auteure entend par-là, « *la culture* » arabo-islamique car l'État dont elle parle, c'est l'État algérien. Cependant, la décision de Mme Benghebrit d'introduire la daridja à l'école remet en cause cette unité, selon ses opposants car « *les résultats de cette décision ne diffèrent pas de l'occupation de 1832, en ce concerne l'unité nationale algérienne.* » (D3/ T4) « *...leur intention de faire de la daridja, la langue d'enseignement, c'est-à-dire de saper l'unité nationale...* » (D5/ T4). Et donc, cette décision constitue un KO non seulement pour l'arabe classique qui symbolise l'unité mais aussi pour le tamazight car, cette langue arabe constitue « *sa première couche révélée* », selon Souheil El khaldi qui tire, ainsi, la conclusion de son syllogisme « *Le fait de parler de l'introduction de la daridja est donc un KO pour la langue amazigh et à l'unité nationale algérienne.* » (D7/ T4). Et enfin, ce sont les valeurs civilisationnelles et culturelles qui sont utilisées à l'appui de l'argumentation de ces opposants à la daridja car la langue arabe symbolise une civilisation millénaire indéniable du fait qu'elle ait : « *... donné un grand essor à la civilisation et au progrès de l'humanité* » (K15/ T11). Et il est vain, pour ses détracteurs, d'ignorer cela disent ses défenseurs car : « *Nier l'importance de la langue arabe dans la civilisation universelle, c'est nier l'existence et l'apport de ces grands savants..* » que sont « *Ibn Sina, Ibn Khaldoun, Al Khawarizmi* » dont les bustes trônent au sein « *des grandes universités européennes* » (K14/ T11). Et rien ne sert ainsi à vouloir la remplacer par la daridja ; la France avant eux a essayé d'« *... opposer artificiellement arabe parlé et classique (...) par crainte de la force civilisationnelle et culturelle de la langue littéraire arabe.* » (G2/T7) mais elle a échoué. Par ailleurs, est-il logique de procéder à son remplacement, semble, enfin, s'interroger de manière rhétorique cet auteur : « *Faut-il remplacer l'arabe, symbole d'une civilisation millénaire qui a tant donné à l'humanité...* » (K2/ T11), la réponse est évidemment non.

#### **2-4-2- L'usage des arguments de valeur chez les partisans de la daridja :**

En revanche, même si ce type d'argument est très faiblement sollicité (5) par les partisans de la daridja, il apparaît clairement que c'est la valeur de l'authenticité symbolisée par l'algérianité de la langue qu'ils défendent qui est la plus utilisée comme on peut le constater dans cet énoncé d'un des membres de la commission des experts qui ont rédigé les recommandations en question : « *Le souci des rédacteurs de cette recommandation est de moderniser une méthode d'enseignement restée figée depuis des décennies, avec un contenu culturel archaïque d'où est exclu le référent algérien authentique* » (R7/ T18). Le référent algérien authentique qu'ils veulent introduire est clair, c'est, entre autres, la langue maternelle puisque les recommandations portent sur son introduction à l'école. L'objectif des partisans de la daridja est d'imposer l'algérianité car « *la reconnaissance du derja contribuera à l'affirmation de l'«algérianité» du peuple algérien* qui n'est pas symbolisée par la langue arabe classique, selon eux, puisqu'elle est considérée par quelques opposants à cette langue comme langue étrangère: « *La langue arabe, façonnée par la mythologie des tribus arabes (...) est une langue étrangère* » (S8/T19), « *l'arabe littéral* » est étranger aux algériens » (C2/T9). Et seul un aveugle peut nier que « *la Darija est la langue vivante, l'authentique..* » (U1/ T21) De ce fait, l'introduction de la daridja sera la « *première grosse pierre qui constituera un véritable pilier pour la fondation d'un État souverain qui sera bâti sur de véritables valeurs nationales* » (S2/ T19) où figure, en bonne place, la daridja, évidemment.

#### **Conclusion :**

A la lumière des analyses comparatives que nous avons faites sur les grilles opérées plus haut, il ressort globalement de ces analyses et notamment de l'analyse de cette dernière grille que deux thèmes majeurs sont exploités par les opposants à la daridja celui de l'identité arabo islamique et celui de la valeur religieuse de la langue comme nous l'avons souligné ci-dessus et principalement l'aspect de la sacralité de la langue arabe, dite fusha, désignée langue du coran

d'où elle tire sa sacralité. Ce caractère sacré, qui lui confère une éminence incontestable, constitue, de ce fait, un argument de taille que les arabophones ne s'empêchent pas d'exploiter à fond. D'autres thèmes sont utilisés avec celui de l'identité, et de la sacralité dont entre autres, les valeurs culturelles, civilisationnelles de la langue. Ces thèmes sont, ainsi, abondamment exploités comme arguments aux thèses avancées y compris par les scientifiques arabophones, qui délaissent curieusement l'aspect scientifique pour recourir principalement aux thèmes précités quand ce n'est pas à l'ironie et à la stigmatisation caractérisées notamment par à l'usage d'un lexique dépréciatif à la limite de l'injure envers la langue qui est qualifiée de « *ammia* ». Ce terme exprime, en effet, l'idée de généralité, c'est-à-dire langue populaire voire même familière si on s'en tient à cet exemple extrait du corpus : «*daridja*» étant un adjectif signifiant «*familier, usité*» ou qualifiée encore de « *langue hybride* » par opposition à la langue dite « *fusha* » qui signifie l'éloquence, la pureté, la clarté, bref la langue de l'élite et non du peuple. Ses partisans n'échappent pas, eux aussi, à cette stigmatisation puisqu'ils sont qualifiés tantôt de réactionnaires, tantôt de sous-développés voire d'ignorants, de nouveaux colons, de lobbies de la France. Une stigmatisation qui vise à les discréditer auprès de l'opinion publique et à discréditer leurs thèses, comme nous allons le voir plus en détail, plus bas.

Les partisans de la *daridja*, eux, opposent le thème de l'authenticité et de l'algérianité aux thèmes des arabophones considérant, de ce fait, que l'algérianité passe avant l'arabité. L'utilisation des thèmes précités comme arguments à leurs thèses est, toutefois, insignifiante par rapport à celle de leurs opposants. Ces derniers sont accusés, par ailleurs, par les défenseurs de la *daridja* de recourir abusivement aux arguments de communauté par absence d'arguments scientifiques ; ce que démentent, bien sûr, les arabophones même si les scientifiques, parmi ces derniers, qui ont fait usage de ce type d'arguments sur la question sont peu nombreux, par rapport aux autres.

## **II- La stigmatisation caractérisée par un discours violent et ironique comme stratégie argumentative :**

### **Introduction :**

Dans cette 2<sup>ème</sup> partie de notre chapitre, nous avons décidé de réserver à la stigmatisation, caractérisée par l'usage d'un discours violent et sarcastique, une analyse à part pour voir comment elle peut être utilisée à des fins argumentatifs même si cet usage de la violence est partiellement présent dans notre classification qui se réfère à la typologie de Breton, notamment dans la famille d'argument de cadrage. Mais en tenant compte du fait que cet auteur écarte la violence, où domine la passion sur la raison de la rhétorique argumentative quand il note : « *L'argumentation, moyen puissant pour faire partager par autrui une opinion (qui peut avoir comme conséquence une action), s'écarte aussi bien de l'exercice de la violence persuasive que du recours à la séduction ou à la démonstration scientifique.* » (Breton.P. 2003, p.6) ou quand il ajoute encore « *Une chose est sûre la raison argumentative est, en creux, ce que n'est pas la raison scientifique ou la rhétorique des passions, en même temps qu'elle se distingue de la manipulation ou de la violence.* ». (Breton.P. 2003, p.36 et 37), nous avons, de ce fait, consacré cette partie à une analyse particulière de cette violence verbale pour essayer de comprendre comment cette stigmatisation est utilisée à des fins argumentatives par les protagonistes en conflit.

Nous avons, pour ce faire, circonscrit, en premier lieu, cette stigmatisation caractérisée par la violence verbale en nous référant à Ruth Amossy quand elle note : « *la violence verbale apparaît lorsque sont transgressées les règles de la politesse par une atteinte à la face de l'autre* ». (Amossy & Burger, 2011) Ce qui est le cas dans notre situation. Et pour mieux situer cette violence dans le cadre d'une stratégie argumentative, nous nous sommes référé, en deuxième lieu, à la même auteure citée par Johanna Isosävi qui note : « *Les études récentes soulignent que la polémique et la violence verbale font partie de l'argumentation et qu'il s'agit d'un continuum.* » (Isosävi, 2012). Cette idée de l'inscription de la violence verbale dans le cadre d'une stratégie argumentative est reprise,

par ailleurs, par Kerbrat qui l'a bien expliquée comme nous allons le voir par la suite.

### **1- Un usage remarqué de la violence verbale :**

Lors de l'exploitation des différents textes, nous avons été attiré par le recours frappant, notamment chez les opposants à la daridja, à une stigmatisation caractérisée par une violence verbale et par un usage remarqué du discours sarcastique comme stratégies argumentatives dans le discours que nous avons analysé. Nous avons décidé, de ce fait, de focaliser sur cette forme de discours stigmatisant afin de voir à quelle fin il a été utilisé. Pour ce faire, nous avons orienté notre analyse essentiellement sur le fonctionnement sémantique et pragmatique de ce discours avec pour objectif de mieux comprendre comment la construction linguistique relative à l'usage de la violence verbale inscrite dans une dimension argumentative peut-être mobilisée au service d'un groupe d'intérêt pour contrer l'autre et son projet.

En effet, nous considérons cet usage de la violence dans le langage comme des actes visant intentionnellement à porter atteinte à l'image de l'autre et donc à le déprécier aux yeux de l'opinion publique ainsi que son projet par ricochet. Dans cette perspective, nous avons estimé les actes de langage utilisés dans le discours polémique que nous avons analysé comme des « *unités sémiotiques avant d'être des actions* », pour employer les termes de Kerbrat- Orecchioni qui pense, en effet, que « *les énoncés n'agissent que par le biais d'un processus de sémiotisation* ». (Kerbrat- Orecchioni, 2004, p.32)

En d'autres termes, « *la pragmatization d'un énoncé découle de sa sémiotisation, qui est première.* » Et pour illustrer davantage son idée, elle ajoute : « *C'est toute la différence entre une gifle, qui blesse directement la face de sa victime, et une insulte, qui la blesse indirectement, via le sens que véhicule l'énoncé.* » (Kerbrat- Orecchioni, 2004, p.32)

Dans ce sens, nous nous sommes intéressé, en ce qui nous concerne, à la stigmatisation caractérisée par les différentes formes de violence verbale,

relevées au cours de l'analyse du discours, que constituent les diverses formes de dépréciations, les injures, les insultes, les accusations, les menaces, toutes les formes de dérisions, l'offense, la diffamation, etc. dans la perspective de savoir dans quel but ces actes de paroles relatifs aux différentes formes de violence verbale relevées ont été produits : ternir l'image publique des groupes ciblés et menacer ainsi respectivement leur face positive au sein de la société ou, s'agissant des opposants à la daridja, ternir le projet qui a ravivé la polémique d'un conflit linguistique latent, c'est à-dire les recommandations du groupe d'experts auteur de la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire et par voie de conséquence ses initiateurs afin de provoquer leur perte de face au sein de la société ; et enfin dans quelle mesure ces actes locutoires sont susceptibles de modifier la situation au profit de l'un des protagonistes du conflit linguistique. Mais avant cela, nous donnerons une brève définition au concept de la stigmatisation et à celui de l'ironie dans la partie qui lui est réservée :

## **2- La stigmatisation caractérisée par un discours violent :**

*« La stigmatisation est un processus qui, à terme, marque l'individu ou le groupe d'un opprobre : les stigmatisés sont ceux et celles qui subissent une réprobation sociale parce qu'ils auraient contrevenu à une loi ou une norme sociale. »<sup>16</sup>*

Pour (Goffman, 1975), la stigmatisation est le résultat de l'apposition d'étiquettes sociales par le biais de normes insufflées par la société. Les normes dominantes dans notre situation sont celles qui sont prescrites dans la constitution et découlant globalement de l'appartenance de l'Algérie au monde arabo-islamique.

La stigmatisation dont il est question, ici, est la violence verbale et le sarcasme utilisés par les deux parties en conflit, notamment, les opposants à la daridja qui se comptent essentiellement parmi les arabophones. Cette stigmatisation et ce sarcasme touchent aussi bien les langues que leurs locuteurs et leurs projets, comme nous allons le constater.

---

<sup>16</sup> Wikipédia

## **2-1- Le discours stigmatisant chez les opposants à la daridja :**

La première remarque que l'on peut faire à l'issue de l'analyse du discours que nous avons opérée plus haut est la récurrence de la référence à l'époque coloniale et à ses méfaits que les opposants à la daridja lient au projet d'introduction de la daridja et utilisent, ainsi, comme argument en leur faveur et en défaveur des partisans de la daridja. En effet, la période de la colonisation a été très douloureuse pour le peuple algérien et a indéniablement laissé des stigmates dans sa mémoire collective. Et, c'est, apparemment, sur ce plan que les détracteurs de la daridja axent leurs offensives car ils ont toujours considéré le groupe adverse comme un relais du colonisateur français qu'ils veulent pointer du doigt et le désigner, ainsi, à la vindicte populaire comme il est possible de le constater dans les exemples suivants :

### **2-1-1- Les initiateurs du projet de la daridja : des collaborateurs de la France, des traîtres à la nation.**

- T6/ 1 : « *Les nouveaux colons sont derrière le plan de l'enseignement au moyen de la daridja.* »
- T8/ 1 : « *La daridja de Bentolila ou le retour forcé de l'indigénisation en Algérie* »
- T6/T4 : « *Le docteur Ahmed Ben Naamane a accusé ce qu'il a nommé les « nouveaux colons » d'être derrière le plan d'élimination de la langue arabe dans notre pays...* »
- T6/ 5 : « *... ce qui dénote que l'idiotie des « nouveaux colons » et leur haine envers les constituants de la nation en Algérie a aveuglé même leur cœur.* »
- T4/2 : « *Pour la millième fois et plus, les francophones algériens dans leur diverses factions, colorations et sources prouvent qu'ils sont les plus réactionnaires, les plus grands ignorants, et les plus sous- développés dans ce pays.* »
- T4/9 : « *nous avons tous le souvenir que ce sont les **traîtres de francophones** qui ont conseillé au président Ben Bella **d'annuler la rentrée scolaire de 1962/1963** avec comme justificatif l'absence de moyen* »

L'usage des termes « nouveaux colons », « indigénisation » n'est pas fortuit et dénote l'idée de toucher à la face positive des partisans de la daridja.



En effet, Les termes « *colon* » et « *indigène* » ont laissé des traces dans la conscience collective des algériens ; les colons symbolisent, en effet, dans leur imaginaire les français qui les ont délestés par la force de leurs terres et les ont humiliés, ensuite, en leur donnant un statut d'indigènes, c'est-à-dire des citoyens de seconde classe qui ne jouissaient pas des mêmes droits que les citoyens français. L'usage, à dessein, de ces termes stigmatisants, voire diffamants, est clair ; il vise à décrédibiliser le projet adverse au profit, bien sûr, des thèses de l'autre partie qui ne veut pas qu'on touche à ses intérêts stratégiques dont l'école figure en bon place.

L'adjectif axiologique « nouveau » dans « nouveaux colons » renferme lui un jugement de valeur très significatif car l'auteur de l'exemple d'où il est extrait veut placer, ainsi, la partie adverse au même titre que l'ennemi français. L'usage métaphorique de l'expression « *nouveaux colons* » vise, en outre, à accuser la partie adverse des mêmes méfaits que le colon français. L'amalgame dans cette forme d'analogie à travers l'accusation en question est, ainsi, mobilisé par la partie adverse pour nuire à la face positive de l'autre partie. L'adjectif axiologiques « *réactionnaires* » énonce un jugement de valeur négatif à propos des francophones ; un adjectif qui, par ailleurs, charrie une idée encore vivace dans l'inconscient de la communauté, celle de trahison, de contre révolutionnaire. Cette idée est, du reste, clairement énoncé dans l'énoncé T9 avec l'usage de l'adjectif « *traître* ». Ce qui ne peut évidemment, que susciter le rejet, le refus de ce qui est proposé par ces francophones. Leurs thèses sont, de ce fait, discréditées d'emblée.

L'idée de contre progrès que renferme, en outre, le trait axiologique négatif de la désignation « *réactionnaire* » est formulée de manière plus explicite avec des expressions à la limite de l'insulte telles que « *ignorants* », « *sous-développés* ».

Mais ces accusations ne semblent pas suffire puisqu'on passe même à la menace comme on peut le constater dans les énoncés suivants :

- T5/7 : « *Les propos du spécialiste en linguistique, le docteur Abdeljalil Mortad : « la langue du coran, dans toutes les étapes de notre enseignement représente une ligne rouge à l'honneur algérien qui n'a besoin d'aucune recommandation, pacte ou constitution. »*
- T2/ 4 : « *Il menace même de recourir à la justice dans le cas où il y a un refus de revenir sur cette décision de la part du ministère »*

Le « il », dans le 2<sup>ème</sup> exemple, renvoie au docteur Talbi, vice-président, de l'association des oulémas algériens et la décision qu'il cible dans ce discours, c'est la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire. L'intervention de cette personnalité qui a son poids dans la mouvance conservatrice et dont les paroles pèsent, bien sûr, au sein de la société algérienne et même sur l'échiquier politique est ainsi utilisée par la journaliste du quotidien « Echourouk » pour donner plus de crédit à son article et à ceux qui s'opposent à la proposition d'introduction de la daridja.

Le titre de la publication dont est extrait l'exemple ci-dessus est, par ailleurs, plus explicite dans la menace, avec l'usage d'un lexique guerrier comme il est possible de le constater dans l'extrait suivant :

- T2/ 1 : *L'Association des Ulémas Musulmans s'élève contre elle : « Nous attaquerons en justice Benghebrit si elle ne renonce à son projet. »*

La menace, venant d'une association religieuse qui a son poids dans la société, ne peut être plus claire. Le fait de mettre ce titre à la une du journal en question est, également, une stratégie qui vise à accrocher le regard des lecteurs potentiels du journal et à donner, ainsi, plus d'importance à l'information. La sémiotisation de cet acte de parole par le biais de sa médiatisation est, ainsi, intentionnelle. L'usage de la menace et des accusations est, par ailleurs, renforcé par le recours à l'amalgame comme il est possible de le remarquer dans les exemples suivants

- T7/ 6 : « *Les lobbys francophones algériens n'ont fait depuis l'indépendance que reprendre les mêmes procédés et arguments »*
- T1/ 6 : « *Les lobbies qui cherchent à franciser l'Algérie de vouloir porter atteinte à la langue arabe »*

L'accusation dans le 1<sup>er</sup> exemple est du Dr Othmane Saadi, président de l'association algérienne pour la défense de la langue arabe alors que la seconde

est de M. Djamel Ghoul, coordinateur national du syndicat autonome des imams et ciblait les initiateurs du projet d'introduction de la daridja à l'école primaire. On note, ici, l'emploi très significatif du vocable « *lobbys* » qui renferme des traits axiologiques très forts et dénote l'idée d'un groupe d'intérêt et d'une force de pression exercée sur la société par le courant moderniste, représenté majoritairement par les francophones et les berbérophones, accusés, ainsi, d'agir au profit de ses propres intérêts et de ceux du pays dont il est accusé implicitement d'être à la solde, c'est-à-dire la France.

L'usage, par ailleurs, de l'expression « porter atteinte » qui indique une volonté de porter préjudice à la langue arabe, la langue du Coran, est, ainsi, une intention manifeste de nuire à l'image de la partie adverse afin de provoquer, ainsi, sa perte de face. Les méfaits dont elle est accusée sont, du reste, clairement indiqués : franciser l'Algérie et porter atteinte à la langue arabe. Par ailleurs, le fait de désigner les francophones qui représentent l'essentiel de la partie adverse de « *nouveaux colons* » à la solde de la France est une manière pour les arabophones de se présenter comme les défenseurs de la nation et de son identité et d'avoir ainsi le beau rôle ; ce qui est une façon implicite de valoriser leur image aux yeux de l'opinion publique à travers l'éthos discursif à propos duquel il faut souligner que l'image de soi est dans le discours et pas dans la personne, elle est ainsi dans le sujet de l'énonciation, selon (Amossy,2006).

Plus explicite, Georgiana Burbea, souligne pour sa part que : « *Analyser le locuteur dans le discours, ce n'est pas d'analyser ce qu'il dit de lui, mais les apparences que ses propres paroles lui confèrent ...* » (Burbea, 2014). À la lumière de ces extraits, on peut dire que l'usage des termes précités n'était, de ce fait, pas innocent.

En effet, le choix des mots dans un discours n'est jamais fortuit. Ce choix lexical constitue, par ailleurs, une procédure énonciative déterminante pour la configuration du discours et aussi pour la construction de l'éthos, c'est-à-dire, l'image du locuteur.

Ce recours à la violence verbale n'est toutefois pas l'apanage du groupe qui défend la langue arabe puisque les partisans de la daridja ont également recours à cette violence même si c'est à un degré beaucoup moindre, notamment, en ce qui concerne la langue arabe car il s'agit d'une langue qui bénéficie d'une certaine aura dans la société du fait de son statut de langue du Coran qui la rend moins objet de critiques. La stigmatisation qui la touche est, ainsi, très limitée. Nous nous contenterons donc de cet extrait :

- T19/16 : « *la langue arabe n'était à l'origine que cette langue de « bédouins»... »*

En faisant référence, dans cet énoncé, à un état antérieur de la langue arabe, l'auteur veut visiblement souligner les limites de cette langue à suivre les avancées technologiques et cherche ainsi à diminuer de son prestige, en témoigne l'usage de la locution restrictive « *ne....que* » et du terme « *bédouin* » qui connote l'idée de l'éloignement du progrès et de la civilisation.

En revanche, les partisans de cette langue sont beaucoup plus stigmatisés puisqu'ils sont qualifiés de : « *forces conservatrices, du statu quo, de la régression, de l'obscurantisme* » et même d'« *ennemis de l'Algérie* » comme nous allons le constater à travers les énoncés suivants :

- T9/ 11 : « *Mon problème aujourd'hui est de comprendre qu'une petite armée était prête dès la sortie de l'article pour en assurer l'apologie (el-madh) et la protection contre les «réactionnaires anti-daridja» de tous bords et les ennemis de l'Algérie.* »

L'article en question, ici, est celui de Bentolila, linguiste français, né en Algérie. Dans cet écrit, l'auteur fustigeait le choix de la langue arabe classique comme langue nationale à l'orée de l'indépendance de l'Algérie, l'accusant d'être la cause de l'échec scolaire. Un article où il prônait le choix de la daridja comme langue nationale et le français comme langue d'ouverture. La « *petite armée* » dont parle l'auteure, Mme Tlemsani, ce sont des enseignants francophones favorables à la proposition et qui veulent, ainsi, faire l'apologie de l'article critiqué par les anti-daridja. Ces derniers sont traités de « *réactionnaires* » et « *d'ennemis de l'Algérie* ».

- T16/1 : « Ces **débiles mentaux** veulent nous rendre des **illettrés** comme ils le sont »  
L'auteur s'en prend, ici, aux parlementaires qui se sont élevés contre Mme Benghebrit et son projet d'introduction de la daridja en les accusant d'être des « *débiles mentaux* », une critique qui s'assimile à une insulte du clan adverse dont les membres sont également accusés d'être : « *des médiocres, responsables du recul de la langue arabe, par leur entêtement conservateurs qui nous empêchent d'évoluer* »

Ces accusations réciproques, comme on le voit, visent, ainsi, à ternir l'image positive des uns et des autres et partant, à décrédibiliser leur projet respectif.

### **3- La stigmatisation caractérisée par un discours ironique :**

Au sein de la stigmatisation que nous avons décrite plus haut, il ressort que la deuxième stratégie du discours dans la rhétorique argumentaire adoptée par les deux camps en opposition soit l'ironie que nous allons essayer de définir dans ce qui suit : Une remarque s'impose d'emblée, toutefois, c'est l'absence de consensus autour du statut linguistique de l'ironie qui est, selon (Ekkehard Eggs, 2009) considéré tantôt comme un trope tantôt comme une proposition, voire, une énonciation ou un type de texte. En rhétorique classique, l'ironie est définie aussi comme une figure de pensée. En tant que telle, il faut entendre selon Quintilien « *le contraire de ce qui est dit* » : Déprécier en simulant de louer ou louer en simulant de blâmer, par exemple. Un double sens qui ne se trouve toutefois pas au niveau du mot comme la métaphore mais au niveau du discours, si on se réfère à Ekkehard Eggs. Mais dans le cas de l'ironie-trope, ce sens se trouve au niveau du mot, relève Quintilien.

Cité par Ekkehard Eggs, Dumarsais, qui représente le courant de la rhétorique française, définit l'ironie comme : « *une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral* (1730 : 156). » (Ekkehard Eggs, 2009, p.3).

Molinié cité par Ekkehard dans son Dictionnaire de rhétorique met en évidence le caractère macrostructural de l'ironie en donnant la définition suivante :

« L'ironie est une figure de type macrostructurale, qui joue sur la caractérisation intensive de l'énoncé : comme chacun sait, on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre. Il importe de bien voir le caractère macrostructural de l'ironie : un discours ironique se développe parfois sur un ensemble de phrases parmi lesquelles il est difficile d'isoler formellement des termes spécifiquement porteurs de l'ironie (mais en cas d'antiphrase, cela est possible).» (Ekkehard Eggs, 2009, p.3).

D'après Ducrot (1984), le locuteur (qui accomplit un acte ironique) fait entendre la voix d'une autre personne, l'énonciateur, en présentant la position de ce dernier comme absurde. Ce qui constitue une forme de critique, voire de disqualification de l'autre et de sa thèse.

Dans ce sens, Ekkehard Eggs note : « *Vu que l'acte de montrer qu'une thèse va à l'encontre de toute évidence constitue une forme de se moquer d'autrui et de le critiquer, nous dirons que la fin principale d'un acte ironique [...] est de critiquer et de ridiculiser autrui.* » (Ekkehard Eggs, 2009, p.6).

Dans cette perspective pragmatique qui nous intéresse également, nous évoquerons (Ducrot, 1984), cité plus haut, et sa dissociation entre le locuteur et l'énonciateur dans sa perception polyphonique de l'ironie. En effet, en s'opposant au postulat de l'unicité du sujet parlant dans ses recherches qu'il a inscrites dans le cadre d'une discipline appelée « *pragmatique sémantique* », ce chercheur a eu, le mérite d'établir sa fameuse distinction entre ces deux notions : le locuteur et l'énonciateur. Cette distinction locuteur vs. énonciateur a rendu un grand service à cette discipline qu'est la pragmatique notamment par le fait d'avoir saisi une des particularités du phénomène de l'ironie : sa dimension polyphonique. Une dimension polyphonique qui se présente pour cet auteur comme suit : un locuteur (qui accomplit un acte ironique) fait entendre la voix d'une autre personne, l'énonciateur, en présentant la position de ce dernier comme absurde. Ce qui constitue une forme de critique, voire de disqualification de l'autre et de son point de vue. Mais avant de procéder à

l'identification de cette forme particulière de l'ironie, nous commencerons d'abord par l'analyse de cette figure de pensée de manière générale dans les exemples suivants :

- T1 /1 : « *que pouvait-on attendre d'une ministre qui ne parle pas l'arabe et de responsables dont les fils étudient en langues étrangères ?* »

L'intention d'ironiser, voire de blesser est, ici, manifeste à travers cette interrogation railleuse de la part de l'auteur qui met en relief « l'ignorance » de Mme la ministre de sa propre langue nationale et officielle ainsi que le manque de conviction dans l'institution scolaire qu'est l'école et dans l'apprentissage de cette langue par les responsables de l'institution en question car ils envoient leurs fils étudier à l'étranger. Cette ignorance qui n'est pas compatible avec la fonction d'un ministre et de surcroît de l'éducation est mise en avant non seulement pour égratigner son amour propre et celui de ses partisans et discréditer ainsi leurs thèses mais également pour ironiser sur cette situation auprès du public auquel est adressée la question. Une ironie dont la visée argumentative et pragmatique est double : discréditer Mme la ministre aux yeux de l'opinion publique et dénoncer, ainsi, sa désignation à la tête d'un ministère stratégique, dans la perspective d'obtenir son départ. Ce qui constituerait pour ses opposants une grande victoire et donc une bataille gagnée.

- T5/ 1 : « *Est-ce que les textes de Zahouania et de Cheb Khaled seront retenus dans les contenus de programme ?* »

Le titre ci-dessus d'un des articles analysés est déjà annonciateur de l'ironie dans le reste de son contenu. Une ironie qui transparait clairement à travers cette question rhétorique où l'auteur sait pertinemment que la réponse ne peut être que négative. Une question qui vise à ridiculiser les opposants en disqualifiant ainsi leur thèse et à agir sur l'opinion publique car son auteur n'ignore pas que les textes de chansons de Cheb Khaled et de Zahouania n'ont pas bonne réputation, notamment chez les puristes et les conservateurs qui constituent l'essentiel du public auquel est adressé l'article en question. Les personnes ciblées en premier sont cependant Mme la ministre et le personnel

de son département car ce sont eux qui sont chargés d'élaborer les programmes scolaires et la question leur est destinée avant les lecteurs potentiels du journal. Une interrogation qui vise à les railler et à les mettre dans l'embarras en vue de ternir leur image publique.

- T5/ 2 : « *Au cas où les recommandations de la conférence se concrétisent, le professeur de l'école algérienne aura recours à la poésie de Moufdi Zakaria ou Mohamed laid El khalifa ou au texte en prose d'El Ibrahim et Elarbi Tebessi pendant les cours d'arabe et il aura recours à un lexique soutenu des chansons du Cheb Khaled, Zahaouania, Cheb Mami.* »

Il est évident dans le passage : « *un lexique soutenu des chansons du Cheb Khaled, Zahaouania, Cheb Mami* » que l'auteur n'est pas sincère et qu'il veut faire entendre plutôt le contraire de ce qu'il énonce explicitement, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un lexique familier, voire vulgaire. L'idée, dans ce recours au procédé rhétorique de l'antiphrase, est bien sûr d'ironiser sur le contenu des recommandations faites par ses opposants avec comme objectif de disqualifier leur projet.

Par ailleurs, la mise en parallèle à dessein de l'expression « *lexique soutenu des chansons du Cheb Khaled, Zahaouania, Cheb Mami.* » avec celles de « *poésie de Moufdi Zakaria ou Mohamed laid El khalifa* », « *textes en prose d'El Ibrahim et Elarbi Tebessi* » qui sont des auteurs confirmés et réputés pour leur nationalisme auprès de l'opinion publique vise à faire saisir toute l'ampleur de l'écart de niveau dans les deux registres de langue et à ridiculiser davantage les initiateurs des recommandations du projet ciblé.

- T5/ 3 : « *Il ne lira pas les textes de poésie courtoise de Antara ou Nizar Khabani mais le professeur va régaler son élève d'un texte comme : « Nedik ou nrouh ouala Ettih rouh ?!» (Je t'emmène avec moi ou je commettrais un crime) :*

Dans ce passage également l'ironie est manifeste car en soutenant que le professeur va « régaler » son élève avec un texte comme : « *Nedik ou nrouh ouala Ettih rouh* », l'auteur n'est pas sincère ; et c'est évidemment le contraire de ce qu'il pense : la familiarité, voire la vulgarité du texte choisi en est, du reste, la preuve indéniable. La conception de l'ironie dans cet exemple comme



dans les exemples précédents peut être perçue comme un décalage du sens reposant sur le classement traditionnel de la rhétorique où l'ironie est à classer comme faisant partie des tropes. Le décalage de sens dont il est question dans cette conception de l'ironie est, bien sûr, une manière d'exprimer le contraire de ce qu'on pense ou ce que l'on dit. Dans cet usage du procédé rhétorique de l'antiphrase comme stratégie argumentative, le lecteur est sollicité par le texte afin de se poser la question suivante : l'auteur-locuteur prend-il en charge le sens immédiat de ce qu'il énonce ? Autrement dit, l'élève va-t-il effectivement se régaler avec le genre de texte proposé comme alternative aux textes que l'auteur a pris le soin de mettre en valeur en les qualifiant de « *poésie courtoise* ». Il trouvera réponse, bien sûr, en ayant recours à ses savoirs antérieurs, à ses représentations sur les auteurs précités et en faisant une comparaison avec les textes d'Antar et de Nizar Kabani que l'auteur a sciemment cités pour mieux faire saisir l'étendue de la distance qui sépare ces textes sur le plan de la valeur littéraire et pour ironiser sur les choix de la partie adverse. Dans la conception polyphonique de Ducrot que nous avons également retenue dans notre démarche méthodologique, l'ironie serait, toutefois, celle d'une troisième personne désignée comme étant, « *l'énonciateur* ». En effet, selon cette conception, l'énoncé : « *le professeur va régaler* » est à attribuer à un énonciateur auquel il prétend s'identifier et qui pourrait être Mme la ministre ou un de ses partisans. Un énoncé ironique qu'il n'assume évidemment pas et qu'il rejette donc, mais qu'il ne feint, paradoxalement, d'adopter que pour mieux s'y opposer et cibler ainsi ses éventuels énonciateurs en les ridiculisant aux yeux de l'opinion publique.

Ce que Berrondenner, cité par Laurent Perrin,<sup>17</sup> appelle « *un double jeu*

---

<sup>17</sup> Laurent Perrin (1996): « *L'ironie mise en trope: Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques.* » Front Cover. Editions Kimé, - Irony - 236 pages.

Soulignons ici que pour A. Berrendonner, l'ironie "n'est pas une simple contradiction, mais, bien plus profondément, paradoxe". Pour lui, et contrairement à ce que soutiennent Sperber et Wilson, l'ironie tient en effet à un "double jeu énonciatif" que Perrin explique comme étant « une forme de tromperie ouverte, de double jeu énonciatif contradictoire, où le locuteur feint hypocritement et paradoxalement d'adhérer à un point de vue qu'il rejette, tout en cherchant d'une part à prendre pour cible le discours ou l'opinion à laquelle il fait écho et d'autre part à communiquer son propre point de vue par antiphrase. » p.144.

*énonciatif* » qui consiste, pour le locuteur, dans une sorte de paradoxe, à prétendre prendre en charge ce qui est exprimé et à renier ou à rejeter en même temps cette prétendue prise en charge.

- T6 / 1 : « *Est-ce que c'est le dialecte de ces mères analphabètes qu'on nous demande de transférer à l'école qui a fait émerger les érudits et les lumières scientifiques au niveau national et international [...] ou est-ce la langue des mosquées, des universités et des communications ?* »

Dans cette phrase l'auteur ironise en mettant en relief le contraste frappant : analphabète / érudit à travers une interrogation rhétorique insidieuse où l'ironie transparait clairement avec comme visée : d'une part, de détruire les arguments proposés et d'invalider, ainsi, la thèse de ses opposant et d'autre part, de mettre en valeur sa thèse, c'est-à-dire le choix opéré de la langue arabe classique. Les traits axiologiques des termes : « *analphabètes* » et « *érudit* » comportent, par ailleurs, des jugements de valeur dont la visée perlocutoire sur le choix à faire est manifeste.

- T9/ 1 : « *Si j'ai bien compris, dans le cas des Algériens et de leur langue, pour s'élever intellectuellement, il faudrait utiliser la langue de la rue et de la complaisance [...] Quant à la langue la plus travaillée, la plus améliorée et la plus structurée, elle serait la langue de l'abrutissement* ».

L'auteure ironise, ici, en mettant en relief la contradiction, voire l'absurdité du raisonnement en procédant à une subtile association des thèses contenues dans les expressions : « *s'élever intellectuellement / langue de la rue et de la complaisance.* » et « *Abrutissement / langue travaillée, améliorée, structurée.* » Une ironie par le biais de laquelle l'auteure veut solliciter implicitement l'avis des lecteurs à travers les questions suivantes : la langue de la rue et de la complaisance peut-elle permettre de s'élever intellectuellement ? Et la langue la plus travaillée, la plus améliorée et la plus structurée peut-elle être celle de l'abrutissement ? Une sollicitation du lecteur qui vise à lui faire saisir l'incohérence des propositions avancées.

- T10/ 2 : « *Il faudrait donc l'assister en « greffant » son dialecte de 02-03 ans sur la langue du texte, faute de quoi, le choc serait décisif si la maîtresse venait à développer son schéma narratif piagétien, par le merveilleux du conte.* »

L'auteure est manifestement en train d'ironiser ici sur les thèses de ses opposants car elle avance le contraire de ce qu'elle pense effectivement. Mais elle donne l'impression d'adhérer au point de vue énoncé attribué dans une dimension polyphonique à une autre instance énonciatrice qui pourrait être Mme la ministre ou son clan, non désignée toutefois, par l'auteure. Un énoncé dont le contenu est évidemment rejeté par sa locutrice mais qu'elle feint d'adopter pour mieux s'opposer à cet énonciateur et le prendre pour cible ainsi que le contenu de ses thèses dont elle tente de démontrer l'incohérence en mettant relief le contraste sémantique frappant véhiculé par l'énoncé : « *le choc serait décisif si la maîtresse venait à développer son schéma narratif piagétien, par le merveilleux du conte.* » (au moyen de la langue arabe, s'entend).

L'ironie se décèle clairement à travers ce double jeu énonciatif. Un « *double jeu énonciatif* » caractéristique de l'ironie qui vise surtout à démontrer l'absurdité des thèses émises par la partie adverse.

Il faut souligner, ici, que Mme la ministre a effectivement parlé, dans un entretien accordé à la chaîne publique Algérie 3<sup>18</sup>, de « *choc* » qu'il faut épargner à l'élève intégrant la première année scolaire en demandant au professeur de se baser sur son bagage linguistique, c'est-à-dire, sa langue maternelle.

- T10/3 : « *Les sociologues inscrits en faveur de la « daridja » ont-ils donc accédé, eux, à la langue à l'aide de la « prothèse-daridja » ?* »

Mme Zellal semble s'en prendre, ici, aux auteurs de la proposition d'introduction de la daridja à l'école et à leur tête Mme la ministre, puisque c'est une sociologue de formation. A travers cette question rhétorique, l'auteure ironise sur les intentions déclarées (apporter un soutien à l'élève pour lui permettre de mieux apprendre l'arabe scolaire) des concepteurs du projet de la daridja car elle sait pertinemment que la réponse ne peut être que négative. L'usage du substantif « *prothèse* », qui constitue le soutien en question dont nul n'a besoin, aux yeux de cette auteure, excepté les malades, accolé au terme de « *daridja* » est

---

<sup>18</sup> Interview de Mme la ministre accordée à la chaîne TV Algérie 3, le 3/08/2015

une façon d'ironiser sur la proposition de ses adversaires qu'elles désignent sciemment par leur spécialité de formation « *les sociologues* » en vue de faire allusion à leur incompétence dans le domaine de l'apprentissage des langues et railler ainsi davantage leur proposition.

- T15/ « *« la capacité de lire est donnée d'en haut, elle «tombe» sur l'élève. Elle n'est en aucune façon le fruit d'une conquête, d'un effort personnel, encore moins l'instrument d'une liberté de pensée»*

M. Bentolila, est, ici, en train de railler la perception de l'apprentissage de la lecture chez ses opposants, arabophones, notamment, leur conception de l'acte de lire. Une conception de la lecture qu'il qualifie, du reste, de confessionnelle d'où l'expression « *donnée d'en haut* » et « *tombe* » (du ciel, sous-entendu). Il met en exergue le terme « *tombe* » par l'usage de guillemets, pour marquer son incrédulité, voire son rejet de cette thèse et pour ironiser en même temps ses adversaires. Cette ironie se décèle, par ailleurs, à travers l'usage du procédé rhétorique de l'antiphrase et vise manifestement à faire obstacle à la vision archaïque, selon cet auteur, des tenants de l'arabisation relative à la didactique des langues et à la nature religieuse de la langue arabe qui ne s'y prête pas à l'usage d'une didactique plus rénovée, conformément à cette vision.

- T18/1 : « *Des cris de ralliements du genre «au secours, la langue arabe el fosha est en danger». Comme s'ils parlaient el fosha chez eux ou au travail, ou encore sur les plateaux de télévision. Tartuffe ne ferait pas mieux ! »*

L'auteur use du nom de « *Tartuffe* » qui évoque la comédie et l'hypocrisie pour railler ses opposants ; les accusant, ainsi, de faire usage de tartufferies en déclarant que l'arabe classique est en danger mais en n'en faisant cependant aucun usage chez eux ou ailleurs. Dans cet exemple, l'ironie se décèle, par ailleurs, à travers une polyphonie symbolisée par la mise en relief d'une instance énonciatrice auteure de l'énoncé suivant : «*au secours, la langue arabe el fosha est en danger*». Un énoncé qui est censé être celui des défenseurs de la fosha sur lequel l'auteur ironise en le rejetant catégoriquement car il estime que ce ne sont que des mensonges.

Par ce procédé, le locuteur cherche à dénoncer la mauvaise foi des arabophones et porter, ainsi, atteinte à leur image publique du fait de leur accusation implicite d'être des hypocrites. L'objectif est, bien sûr, de les disqualifier aux yeux de l'opinion publique ainsi que leur projet.

### **Conclusion :**

A la lecture de l'ensemble des types d'arguments contenus dans le corpus que nous avons analysé, trois faits saillants ressortent dont en premier lieu l'usage important d'arguments de cadrage par les deux protagonistes qui traduit un signe évident de mettre en exergue le réel présenté selon leur propre vision et de faire ressortir, ainsi, le bien-fondé de leurs thèses. Ce cadrage a été plus axé sur la présentation ou description orientée du réel qui constitue apparemment le principal objectif des clans linguistiques en conflit. Cette orientation vers les aspects positifs du réel décrit vise, ainsi, à susciter l'adhésion d'un lectorat potentiel aux thèses défendues. Le deuxième fait saillant, c'est le recours remarqué aux arguments de compétences (17) par les partisans de la daridja face à un autre recours également très remarqué aux arguments de valeurs (24) par les défenseurs de la langue arabe, ce qui nous amène à dire que nous sommes, ainsi, face à une situation de duel du logique avec le pathétique.

Ainsi, en est-il de l'argument de valeur qui est, par exemple, plus sollicité par les opposants à la daridja et défenseurs de la fusha exploitant, ainsi, la religiosité du lectorat potentiel du journal Arabophone « Echourouk » dont est extrait la majorité des articles en arabe que nous avons traduits pour la circonstance. Ce journal est taxé, en effet, par les francophones d'être proche des conservateurs et des islamistes hostiles à leurs thèses. La nature des thèses défendues et, notamment, les fameuses constantes dont la langue arabe classique, étant considérées, en effet, comme s'y prêtant idéalement à ce type d'argumentation. Les valeurs communautaires, notamment, historiques, religieuses et identitaires

sont, à cet égard, savamment exploitées pour servir d'appui à leurs arguments. Ce qui confirme bien notre hypothèse sur l'existence de l'idéologie dans le discours, particulièrement dans celui des opposants à la daridja.

En revanche, c'est l'argument d'autorité, celui de la compétence, notamment, qui est le plus sollicité chez les partisans de la daridja qui font usage de l'autorité de leurs compétences en matière des langues ou de celles d'autres linguistes pour valider leurs opinions et accuser en même temps leurs adversaires d'en être dépourvus. Cette situation, à leurs yeux, délégitime les thèses de leurs adversaires car ils n'ont recours qu'aux arguments de communauté ; ce qui n'est pas scientifique, disent-ils. Ce qui confirme mais à moitié seulement notre hypothèse de départ sur l'usage d'arguments scientifiques qu'on retrouve ainsi chez un groupe mais qui est toutefois insuffisamment utilisé par l'autre.

Le troisième fait saillant, c'est le recours de manière remarquée à la stigmatisation caractérisée par un discours violent et ironique comme stratégie argumentative par les arabophones, notamment. Cette stratégie est une façon pour les arabophones de menacer la face positive de leurs adversaires en vue de les disqualifier ainsi que leurs thèses mais elle peut être perçue, également, comme une preuve de leur incapacité à argumenter de manière scientifique, comme les accusent, par ailleurs, les francophones.

# Conclusion générale

### **Conclusion générale :**

L'objectif majeur de notre travail de recherche était de faire une étude sociolinguistique de la polémique soulevée par la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire pour voir en quoi elle est ou elle peut être liée au conflit linguistique en Algérie ? Et quel indice elle peut nous apporter à propos de ce conflit et de la suite qu'il est susceptible d'avoir ? Nous nous sommes servi, pour ce faire, d'un corpus regroupant les avis favorables à la daridja et à la proposition de son introduction à l'école primaire et ceux qui sont défavorables à cette proposition.

Nous avons retenu le cadre théorique relatif à l'école de Montpellier, comme approche, pour l'étude des représentations qui met l'accent sur le caractère conflictuel du processus diglossique. Nous avons eu recours également à la linguistique de l'énonciation et à la pragmatique pour l'interprétation des énoncés quand la situation l'exigeait.

Enfin, nous nous sommes référés, en grande partie, pour l'identification des différents arguments utilisés et pour leur classement à la typologie de Philippe Breton contenue dans son ouvrage : « *l'argumentation dans la communication* ».

Nous pouvons dire, au terme de cette étude qu'elle nous a permis d'abord de mieux situer les origines de ce conflit auxquelles nous avons consacré le premier chapitre. En effet, la recherche que nous avons entreprise a révélé que ses débuts ne se situent pas à l'orée de l'indépendance comme nous l'avons imaginé mais bien avant puisque les français du fait de leur politique linguistique qui a consisté à opposer, dans un premier temps, l'arabe dialectal à l'arabe dit fusha pour mieux faire place à leur langue puis à instaurer un système éducatif qui concourait à la production d'une élite scindée ont grandement contribué à sa naissance. Cette politique, selon (Kadri & Ghouati, 2006) entraine, en effet, dans une vision de différenciation de l'élite et participait, ainsi, d'une stratégie de domination qui consistait à entretenir le clivage entre les intellectuels de formation française et



les lettrés Arabes réformistes. Les premiers s'inscrivant dans une démarche intégrationniste, voire assimilationniste aux normes et valeurs de la société dominante et les seconds dans un projet de recentrage culturel principalement fondé sur les valeurs d'un Islam réformé. Les germes de division sont, ainsi, nés. En effet, les premiers étaient destinés à occuper les postes de responsabilité dans l'administration et l'économie tandis que les deuxièmes étaient destinés à devenir « *cadi* » ou « *moudérres* », (Kadri & Ghouati, 2006), c'est-à-dire enseignant de langue arabe, ce qui pourrait expliquer après l'indépendance que le premier souci des seconds était de déloger les premiers de leur poste et de prendre, ainsi, leur revanche.

Par ailleurs, cette étude nous a permis également de savoir que la politique d'acculturation menée par la France a été la source de la politique jugée revancharde adoptée par les tenants du pouvoir après l'indépendance de l'Algérie qui ont voulu, ainsi, prendre une revanche et récupérer leur culture que le colonisateur a essayé de les en déposséder.

Cette situation a, de ce fait, été utilisée pour justifier le choix d'une politique linguistique ultra-nationaliste dont les retombées sont manifestes : exacerbation du clivage entre les élites du pays que la guerre de libération a mis momentanément entre parenthèses, revendication linguistique et identitaire, revendication du pluralisme politique et enfin, lutte clanique pour la mainmise sur l'école. Les secousses linguistiques actuelles, dont la polémique autour des propositions d'introduction de la daridja à l'école, sont, ainsi, une conséquence de la politique de division menée par la France tout au long de son occupation. L'accusation portée aux initiateurs de cette proposition de vouloir concrétiser un vieux projet colonial est, à cet égard, un signe manifeste de la persistance des séquelles de cette politique puisque le fait d'inculper Mme la ministre de vouloir franciser l'Algérie en éliminant sa langue nationale, l'arabe classique, au profit de la langue française relève de cette stratégie. Des inculpations dont elle s'en défend, bien sûr. En effet, l'analyse de quelques passages de son discours nous a permis de savoir que son projet vise plutôt,

comme elle le souligne, à améliorer l'acquisition de la langue arabe qui est en situation d'échec, en s'appuyant toutefois sur la langue maternelle comme médium d'enseignement puisque le professeur est tenu de se baser sur ce background de l'élève. Son constat d'échec est basé, par ailleurs, sur le faible taux de réussite en langue arabe : 9% de moyenne nationale à l'examen du bac.

Un constat d'échec que n'a pas manqué de relever un autre ministre de l'éducation, M. Mustapha Lacheraf, bien avant elle, quand il a mis le point sur « *l'état gravement carencé de l'école* » (Lacheraf, M. (1998). La solution préconisée par Mme la ministre et par le groupe d'experts chargé de faire un état de lieu sur l'école résidait, entre autres, dans l'application de ses fameuses propositions d'introduction de la daridja à l'école primaire qui ont soulevé la polémique dont il est question. Les arguments qu'elle a donnés à l'appui de la mise en application de son projet, dont notamment les fameuses recommandations de l'UNESCO relatives à l'usage des langues maternelles, n'ont toutefois pas convaincu ses adversaires qui trouvent que ses propos sont trompeurs en dépit de leur caractère séduisant, révélant, ainsi, l'énorme fossé qui sépare les deux parties en conflit. Un fossé dont il nous a été possible de mesurer l'étendue grâce à l'exploitation des textes de notre corpus qui nous ont révélé que le clivage légué par la politique française est toujours omniprésent et qu'il a, même, pris plus d'ampleur. La polémique suscitée par les propositions en question nous ont, en effet, révélé l'importance des divergences caractérisées par le recours à la violence verbale dans la stigmatisation de l'autre et de son projet, notamment, par les arabophones ; une violence qui ne date pas d'aujourd'hui puisqu'elle a été relevée, également, une décennie auparavant, par Mme Grine dans sa thèse de doctorat que nous avons retenue comme l'un des documents de référence dans notre recherche. Le titre qu'elle a donné à cette violence : « *la guerre des chiffonniers* » en se référant à une étude d'AROUS qu'elle a qualifiée d'« *éloquente* », (2009, p.98) est, à cet égard, très significatif. Dans cette étude, AROUS, note-t-elle, reprenait à travers le discours de presse, également, faut-il le souligner, la perception que les groupes d'élites algériennes avaient les uns pour les autres. Ainsi, pour

le francophone, « *l'arabophone est baathiste, islamiste, intégriste, obscurantiste, un être monstrueux, violent, lâche, opportuniste, arriéré, traditionaliste* » et pour l'arabophone, le francophone est vu « *comme un médiocre franco-man, un dangereux schizophrène, hystérique, francophile (sens péjoratif), opportuniste, complexé, l'intégrisme lui-même, anti-nationaliste, immoral, méprisable, sans honneur, ignorant, athée, partisan de l'occupation française...* » (Grine, 2009, p.98). Les mêmes portraits, à quelques nuances près, sont dressés aujourd'hui, par les protagonistes de la polémique autour des propositions d'introduction de la daridja que nous avons prise comme objet d'étude dans notre travail de recherche, signifiant, par-là, que la guerre de mots que se livrent les élites algériennes, par médias interposés, n'a jamais cessé et qu'elle a toujours existé, y compris pendant la période de colonisation quand Malek Bennabi, illustre médersien, raconte dans ses mémoires que les réactions à sa « *"transformation matérialisée sur le plan vestimentaire par le port d'un pantalon étroit lui valut le qualificatif "d'hérétique,"* » (Kadri & Ghouati, 2006, p.84), c'est-à-dire kaffer, ou quand les traditionnalistes de cette époque ne se privaient pas de jeter l'anathème sur l'élite francisée qu'ils qualifiaient de « *mécréants occidentalisés..., de "m'tournis",* » (Kadri & Ghouati, 2006, p.85) c'est-à-dire, naturalisé, dans un sens péjoratif.

C'est, donc, la stigmatisation, que nous avons décelée, grâce à l'exploitation du corpus précité, caractérisée par une violence verbale, qui a prévalu depuis l'époque de la colonisation et qui prévaut toujours, aujourd'hui, comme moyen pour déconsidérer l'autre et son projet et faire valoir, ainsi la justesse des opinions défendues. L'exploitation des textes retenus a fait ressortir également que cette stigmatisation reposait en grande partie sur les représentations négatives que chaque clan avait de l'autre et de la langue qu'il défendait.

En effet, l'analyse de ces représentations nous a permis de déceler d'une part, l'estime que chaque groupe avait de sa langue et de ses locuteurs, et d'autres

part, le manque de considération, voire le mépris de la langue de l'autre et de ses locuteurs.

Ces représentations qui reflètent parfois des jugements d'une rare violence sur l'autre tels que « *mercenaires* », voire « *traître* », « *criminels à la solde de l'impérialisme* », « *ignorants conservateurs* », « *débiles mentaux* », « *réactionnaires* » et sur sa langue tels que « » « *langue de bédouin* » « *dialecte bâtard truffé d'erreurs* » traduisent, ainsi, toute l'animosité que chaque clan éprouve pour l'autre, ce qui n'est pas de nature à encourager l'apaisement de ce conflit, loin de là. Ceci confirme bien notre hypothèse de départ, selon laquelle, les représentations des différents protagonistes se caractériseraient par une forte stigmatisation et donc n'iraient pas dans le sens de l'apaisement du conflit.

Par ailleurs, l'analyse de l'argumentaire sur lequel étaient basées les différentes thèses défendues par les protagonistes en conflit nous a permis de relever qu'une grande partie des arguments reposaient sur les représentations évoquées, plus haut. Ce qui signifie que ces représentations avaient des visées argumentatives. Un autre fait saillant est, également, perceptible de cette exploitation des textes de notre corpus, c'est la volonté manifeste des deux parties en conflit de recadrer la réalité linguistique incarnée par les langues, objets de polémique, par un recours remarqué aux arguments de cadrage dans la perspective d'orienter la perception du public ciblé quant aux langues défendues ou mises en causes en vue de le convaincre du bien-fondé de leurs thèses.

L'analyse de ces textes nous a permis également de relever chez les arabophones, le recours remarqué aux arguments pathétiques dont, notamment, les arguments de valeurs, contrairement à leurs opposants qui ont plus eu recours aux arguments logiques dont ceux de la compétence, en particulier. Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'arabe, dit fusha, de par sa nature de langue du religieux se prête plus à l'usage de ce type d'argumentation, une situation que les arabophones, connaissant les sentiments religieux du public algérien, ne se sont pas empêchés d'exploiter à fond.

Ne bénéficiant pas de ce privilège, les partisans de la daridja opposent, en revanche, les arguments logiques aux arguments pathétiques espérant ainsi compenser ce manque par le recours aux sciences de la pédagogie, de la didactique, des neurosciences ; leurs arguments tiennent compte, ainsi, des « *avancées pédagogiques* », dans les domaines précités, selon Mme la ministre.

Les autorités scientifiques, telles que les experts de l'UNESCO qui préconisent, « *d'utiliser la langue maternelle pour mieux maîtriser la langue officielle.* » (Hakem, 2015) sont également sollicitées à l'appui de leurs thèses en faveur des langues maternelles. Ceci dément notre hypothèse du début que les arguments scientifiques seraient peu utilisés puisque une partie, celle des partisans de la daridja, particulièrement, a eu recours à ce type d'argument.

En revanche, notre deuxième hypothèse relative à l'existence d'une idéologisation manifeste du discours des deux parties en conflit qui lui confèrerait une autre dimension que purement linguistique se trouve à moitié confirmée puisque les arabophones ne se sont pas privés de faire excessivement usage de ce type d'arguments à défaut, peut-être, d'arguments scientifiques. Ce que Khaoula Taleb El Ibrahimy, exprime, du reste, assez bien, en notant que « *le dogme de la langue unique souvent invoqué pour la langue arabe ne repose que sur des arguments idéologiques et théologiques qui n'ont rien à voir avec la science et les avancées en matière de sciences du langage, de didactique des langues, de psychologie, etc* ». (Taleb El Ibrahimy, K., La langue arabe mérite mieux que les gesticulations de ceux qui ont mené notre école à la ruine. 2 septembre 2015, *Le soir d'Algérie*)

Enfin, il est utile de dire que l'analyse de cette polémique soulevée par les propositions de la daridja nous a permis de déduire effectivement qu'elle est liée au conflit linguistique dont elle constitue un indice réel de son existence puisque de nombreux faits concordent avec ceux qui ont eu lieu auparavant comme nous avons pu le constater et qui constituent donc une sorte de continuité, une suite, dans un feuilleton sans fin ; une fin qui, au vu de ce que

nous avons décrit, n'est, apparemment, pas pour demain. Elle nous a permis, également, de savoir que le conflit n'est pas uniquement linguistique mais qu'il est avant tout culturel et identitaire car la France, dans sa stratégie de diviser pour régner, a réussi à semer son venin.

En effet, son consentement à un certain nombre d'Algériens triés dans le volet de poursuivre des études supérieures n'était pas innocent et n'entraînait pas dans le cadre d'une mission civilisationnelle car elle savait que cela pourrait être néfaste pour sa politique de colonisation comme l'ont si bien souligné Aissa Kadri, Ahmed Ghouati dans leur rapport quand ils ont noté :

« Pour les autorités coloniales, aussi bien pouvoir métropolitain que lobby colon, l'enseignement secondaire et a fortiori l'enseignement supérieur qui présentaient le danger d'être des terrains d'éveil des consciences devaient être sinon fermés aux élèves autochtones du moins réservés à ceux d'entre eux issus de la bourgeoisie collaboratrice. ». (Kadri & Ghouati, 2006, p.56)

Leur objectif était, ainsi, de produire des algériens assimilés à la France qui feraient face aux autres étudiants produits des médersas de l'époque et porteurs d'un islam réformateur. C'est donc cette politique de clivage qui engendré des visions tranchées sur le plan culturel d'abord et qui se sont matérialisés, par la suite, en conflit linguistique et, enfin, en conflit de vision politique.

Mais derrière ce conflit linguistique, d'autres intérêts plus grands peuvent, enfin, être dissimulés, des intérêts, donc, occultes, que seule une autre analyse plus poussée et surtout plus globale est susceptible de dévoiler au grand jour.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Abbes-Kara, A-Y. (2010). La variation dans le contexte algérien enjeux linguistique, socioculturel et didactique Presses universitaires de Rennes | *Cahiers de sociolinguistique* 2010/ (n°15) | pages 77 à 86 ISSN 1273-6449 ISBN 9782753513105
2. Amrouch, N. (2009). De la revendication kabyle à la revendication amazighe : d'une contestation locale à une revendication globale. *L'Année du Maghreb*, V | 2009, 145-161. paragraphe 4
3. Amossy, R. (2006). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
4. Amossy, R. (2011). *La coexistence dans le dissensus*. Semen, 31 |, 25-42.
5. Amossy, R. & Burger, M. (2011). Introduction, la polémique médiatisée. *SEMEN Revue de sémio linguistique de textes et de discours*. N° 31.
6. Amossy, R. (2011). Des sciences du langage aux sciences sociales : l'argumentation dans le discours. *A contrario*, 16(2), 10-25. doi:10.3917/aco.112.0010.
7. Arêas, C. (2012). La stigmatisation comme argument : entre dénonciation et légitimation de la loi contre la burqa. *Revue : Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 9. La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et l'interprétation des actes de parole "menaçants", 30 juillet 2012
8. Beghoura, Z. (2005). Identité et histoire : Une approche philosophique. *Le Télémaque*, 2005/1 (n° 27), p. 121-132. DOI : 10.3917/tele.027.0121. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque->
9. Benrabah, M. (1999). *La langue et pouvoir en Algérie*. Paris: SEGUIER,
10. - Benrabah, M. (2002). *Ecole et plurilinguisme en Algérie: un exemple de politique linguistique éducative "négative"* » Education et Sociétés Plurilingues n°13-décembre
11. Benveniste, E. (1966, 1974 ). *Problèmes de linguistique générale*. I et II, Paris : Gallimard.
12. Boukra, M. (2012). Autour de la question de l'arabe dialectal en Algérie: approches sociolinguistique et socio-didactique. *Éducation et Sociétés Plurilingues* n°32-juin 2012
13. Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Editions Fayard.
14. Bourdieu P. (2004). *Ce que parler veut dire*. France, avril, page de couverture  
Vernet, S. (2012). *Rapport à la norme. Discours métalinguistique spontané sur des forums anglophones et francophones*. Linguistique. [Mémoire de MASTER2]. Grenoble. Université Stendhal Grenoble . « dumas-0704879»

15. Billiez & J.Millet A. *Représentations sociales : Trajets théoriques et méthodologiques* [http://www.academia.edu/download/31723435/Meth\\_RS\\_et\\_Attd.pdf](http://www.academia.edu/download/31723435/Meth_RS_et_Attd.pdf)
16. Boyer, H & Peytard, J. (1990). *Les représentations de la langue : approche sociolinguistique*.
17. Boyer, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques : *Langue Française*, No. 85, les représentations de la langue : approches sociolinguistiques (février 1990), pp. 102-124 Published by: Armand Colin
18. Boyer, H. (1996). *Sociolinguistique. Territoires et objets*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1996, Rousseau, L-J. Terminologie et aménagement des langues. In: *Langages*, 39<sup>e</sup> année, n°157, 2005. *La terminologie : nature et enjeux*. pp. 93-102; doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.2005.977> Persée p.95
19. Boyer, H. (2010). Les politiques linguistiques, *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19891> ; DOI : 10.4000/mots.19891
20. Burbea, G. (2014). *L'ethos ou la construction de l'identité dans le discours*. Bulletin of the Transilvania University of Braşov Series IV: Philology and Cultural Studies • Vol. 7 (56) No. 2
21. Breton, P. (2003). *L'argumentation dans la communication* - 3e éd - Paris La Découverte, (Repères, 204)
22. Calvet, J-L. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Payot.
23. Calvet, J-L. (1996). *Les politiques linguistiques*, Paris : PUF.
24. Calvet, J-L. (1999) . *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette littératures, collection Pluriel.
25. Calvet, J-L. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon
26. Calvet, J-L. (2010). Poids des langues et « prospective » : essai d'application au français, à l'espagnol et au portugais. *Synergies Brésil* n° spécial 1 - pp. 41-58.
27. Canut, C. (1995). Dynamisme et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale.. [Thèse de doctorat] .Université de Paris III. p.41. in L'insécurité « dite » et l'insécurité « agie » : l'enseignant francophone à l'épreuve de l'ambivalence du rapport à la langue à l'Université de Buea GRIAD Martine Fandio Ndawouo Université de Buera
28. Canut, C. (1996). Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au bambara. In: *Langage et société*. (n°78). pp. 55-76,



29. Canut C. (1997) janvier) Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités? in Mestiri Zineb Pour une approche sociolinguistique des représentations Revue de la faculté des lettres et des sciences sociales et humaines. (n°6). janvier 2010. Université de Biskra
30. Canut, C. (1998). Pour une analyse des productions épilinguistiques. Cahiers de praxématique [En ligne],31 | 1998, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1230>
31. Canut, C. (2000). Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique". Éditions de la Maison des sciences de l'homme « Langage et société » /3 n° 93 | pp. 71 à 97
32. Canut, C. (2005) « Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale » [Thèse de Doctorat] Université de Paris III in Petitjean « Représentations linguistiques et plurilinguisme » (2009)
33. Castelloti, V. & Moore, D. (2002). Représentations sociales des langues et enseignement. Guide pour l'élaboration des politique linguistiques en Europe. Strasbourg
34. Chachou, I. (2008). L'enfant algérien à l'école : du pouvoir de la langue à la langue du pouvoir . Insaniyat n° 41, juillet – septembre 2008, pp.27-39
35. Chaker,S & Doumane,S. (2006) La Kabylie et la question berbère : tensions cycliques et inachèvement Les Cahiers de l'Orient n° 84 . Un numéro consacré à l'Algérie intitulé "Algérie : la guerre n'est pas finie."
36. Chaker, S. (2017). Berbérité/Amazighité (Algérie/Maroc) : La "nouvelle politique berbère". Studi Magrebini, Università degli studi du Napoli 'L'Orientale', 2017, pp.129-153.
37. Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). Dictionnaire d'analyse de discours. Édition du Seuil 27 Rue Jacob Paris IV
38. Charaudeau, P. (2008). L'argumentation dans une problématique d'influence. Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, consulté le 22 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/193> ; DOI : 10.4000/aad.193
39. Cheriguen, F. (1997) « Politiques linguistiques en Algérie. » In: Mots, n°52, septembre. Persée.

40. Chiss, J-L. & Bally, C. (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques : Stylistique, énonciation, crise du français. Louvain : Peeters, 2006 Bibliothèque de l'information grammaticale, 62
41. Coffman, E. (1975). Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps. Paris: Éditions de Minuit.
42. Conrad, O. (1997). Compte rendu de l'ouvrage de Clavet : les politiques linguistiques. Langues et linguistique, (23).
43. Culioli, A. (1990). La linguistique : de l'empirique au formel. (1968), Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations, Tome 1 in CANUT Cécile « subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" » Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société » 2000/3 n° 93 | pp. 71 à 97
44. Dacianna, V. (2010). *La polémique, une forme particulière de communication conflictuelle*. Studia Universtatis Babes- Bolyal Philologia, LV, 1.
45. De Carlos, P. (2015). Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la Préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3 [Thèse de doctorat]. Université de Cergy-Pontoise
46. Denis, M. et Dubois, D. (1976) « La représentation cognitive : quelques modèles récents. » In: L'année psychologique. vol.76, n°2. pp. 541-562
47. Dourari, A. (2011) politique linguistique en Algérie : Entre le monolinguisme d'Etat et le plurilinguisme de la société. www.cnplt.dz « image » « recherche » Politique-linguistique- en Algérie.
48. Dourari, A. (2011) Politique linguistique en Algérie. Entre le monolinguisme d'Etat et le plurilinguisme de la société. *Politiques linguistiques en domaine francophone*. Vienne : octobre 2011.
49. Doury, M. & Plantin, C. (2006). Une approche langagière et interactionnelle de l'argumentation. Argumentation et Analyse du Discours [Online], 15 | 2015, Online since 15 October 2015, connection on 23 September 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2006>
50. Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
51. Durkheim, E. (1912). Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australia, Paris : F. Alcan, in Philippe Carlos Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la Préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3

52. Ekkehard Eggs, (2009). Rhétorique et argumentation : de l'ironie, Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 2 |, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 30 septembre 2016. URL : [http:// aad.revues.org/219](http://aad.revues.org/219) ; DOI : 10.4000/aad.219.
53. El Moudden, A. (2004) . Le turc au-delà des Turcs : Termes d'origine turque dans quelques parlers et écrits marocains In : Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb [en ligne]. Tunis : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, (généré le 16 novembre 2018).
54. Favreau, H. *Place de l'attitude normative dans le discours épilinguistique. le locuteur non-spécialiste face à la représentation de ses propres pratiques linguistiques*. [Thèse de doctorat] Linguistique. Université d'Angers, 2011.
55. Femam, C. (2012). Politiques linguistiques en Algérie de 1962 jusqu'à nos jours : entre enjeux politiques et aspirations sociales. *Revue des lettres et des langues*. (10 et 11). Université de Biskra
56. Fischer, G.N. (1987/1996). Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Paris : Dunod, 1ère et 2ème édition
57. Gardy P & Lafont R. (1981). La diglossie comme conflit : l'exemple occitan. In: *Langages*, 15e année, n° 6. pp. 75-91
58. Grine, N. (2001). Les rapports d'un groupe d'adolescents algériens à la langue française. [Mémoire de Magister] Alger : Université d'Alger. Faculté des lettres et langues étrangères
59. Grine, N. (2004). Mondialisation, langues et identités nationales .Quels choix s'offrent pour l'Algérie ? *Revue Lengas* (n°56).
60. Grine, N. (2009) : Les représentations linguistiques et leur incidence sur la réussite ou l'échec d'une politique linguistique [Thèse de doctorat]. Mostaganem : Faculté des lettres et des arts. Université de Mostaganem
61. Grine, N. (2015) : Bouteflika, figure de proue et libérateur des "non-alignés linguistiquement" *Revue Al'Adâb wa llughât*. Numéro 10. Janvier 2015. Faculté des lettres et des langues. Université d'Alger<sup>2</sup>.
62. Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en Algérie
63. Guenier, H. (1996) Représentations linguistiques in MOREAU. M. L. Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, Liège,
64. Guespin, L. & Marcellesi, J-B. (1986). Pour la glottopolitique. *Langages*, no 83, p. 5-31.
65. Grandguillaume, G. (1977). Les problèmes de l'arabisation in Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, chapitre II, p.29-44.

66. Grandguillaume. G. (2002). Les enjeux de la question des langues en Algérie. Les langues de la méditerranée, Editions L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences, Paris, pages 141-165
67. Grandguillaume. G. (2004). L'arabisation au Maghreb Revue d'Aménagement linguistique, Aménagement linguistique au Maghreb, Office Québécois de la langue française, (n°107), hiver, p.15-40
68. Grandguillaume.G (2004). « Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix »Esprit, Immobilismes au Maghreb, N°10, octobre 2004, p.92-102
69. Grandguillaume, G. (2007). Langue maternelle et langue d'enseignement: comment les concilier? Séminaire. Le plurilinguisme à Mayotte, Mamoudzou, 20-24 oct.
70. Grandguillaume, G. (2010). L'Algérie pays francophone ? Traversées francophones, dir. Katia Malausséna et Gérard Sznicer, éd. Suzanne Hurter, Genève,
71. Grandguillaume. G. (2013). Les débats et les enjeux linguistiques. Où va l'Algérie. Éditeur : Institut de recherche
72. Jodelet, D. (1997) . Les représentations sociales. Paris, PUF,
73. Chevallier et al . (1980) Discours et idéologie, Centre universitaire de Picard, Paris: PUF. pp. 4 -5
74. Henry P & Moscovici S. (1968). Problèmes de l'analyse de contenu. In: Langages, 3<sup>e</sup> année, n°11, Socio-linguistique. pp.36-60;doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1968.2900>
75. [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1968\\_num\\_3\\_11\\_2900](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1968_num_3_11_2900)
76. Houdebine A-M (1993). De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques in Francard .M. (éd)
77. Isosävi , J. (2012). Le dissensus, la polémique et la violence verbale. Quelles sont leurs manifestations dans la communication Facebook ? Exemple du profil « Contre Nicolas Sarkozy » <https://www.reaserchgate.net/publication/311202099>
78. Jackiewicz, A. (2014). Études sur l'évaluation axiologique : présentation, Langue française 2014/4 (n° 184)
79. Kadri, A. & Ghouati, A. (2006) Enseignants et instituteurs en Algérie : Les luttes enseignantes dans la décolonisation 1945-1965. [Rapport de recherche] Institut Maghreb Europe (Paris 8) ; Unsa Education.. <hal-01341823>
80. Kateb, K. (2004. juillet – décembre) Les séparations scolaires dans l'Algérie coloniale. Insaniyat, (n° 25-26) pp. 65-100
81. Kerbrat Orecchioni, C. (1980). L'énonciation de la subjectivité dans le langage. Paris. Librairie Armand Colin.

82. Kerbrat Orecchioni, C. (1990). Les Interactions verbales 1, Paris : Armand Colin.
83. Kerbrat-Orecchioni C. (1999). L'énonciation. Paris : Armand Colin.
84. Klinkenberg, J-M. (1996) Précis de sémiotique générale, De Boeck Université.
85. Kouloughli, D-E. (1996) Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe. Égypte/Monde arabe, p. 27-28. Première série, Les langues en Égypte, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1944>.
86. Programme d'enseignement élémentaire et directives pédagogiques I.P.N Alger 1975-76
87. Kremnitz, G. (1981). « Du bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts. In: Langages, 15<sup>e</sup> année, n°61, Bilinguisme et diglossie, sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi. pp. 63-74.
88. Lacheraf, M. (1965) . Réflexions sociologiques sur le nationalisme et la culture. in L'Algérie, nation et société. Paris, Maspéro.
89. Lacheraf, M. (1998). Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée, CASBAH éditions
90. Leclerc, J. «Danemark» (2014) « Algérie données historiques et conséquences linguistiques, » CEFAN, Université Laval, 25 novembre 2014, [<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/danemark.htm>],
91. Longérova, M. (2012). Diglossie au Maghreb- histoire et situation actuelle [thèse de magistère],. Université de Masarykovy Brunensis, Faculté de philosophie.
92. Manzano, F. (2003). Diglossie, contacts et conflits de langues ... A l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb » <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique--1-page-51.htm>
93. Maurer, B. (1998). Représentation et production de sens, Cahiers de praxématique [En ligne], 31 |,document 1, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : [http:// Journals.openedition.org/praxematique/1228](http://Journals.openedition.org/praxematique/1228)
94. Mauger-Parat, M. & Carolina Peliz, P. (2013). Controverse, polémique, expertise : trois notions pour aborder le débat sur le changement climatique en France. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 13 Numéro 2 | septembre, Online since 06 November 2013
95. Maurer, B. & Raccach P.-Y. (1998). Présentation : Linguistique et représentation(s). Cahiers de praxématique 31. Pulm. Montpellier. pp. 3-11
96. Mondada, L. (2010). De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte. Cahiers de praxématique [En ligne], 31 | 1998, document 6,

- mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 01 mai 2019. URL :  
<http://journals.openedition.org/praxematique/1236>
97. Moore.D (2001) *Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques*. <https://www.academia.edu/7850678>
98. Moore, D. (2001). *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Données et méthodes*. Paris : Collection CREDIF-Essais, Didier
99. Moreau, M-L. (1997) *Sociolinguistique, concepts de base* Pierre Mardaga, Editeur Hayen B-4140 Sprimont
100. Morsly, D. (1997). Tamazight, langue nationale ? Plurilinguisme et identités au Maghreb. Le Havre. Publication de l'université de Rouen N°233
101. Morsly, D. (2007). La langue française en Algérie : Retour sur un aspect de l'histoire de la langue française extrait de l'ouvrage d'Argod-Dutard, F. le français : des mots de chacun, une langue pour tous. Presses universitaires de Rennes,;  
<http://www.openedition.org/6540>
102. Morsly, D. (2013). épilinguistique/métalinguistique. Un cours cité par Murielle Godement Porte Folio Master2 AIGEM Sorbonne Nouvelle.
103. Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Collection : Bibliothèque de psychanalyse Éditeur : Presses Universitaires de France
104. Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope: Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Front Cover. Editions Kimé, - Irony -
105. Petitjean, C. (2009). *Représentations linguistiques et plurilinguisme*. [Thèse de doctorat] Neuchâtel : Université de Provence - Aix-Marseille. Université de Neuchâtel,
106. Prudent, L-F. (1981). Diglossie et interlecte. In: *Langages*, 15<sup>e</sup> année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie. pp. 13-38; doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1981.1866>
107. Reboul,O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Collection PUF 4<sup>ème</sup> édition.
108. Siouffi, G. Steuckardt, A. & Lang, P. (2007). *Les linguistes et la norme: aspects normatifs du discours linguistique*. Peter Lang Amazone France
109. Tabouret-Keller, A. (2006). À propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre « haute » et « basse » : ses sources et ses effets. *Langage et société*/4, (118), p. 109-128.
110. Taleb Ibrahim, K. (2006). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues L'Année du Maghreb, I |, 207-218.

111. Taleb El Ibrahimy, K. (2011). Les algériens et leurs langues in Mistiri, Z. Pour une écologie des langues existantes en Algérie. *Revue des lettres et des langues*. (9).  
Université de Biskra
112. Tessa, A. arabe algérien ou «el fousha» à l'école, la guerre des langues n'aura pas lieu. (2015). <http://www.algerieinfos-saoudi.com/2015/08/arabe-algerien-ou-arabe-elfousha-la-guerre-des-langues-n-aura-pas-lieu.html>
113. Vion Robert (1992). *La Communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.
114. Wim Remysen, (2011). L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise. *Langage et société* /1 (n° 135), p. 47-65 .DOI 10.3917/lis.135.0047

#### **Articles de presse :**

- 110- Abderzzak Dourari. (2011) la politique linguistique a inculqué la haine de soi Le journal *El Watan* du 29/09/2011.
- 111- *Algéria Watch* : Réactions aux propos de Bouteflika au sujet de la langue tamazight le 9/9/1999.
- 112- HAMDI, F. (2015, 30juillet). Les députés islamistes veulent la tête de Benghebrit. *Le Quotidien la Nation* (N°713).
- 113- Taleb El Ibrahimy, K. (2015, 02 septembre) La langue arabe mérite mieux que les gesticulations de ceux qui ont mené notre école à la ruine. *Le soir d'Algérie*.  
Rubrique : Actualité

#### **Dictionnaires :**

- 114- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002) Dictionnaire d'analyse de discours, Paris : Éditions du Seuil, 2002, p.312-313.
- 115- Dubois, J., Giacomo, M. & Guespin, L (2002) « Dictionnaire de linguistique. »  
Edition : Larousse - Bordas VUEF 2002.
- 116- Molinié, G. (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : Librairie Générale Française.





